

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

PROSPECTUS

Premier appel public à l'épargne et placement continu

Le 10 janvier 2020



Fonds négociables en bourse

Sauf indication contraire, le présent prospectus autorise le placement de parts en dollars canadiens des fonds indiciels négociables en bourse BMO suivants (individuellement, un « **FINB BMO** » et, collectivement, les « **FINB BMO** ») :

- | | |
|--|--|
| FINB BMO obligations totales | FINB BMO petites aurifères |
| FINB BMO obligations de sociétés notées BBB | FINB BMO petites pétrolières |
| FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens | FINB BMO échelonné actions privilégiées |
| FINB BMO actions chinoises | FINB BMO obligations de sociétés à long terme |
| FINB BMO obligations de sociétés | FINB BMO obligations fédérales à long terme |
| FINB BMO obligations à escompte | FINB BMO obligations provinciales à long terme |
| FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens | FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains) |
| FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens | FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme |
| FINB BMO équilibré banques | FINB BMO obligations fédérales à moyen terme |
| FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens | FINB BMO obligations provinciales à moyen terme |
| FINB BMO équilibré aurifères mondiales | FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens |
| FINB BMO équilibré produits industriels | FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains) |
| FINB BMO équilibré pétrole et gaz | FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains) |
| FINB BMO équilibré de FPI | FINB BMO MSCI Monde de haute qualité |
| FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens | FINB BMO Canada ESG Leaders |
| FINB BMO équilibré banques américaines | FINB BMO MSCI Canada valeur |
| FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens | FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders |
| FINB BMO équilibré américain de la santé | FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens |
| FINB BMO équilibré services aux collectivités | FINB BMO MSCI EAFE |
| FINB BMO ESG obligations de sociétés | FINB BMO MSCI EAFE valeur |
| FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens | FINB BMO MSCI marchés émergents |
| FINB BMO communications mondiales | FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens |
| FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens | FINB BMO MSCI Global ESG Leaders |
| FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens | FINB BMO MSCI USA ESG Leaders |
| FINB BMO infrastructures mondiales | FINB BMO MSCI américaines de haute qualité |
| FINB BMO obligations de gouvernements | FINB BMO MSCI américaines valeur |
| FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité | FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens |
| FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens | FINB BMO actions du Nasdaq 100 |
| FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement | FINB BMO obligations à rendement réel |
| FINB BMO actions indiennes | FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens |
| FINB BMO petites gazières | |

FINB BMO S&P 500 (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
 FINB BMO S&P/TSX composé plafonné
 FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
 FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
 FINB BMO obligations de sociétés à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
 FINB BMO obligations fédérales à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)

FINB BMO obligations provinciales à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
 FINB BMO obligations à court terme
 FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens
 FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
 FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
 FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)

Collectivement, les parts en dollars canadiens (terme défini ci-après), les parts couvertes (terme défini ci-après), les parts en dollars américains (terme défini ci-après) et les parts de catégorie Accumulation (terme défini ci-après) sont appelées les « **parts** ».

Sauf indication contraire, le présent prospectus autorise également le placement de parts en dollars canadiens des fonds non indiciels négociables en bourse BMO suivants (individuellement, un « **FNINB BMO** » et, collectivement, les « **FNINB BMO** ») :

FNB BMO ESG Équilibré
 FNB BMO Équilibré
 FNB BMO canadien de dividendes
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés
 FNB BMO Conservateur
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens
 FNB BMO rendement élevé à taux variable
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés
 FNB BMO Croissance
 FNB BMO internationales de dividendes
 FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens
 FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité
 FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité
 FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
 FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
 FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
 FNB BMO revenu mensuel
 FNB BMO à rendement bonifié (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
 FNB BMO obligations à très court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
 FNB BMO obligations américaines à très court terme (parts en dollars américains et parts de catégorie Accumulation)
 FNB BMO américain de dividendes (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
 FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
 FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
 FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
 FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO sont appelés les « **FNB BMO** », chacun d'eux étant un « **FNB BMO** ».

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiduciaires sous le régime des lois de l'Ontario.

Les FINB BMO cherchent à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice (chacun, un « **indice** » et, collectivement, les « **indices** »), déduction faite des frais. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FINB BMO ».

Les FNINB BMO ont les objectifs suivants :

Le FNB BMO ESG Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui ont été choisis en fonction de facteurs ESG et qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés canadiennes qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque

de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO revenu mensuel vise à procurer des distributions en espèces mensuelles offrant un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, en investissant habituellement dans des FNB BMO qui procurent une

exposition à un portefeuille de placements diversifiés qui génèrent des revenus, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducie.

Le FNB BMO à rendement bonifié vise à procurer une exposition à un portefeuille de sociétés américaines à grande capitalisation, principalement en investissant dans des titres de capitaux propres américains et des instruments dérivés afin de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse. Pour ses parts couvertes, le FNB BMO à rendement bonifié investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de un an ou moins.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB ».

Les parts de chacun des FNB BMO sont émises et vendues sur une base continue et un nombre illimité de parts peuvent être émises. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou en dollars américains. L'exposition que pourraient avoir le portefeuille de chacun des FNB couverts (terme défini ci-après) et la tranche du portefeuille de chaque FNB à parts couvertes (terme défini ci-après) attribuable aux parts couvertes (terme défini ci-après) à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne couvriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle les parts sont libellées.

BMO Gestion d'actifs inc. (le « **gestionnaire** ») est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et est chargée de les administrer. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ». Dans le présent prospectus, BMO Groupe financier désigne le groupe de sociétés qui comprend la Banque de Montréal et toutes ses filiales en propriété exclusive directes et indirectes. Se reporter à la rubrique « Vue d'ensemble de la structure juridique des FNB BMO ».

Les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts en espèces, sous réserve d'un escompte au rachat. Ils peuvent également échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres des émetteurs de chacun des FNB BMO et une somme en espèces ou, dans le cas de certains FNB BMO, contre une somme en espèces seulement.

Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur de courtiers désignés et de courtiers. L'émission initiale de parts d'un nouveau FNB BMO ou des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme n'aura pas lieu tant que le nouveau FNB BMO ou les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme n'auront pas reçu un nombre total de souscriptions suffisant pour satisfaire aux exigences d'inscription initiale de la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») ou de la Neo Bourse Inc. (la « **NEO Bourse** »), selon le cas. BMO Nesbitt Burns Inc. (« **BMO NB** »), membre du même groupe que le gestionnaire, et Financière Banque Nationale Inc. agiront à titre de courtiers désignés et de courtiers pour le compte d'un ou de plusieurs des nouveaux FNB BMO et des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme.

La TSX a approuvé sous condition l'inscription à sa cote des parts des nouveaux FNB BMO. Cette inscription est conditionnelle au respect par les nouveaux FNB BMO de l'ensemble des exigences de la TSX au plus tard le 3 janvier 2021. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts.

La NEO Bourse a approuvé sous condition l'inscription des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme à sa cote. Les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme seront inscrites à la cote de la NEO Bourse et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la NEO Bourse par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme.

Les parts des FNB BMO (sauf celles des nouveaux FNB BMO et les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme) sont inscrites à la cote de la TSX ou de la NEO Bourse, selon le cas, et sont offertes de façon continue.

Aucun placeur n'a participé à la rédaction du présent prospectus ni n'a effectué un examen ou une vérification diligente indépendante de son contenu.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour un exposé des risques liés à un placement dans les parts des FNB BMO. Aucune entité, y compris la Banque de Montréal, ne garantit que vous récupérerez votre placement dans des parts des FNB BMO. À la différence des comptes bancaires ou des certificats de placement garanti, votre placement dans des parts d'un FNB BMO n'est pas garanti par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Des renseignements supplémentaires sur chaque FNB BMO figurent ou figureront dans les derniers états financiers annuels déposés, dans tout état financier intermédiaire déposé après ceux-ci, dans le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds (« **RDRF** ») déposé, dans tout rapport intermédiaire de la direction sur le rendement des fonds déposé après celui-ci à l'égard de chaque FNB BMO et le dernier aperçu du FNB déposé pour chaque catégorie de titres du FNB BMO. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus, ce qui signifie qu'ils en font légalement partie. Se reporter à la rubrique « Documents intégrés par renvoi ».

Le gestionnaire et/ou un membre de son groupe a conclu des conventions de licence avec les fournisseurs d'indices (terme défini ci-après) aux fins d'utilisation des indices et de certaines autres marques de commerce. Se reporter à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ».

S&P DJI, FTSE, FTSE Canada, Bloomberg, NASDAQ OMX, MSCI, MSCI ESG Research et Solactive (termes qui sont tous définis ci-après) sont chacun un « **fournisseur d'indices** ». Les fournisseurs d'indices, Brookfield (terme défini ci-après) ou BNY (terme défini ci-après), selon le cas, ne parrainent pas les parts des FNB BMO, ne les garantissent pas, ne les vendent pas ni n'en font la promotion, et les fournisseurs d'indices et Brookfield, selon le cas, ne font aucune déclaration, expresse ou implicite, quant à la pertinence d'investir dans des titres en général ou dans les parts des FNB BMO en particulier, ni quant à la capacité des indices de reproduire le rendement général du marché.

TABLE DES MATIÈRES

TERMES IMPORTANTS.....1	Porteurs de parts non résidents..... 183
SOMMAIRE DU PROSPECTUS.....7	Inscription et transfert par l'intermédiaire de la CDS 184
SOMMAIRE DES FRAIS37	RACHAT ET ÉCHANGE DE PARTS 184
Frais payables par les FNB BMO37	Rachat de parts contre une somme en espèces 184
Rendements annuels, ratio des frais de gestion et ratio des frais d'opérations42	Échange de parts contre des paniers de titres .. 185
VUE D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES FNB BMO.....53	Demandes d'échange et de rachat 185
OBJECTIFS DE PLACEMENT57	Suspension de l'échange et du rachat..... 186
FINB BMO57	Coûts liés aux échanges et aux rachats..... 186
Les indices64	Échange et rachat de parts par l'entremise d'adhérents à la CDS..... 186
Remplacement d'un indice sous-jacent.....80	Opérations à court terme 186
Dissolution des indices80	FOURCHETTES DES COURS DES PARTS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR CELLES-CI 186
Utilisation des indices80	FINB BMO.....187
FNINB BMO80	FNINB BMO..... 203
STRATÉGIES DE PLACEMENT.....84	INCIDENCES FISCALES 211
FINB BMO84	Statut des FNB BMO 212
Rééquilibrage et rajustement (FINB BMO).....103	Imposition des FNB BMO 212
FNINB106	Imposition des porteurs de parts..... 213
Prêt de titres116	Imposition des régimes enregistrés 215
Utilisation d'instruments dérivés116	Incidences fiscales de la politique en matière de distributions des FNB BMO 216
Fonds sous-jacents116	Échange de renseignements fiscaux 216
VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LES FNB BMO FONT DES PLACEMENTS117	ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT 216
RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT....130	MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FNB BMO 217
FRAIS130	Administrateurs et dirigeants du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur 217
Frais payables par les FNB BMO130	Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO 218
Frais payables directement par vous135	Dispositions en matière de courtage..... 219
RENDEMENTS ANNUELS, RATIO DES FRAIS DE GESTION ET RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS.....135	Conflits d'intérêts..... 220
FACTEURS DE RISQUE.....145	Comité d'examen indépendant..... 221
Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO.....145	Membres de la haute direction des FNB BMO 222
Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO149	Dépositaire 222
Niveaux de risque des FNB BMO161	Auditeur..... 222
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS.....176	Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres 222
Distributions.....176	Mandataire aux fins du régime..... 222
Régime de réinvestissement des distributions..181	Mandataire d'opérations de prêt de titres 222
ACHATS DE PARTS182	CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE 223
Placement initial dans les nouveaux FNB BMO182	Politiques et procédures d'évaluation..... 223
Placement continu.....182	Information sur la valeur liquidative 224
Courtiers désignés.....182	CARACTÉRISTIQUES DES PARTS 224
Émission de parts182	Description des titres faisant l'objet du placement 224
Achat et vente de parts.....183	Certaines dispositions des parts..... 225
Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts183	Modification des modalités 225

QUESTIONS TOUCHANT LES PORTEURS DE PARTS	225	LITIGES ET INSTANCES ADMINISTRATIVES	240
Assemblées des porteurs de parts.....	225	EXPERTS.....	240
Questions nécessitant l’approbation des porteurs de parts.....	226	DISPENSES ET APPROBATIONS	240
Rapports aux porteurs de parts.....	228	DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES.....	241
DISSOLUTION DES FNB BMO	228	DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI	241
PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES.....	228	RAPPORT DE L’AUDITEUR INDÉPENDANT.....	F-1
DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES.....	228	ATTESTATION DES FNB BMO, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR.....	A-1
POLITIQUES ET PROCÉDURES DE VOTE PAR PROCURATION	229		
CONTRATS IMPORTANTS	230		
Conventions de licence	231		

TERMES IMPORTANTS

Sauf indication contraire, tous les chiffres en dollar figurant dans le présent prospectus sont libellés en dollars canadiens et toutes les heures mentionnées dans le présent prospectus renvoient à l'heure de Toronto.

adhérent à la CDS – un adhérent à la CDS qui détient des parts pour le compte de propriétaires véritables de parts;

agent des calculs – State Street Trust Company Canada;

agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres – State Street Trust Company Canada;

ARC – Agence du revenu du Canada;

autorités en valeurs mobilières – la commission des valeurs mobilières ou une autorité de réglementation analogue dans chaque province et chaque territoire du Canada qui est chargée d'administrer les lois canadiennes sur les valeurs mobilières en vigueur dans la province ou le territoire en question;

autres titres – les titres qui ne sont pas les titres constituants d'un indice donné et qui sont compris dans le portefeuille d'un FINB BMO, y compris les FNB, les organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, les CAAÉ ou les instruments dérivés;

Bloomberg – Bloomberg Index Services Limited;

BMO NB – BMO Nesbitt Burns Inc.;

BNY – The Bank of New York Mellon;

Bourse – la TSX ou la NEO Bourse, selon le cas;

Brookfield – Brookfield Office Properties Inc.;

CDS – Services de dépôt et de compensation CDS inc.;

CEI – le comité d'examen indépendant des FNB BMO;

CELI – les comptes d'épargne libre d'impôt, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

certificats américains d'actions étrangères ou **CAAÉ** – un certificat américain d'actions étrangères est un type de titre financier négociable à une bourse de valeurs locale, mais qui représente un titre émis par une société ouverte étrangère;

convention de dépôt – le contrat de garde qui a été conclu le 1^{er} juin 2018 (dans sa version modifiée à l'occasion) entre le gestionnaire, BMO Investissements Inc. et State Street Trust Company Canada, en tant que dépositaire;

convention de placement continu – une convention conclue entre le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, et un courtier, dans sa version modifiée à l'occasion;

convention de prêt de titres – la convention d'autorisation de prêt de titres datée du 12 juin 2018, dans sa version modifiée à l'occasion, et conclue entre le gestionnaire et State Street Bank and Trust Company;

convention liant le courtier désigné – convention conclue entre le gestionnaire, pour le compte d'un FNB BMO, et un courtier désigné, dans sa version modifiée à l'occasion;

conventions de licence – les conventions de licence que le gestionnaire, BMO Investissements Inc. et/ou la Banque de Montréal, selon le cas, ont conclues avec chaque fournisseur d'indices;

courtier – un courtier inscrit (qui peut être ou non un courtier désigné), notamment BMO NB, membre du groupe du gestionnaire, qui a conclu une convention de placement continu avec le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, aux termes de laquelle le courtier peut souscrire des parts de ce FNB BMO, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Achats de parts – Émission de parts »;

courtier désigné – courtier inscrit, y compris BMO NB, membre du même groupe que le gestionnaire, qui a conclu une convention liant le courtier désigné avec le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, aux termes de laquelle le courtier désigné convient d'exercer certaines fonctions à l'égard des FNB BMO;

date d'évaluation – chaque jour de bourse où une séance de négociation ordinaire de la TSX est tenue. Si un FNB BMO choisit le 15 décembre comme date de clôture de l'exercice aux fins de l'impôt tel qu'il est permis par la LIR, la valeur liquidative par part sera calculée le 15 décembre;

date de distribution – un jour qui tombe au plus tard le 10^e jour ouvrable suivant la date de référence relative à une distribution applicable, à laquelle un FNB BMO verse une distribution à ses porteurs de parts;

date de référence relative à une distribution – date fixée par le gestionnaire à titre de date de référence pour la détermination des porteurs de parts d'un FNB BMO ayant le droit de recevoir une distribution;

déclaration de fiducie – la déclaration de fiducie-cadre modifiée datée du 7 février 2019 (dans sa version modifiée à l'occasion) aux termes de laquelle les FNB BMO (et les autres fonds négociables en bourse gérés par le gestionnaire) ont été établis;

dépositaire – State Street Trust Company Canada;

distributions de frais de gestion – tel qu'il est énoncé à la rubrique « Frais – Distributions de frais de gestion », une somme égale à la différence entre les frais de gestion autrement facturables et des frais réduits calculés par le gestionnaire à l'occasion, qui est distribuée en espèces à certains porteurs de parts des FNB BMO;

DJIA – Dow Jones Industrial Average;

Dow Jones – Dow Jones Trademark Holdings LLC;

EAFE – Europe, Australasie et Moyen-Orient;

EIPD – fiducie ou société de personnes intermédiaire de placement déterminée, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

ESG – environnemental, social et gouvernance;

États-Unis – les États-Unis d'Amérique;

FERR – les fonds enregistrés de revenu de retraite, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

FINB BMO – collectivement le FINB BMO obligations totales, le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB, le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens, le FINB BMO actions chinoises, le FINB BMO obligations de sociétés, le FINB BMO obligations à escompte, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré banques, le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales, le FINB BMO équipondéré produits industriels, le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz, le FINB BMO équipondéré de FPI, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré banques américaines, le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré américain de la santé, le FINB BMO équipondéré services aux collectivités, le FINB BMO ESG obligations de sociétés, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO communications mondiales, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO infrastructures mondiales, le

FINB BMO obligations de gouvernements, le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement, le FINB BMO actions indiennes, le FINB BMO petites gazières, le FINB BMO petites aurifères, le FINB BMO petites pétrolières, le FINB BMO échelonné actions privilégiées, le FINB BMO obligations de sociétés à long terme, le FINB BMO obligations fédérales à long terme, le FINB BMO obligations provinciales à long terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme, le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme, le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, le FINB BMO MSCI Canada valeur, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE, le FINB BMO MSCI EAFE valeur, le FINB BMO MSCI marchés émergents, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité, le FINB BMO MSCI américaines valeur, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO actions du Nasdaq 100, le FINB BMO obligations à rendement réel, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens, le FINB BMO S&P 500, le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation, le FINB BMO obligations de sociétés à court terme, le FINB BMO obligations fédérales à court terme, le FINB BMO obligations provinciales à court terme, le FINB BMO obligations à court terme, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens et le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines, chacun étant une fiducie de placement établie sous le régime des lois de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie;

FNB – fonds négociable en bourse;

FNB à parts couvertes – collectivement, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FINB BMO à rendement bonifié, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation et le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation;

FNB BMO – collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO;

FNB couverts – collectivement, le FINB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens, le FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens, le FINB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens, le FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens et le FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens;

FNINB BMO – collectivement, le FINB BMO ESG Équilibré, le FINB BMO Équilibré, le FINB BMO canadien de dividendes, le FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés, le FINB BMO Conservateur, le FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, le FINB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens, le FINB BMO vente

d'options d'achat couvertes de banques américaines, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO rendement élevé à taux variable, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés, le FNB BMO Croissance, le FNB BMO internationales de dividendes, le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité, le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité, le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité, le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO revenu mensuel, le FNB BMO à rendement bonifié, le FNB BMO obligations à très court terme, le FNB BMO obligations américaines à très court terme, le FNB BMO américain de dividendes, le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, chacun étant une fiducie de placement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie;

fonds sous-jacents – des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement;

fournisseur d'indices – tiers fournisseurs d'indices, notamment S&P DJI, FTSE, FTSE Canada, Bloomberg, NASDAQ OMX, MSCI, MSCI ESG Research et Solactive, avec lesquels le gestionnaire ou la Banque de Montréal, selon le cas, a conclu des conventions d'octroi de licence permettant au gestionnaire d'utiliser les indices pertinents et certaines marques de commerce dans le cadre de l'exploitation des FNB BMO applicables;

FPI – fiducie de placement immobilier;

FTSE – FTSE International Limited;

FTSE Canada – FTSE Global Debt Capital Markets Inc.;

fusion permise – au sens de la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts »;

gestionnaire – BMO Gestion d'actifs inc., société établie sous le régime des lois de l'Ontario et gestionnaire de portefeuille inscrit, gestionnaire de fonds d'investissement, courtier sur le marché dispensé et gestionnaire des opérations sur marchandises;

GICS – Global Industry Classification Standard (*classification sectorielle mondiale standard*);

heure d'évaluation – 16 h à chaque date d'évaluation ou, si le marché ferme plus tôt cette journée-là, l'heure de fermeture du marché;

IFRS – les Normes internationales d'information financière, publiées par le Conseil des normes comptables internationales;

indice/indices – un repère ou indice, fourni par un fournisseur d'indices, ou un autre repère ou indice de remplacement qui applique essentiellement les mêmes critères que ceux utilisés couramment par le fournisseur d'indices pour le repère ou l'indice ou un indice de remplacement comprenant, ou qui comprendrait, les mêmes titres constituant ou des titres constituant similaires, lequel peut être utilisé par un FNB BMO relativement à l'objectif de placement de ce FNB BMO;

jour de bourse – pour chaque FNB BMO, un jour où i) une séance ordinaire de négociation est tenue à la TSX et ii) le marché ou la bourse principal pour la majorité des titres détenus par le FNB BMO est ouvert aux fins de négociation;

lignes directrices en matière de vote par procuration – au sens de la rubrique « Information sur le vote par procuration pour les titres en portefeuille »;

LIR – la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), dans sa version modifiée à l'occasion;

lois canadiennes sur les valeurs mobilières – la loi sur les valeurs mobilières applicable en vigueur dans chaque province et territoire du Canada, l'ensemble des règlements, des règles, des ordonnances et des politiques pris en application de cette loi et toutes les normes multilatérales et canadiennes adoptées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières;

mandataire aux fins du régime – State Street Trust Company Canada, mandataire aux fins du régime de réinvestissement des distributions;

mandataire d'opérations de prêt de titres – State Street Bank and Trust Company agit à titre de mandataire dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire;

MSCI – MSCI Inc.;

MSCI ESG Research – MSCI ESG Research (UK) Limited;

NASDAQ OMX – The NASDAQ OMX Group, Inc.;

NEO Bourse ou **NEO** – La Neo Bourse Inc.;

nombre prescrit de parts – relativement à un FNB BMO, le nombre de parts déterminé par le gestionnaire à l'occasion aux fins des ordres de souscription, des échanges, des rachats ou à d'autres fins;

nouveaux FNB BMO – collectivement, le FNB BMO ESG Équilibré, le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB, le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens, le FINB BMO ESG obligations de sociétés, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés, le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation et le FNB BMO à rendement bonifié;

panier de titres – relativement à un FNB BMO, un groupe de titres ou d'éléments d'actif choisis par le gestionnaire à l'occasion pour représenter les constituants du FNB BMO;

part – relativement à un FNB BMO, part cessible et rachetable du FNB BMO, qui représente une quote-part indivise et égale de l'actif net de ce FNB BMO. Les parts comprennent les parts en dollars canadiens, les parts couvertes, les parts en dollars américains et les parts de catégorie Accumulation;

participant au régime et part du régime – termes définis à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions »;

parts couvertes – la catégorie de parts libellées en dollars canadiens de certains FNB BMO pour lesquelles les actifs en portefeuille attribuables à la catégorie de parts sont couverts par rapport au dollar canadien;

parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme – les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme;

parts de catégorie Accumulation – une catégorie de parts de certains FNB BMO sur lesquelles les distributions, le cas échéant, sont effectuées sous forme d'émission de parts additionnelles qui seront automatiquement réinvesties et regroupées;

parts en dollars américains – les parts libellées en dollars américains de certains FNB BMO;

parts en dollars canadiens – les parts libellées en dollars canadiens de certains FNB BMO;

parts non couvertes – les parts en dollars canadiens, les parts en dollars américains et les parts de catégorie Accumulation des FNB à parts couvertes;

PCGR – principes comptables généralement reconnus du Canada;

porteur de parts – un porteur de parts d'un FNB BMO;

REEE – les régimes enregistrés d'épargne-études, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

REEI – les régimes enregistrés d'épargne-invalidité, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

REER – les régimes enregistrés d'épargne-retraite, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

régime de réinvestissement des distributions – le régime de réinvestissement des distributions de chaque FNB BMO, dont les principales modalités sont décrites à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions »;

régimes enregistrés – collectivement, les REER, FERR, RPDB, REEI, REEE et CELI;

Règlement 81-102 – Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement;

Règlement 81-107 – Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement;

règles relatives aux EIPD – les règles prévues par la LIR qui visent les « fiducies intermédiaires de placement déterminées » et les « sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées » (termes définis dans la LIR);

RFG – le ratio des frais de gestion établi d'après les frais de gestion et les frais d'exploitation (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne;

RFO – le ratio des frais d'opérations, représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne;

RPDB – régimes de participation différée aux bénéficiaires, au sens attribué à cette expression dans la LIR;

S&P – Standard & Poor's Financial Services LLC;

S&P DJI – S&P Dow Jones Indices LLC;

Solactive – Solactive AG;

TACH – titres adossés à des créances hypothécaires;

titres T+3 – les titres à l'égard desquels les opérations se règlent habituellement le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des titres est établi;

TSX – la Bourse de Toronto;

TVH – la taxe de vente harmonisée imposée en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada) qui s'applique dans certaines provinces canadiennes;

valeur liquidative et **valeur liquidative par part** – relativement à une catégorie d'un FNB BMO, la valeur liquidative du FNB BMO attribuable à cette catégorie et la valeur liquidative par part de ce FNB BMO attribuable à cette catégorie, calculées par l'agent des calculs de la façon énoncée à la rubrique « Calcul de la valeur liquidative ».

SOMMAIRE DU PROSPECTUS

Le texte qui suit est un sommaire des principales caractéristiques des parts des FNB BMO et il doit être lu à la lumière des renseignements, de l'information financière et des énoncés plus détaillés qui figurent ailleurs dans le présent prospectus ou qui y sont intégrés par renvoi. Se reporter à la rubrique « Termes importants » pour de plus amples renseignements sur certains termes utilisés dans le présent prospectus sans être par ailleurs définis.

Émetteurs :	FINB BMO obligations totales	FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme
	FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	FINB BMO obligations fédérales à moyen terme
	FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	FINB BMO obligations provinciales à moyen terme
	FINB BMO actions chinoises	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens
	FINB BMO obligations de sociétés	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme
	FINB BMO obligations à escompte	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme
	FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	FINB BMO MSCI Monde de haute qualité
	FINB BMO obligations de marchés émergents couverts en dollars canadiens	FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders
	FINB BMO équipondéré banques	FINB BMO MSCI Canada valeur
	FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couverts en dollars canadiens	FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders
	FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens
	FINB BMO équipondéré produits industriels	FINB BMO MSCI EAFE
	FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	FINB BMO MSCI EAFE valeur
	FINB BMO équipondéré de FPI	FINB BMO MSCI marchés émergents
	FINB BMO équipondéré banques américaines couvertes en dollars canadiens	FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couverts en dollars canadiens
	FINB BMO équipondéré banques américaines	FINB BMO MSCI Global ESG Leaders
	FINB BMO équipondéré américain de la santé couverts en dollars canadiens	FINB BMO MSCI USA ESG Leaders
	FINB BMO équipondéré américain de la santé	FINB BMO MSCI américaines de haute qualité
	FINB BMO équipondéré services aux collectivités	FINB BMO MSCI américaines valeur
	FINB BMO ESG obligations de sociétés	FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens
	FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	FINB BMO actions du Nasdaq 100
	FINB BMO communications mondiales	FINB BMO obligations à rendement réel
	FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couverts en dollars canadiens	FINB BMO S&P 500 couverts en dollars canadiens
	FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couverts en dollars canadiens	FINB BMO S&P 500
	FINB BMO infrastructures mondiales	FINB BMO S&P/TSX composé plafonné
	FINB BMO obligations de gouvernements	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation
	FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation
	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	FINB BMO obligations de sociétés à court terme
	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	FINB BMO obligations fédérales à court terme
	FINB BMO actions indiennes	FINB BMO obligations provinciales à court terme
	FINB BMO petites gazières	FINB BMO obligations à court terme
	FINB BMO petites aurifères	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens
	FINB BMO petites pétrolières	
	FINB BMO échelonné actions privilégiées	
	FINB BMO obligations de sociétés à long terme	
	FINB BMO obligations fédérales à long terme	

FINB BMO obligations provinciales à long terme	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

(individuellement, un « **FINB BMO** » et, collectivement, les « **FINB BMO** »).

FINB BMO ESG Équilibré	FINB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité
FINB BMO Équilibré	FINB BMO d'actions internationales à faible volatilité
FINB BMO canadien de dividendes	FINB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	FINB BMO d'actions américaines à faible volatilité
FINB BMO Conservateur	FINB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	FINB BMO revenu mensuel
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	FINB BMO à rendement bonifié
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	FINB BMO obligations à très court terme
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	FINB BMO obligations américaines à très court terme
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	FINB BMO américain de dividendes
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	FINB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
FINB BMO rendement élevé à taux variable	FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FINB BMO Croissance	FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines
FINB BMO internationales de dividendes	FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FINB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	
FINB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	

(individuellement, un « **FNINB BMO** » et, collectivement, les « **FNINB BMO** »)

Collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO sont appelés les « **FNB BMO** », chacun d'eux étant un « **FNB BMO** ».

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiduciaires sous le régime des lois de l'Ontario. BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Vue d'ensemble de la structure juridique des FNB BMO ».

Placements : Chaque FNB BMO, à l'exception du FNB BMO obligations américaines à très court terme, offre une catégorie de parts libellées en dollars canadiens (les « parts en dollars canadiens »).

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FNB BMO à rendement bonifié, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation et le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation offrent des parts couvertes.

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, le

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, le FINB BMO S&P 500, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme, le FINB BMO obligations américaines à très court terme, le FINB BMO américain de dividendes, le FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, le FINB BMO à rendement bonifié, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines et le FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines offrent une catégorie de parts libellées en dollars américains (les « parts en dollars américains »).

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme, le FINB BMO obligations fédérales à court terme, le FINB BMO obligations provinciales à court terme, le FINB BMO obligations à très court terme et le FINB BMO obligations américaines à très court terme offrent également des parts de catégorie Accumulation.

Placement continu :

Les parts de chaque FNB BMO sont émises et vendues de façon continue et un nombre illimité de parts peuvent être émises. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou américains. L'exposition que pourraient avoir les portefeuilles de chacun des FNB couverts et la tranche du portefeuille de chaque FNB à parts couvertes attribuable aux parts couvertes à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne couvriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle les parts sont libellées.

Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur de courtiers désignés et de courtiers. L'émission initiale de parts des nouveaux FNB BMO n'aura pas lieu tant que les nouveaux FNB BMO n'auront pas reçu un nombre total de souscriptions suffisant pour satisfaire aux exigences d'inscription initiale de la TSX. BMO Nesbitt Burns Inc., membre du même groupe que le gestionnaire, et Financière Banque Nationale Inc. agiront à titre de courtiers désignés et de courtiers pour le compte d'un ou de plusieurs des nouveaux FNB BMO.

La TSX a approuvé sous condition l'inscription à sa cote des parts des nouveaux FNB BMO. Cette inscription est conditionnelle au respect par les nouveaux FNB BMO de l'ensemble des exigences de la TSX au plus tard le 3 janvier 2021. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts.

La NEO Bourse a approuvé sous condition l'inscription des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme à sa cote. Les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme seront inscrites à la cote de la NEO Bourse et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la NEO Bourse par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme.

Se reporter aux rubriques « Achats de parts – Émission de parts » et « Achats de parts – Achat et vente de parts ».

Les parts des FNB BMO (sauf les parts des nouveaux FNB BMO et les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme) sont inscrites à la cote de la TSX ou de la NEO Bourse, selon le cas, et sont offertes de façon continue.

Objectifs de placement des FINB BMO :

Chaque FINB BMO cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice, déduction faite des frais. Le tableau suivant présente l'indice actuel et le fournisseur d'indices pour chaque FINB BMO :

FINB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO obligations totales	Indice FTSE Canada UniverseXM Bond ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	Indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Indice FTSE Canada NHA MBS 975	FTSE Canada
FINB BMO actions chinoises	Indice S&P/BNY Mellon China Select ADR	S&P DJI
FINB BMO obligations de sociétés	Indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate	Bloomberg
FINB BMO obligations à escompte	Indice des obligations à escompte FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged)	S&P DJI
FINB BMO obligations de marchés émergents couverte en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged	Bloomberg
FINB BMO équilibré banques	Indice Solactive Equal Weight Canada Banks	Solactive
FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couverte en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged	Solactive
FINB BMO équilibré aurifères mondiales	Indice Solactive Equal Weight Global Gold	Solactive
FINB BMO équilibré produits industriels	Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials	Solactive
FINB BMO équilibré pétrole et gaz	Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas	Solactive
FINB BMO équilibré de FPI	Indice Solactive Equal Weight Canada REIT	Solactive
FINB BMO équilibré banques américaines couverte en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged	Solactive
FINB BMO équilibré banques américaines	Indice Solactive Equal Weight US Bank	Solactive
FINB BMO équilibré américain de la santé couverte en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged	Solactive
FINB BMO équilibré américain de la santé	Indice Solactive Equal Weight US Health Care	Solactive
FINB BMO équilibré services aux collectivités	Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities	Solactive
FINB BMO ESG obligations de sociétés	Indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI	MSCI ESG Research

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI	MSCI ESG Research
FINB BMO communications mondiales	Indice Solactive Media and Communications	Solactive
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD	FTSE
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD	FTSE
FINB BMO infrastructures mondiales	Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed	DJI Opco, LLC, filiale de S&P DJI
FINB BMO obligations de gouvernements	Indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	Indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid	Bloomberg
FINB BMO actions indiennes	Indice S&P/BNY Mellon India Select DR	S&P DJI
FINB BMO petites gazières	Indice Dow Jones North America Select Junior Gas	S&P DJI
FINB BMO petites aurifères	Indice Dow Jones North America Select Junior Gold	S&P DJI
FINB BMO petites pétrolières	Indice Dow Jones North America Select Junior Oil	S&P DJI
FINB BMO échelonné actions privilégiées	Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share	Solactive
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations fédérales à long terme	Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à long terme	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Jusqu'au 15 janvier 2020 ou vers cette date – Indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond À compter du 15 janvier 2020 ou vers cette date – Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 20+ Year	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped	Bloomberg
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond	Bloomberg
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Indice MSCI ACWI Quality	MSCI
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Indice MSCI Canada ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI Canada valeur	Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	Indice MSCI EAFE ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE	Indice MSCI EAFE	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE valeur	Indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped	MSCI
FINB BMO MSCI marchés émergents	Indice MSCI Emerging Markets	MSCI
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD	MSCI
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	Indice MSCI World ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Indice MSCI USA ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Indice MSCI USA Quality	MSCI
FINB BMO MSCI américaines valeur	Indice MSCI USA Enhanced Value Capped	MSCI
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Indice NASDAQ-100 Hedged to CAD	NASDAQ OMX
FINB BMO actions du Nasdaq 100	Indice NASDAQ-100	NASDAQ OMX
FINB BMO obligations à rendement réel	Indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars	S&P DJI
FINB BMO S&P 500	Indice S&P 500	S&P DJI
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Indice composé plafonné S&P/TSX	S&P DJI
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Indice S&P MidCap 400 ^{MD}	S&P DJI

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Indice S&P SmallCap 600 ^{MD}	S&P DJI
FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations fédérales à court terme	Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à court terme	Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations à court terme	Indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged	Bloomberg
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond	Bloomberg
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR)	Solactive
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Indice Solactive US Preferred Share Select (NTR)	Solactive

Le gestionnaire peut, sous réserve de toute approbation requise des porteurs de parts, remplacer l'indice sous-jacent à un FNB BMO par un autre indice largement reconnu afin de procurer aux investisseurs une exposition essentiellement identique à la catégorie d'actifs à laquelle le FNB BMO en question est actuellement exposé. Si le gestionnaire remplace l'indice sous-jacent à un FNB BMO ou un indice qui le remplace, il publiera un communiqué indiquant le nouvel indice, décrivant ses titres constituants et précisant les motifs du remplacement.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FINB BMO ».

Objectifs de placement des FNINB BMO :

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui ont été choisis en fonction de facteurs ESG et qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel cherche à procurer des distributions en espèces mensuelles pouvant produire une appréciation modérée du capital à long terme, en investissant généralement dans des FNB BMO qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies.

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié vise à procurer une exposition à un portefeuille de sociétés américaines à grande capitalisation, principalement en investissant dans des titres de capitaux propres américains et des instruments dérivés afin de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse. Pour ses parts couvertes, le FNB BMO à rendement bonifié investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée réelle à l'échéance est de un an ou moins.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO ».

Stratégies de placement des FINB BMO :

La stratégie de placement des FINB BMO consiste généralement à investir dans une proportion des titres constituant de l'indice applicable ou dans d'autres titres et à détenir de tels titres afin de chercher à reproduire le rendement de cet indice pour atteindre leurs objectifs de placement. Les FINB BMO peuvent également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Le gestionnaire peut avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements d'un FINB BMO. Cet échantillonnage signifie que le gestionnaire utilisera une analyse quantitative afin de choisir des titres à partir de l'indice applicable pour obtenir un échantillon représentatif des titres qui ressemblent à l'indice en ce qui a trait aux principaux facteurs de risque, aux caractéristiques en matière de rendement, aux pondérations sectorielles, à la capitalisation boursière et aux autres caractéristiques financières appropriées. La quantité de titres constituant d'un indice choisis à l'aide de cette méthode d'échantillonnage sera fonction de divers facteurs, notamment de l'actif du FINB BMO.

Lorsqu'un FINB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements par des FINB BMO dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

Les FINB BMO peuvent investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments et effectuer des opérations de prêts de titres afin d'en tirer un revenu additionnel, à la condition que l'utilisation de tels instruments dérivés et que ces opérations de prêts de titres respectent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables ainsi que l'objectif et les stratégies de placement du FINB BMO pertinent.

Toute exposition que pourrait avoir le portefeuille d'un FINB BMO qui est également un FNB couvert et la tranche du portefeuille de chaque FINB BMO qui est également un FNB à parts couvertes attribuable aux parts couvertes à une monnaie autre que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'approbation préalable des investisseurs sera obtenue avant que la stratégie de couverture du change utilisée à l'égard des FNB couverts ou des parts couvertes d'un FINB BMO ne soit modifiée; toutefois, un FINB BMO peut modifier sa méthode de couverture actuelle (c.-à-d. la méthode utilisée pour mettre en œuvre sa stratégie de couverture du change) sans obtenir l'approbation des investisseurs.

Se reporter à la rubrique « Stratégies de placement des FINB BMO ».

Stratégies de placement des FNINB BMO :

La stratégie de placement de chaque FNINB BMO consiste à investir dans un portefeuille de titres choisis par le gestionnaire et à détenir de tels titres et/ou à utiliser des instruments dérivés pour atteindre ses objectifs de placement. Les FNINB BMO peuvent également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Les FNINB BMO peuvent investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments et effectuer des opérations de prêts de titres afin d'en tirer un revenu additionnel, à la condition que l'utilisation de tels instruments dérivés et que ces opérations de prêts de titres respectent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables ainsi que l'objectif et les stratégies de placement du FNINB BMO pertinent.

L'exposition que pourrait avoir le portefeuille d'un FNINB BMO qui est également un FNB couvert à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Toute exposition que pourrait avoir la tranche du portefeuille d'un FNINB BMO attribuable aux parts couvertes à une monnaie autre que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'approbation préalable des investisseurs sera obtenue avant que la stratégie de couverture du change utilisée à l'égard des FNB couverts ou des parts

couvertes d'un FNINB BMO ne soit modifiée; toutefois, ces FNINB BMO pourraient modifier leur méthode de couverture actuelle (c.-à-d. la méthode utilisée pour mettre en œuvre leur stratégie de couverture du change) sans obtenir l'approbation des investisseurs.

Lorsqu'un FNINB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements par des FNINB BMO dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

De plus, les FNINB BMO appliquent les stratégies de placement décrites ci-dessous :

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. Les titres de capitaux propres et les titres à revenu fixe seront choisis principalement en fonction des notes ESG attribuées par les fournisseurs d'indices associés aux FNB sous-jacents.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investira principalement dans des titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes.

Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres à revenu fixe et 40 % dans des titres de capitaux propres.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investira principalement dans des titres de banques canadiennes et/ou de FNB et détiendra de tels titres. À l'heure actuelle, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investit dans le FINB BMO équilibré banques.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres des émetteurs inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average, dans des proportions égales à celles qu'ils représentent dans cet indice, et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le

FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de banques américaines et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes largement reconnues comme étant des sociétés de services aux collectivités, qui peuvent également comprendre des entreprises de télécommunications et de transport par pipelines, et détiendra de tels titres, et il utilisera des instruments dérivés pour couvrir les titres en dollars américains par rapport au dollar canadien.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes et l'admissibilité sera revue chaque année. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, il investit principalement dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes.

Les titres détenus par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes a reçues au moment de la vente des options par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes. Les options d'achat que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés européennes versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable détiendra principalement des titres et des instruments dérivés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité, et dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada, et détiendra de tels titres. Pour obtenir une exposition au crédit à rendement élevé, le FNB BMO rendement élevé à taux variable peut investir directement dans des titres d'emprunt, d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement et peut utiliser des instruments dérivés, comme des swaps sur défaillance de crédit (des « SDC »), des indices de SDC, des swaps de taux d'intérêt et d'autres instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres. Les sociétés choisies présenteront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 80 % dans des titres de capitaux propres et 20 % dans des titres à revenu fixe.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO internationales de dividendes.

Les titres détenus par le FNB BMO internationales de dividendes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés internationales versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO internationales de dividendes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi les titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés des marchés émergents et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés internationales. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité.

Les titres détenus par le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés internationales en investissant dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité.

Les titres détenus par le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le

portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines en investissant dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel a recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. L'exposition aux placements qui génèrent des revenus peut être obtenue au moyen d'investissements directs dans ceux-ci ou d'investissements dans d'autres FNB, organismes de placement collectif ou fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. Lorsqu'il répartit les placements du portefeuille, le gestionnaire tient compte des évaluations moyennes du marché par région, secteur et catégorie d'actifs, des conditions économiques particulières qui peuvent toucher le placement et des risques de perte possibles.

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié investira principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation et dans des instruments dérivés pour obtenir une exposition aux sociétés américaines à grande capitalisation.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du rendement et de la liquidité.

Le FNB BMO à rendement bonifié peut également avoir recours à des stratégies liées aux dérivés.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut vendre des options d'achat qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Au moment de la vente d'options d'achat sur des titres en portefeuille et des FNB, le FNB BMO à rendement bonifié vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Les options d'achat vendues procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues lorsqu'il a vendu les options.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut acheter des options d'achat afin d'obtenir une exposition éventuelle aux titres de capitaux propres américains et aux marchés américains.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut vendre des options de vente en vue de réduire le coût net de l'acquisition de titres en portefeuille. Ces options seront vendues uniquement à l'égard des titres dans lesquels le FNB BMO à rendement bonifié est autorisé à investir et seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Au moment de la vente d'options de vente sur des titres en portefeuille et des FNB, le FNB BMO à rendement bonifié vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours des titres de capitaux propres américains et des marchés américains.

Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO à rendement bonifié, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation.

La tranche du portefeuille du FNB BMO à rendement bonifié attribuable aux parts couvertes sera investie dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments afin de tenter de couvrir l'exposition au dollar américain.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et directement dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations de sociétés, des obligations du gouvernement du Canada, des obligations provinciales et des obligations municipales.

Le FNB BMO obligations à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et des titres à revenu fixe américains, notamment des obligations de sociétés et du gouvernement.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres admissibles seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines. À l'heure actuelle, le FNB investit dans le FNB BMO américain de dividendes.

Les titres détenus par le FNB BMO américain de dividendes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines en investissant dans le FNB BMO américain de dividendes, il peut l'obtenir par des

investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines.

Les titres détenus par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines a reçues au moment de la vente des options par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines. Les options d'achat que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines investira principalement dans un portefeuille d'options de vente afin d'obtenir une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102), comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces ». En particulier, les options de vente vendues par le FNB seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à un portefeuille d'options de vente sur des titres de sociétés américaines à grande capitalisation. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102), comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces ». En particulier, les options de vente vendues par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vende d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vende d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vende d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition à un portefeuille d'options de vente offrant une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation en investissant dans le FNB BMO vende d'options de vente de sociétés américaines, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

Se reporter à la rubrique « Stratégies de placement des FINB BMO ».

Points particuliers devant être examinés par les souscripteurs :

Les dispositions relatives aux « systèmes d'alerte » énoncées dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'acquisition de parts. En outre, les FNB BMO ont obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense permettant aux porteurs de parts d'acquérir plus de 20 % des parts de tout FNB BMO par l'entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, à la condition que le porteur de parts, et toute personne agissant conjointement ou de concert avec lui, s'engage envers le gestionnaire à ne pas exercer les droits de vote rattachés à plus de 20 % des parts du FNB BMO à une assemblée des porteurs de parts.

Chaque FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3 a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant de régler les opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché primaire au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Ce cycle de règlement diffère du cycle de règlement habituel pour des opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché secondaire, qui a lieu habituellement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Distributions : Les distributions en espèces à l'égard des parts (sauf les parts de catégorie Accumulation) d'un FNB BMO seront, le cas échéant, versées dans la monnaie dans laquelle les parts du FNB BMO sont libellées et à la fréquence indiquée dans le tableau ci-après.

Fréquence des distributions FINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations totales	✓		
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB		✓	
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	✓		
FINB BMO actions chinoises			✓
FINB BMO obligations de sociétés		✓	
FINB BMO obligations à escompte	✓		
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens		✓	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO équilibré banques	✓		

Fréquence des distributions FINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équilibré aurifères mondiales			✓
FINB BMO équilibré produits industriels		✓	
FINB BMO équilibré pétrole et gaz		✓	
FINB BMO équilibré de FPI	✓		
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO équilibré banques américaines		✓	
FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équilibré américain de la santé			✓
FINB BMO équilibré services aux collectivités	✓		
FINB BMO ESG obligations de sociétés		✓	
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens		✓	
FINB BMO communications mondiales		✓	
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO infrastructures mondiales		✓	
FINB BMO obligations de gouvernements		✓	
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	✓		
FINB BMO actions indiennes			✓
FINB BMO petites gazières			✓
FINB BMO petites aurifères			✓
FINB BMO petites pétrolières			✓
FINB BMO échelonné actions privilégiées	✓		
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à long terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à long terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	✓		

Fréquence des distributions FINB BMO			
FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme		✓	
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI Canada valeur		✓	
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI EAFE		✓	
FINB BMO MSCI EAFE valeur		✓	
FINB BMO MSCI marchés émergents			✓
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI américaines valeur		✓	
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens			✓
FINB BMO actions du Nasdaq 100			✓
FINB BMO obligations à rendement réel	✓		
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO S&P 500		✓	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné		✓	
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation		✓	
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à court terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à court terme	✓		
FINB BMO obligations à court terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme		✓	

Fréquence des distributions FINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	✓		

Fréquence des distributions FNINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO ESG Équilibré		✓	
FNB BMO Équilibré		✓	
FNB BMO canadien de dividendes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	✓		
FNB BMO Conservateur		✓	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO rendement élevé à taux variable	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	✓		
FNB BMO Croissance		✓	
FNB BMO internationales de dividendes	✓		
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité			✓
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO revenu mensuel	✓		
FNB BMO à rendement bonifié	✓		
FNB BMO obligations à très court terme	✓		

Fréquence des distributions FNINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO obligations américaines à très court terme	✓		
FNB BMO américain de dividendes	✓		
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		

Les distributions en espèces à l'égard des parts d'un FNB BMO devraient être prélevées principalement sur les dividendes ou les distributions, et d'autres revenus ou gains, reçus par le FNB BMO, déduction faite des frais du FNB BMO, mais elles pourraient également se composer de sommes non imposables, dont des remboursements de capital payable au gré du gestionnaire. Dans la mesure où les frais d'un FNB BMO excèdent le revenu généré par le FNB BMO au cours d'un mois, d'un trimestre ou d'un exercice, selon le cas, aucune distribution mensuelle, trimestrielle ou annuelle ne devrait être versée.

Fréquence des distributions Parts de catégorie Accumulation			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations de sociétés à court terme			✓
FINB BMO obligations fédérales à court terme			✓
FINB BMO obligations provinciales à court terme			✓
FNB BMO obligations à très court terme			✓
FNB BMO obligations américaines à très court terme			✓

Les distributions à l'égard des parts de catégorie Accumulation du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations fédérales à court terme, du FINB BMO obligations provinciales à court terme, du FNB BMO obligations à très court terme et du FNB BMO obligations américaines à très court terme, le cas échéant, seront automatiquement réinvesties dans des parts de catégorie Accumulation additionnelles du FNB BMO pertinent. Après chaque distribution, le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent sera immédiatement regroupé de façon que le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent en circulation soit le même que le nombre de parts de catégorie Accumulation en circulation avant la distribution. Le nombre de titres des investisseurs non résidents peut être réduit en raison de la retenue d'impôt.

Pour chaque année d'imposition, chaque FNB BMO doit s'assurer que son revenu (y compris le revenu tiré des dividendes extraordinaires versés sur les titres qu'il détient) et ses gains en capital nets réalisés, s'il en est, ont été distribués aux porteurs de parts de manière à ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu ordinaire sur ces sommes. Dans la mesure où un FNB BMO n'a pas distribué tout son revenu ou tous ses gains en capital nets au cours d'une année d'imposition, la différence entre cette somme et la somme réellement distribuée sera versée sous forme de « distribution réinvestie ». Les distributions réinvesties, déduction faite de toute retenue d'impôt requise, seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires à un prix égal à la valeur liquidative

par part du FNB BMO et les parts seront immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation de chaque catégorie après la distribution soit égal au nombre de parts en circulation de chaque catégorie avant la distribution. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions ».

Outre les distributions décrites ci-dessus, un FNB BMO peut verser à l'occasion des distributions additionnelles sur ses parts, notamment dans le cadre d'un dividende extraordinaire ou d'un remboursement de capital. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions ».

Réinvestissement des distributions : Les FNB BMO peuvent fournir aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions en espèces dans des parts supplémentaires en participant à un régime de réinvestissement des distributions. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions ».

Échanges et rachats : Les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts en espèces, sous réserve d'un escompte au rachat. Ils peuvent également échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces ou, dans le cas de certains FNB BMO, contre une somme en espèces seulement. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts ».

Dissolution : Les FNB BMO n'ont pas de date de dissolution fixe, mais peuvent être dissous par le gestionnaire sur remise d'un préavis écrit d'au moins 60 jours aux porteurs de parts. Se reporter à la rubrique « Dissolution des FNB BMO ».

Si un fournisseur d'indices cesse de calculer un indice ou si la convention de licence applicable est résiliée, le gestionnaire peut dissoudre un FINB BMO sur remise d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement de ce FINB BMO, chercher à reproduire un autre indice ou encore prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du FINB BMO compte tenu des circonstances. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Dissolution des indices ».

Admissibilité aux fins de placement : De l'avis des conseillers juridiques, pourvu qu'un FNB BMO soit admissible comme fiducie de fonds commun de placement au sens de la LIR ou que les parts du FNB BMO soient inscrites à la cote d'une bourse de valeurs désignée au sens de la LIR, ce qui comprend la TSX et la NEO Bourse, ou qu'elles constituent des placements enregistrés au sens de la LIR, les parts des FNB BMO seront des placements admissibles pour les fiducies régies par des régimes enregistrés. Se reporter à la rubrique « Admissibilité aux fins de placement ».

Les titulaires de CELI et de REEI, les souscripteurs de REEE et les rentiers de REER et de FERR devraient consulter leurs conseillers en fiscalité pour savoir si les parts constitueraient un placement interdit pour de tels comptes ou régimes dans leur situation particulière. Se reporter à la rubrique « Admissibilité aux fins de placement ».

Facteurs de risque : Un placement dans les FNB BMO comporte certains risques généraux, notamment les suivants :

- i) les risques généraux liés aux placements;
- ii) le risque lié à un placement dans un fonds de fonds;
- iii) le risque lié à la catégorie d'actifs;
- iv) le risque d'interdiction d'opérations sur les titres constituants;
- v) le risque lié aux fluctuations de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par part;
- vi) le risque lié au manque de liquidité;
- vii) le risque lié aux distributions en nature;
- viii) le risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés;

- ix) le risque lié aux prêts de titres;
- x) le risque lié au cours des parts;
- xi) l'absence d'un marché actif pour les parts et d'antécédents d'exploitation;
- xii) le risque lié à la dépendance envers le gestionnaire;
- xiii) le risque de perte;
- xiv) le risque lié au rééquilibrage et au rajustement;
- xv) le risque lié aux modifications législatives;
- xvi) les autres risques d'ordre fiscal;
- xvii) le risque lié à la cybersécurité;
- xviii) le risque lié aux conflits d'intérêts potentiels.

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO ».

De plus, un placement dans un ou plusieurs des FNB BMO comporte les risques suivants :

- i) le risque lié aux métaux de base;
- ii) le risque lié au calcul et à la dissolution des indices;
- iii) le risque de remboursement anticipé;
- iv) le risque lié aux FNB axés sur la Chine;
- v) le risque lié à la concentration;
- vi) le risque lié aux notes de crédit;
- vii) le risque lié à la couverture du change;
- viii) le risque lié aux marchés émergents;
- ix) le risque lié au secteur de l'énergie;
- x) le risque lié au placement dans des titres de capitaux propres;
- xi) le risque de change;
- xii) le risque lié à la prolongation;
- xiii) le risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs;
- xiv) le risque lié aux placements étrangers;
- xv) les risques généraux liés aux titres de créance;
- xvi) les risques généraux liés aux actions privilégiées;
- xvii) le risque lié à la stratégie de placement indicielle;
- xviii) le risque lié à la reproduction d'un indice;
- xix) le risque lié aux métaux précieux;
- xx) le risque lié à la vente d'options de vente;
- xxi) le risque lié au traitement fiscal des options.

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO ».

**Incidences
fiscales :**

Le présent résumé des incidences fiscales canadiennes qui s'applique aux FNB BMO et aux porteurs de parts résidents du Canada doit être lu sous réserve des réserves, des restrictions et des hypothèses énoncées à la rubrique « Incidences fiscales ».

Un porteur de parts qui est résident du Canada aux fins de la LIR sera généralement tenu d'inclure dans son revenu aux fins de l'impôt pour toute année le montant en dollars canadiens du revenu net et des gains en capital imposables nets du FNB BMO qui lui sont payés ou payables au cours de l'année et que le FNB BMO a déduit dans le calcul de son revenu. Toute distribution non imposable versée par un FNB BMO (sauf la tranche non imposable des gains en capital nets réalisés d'un tel FNB BMO) payée ou payable à un porteur de parts au cours d'une année d'imposition, comme un remboursement de capital, réduira le prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO pour le porteur de parts. Dans la mesure où le prix de base rajusté des parts d'un porteur de parts serait autrement un montant négatif, le montant négatif sera réputé être un gain en capital réalisé par le porteur de parts et le prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts sera de zéro tout juste après. Toute perte subie par un FNB BMO ne peut être attribuée aux porteurs de parts de ce FNB BMO ni être considérée comme une perte subie par ces derniers. À la disposition réelle ou réputée d'une part détenue par le porteur de parts à titre d'immobilisations, y compris l'échange ou le rachat d'une part, un gain en capital (ou une perte en capital) sera généralement réalisé (ou subie) par le porteur de parts dans la mesure où le produit de disposition de la part est supérieur (ou inférieur) à la somme du prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts et des coûts de disposition raisonnables.

La déclaration de fiducie régissant chacun des FNB BMO exige que chaque FNB BMO distribue aux porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, pour chaque année d'imposition de sorte qu'il n'ait pas à payer d'impôt ordinaire pour l'année d'imposition.

Chaque investisseur devrait consulter son conseiller en fiscalité pour connaître les incidences fiscales qui découlent d'un placement dans des parts eu égard à sa situation. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales ».

Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO

Gestionnaire : BMO Gestion d'actifs inc. est le gestionnaire des FNB BMO et, à ce titre, gère l'ensemble des activités internes et commerciales des FNB BMO. Le gestionnaire est un gestionnaire de placement canadien. Parmi ses clients figurent des caisses de retraite, des fondations, des fiducies, des réserves de sociétés d'assurance, des sociétés par actions et des organismes de placement collectif. Le gestionnaire est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1). Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ».

Gestionnaire de portefeuille : En sa qualité de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire gère ou fait en sorte que soit géré le portefeuille de placements de chaque FNB BMO. Le gestionnaire a le pouvoir de nommer un ou plusieurs sous-conseillers pour fournir des conseils ou des services de gestion à l'égard du portefeuille de placements d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Gestion de portefeuille ».

Fiduciaire : Le gestionnaire agit à titre de fiduciaire des FNB BMO aux termes de la déclaration de fiducie. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».

Agent des calculs :	State Street Trust Company Canada agit à titre d'agent des calculs des FNB BMO et fournit certains services de comptabilité et d'évaluation aux FNB BMO, notamment le calcul de la valeur liquidative, de la valeur liquidative par part, du revenu net et des gains en capital nets réalisés des FNB BMO. Le bureau principal de l'agent des calculs est situé à Toronto, en Ontario. L'agent des calculs est indépendant du gestionnaire.
Promoteur :	Le gestionnaire a pris l'initiative de fonder et d'organiser les FNB BMO et il en est ainsi le promoteur, au sens de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».
Dépositaire :	State Street Trust Company Canada est le dépositaire des actifs des FNB BMO. Le dépositaire a le droit de recevoir une rémunération du gestionnaire tel qu'il est énoncé à la rubrique « Frais » et de se faire rembourser l'intégralité des frais et des passifs qu'il a dûment engagés dans le cadre des activités des FNB BMO. Le dépositaire est indépendant du gestionnaire. Les bureaux principaux du dépositaire sont situés à Toronto, en Ontario. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Dépositaire ».
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres :	State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, agit à titre d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard des parts des FNB BMO et tient le registre des porteurs de parts inscrits. Le registre des FNB BMO se trouve à Toronto. L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres ».
Mandataire aux fins du régime :	State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, est le mandataire aux fins du régime et administre le régime de réinvestissement des distributions pour les FNB BMO. Le mandataire aux fins du régime est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Mandataire aux fins du régime ».
Auditeur :	L'auditeur des FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Auditeur ».
Mandataire d'opérations de prêt de titres :	State Street Bank and Trust Company, un sous-dépositaire des FNB BMO, agit à titre de mandataire dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres et administre les opérations de prêt de titres conclues par les FNB BMO. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. Les bureaux principaux du mandataire d'opérations de prêt de titres sont situés à Boston, au Massachusetts. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Mandataire d'opérations de prêt de titres ».

SOMMAIRE DES FRAIS

Frais payables par les FNB BMO

Le tableau qui suit énumère les frais payables par les FNB BMO. La valeur du placement d'un porteur de parts dans un FNB BMO sera réduite du montant des frais facturés au FNB BMO en question. Se reporter à la rubrique « Frais ».

Frais de gestion :	Chaque FNB BMO versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau ci-dessous en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO applicable. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront
---------------------------	---

payés chaque trimestre à terme échu. À son gré, le gestionnaire peut renoncer à l'occasion à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion imposés.

FINB BMO	
FINB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations totales	0,08
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	0,15
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	0,15
FINB BMO actions chinoises	0,65
FINB BMO obligations de sociétés	0,15
FINB BMO obligations à escompte	0,09
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	0,23
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	0,50
FINB BMO équilibré banques	0,55
FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	0,55
FINB BMO équilibré aurifères mondiales	0,55
FINB BMO équilibré produits industriels	0,55
FINB BMO équilibré pétrole et gaz	0,55
FINB BMO équilibré de FPI	0,55
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équilibré banques américaines	0,35
FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équilibré américain de la santé	0,35
FINB BMO équilibré services aux collectivités	0,55
FINB BMO ESG obligations de sociétés	0,15
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	0,20
FINB BMO communications mondiales	0,35
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO infrastructures mondiales	0,55
FINB BMO obligations de gouvernements	0,15
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	0,10

FINB BMO	
FINB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	0,55
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	0,55
FINB BMO actions indiennes	0,65
FINB BMO petites gazières	0,55
FINB BMO petites aurifères	0,55
FINB BMO petites pétrolières	0,55
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,45
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à long terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à long terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	0,20
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	0,45
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	0,15
FINB BMO MSCI Canada valeur	0,35
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	0,20
FINB BMO MSCI EAFE	0,20
FINB BMO MSCI EAFE valeur	0,40
FINB BMO MSCI marchés émergents	0,25
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	0,40
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	0,20
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	0,30
FINB BMO MSCI américaines valeur	0,30
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	0,35
FINB BMO actions du Nasdaq 100	0,35

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations à rendement réel	0,25
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	0,08
FINB BMO S&P 500	0,08
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,05
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	0,15
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	0,10
FINB BMO obligations fédérales à court terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à court terme	0,25
FINB BMO obligations à court terme	0,09
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	0,20
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,45
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	0,45

FNINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO ESG Équilibré	0,18
FINB BMO Équilibré	0,18
FINB BMO canadien de dividendes	0,35
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	0,65
FINB BMO Conservateur	0,18
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	0,65
FINB BMO rendement élevé à taux variable	0,40

FNINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	0,65
FNB BMO Croissance	0,18
FNB BMO internationales de dividendes	0,40
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	0,40
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,35
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	0,45
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	0,40
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,40
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	0,30
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,30
FNB BMO revenu mensuel	0,55
FNB BMO à rendement bonifié	0,65
FNB BMO obligations à très court terme	0,15
FNB BMO obligations américaines à très court terme	0,15
FNB BMO américain de dividendes	0,30
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	0,30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65

Frais des fonds sous-jacents :

Un FNB BMO peut, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières, investir dans des fonds négociés en bourse, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement qui peuvent être gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe ou par des gestionnaires de fonds indépendants. Ces fonds sous-jacents acquittent des frais en plus des frais payables par un FNB BMO. À l'égard d'un placement dans un fonds sous-jacent, un FNB BMO n'a pas à payer de frais de gestion ni de rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service.

Afin d'assurer qu'il n'y aura pas de répétition des frais de gestion imputables à l'égard du FNB BMO et de tout placement dans un fonds sous-jacent, les frais de gestion du FNB BMO seront réduits du montant des frais de gestion payés par le FNB BMO relativement à son placement dans le fonds sous-jacent. De plus, un FNB BMO n'a pas à payer de frais d'achat ou de rachat relativement aux achats ou aux rachats de titres des fonds sous-jacents dans lesquels il investit si ces fonds sont gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne ayant des liens avec lui. Il n'a pas non plus à payer de frais d'achat ou de rachat relativement à ses achats

ou à ses rachats de titres de fonds sous-jacents qui, pour une personne raisonnable, doubleraient des frais payables par un investisseur d'un FNB BMO.

Frais d'exploitation : Outre les frais de gestion, chaque FNB BMO doit régler les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107 (notamment les frais liés à la mise sur pied et à l'exploitation continue du CEI), les courtages et les commissions, les impôts sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TVH, les frais engagés pour se conformer à de nouvelles exigences du gouvernement ou des autorités de réglementation adoptées après l'établissement des premiers FNB BMO et les dépenses extraordinaires. Il incombe au gestionnaire de régler tous les autres coûts et frais des FNB BMO, y compris la rémunération payable au dépositaire, à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, au mandataire aux fins du régime et à d'autres fournisseurs de services, y compris les fournisseurs d'indices, dont le gestionnaire a retenu les services. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».

Si un FNB BMO détient des titres d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse, organismes de placement collectif ou autres fonds d'investissement qui peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires de fonds indépendants, les frais engagés par chacun de ces autres fonds dans le cadre de son exploitation sont indirectement pris en charge par le FNB BMO en plus des frais d'exploitation que celui-ci engage directement.

Distributions de frais de gestion : Pour obtenir des frais de gestion concurrentiels, le gestionnaire peut accepter de réduire les frais de gestion qu'il recevrait autrement des FNB BMO à l'égard de placements effectués dans ceux-ci par certains porteurs de parts. Le cas échéant, une somme correspondant à la différence entre les frais autrement facturables et les frais réduits sera distribuée aux porteurs de parts concernés à titre de distributions de frais de gestion. Le gestionnaire, à son gré et à l'occasion, établira, le cas échéant, le montant et le moment du versement des distributions de frais de gestion à l'égard des parts d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Frais ».

Frais payables directement par vous

Les porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'intermédiaire d'une Bourse ne paie aucuns frais directement au gestionnaire ou au FNB BMO relativement à ces achats et ventes.

Si la convention liant le courtier désigné ou la convention de courtage applicable le stipule, le gestionnaire ou un FNB BMO peut facturer aux courtiers désignés et/ou aux courtiers des frais pour compenser certains coûts d'opérations rattachés à une émission de parts du FNB BMO en faveur du courtier désigné et/ou du courtier, ou à l'échange ou au rachat de telles parts par ces personnes. Se reporter aux rubriques « Achats de parts » et « Rachat et échange de parts ».

Rendements annuels, ratio des frais de gestion et ratio des frais d'opérations

Le tableau ci-après fait état des rendements annuels, du RFG et du RFO de chaque FNB BMO dont il est question dans le rapport de gestion annuel sur le rendement du fonds pour chacun des cinq derniers exercices. Le rendement des placements des nouveaux FNB BMO ou d'un FNB BMO qui n'ont pas encore communiqué leurs rendements annuels, leurs RFG et leurs RFO dans un rapport de gestion annuel sur le rendement du fonds n'est pas indiqué.

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO obligations totales</u>					
Rendements annuels (%)	1,24	2,30	1,54	3,24	8,43
RFG (%)	0,09	0,10	0,14	0,23	0,23
RFO (%)	0,02	0,01	0,00	0,01	0,01

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO actions chinoises</u>					
Rendements annuels (%)	-16,49	37,33	-8,15	19,58	10,87
RFG (%)	0,71	0,71	0,72	0,72	0,74
RFO (%)	0,07	0,06	0,08	0,06	0,04

FINB BMO obligations de sociétés

Rendements annuels (%)	1,07*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,17	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

FINB BMO obligations à escompte

Rendements annuels (%)	1,18	1,71	1,37	3,60	6,27*
RFG (%)	0,10	0,10	0,15	0,22	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-5,41	26,51	14,94	-0,89	9,87
RFG (%)	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-3,98	4,66	6,96	2,86	8,68
RFG (%)	0,55	0,56	0,56	0,56	0,57
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO équilibré banques

Rendements annuels (%)	-8,85	14,30	30,76	-5,96	13,79
RFG (%)	0,60	0,62	0,62	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-33,61	37,27	56,43	-45,86	-9,56
RFG (%)	0,60	0,62	0,63	0,63	0,63
RFO (%)	0,20	0,05	0,04	0,04	0,02

FINB BMO équilibré aurifères mondiales

Rendements annuels (%)	-10,67	-1,01	47,14	-10,12	7,89
RFG (%)	0,61	0,61	0,62	0,63	0,63
RFO (%)	0,05	0,07	0,05	0,18	0,02

FINB BMO équilibré produits industriels

Rendements annuels (%)	-5,91	17,88	31,36	-14,08	-0,85
RFG (%)	0,59	0,62	0,61	0,61	0,63
RFO (%)	0,01	0,00	0,02	0,01	0,00

FINB BMO équilibré pétrole et gaz

Rendements annuels (%)	-25,61	-12,81	38,34	-24,55	-11,23
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,61	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00

FINB BMO équilibré de FPI

Rendements annuels (%)	3,20	14,24	17,11	-5,16	8,73
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,61	0,62
RFO (%)	0,02	0,03	0,04	0,01	0,00

FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-19,79	17,00	27,90	-2,74	10,56
RFG (%)	0,38	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,01	0,01	0,03	0,03	0,01

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO équilibré banques américaines</u>					
Rendements annuels (%)	-11,40	10,33	24,37	17,14	15,52*
RFG (%)	0,37	0,39	0,39	0,39	0,39
RFO (%)	0,00	0,01	0,02	0,01	0,00

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-2,11	25,29	-4,84	7,10	33,63
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,39	0,40
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00

FINB BMO équilibré américain de la santé

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FINB BMO équilibré services aux collectivités

Rendements annuels (%)	-7,92	8,46	20,53	-1,36	12,42
RFG (%)	0,60	0,61	0,61	0,61	0,62
RFO (%)	0,01	0,00	0,04	0,00	0,00

FINB BMO communications mondiales

Rendements annuels (%)	0,12*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,40	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,09	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mai 2018 au 31 décembre 2018

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-6,06	13,72*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,41	0,41	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,05	0,04	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-9,10	4,84*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,40	0,41	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,23	0,16	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO infrastructures mondiales

Rendements annuels (%)	-0,39	2,86	17,28	-4,05	30,27
RFG (%)	0,60	0,61	0,61	0,61	0,62
RFO (%)	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00

FINB BMO obligations de gouvernements

Rendements annuels (%)	2,32*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,17	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-4,21	5,40	14,71	-6,70	1,71
RFG (%)	0,60	0,62	0,62	0,62	0,62
RFO (%)	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

Rendements annuels (%)	5,12	0,49*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,58	0,62	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO actions indiennes</u>					
Rendements annuels (%)	8,85	34,30	-1,78	10,49	32,27
RFG (%)	0,69	0,73	0,73	0,72	0,73
RFO (%)	0,12	0,14	0,11	0,15	0,12
<u>FINB BMO petites gazières</u>					
Rendements annuels (%)	-27,37	-12,53	38,83	-31,39	-19,53
RFG (%)	0,58	0,58	0,58	0,59	0,63
RFO (%)	0,04	0,03	0,02	0,01	0,00
<u>FINB BMO petites aurifères</u>					
Rendements annuels (%)	-18,62	11,92	63,26	-17,04	-2,87
RFG (%)	0,60	0,60	0,60	0,60	0,62
RFO (%)	0,05	0,17	0,15	0,04	0,00
<u>FINB BMO petites pétrolières</u>					
Rendements annuels (%)	-36,30	-27,39	42,72	-26,26	-28,84
RFG (%)	0,60	0,60	0,59	0,59	0,63
RFO (%)	0,02	0,04	0,05	0,02	0,00
<u>FINB BMO échelonné actions privilégiées</u>					
Rendements annuels (%)	-9,35	14,46	6,79	-20,22	4,72
RFG (%)	0,50	0,50	0,50	0,50	0,51
RFO (%)	0,02	0,03	0,06	0,04	0,02
<u>FINB BMO obligations de sociétés à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	-1,25	8,17	6,37	0,53	16,15
RFG (%)	0,32	0,34	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations fédérales à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	3,23	2,58	-1,15	5,04	17,14
RFG (%)	0,21	0,22	0,23	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations provinciales à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	-0,95	7,78	2,09	3,80	17,61
RFG (%)	0,26	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	6,82	2,91*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,23	0,23	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	6,74	7,62*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,22	0,23	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

Rendements annuels (%)	0,79	2,02	3,72	3,59	8,71
RFG (%)	0,33	0,34	0,33	0,34	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

Rendements annuels (%)	2,22	-0,93	-0,32	4,89	8,50
RFG (%)	0,22	0,22	0,22	0,22	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO obligations provinciales à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	1,59	0,96	1,28	4,87	9,13
RFG (%)	0,27	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-3,00	4,65	4,79	1,85	7,68
RFG (%)	0,27	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,01	0,01	0,01	0,02

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

Rendements annuels (%)	6,33	-1,53	2,20	19,48	16,92
RFG (%)	0,26	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	6,78	5,17	5,32	0,30	6,50
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,31
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Rendements annuels (%)	9,84	-2,83*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,22	0,23	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	10,27	1,62*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,23	0,24	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Rendements annuels (%)	0,41	19,69	2,21	21,86	2,60*
RFG (%)	0,50	0,50	0,51	0,51	0,52
RFO (%)	0,06	0,04	0,03	0,11	0,00

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO MSCI Canada valeur

Rendements annuels (%)	-11,12	5,07*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,40	0,40	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,01	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-9,91	16,12	6,52	4,53	5,51
RFG (%)	0,22	0,23	0,23	0,23	0,29
RFO (%)	0,01	0,10	0,07	0,10	0,02

FINB BMO MSCI EAFE

Rendements annuels (%)	-5,98	17,11	-1,85	18,03	1,94*
RFG (%)	0,21	0,22	0,22	0,23	0,25
RFO (%)	0,05	0,09	0,04	0,21	0,36

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO MSCI EAFE valeur</u>					
Rendements annuels (%)	-8,28	5,44*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,45	0,45	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,28	0,58	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO MSCI marchés émergents

Rendements annuels (%)	-7,72	28,92	7,40	-0,22	5,05
RFG (%)	0,26	0,27	0,27	0,29	0,46
RFO (%)	0,11	0,06	0,06	0,08	0,05

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-6,41	14,80	5,80	9,68	9,99*
RFG (%)	0,45	0,45	0,45	0,45	0,46
RFO (%)	0,08	0,09	0,10	0,10	0,07

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

Rendements annuels (%)	5,16	17,16	4,06	26,7	4,15*
RFG (%)	0,32	0,34	0,34	0,34	0,36
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO MSCI américaines valeur

Rendements annuels (%)	-4,08	7,84*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,33	0,34	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,01	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-1,85	31,62	6,41	8,88	19,43
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,39	0,40
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00

FINB BMO actions du Nasdaq 100

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FINB BMO obligations à rendement réel

Rendements annuels (%)	-0,49	0,32	2,56	2,37	13,16
RFG (%)	0,28	0,27	0,27	0,28	0,29
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-6,12	20,66	10,90	0,52	13,68
RFG (%)	0,09	0,10	0,11	0,11	0,13
RFO (%)	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00

FINB BMO S&P 500

Rendements annuels (%)	3,44	13,58	8,19	20,21	23,75
RFG (%)	0,09	0,09	0,10	0,11	0,13
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO S&P 500 (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	3,85	21,31	11,50	0,96	13,23
RFG (%)	0,09	0,09	0,10	0,11	0,13
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO S&P/TSX composé plafonné</u>					
Rendements annuels (%)	-8,84	9,05	20,99	-8,29	10,44
RFG (%)	0,05	0,06	0,06	0,06	0,09
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

Rendements annuels (%)	1,69	0,83	2,16	2,59	3,24
RFG (%)	0,11	0,11	0,12	0,13	0,20
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de sociétés à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	1,68	0,40*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,11	0,12	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Rendements annuels (%)	1,72	-0,79	-0,05	2,23	2,36
RFG (%)	0,21	0,23	0,22	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations fédérales à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	1,71	-0,88*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,22	0,21	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Rendements annuels (%)	1,72	-0,15	0,62	2,59	3,12
RFG (%)	0,27	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations provinciales à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	1,71	-0,28*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,28	0,28	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations à court terme

Rendements annuels (%)	1,77*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-0,12	1,64	1,93	1,45	1,33*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Rendements annuels (%)	10,01	-4,09*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,23	0,24	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	10,49	0,25*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,23	0,24	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-6,33	4,95*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,49	0,51	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,01	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Rendements annuels (%)	2,51	1,83*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,48	0,48	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,05	0,03	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	2,87	5,54*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,49	0,50	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,05	0,03	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FNB BMO Équilibré</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
<u>FNB BMO canadien de dividendes</u>					
Rendements annuels (%)	-10,65	7,71	24,15	-13,13	6,18
RFG (%)	0,38	0,39	0,39	0,39	0,40
RFO (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03
<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés</u>					
Rendements annuels (%)	-9,85	8,37*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,72	0,72	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,26	0,28	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNB BMO conservateur

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Rendements annuels (%)	-8,04	11,60	25,26	-4,12	11,66
RFG (%)	0,71	0,72	0,72	0,72	0,73
RFO (%)	0,13	0,16	0,21	0,16	0,21

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-6,09	22,00	12,00	-0,62	7,69
RFG (%)	0,72	0,71	0,72	0,72	0,73
RFO (%)	0,07	0,08	0,08	0,08	0,10

FNINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Rendements annuels (%)	-5,51	5,69	19,51	-15,24	14,39
RFG (%)	0,71	0,71	0,71	0,72	0,74
RFO (%)	0,20	0,19	0,23	0,19	0,25

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Rendements annuels (%)	-6,84*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,69	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,13	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-8,54	10,82	12,65	0,92*	s.o.
RFG (%)	0,70	0,72	0,70	0,71	s.o.
RFO (%)	0,01	0,14	0,06	0,13	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Rendements annuels (%)	0,95	5,47	11,00	1,65	3,16*
RFG (%)	0,43	0,45	0,45	0,45	0,45
RFO (%)	0,12	0,09	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO Croissance

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO internationales de dividendes

Rendements annuels (%)	-6,24	15,20	5,63	8,85	-2,36*
RFG (%)	0,43	0,44	0,44	0,45	0,46
RFO (%)	0,14	0,19	0,14	0,36	1,95

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-8,87	12,99	15,36	-2,39*	s.o.
RFG (%)	0,44	0,44	0,45	0,49	s.o.
RFO (%)	0,01	0,27	0,21	0,38	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Rendements annuels (%)	-2,78	11,09	13,04	2,67	28,54
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,39	0,40
RFO (%)	0,01	0,01	0,02	0,01	0,02

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Rendements annuels (%)	-5,46	14,80	-0,88*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,48	0,51	0,53	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,30	0,19	0,19	s.o.	s.o.

* Rendement du 10 mai 2016 au 31 décembre 2016

FNINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité</u>					
Rendements annuels (%)	5,22	14,26	-3,39	10,09*	s.o.
RFG (%)	0,42	0,45	0,45	0,46	s.o.
RFO (%)	0,07	0,06	0,14	1,16	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	1,07	12,61	5,59*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,44	0,45	0,46	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,11	0,23	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 février 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Rendements annuels (%)	8,49	5,10	5,74	26,59	34,98
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,33	0,34
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	8,91	12,28	8,98	6,28	23,38
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,33	0,34
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-1,30	11,78	8,45*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,02	0,01	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 février 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO revenu mensuel

Rendements annuels (%)	-2,13	5,25	6,85	-1,58	9,37
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,63	0,63
RFO (%)	0,01	0,07	0,06	0,11	0,06

FNB BMO obligations à très court terme

Rendements annuels (%)	2,01	1,37	1,80	0,44	1,54
RFG (%)	0,17	0,17	0,17	0,17	0,21
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,02

FNB BMO obligations à très court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	2,00	1,14*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,16	0,16	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNB BMO obligations américaines à très court terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO obligations américaines à très court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO américain de dividendes

Rendements annuels (%)	3,95	6,71	20,18	17,67	26,05
RFG (%)	0,32	0,34	0,33	0,34	0,34
RFO (%)	0,01	0,03	0,01	0,02	0,01

FNINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FNB BMO américain de dividendes (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	4,32	14,00	23,86	-1,21	15,25
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,33	0,34
RFO (%)	0,01	0,03	0,01	0,02	0,01

<u>FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-5,46	13,31	22,91	-1,4	15,73
RFG (%)	0,33	0,34	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,01	0,04	0,02	0,02	0,01

<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines</u>					
Rendements annuels (%)	0,78	5,75	10,22	24,08	18,32*
RFG (%)	0,71	0,71	0,71	0,71	0,73
RFO (%)	0,11	0,11	0,12	0,14	0,16

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	1,14	12,96	13,58	2,59*	s.o.
RFG (%)	0,72	0,72	0,72	0,73	s.o.
RFO (%)	0,11	0,11	0,12	0,14	s.o.

* Rendement du 6 février 2015 au 31 décembre 2015

<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-5,42*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,71	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

<u>FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines</u>					
Rendements annuels (%)	2,89	-1,36	0,63	6,09*	s.o.
RFG (%)	0,71	0,73	0,69	0,7	s.o.
RFO (%)	0,17	0,31	0,30	0,33	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

<u>FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	3,79	5,39	3,74	1,26*	s.o.
RFG (%)	0,71	0,72	0,70	0,7	s.o.
RFO (%)	0,17	0,31	0,30	0,33	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

<u>FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-6,32	4,18*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,73	0,73	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,32	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

VUE D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES FNB BMO

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiduciaires sous le régime des lois de l'Ontario. Les FNB BMO ont été établis aux termes de la déclaration de fiducie.

La TSX a approuvé sous condition l'inscription à sa cote des parts des nouveaux FNB BMO. Cette inscription est conditionnelle au respect par les nouveaux FNB BMO de l'ensemble des exigences de la TSX au plus tard le 3 janvier 2021. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts.

La NEO Bourse a approuvé sous condition l'inscription des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme à sa cote. Les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme seront inscrites à la cote de la NEO Bourse et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la NEO Bourse par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme.

Les parts des FNB BMO (sauf les parts des nouveaux FNB BMO et les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme) sont inscrites à la cote de la TSX ou de la NEO Bourse, selon le cas, et sont offertes de façon continue.

Même si chacun des FNB BMO est un organisme de placement collectif en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, chacun d'eux a obtenu une dispense de certaines dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables aux organismes de placement collectif conventionnels. Se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations ».

Les FINB BMO constituent des organismes de placement collectif indiciaires, soit des « OPC indiciaires » au sens du Règlement 81-102. Les FNINB BMO ne constituent pas des OPC indiciaires et sont gérés au gré du gestionnaire conformément à leurs stratégies de placement; par conséquent, ils sont habituellement de nature plus active que les OPC indiciaires.

Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1).

Les tableaux suivants indiquent la dénomination complète et le symbole à la TSX ou à la NEO Bourse de chacun des FNB BMO :

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la TSX
FINB BMO obligations totales	ZAG
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	ZBBB
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	ZMBS
FINB BMO actions chinoises	ZCH
FINB BMO obligations de sociétés	ZCB
FINB BMO obligations à escompte	ZDB
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	ZDJ
FINB BMO obligations de marchés émergents couverte en dollars canadiens	ZEF
FINB BMO équilibré banques	ZEB

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la TSX
FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	ZMT
FINB BMO équilibré aurifères mondiales	ZGD
FINB BMO équilibré produits industriels	ZIN
FINB BMO équilibré pétrole et gaz	ZEO
FINB BMO équilibré de FPI	ZRE
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	ZUB
FINB BMO équilibré banques américaines	ZBK
FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens	ZUH
FINB BMO équilibré américain de la santé	ZHU
FINB BMO équilibré services aux collectivités	ZUT
FINB BMO ESG obligations de sociétés	ESGB
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	ESGF
FINB BMO communications mondiales	COMM
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	DISC
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	STPL
FINB BMO infrastructures mondiales	ZGI
FINB BMO obligations de gouvernements	ZGB
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	ZQB
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	ZHY
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	ZJK
FINB BMO actions indiennes	ZID
FINB BMO petites gazières	ZJN
FINB BMO petites aurifères	ZJG
FINB BMO petites pétrolières	ZJO
FINB BMO échelonné actions privilégiées	ZPR
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	ZLC
FINB BMO obligations fédérales à long terme	ZFL
FINB BMO obligations provinciales à long terme	ZPL
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	ZCM
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	ZFM
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	ZMP
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	ZMU

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la TSX
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	ZIC/ZIC.U
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	ZGQ
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	ESGA
FINB BMO MSCI Canada valeur	ZVC
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	ESGE
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	ZDM
FINB BMO MSCI EAFE	ZEA
FINB BMO MSCI EAFE valeur	ZVI
FINB BMO MSCI marchés émergents	ZEM
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	ZEQ
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	ESGG
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	ESGY
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	ZUQ
FINB BMO MSCI américaines valeur	ZVU
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	ZQQ
FINB BMO actions du Nasdaq 100	ZNQ
FINB BMO obligations à rendement réel	ZRR
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	ZUE
FINB BMO S&P 500	ZSP/ZSP.U
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	ZCN
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	ZMID/ZMID.F/ZMID.U
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	ZSML/ZSML.F/ ZSML.U
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	ZCS/ZCS.L
FINB BMO obligations fédérales à court terme	ZFS/ZFS.L
FINB BMO obligations provinciales à court terme	ZPS/ZPS.L
FINB BMO obligations à court terme	ZSB
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	ZSU
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZHP
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	ZUP/ZUP.U

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la NEO Bourse
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	ZTL/ZTL.F/ZTL.U
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	ZTM/ZTM.U
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	ZTS/ZTS.U

Dénomination du FNINB BMO	Symbole à la TSX
FNB BMO ESG Équilibré	ZESG
FNB BMO Équilibré	ZBAL
FNB BMO canadien de dividendes	ZDV
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	ZWC
FNB BMO Conservateur	ZCON
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	ZWB
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	ZWA
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	ZWK
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	ZWU
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	ZWP
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	ZWE
FNB BMO rendement élevé à taux variable	ZFH
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	ZWG
FNB BMO Croissance	ZGRO
FNB BMO internationales de dividendes	ZDI
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	ZDH
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	ZLB
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	ZLE
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	ZLI
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	ZLD
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	ZLU/ZLU.U
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	ZLH
FNB BMO revenu mensuel	ZMI
FNB BMO à rendement bonifié	ZPAY/ZPAY.F/ZPAY.U
FNB BMO obligations à très court terme	ZST/ZST.L
FNB BMO obligations américaines à très court terme	ZUS.U/ZUS.V
FNB BMO américain de dividendes	ZDY/ZDY.U
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	ZUD
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	ZWH/ZWH.U
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZWS

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la TSX
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	ZPW/ZPW.U
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZPH

OBJECTIFS DE PLACEMENT

FINB BMO

Chacun des FINB BMO cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice, déduction faite des frais, comme il est indiqué aux présentes.

FINB BMO obligations totales

Le FINB BMO obligations totales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de l'ensemble des obligations, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés notées BBB

Le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés de qualité, déduction faite des frais.

FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens

Le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres adossés à des créances hypothécaires canadiens, déduction faite des frais.

FINB BMO actions chinoises

Le FINB BMO actions chinoises cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché boursier chinois, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés

Le FINB BMO obligations de sociétés cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations à escompte

Le FINB BMO obligations à escompte cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations à escompte qui représente des obligations nationales de qualité libellées en dollars canadiens, déduction faite des frais.

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

Le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged), déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de marchés émergents, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré banques

Le FINB BMO équilibré banques cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de banques canadiennes, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés mondiales du secteur des métaux de base, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré aurifères mondiales

Le FINB BMO équilibré aurifères mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de sociétés mondiales du secteur de l'or, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré produits industriels

Le FINB BMO équilibré produits industriels cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de sociétés canadiennes du secteur industriel, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré pétrole et gaz

Le FINB BMO équilibré pétrole et gaz cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés pétrolières et gazières canadiennes à grande capitalisation, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré de FPI

Le FINB BMO équilibré de FPI cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de fiducies de placement immobilier canadiennes, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de banques américaines à grande capitalisation, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré banques américaines

Le FINB BMO équilibré banques américaines cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de banques des États-Unis à grande capitalisation qui représente des banques américaines incluses dans une classification du secteur ou de sous-secteurs bancaires américains, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation, déduction faite des frais.

FINB BMO équilibré américain de la santé

Le FINB BMO équilibré américain de la santé cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré services aux collectivités

Le FINB BMO équipondéré services aux collectivités cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également d'entreprises de services aux collectivités, déduction faite des frais.

FINB BMO ESG obligations de sociétés

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés canadiennes axées sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO ESG obligations de sociétés cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI.

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines axées sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI.

FINB BMO communications mondiales

Le FINB BMO communications mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de services de communication, déduction faite des frais.

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice mondial de produits de consommation discrétionnaires, déduction faite des frais.

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice mondial de produits de consommation essentiels, déduction faite des frais.

FINB BMO infrastructures mondiales

Le FINB BMO infrastructures mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice constitué de titres inscrits à des bourses nord-américaines de sociétés d'infrastructures mondiales, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de gouvernements

Le FINB BMO obligations de gouvernements cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de gouvernements, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité

Le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés de qualité, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché des obligations de sociétés américaines à haut rendement, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché des obligations de sociétés américaines à haut rendement, déduction faite des frais.

FINB BMO actions indiennes

Le FINB BMO actions indiennes cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché boursier indien, déduction faite des frais.

FINB BMO petites gazières

Le FINB BMO petites gazières cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de petites gazières nord-américaines, déduction faite des frais.

FINB BMO petites aurifères

Le FINB BMO petites aurifères cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de jeunes sociétés aurifères, déduction faite des frais.

FINB BMO petites pétrolières

Le FINB BMO petites pétrolières cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de petites pétrolières nord-américaines, déduction faite des frais.

FINB BMO échelonné actions privilégiées

Le FINB BMO échelonné actions privilégiées cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions privilégiées de sociétés canadiennes, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à long terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations fédérales à long terme

Le FINB BMO obligations fédérales à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à long terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations provinciales à long terme

Le FINB BMO obligations provinciales à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à long terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à long terme, déduction faite des frais. Pour

ses parts couvertes, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

Le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres émis sur divers marchés développés et émergents, déduction faite des frais. Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI Quality, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres canadiens axés sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI Canada ESG Leaders.

FINB BMO MSCI Canada valeur

Le FINB BMO MSCI Canada valeur cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions canadiennes de valeur, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Canada valeur cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped.

FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés boursiers internationaux axés sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE ESG Leaders.

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés boursiers internationaux, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD.

FINB BMO MSCI EAFE

Le FINB BMO MSCI EAFE cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés boursiers internationaux représentant des émetteurs à moyenne et à grande capitalisations situés dans les régions d'Europe, d'Asie et d'Extrême-Orient, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE.

FINB BMO MSCI EAFE valeur

Le FINB BMO MSCI EAFE valeur cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions de valeur ayant une exposition aux pays de marchés développés partout dans le monde, sauf les États-Unis et le Canada, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE valeur cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped.

FINB BMO MSCI marchés émergents

Le FINB BMO MSCI marchés émergents cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés émergents, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI marchés émergents chercher à reproduire le rendement de l'indice MSCI Emerging Markets.

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI Global ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice des marchés boursiers mondiaux axés sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI World ESG Leaders.

FINB BMO MSCI USA ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres américains axés sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA ESG Leaders.

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres des États-Unis, déduction faite des frais. Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Quality.

FINB BMO MSCI américaines valeur

Le FINB BMO MSCI américaines valeur cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions américaines de valeur, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI américaines valeur cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped.

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de sociétés cotées au NASDAQ, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD.

FINB BMO actions du Nasdaq 100

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de sociétés cotées au NASDAQ, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ-100.

FINB BMO obligations à rendement réel

Le FINB BMO obligations à rendement réel cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations à rendement réel, déduction faite des frais.

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice général des marchés boursiers des États-Unis, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars.

FINB BMO S&P 500

Le FINB BMO S&P 500 cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice général des marchés boursiers des États-Unis, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P 500 cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P 500.

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

Le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice général du marché boursier du Canada, déduction des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné cherche à reproduire le rendement de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres américains, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P MidCap 400^{MD}. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres américains, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P

SmallCap 600^{MD}. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Le FINB BMO obligations fédérales à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Le FINB BMO obligations provinciales à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations à court terme

Le FINB BMO obligations à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à court terme (couvert par rapport au dollar canadien), déduction faite des frais.

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR), déduction faite des frais.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select (NTR), déduction faite des frais.

Les indices

Indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate

L'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate mesure le marché des obligations de sociétés canadiennes de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an, leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et ils doivent être émis par des émetteurs du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year

L'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year mesure le marché canadien des titres de sociétés, des titres liés aux gouvernements et des titres du Trésor de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an mais inférieure à cinq ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related

L'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related reproduit le marché des titres du Trésor et des titres liés aux gouvernements à taux fixe libellés en dollars canadiens qui sont de qualité, qui sont assortis d'une durée à l'échéance d'au moins 1 an, dont le nombre en circulation est d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et qui sont émis par des autorités locales, des États et des organismes supranationaux du Canada et d'ailleurs. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged

L'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged est un indice fondé sur des règles qui est conçu pour offrir une exposition diversifiée à des titres d'emprunt d'État libellés en dollars américains et émis par des émetteurs de marchés émergents situés dans les quatre grandes régions suivantes : i) l'Amérique latine, ii) l'Europe, iii) le Moyen-Orient et l'Afrique et iv) l'Asie. Le panier est conçu pour procurer une large exposition à des titres d'émetteurs qui sont des États dont les marchés sont émergents, mais qui sont négociables, en misant expressément sur les titres et les pays offrant la meilleure liquidité dans chaque région au sein des catégories de durée déterminées (comme celle couvrant la période de 18 mois à un maximum de 10 ans à l'échéance à compter du rééquilibrage). L'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged est rééquilibré chaque année et est différencié grâce à son emploi du produit national brut en tant que mesure de la taille de l'économie aux fins de l'établissement des pondérations relatives de chaque pays au sein du panier, plutôt qu'à l'emploi de la valeur marchande des titres d'emprunt non remboursés comme c'est le cas des indices d'obligations de référence conventionnels. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI

L'indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI sélectionne des émetteurs de l'indice phare, l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate, en fonction des notes ESG attribuées par MSCI. L'indice vise à capturer le rendement de titres à revenu fixe dont la note ESG est d'au moins BB. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, aux produits de divertissement pour adultes, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse et à la production importante d'énergie nucléaire ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). L'indice a été mis au point par Bloomberg Barclays, avec la collaboration de MSCI ESG Research pour ce qui est des notes ESG, dans le cadre d'une entente intervenue entre MSCI ESG Research et Bloomberg Index Services Limited (une filiale de Bloomberg Barclays) ou un membre de son groupe. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI

L'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI sélectionne des émetteurs de l'indice phare, l'indice Bloomberg Barclays US Corporate, en fonction des notes ESG attribuées par MSCI. L'indice vise à capturer le rendement de titres à revenu fixe dont la note ESG est d'au moins BB. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, aux produits de divertissement pour adultes, à

l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse et à la production importante d'énergie nucléaire ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). L'indice a été mis au point par Bloomberg Barclays, avec la collaboration de MSCI ESG Research pour ce qui est des notes ESG, dans le cadre d'une entente intervenue entre MSCI ESG Research et Bloomberg Index Services Limited (une filiale de Bloomberg Barclays) ou un membre de son groupe. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid

L'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid est une version plus liquide de l'indice U.S. Corporate High Yield, qui est constitué d'obligations de sociétés imposables à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains. De plus, chaque émission a un montant minimum de 500 millions de dollars américains et doit avoir eu lieu il y a moins de cinq ans. De plus, l'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice. Chaque titre de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré chaque mois. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged

L'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged est une version plus liquide de l'indice U.S. Corporate High Yield, qui est constitué d'obligations de sociétés imposables à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains. De plus, chaque émission a un montant minimum de 500 millions de dollars américains et doit avoir eu lieu il y a moins de cinq ans. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice. Chaque titre de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré chaque mois. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped

L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier. Les titres admissibles doivent avoir été émis il y a moins de cinq ans et comporter une période d'échéance variant de 5 à 10 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged

L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier. Les titres admissibles doivent avoir été émis il y a moins de cinq ans et comporter une période d'échéance variant de 1 an à 5 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. L'exposition au dollar américain est couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged

L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier. Les titres admissibles doivent être achetés dans les cinq années suivant la date de leur émission et comporter une période d'échéance variant de 5 à 10 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. L'exposition au dollar américain est couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond

L'indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans plus de 10 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 300 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond

L'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans 1 an à 5 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 300 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond

L'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans 5 à 10 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 300 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 20+ Year

L'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 20+ Year mesure le rendement des titres de créance libellés en dollars américains à taux fixe et à valeur nominale émis par le Trésor américain. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans 20 ans ou plus et être assortis d'une valeur supérieure à 300 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 20+ Year auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed

L'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui reflète les actions réellement à la disposition des investisseurs sur le marché. Pour que ses titres puissent faire partie de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed, une société doit disposer d'une capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant d'au moins 500 millions de dollars américains et son volume de négociation quotidien moyen sur trois mois doit être d'au moins 1 million de dollars américains. Les titres des émetteurs constituants doivent également être inscrits à la cote d'une bourse nord-américaine. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged)

L'indice DJIA a été publié pour la première fois en 1896. Composé au début des titres de 12 sociétés, l'indice DJIA est devenu l'indice boursier le plus reconnu dans le monde et constitue l'unique indice composé des titres de sociétés ayant maintenu leur rendement sur une longue période. Alors qu'il entreprend son deuxième siècle d'existence, l'indice DJIA est le plus ancien baromètre toujours en existence du marché boursier des États-Unis et l'indice le plus utilisé des activités boursières des États-Unis. Les 30 titres qui composent aujourd'hui l'indice DJIA sont tous des titres de sociétés qui sont des chefs de file dans leur secteur d'activité respectif et jouissent d'un vaste bassin de détenteurs parmi les particuliers et les investisseurs institutionnels. L'indice DJIA est un indice boursier pondéré en fonction du cours, ce qui signifie qu'une importance relative est attribuée aux actions qui le composent en fonction de leurs cours. À cet égard, l'indice DJIA se démarque de plusieurs autres indices boursiers qui effectuent la pondération des titres qui les composent en fonction de la capitalisation boursière (cours multiplié par nombre d'actions en circulation). L'indice DJIA est une moyenne puisque, au départ, il était calculé par l'addition des cours des titres qui le composent, divisé par le nombre d'actions. La méthode est toujours la même aujourd'hui, mais le nombre de chiffres significatifs du dénominateur (soit le nombre qui divise pour donner le total des cours) a été augmenté à huit chiffres significatifs afin de réduire les glissements attribuables à l'arrondissement et a été rajusté au fil du temps pour assurer le maintien de l'indice DJIA par suite de modifications des titres qui le composent et pour s'ajuster aux mesures prises par les entreprises. Le dénominateur de l'indice DJIA est rajusté en raison des mesures prises par les entreprises qui font fluctuer le cours des actions qui le composent. La cause la plus fréquente d'un tel rajustement est un fractionnement d'actions.

Les changements dans la composition de l'indice DJIA sont tous effectués par les rédacteurs de *The Wall Street Journal* sans qu'ils aient consulté les sociétés, les bourses de valeurs concernées ni des organismes officiels. Des ajouts ou des retraites d'éléments constituants peuvent être effectués afin d'obtenir une meilleure représentation du marché en général et du secteur industriel des États-Unis. Dans le processus de sélection des titres composant l'indice DJIA, les critères suivants sont employés : i) la société ne doit pas être une entreprise de services aux collectivités ni exercer des activités de transport, ii) la société doit jouir d'une excellente réputation dans son domaine, iii) la société doit afficher des antécédents de croissance maintenue et iv) la société doit jouir d'un vif intérêt parmi les particuliers et les investisseurs institutionnels. Si un élément constituant est remplacé, les autres font l'objet d'un examen. Afin de maintenir une certaine continuité, la composition est rarement modifiée. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice Dow Jones North America Select Junior Gas

L'indice Dow Jones North America Select Junior Gas est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz ou du matériel, des services et de la distribution liés au pétrole, et dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au gaz naturel. L'indice Dow Jones North America Select Junior Gas est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent l'indice Dow Jones Canada Total Stock Market et l'indice Dow Jones U.S. Total Stock Market, de titres de sociétés qui possèdent une valeur marchande rajustée en fonction du flottant et située entre certains seuils établis. Pour être inclus dans l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas en tant que titre constituant, un titre doit respecter certaines exigences en matière de volume de négociation minimum et doit généralement être i) une action ordinaire d'une société ou un autre titre ayant les caractéristiques d'une action ordinaire et ii) le titre d'une société qui est constituée au Canada ou aux États-Unis ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé au Canada ou aux États-Unis. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice Dow Jones North America Select Junior Gold

L'indice Dow Jones North America Select Junior Gold est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés qui sont classées selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, comme des aurifères. L'indice Dow Jones North America Select Junior Gold est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent l'indice Dow Jones Canada Total Stock Market et l'indice Dow Jones U.S. Total Stock Market, de titres de sociétés qui possèdent une valeur marchande rajustée en fonction du flottant située entre certains seuils établis. Pour être inclus dans l'indice en tant que titre constituant, un titre doit généralement être i) une action ordinaire d'une société ou un autre titre ayant les caractéristiques d'une action ordinaire et ii) le titre d'une société qui est constituée au Canada ou aux États-Unis ou dont le marché primaire aux fins

d'inscription est situé au Canada ou aux États-Unis et qui respecte certaines exigences en matière de volume de négociation minimum. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice Dow Jones North America Select Junior Oil

L'indice Dow Jones North America Select Junior Oil est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz ou du matériel, des services et de la distribution liés au pétrole, et dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au pétrole. L'indice Dow Jones North America Select Junior Oil est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent l'indice Dow Jones Canada Total Stock Market et l'indice Dow Jones U.S. Total Stock Market, de titres de sociétés qui possèdent une valeur marchande rajustée en fonction du flottant et située entre certains seuils établis. Pour être inclus dans l'indice Dow Jones U.S. Total Stock Market en tant que titre constituant, un titre doit respecter certaines exigences en matière de volume de négociation minimum et doit généralement être i) une action ordinaire d'une société ou un autre titre ayant les caractéristiques d'une action ordinaire et ii) le titre d'une société qui est constituée au Canada ou aux États-Unis ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé au Canada ou aux États-Unis. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones North America Select Junior Oil et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 1 an et inférieure à 10 ans, qui sont notées A, AA ou AAA et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 1 an et inférieure à 10 ans, qui sont notées BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 10 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la titrisation. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 10 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Les obligations fédérales sont émises par le

gouvernement du Canada (y compris les sociétés de la Couronne mandataire ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et est rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} est constitué d'obligations provinciales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, d'une période d'échéance effective de plus de 10 ans, assorties d'une note de crédit de BBB ou d'une note supérieure et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Le secteur provincial est constitué d'obligations émises par des provinces canadiennes et des sociétés provinciales ou territoriales, constituées sous le régime de leurs territoires respectifs. Chaque titre faisant partie de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 5 à 10 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la titrisation. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 5 à 10 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Les obligations fédérales sont émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés de la Couronne mandataire ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} est constitué d'obligations provinciales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens d'une période d'échéance effective variant de 5 à 10 ans, assorties d'une note de crédit de BBB ou d'une note supérieure et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Le secteur provincial est constitué d'obligations émises par des provinces canadiennes ainsi que des sociétés provinciales ou territoriales constituées sous le régime de leurs territoires respectifs. Chaque titre faisant partie de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} se compose d'obligations à rendement réel et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, et dont la durée à l'échéance est supérieure à un an. L'indice se compose d'obligations émises par le gouvernement du Canada (sauf des sociétés de la Couronne/mandataires et des organismes supranationaux). Chaque titre constituant de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et est rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la titrisation. Chaque titre constituant de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Les obligations fédérales sont constituées d'obligations émises par le gouvernement du Canada (y compris des sociétés de la Couronne mandataires ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de cet indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations provinciales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Les obligations provinciales sont constituées d'obligations émises par des provinces canadiennes et des sociétés provinciales ou territoriales constituées dans leur territoire respectif. Chaque titre constituant de cet indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} est une mesure générale des titres à revenu fixe canadiens de qualité qui se négocient près de leur valeur nominale (100 \$) ou à une valeur inférieure à celle-ci et qui se compose d'obligations du gouvernement du Canada (y compris celles des sociétés d'État), des gouvernements provinciaux et de sociétés. L'indice se compose d'obligations à taux fixe et à versements semestriels qui sont émises au Canada, qui sont libellées en dollars canadiens, dont l'échéance est supérieure à un an et qui ont obtenu une note de crédit d'au moins BBB. Pour qu'ils puissent être inclus dans l'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC}, les titres émis doivent avoir un coupon correspondant au plus à 1,2 fois (multiple) le rendement à l'échéance du titre à la date de sélection. Chaque titre qui compose l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière modifiée afin de reproduire approximativement la durée et les caractéristiques sectorielles de l'indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC}. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations à

escompte FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC}

L'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada (y compris de sociétés d'État), d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés. L'indice est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels, qui sont émises au Canada et libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à un an et qui sont notées au moins BBB. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD

L'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD se compose des titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires au sein des marchés développés, sauf la Corée, qui font partie de la série d'indices *FTSE Global Equity Index Series* portant sur les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations et impose un plafond de 10 % à tous les éléments constituants qui sont inclus dans l'indice chaque trimestre. Toutes les expositions aux devises font l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD

L'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD se compose des titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation essentiels au sein des marchés développés, sauf la Corée, qui font partie de la série d'indices *FTSE Global Equity Index Series* portant sur les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations et impose un plafond de 10 % à tous les éléments constituants qui sont inclus dans l'indice chaque trimestre. Toutes les expositions aux devises font l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice FTSE Canada NHA MBS 975

L'indice FTSE Canada NHA MBS 975 est conçu pour refléter le rendement du bloc de catégorie 975 à taux fixe du marché des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada), libellés en dollars canadiens. Les titres admissibles doivent faire partie d'une émission d'au moins 200 millions de dollars, avoir un encours d'au moins 100 millions de dollars et une durée à l'échéance supérieure à 1 an. Chaque titre est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré mensuellement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Canada NHA MBS 975 et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice MSCI ACWI Quality

L'indice MSCI ACWI Quality est fondé sur un indice boursier phare traditionnel et pondéré en fonction de la capitalisation boursière, soit l'indice MSCI ACWI, lequel se compose de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations exerçant des activités dans des pays de marchés développés et émergents. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare en relevant les titres assortis d'un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre, laquelle peut se mesurer par l'écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d'endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d'un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une

variable afin de la regrouper avec d'autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l'indice MSCI ACWI Quality. L'indice MSCI ACWI Quality établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein de l'indice phare et le pointage de qualité. L'indice MSCI ACWI Quality pondère de nouveau les titres de croissance de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare afin de mettre l'accent sur les titres assortis de pointages de qualité élevés. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI ACWI Quality et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped

L'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI Canada, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout au Canada. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare en relevant les titres affichant des caractéristiques de valeur élevée fondées sur trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. Le pointage valeur de chaque titre est calculé en regroupant les pointages Z des trois variables. L'indice est élaboré en fonction d'un nombre fixe de titres en sélectionnant ses constituants à partir de son indice phare selon leur pointage valeur final, et un plafond de 10 % est fixé pour les titres. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Canada ESG Leaders

L'indice MSCI Canada ESG Leaders est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI Canada, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout au Canada. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse et à la production importante d'énergie nucléaire ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Canada ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD

L'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada. L'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. L'exposition aux devises est également couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped

L'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI EAFE, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout dans les pays développés, sauf les États-Unis et le Canada. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare en relevant les titres affichant des caractéristiques de valeur élevée fondées sur trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. Le pointage valeur de chaque titre est calculé en regroupant les pointages Z des trois variables. L'indice est élaboré en fonction d'un nombre fixe de titres en sélectionnant ses constituants à partir de l'indice phare selon leur pointage valeur final, et un plafond

de 10 % est fixé pour les titres. En outre, les pondérations régionales seront rajustées au moment de l'examen semestriel afin qu'elles correspondent à celles de l'indice phare. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE ESG Leaders

L'indice MSCI EAFE ESG Leaders est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI EAFE, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout dans le monde. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse et à la production importante d'énergie nucléaire ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI EAFE ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE

L'indice MSCI EAFE est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada. L'indice MSCI EAFE couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI EAFE et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Emerging Markets

L'indice MSCI Emerging Markets est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans les pays de marchés émergents. L'indice MSCI Emerging Markets couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Emerging Markets et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD

L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD est fondé sur un indice boursier phare traditionnel pondéré en fonction de la capitalisation boursière, soit l'indice MSCI Europe, lequel se compose d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisations. L'indice vise à reproduire le rendement d'actions de qualité sélectionnées au sein de l'indice phare en relevant les actions assorties d'un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit le rendement élevé des actions, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre, laquelle peut se mesurer par l'écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d'endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d'un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une variable afin de la regrouper avec d'autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD. L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein de l'indice phare et le pointage de qualité. L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD est entièrement couvert par rapport au dollar canadien au moyen de la vente notionnelle de chaque contrat de change à terme selon le taux de change des contrats à terme d'un mois à la fin de chaque mois. Les éléments constituants de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, ainsi que les pays qui y figurent, peuvent changer au fil du temps. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI World ESG Leaders

L'indice MSCI World ESG Leaders est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI World, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout dans le monde. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse et à la production importante d'énergie nucléaire ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI World ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI USA Enhanced Value Capped

L'indice MSCI USA Enhanced Value Capped est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI USA, qui est composé d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisations situées partout aux États-Unis. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice vise à reproduire le rendement d'actions de qualité sélectionnées au sein de l'indice phare en relevant les actions affichant des caractéristiques de valeur élevée fondées sur trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. Le pointage valeur de chaque titre est calculé en regroupant les pointages Z des trois variables. L'indice est élaboré en fonction d'un nombre fixe de titres en sélectionnant ses constituants à partir de l'indice phare selon leur pointage valeur final, et un plafond de 10 % est fixé pour les titres. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI USA ESG Leaders

L'indice MSCI USA ESG Leaders est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI USA, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout aux États-Unis. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse et à une production importante d'énergie nucléaire ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI USA ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI USA Quality

L'indice MSCI USA Quality est fondé sur un indice boursier phare traditionnel pondéré en fonction de la capitalisation boursière, soit l'indice MSCI USA, lequel se compose d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisations exerçant des activités partout aux États-Unis. L'indice vise à reproduire le rendement d'actions de qualité sélectionnées au sein de l'indice phare en relevant les actions assorties d'un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance du bénéfice stable d'une année à l'autre, laquelle peut se mesurer par l'écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d'endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d'un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une variable afin de la regrouper avec d'autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l'indice MSCI USA Quality. L'indice MSCI USA Quality établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein

de l'indice phare et le pointage de qualité. L'indice MSCI USA Quality pondère de nouveau les titres de croissance de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare afin de mettre l'accent sur les titres assortis de pointages de qualité élevés. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI USA Quality et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice NASDAQ-100

L'indice NASDAQ-100 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière modifiée qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière. L'indice NASDAQ-100 est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent le Nasdaq Stock Market, de titres de sociétés qui font partie des 100 premières sociétés admissibles selon la capitalisation boursière. Pour être inclus dans l'indice en tant que titre constituant, un titre doit habituellement être i) un titre admissible, y compris une action ordinaire, un certificat américain d'actions étrangères, une action à intérêt bénéficiaire, une part de société en commandite ou une action reflet et ii) un titre d'une société qui est uniquement cotée au Nasdaq Global Select Market (à moins que le titre n'ait été aussi coté sur un autre marché américain avant le 1^{er} janvier 2004 et n'ait continué d'y être coté) ayant un volume d'opérations quotidien moyen d'au moins 200 000 actions. Les titres constituants de l'indice et tous les titres constituants en circulation d'un émetteur constituant l'indice sont mis à jour chaque trimestre après la clôture des marchés le troisième vendredi de mars, de juin, de septembre et de décembre, et les mises à jour prennent effet à l'ouverture des marchés le premier lundi suivant. En plus de ces révisions prévues, l'indice est également révisé et mis à jour sur une base continue en cas d'événements extraordinaires comme une radiation, une faillite, une scission, une fusion ou une acquisition mettant en jeu des émetteurs constituants. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice NASDAQ-100 et de ses émetteurs constituants auprès de NASDAQ, sur son site Web situé à <https://indexes.nasdaqomx.com/>.

Indice NASDAQ-100 Hedged to CAD

L'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière modifiée qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière. L'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent le Nasdaq Stock Market, de titres de sociétés qui font partie des 100 premières sociétés admissibles selon la capitalisation boursière. Pour être inclus dans l'indice en tant que titre constituant, un titre doit habituellement être i) un titre admissible, y compris une action ordinaire, un certificat américain d'actions étrangères, une action à intérêt bénéficiaire, une part de société en commandite ou une action reflet et ii) un titre d'une société qui est uniquement cotée au Nasdaq Global Select Market (à moins que le titre n'ait été aussi coté sur un autre marché américain avant le 1^{er} janvier 2004 et n'ait continué d'y être coté) ayant un volume d'opérations quotidien moyen d'au moins 200 000 actions. Les titres constituants de l'indice et tous les titres constituants en circulation d'un émetteur constituant l'indice sont mis à jour chaque trimestre après la clôture des marchés le troisième vendredi de mars, de juin, de septembre et de décembre, et les mises à jour prennent effet à l'ouverture des marchés le premier lundi suivant. En plus de ces révisions prévues, l'indice est également révisé et mis à jour sur une base continue en cas d'événements extraordinaires comme une radiation, une faillite, une scission, une fusion ou une acquisition mettant en jeu des émetteurs constituants. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de NASDAQ, sur son site Web situé à <https://indexes.nasdaqomx.com/>.

Indice S&P/BNY Mellon China Select ADR

L'indice S&P/BNY Mellon China Select ADR (calculé en dollars canadiens) est composé d'un groupe choisi de certificats américains d'actions étrangères négociés à la New York Stock Exchange (« NYSE »), au NYSE Amex ou au NASDAQ et qui sont liés à des titres de sociétés établies en Chine. Cet indice est dérivé de l'indice S&P/BNY Mellon ADRSM, qui est le seul indice à reproduire le rendement de tous les certificats d'actions étrangères négociés à la NYSE, au NYSE Amex ou au NASDAQ. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P/BNY Mellon China Select ADR et de ses émetteurs constituants auprès de BNY, sur son site Web situé à www.adrbnymellon.com.

Indice S&P/BNY Mellon India Select DR

L'indice S&P/BNY Mellon India Select DR (calculé en dollars canadiens) est dérivé de l'indice S&P/BNY Mellon DRSM, qui est composé d'un groupe choisi de certificats américains et mondiaux d'actions étrangères qui sont négociés à la NYSE, au NYSE Amex, au NASDAQ et à la London Stock Exchange. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P/BNY Mellon India Select DR et de ses émetteurs constituants auprès de BNY, sur son site Web situé à www.adrbnymellon.com.

Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars

L'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres de 500 des émetteurs publics américains les plus importants qui est fourni par S&P et couvert en dollars canadiens. L'indice S&P 500, qui constitue la base de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, est couramment utilisé comme mesure du rendement des marchés boursiers américains en général. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice S&P 500

L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des titres de 500 des plus grandes sociétés ouvertes des États-Unis fourni par S&P. L'indice S&P 500 est couramment utilisé comme mesure du rendement des marchés boursiers américains en général. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P 500 et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice S&P MidCap 400^{MD}

L'indice S&P MidCap 400^{MD} vise à mesurer le segment des sociétés à moyenne capitalisation du marché boursier des États-Unis. L'indice est conçu pour reproduire le rendement de 400 sociétés à moyenne capitalisation et reflète les composantes de rendement et de risque propres à ce segment du marché. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P MidCap 400^{MD} et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <https://ca.spindices.com/indices/equity/sp-400>.

Indice S&P SmallCap 600^{MD}

L'indice S&P SmallCap 600^{MD} vise à mesurer le segment des sociétés à faible capitalisation du marché boursier des États-Unis. L'indice est conçu pour reproduire le rendement de 600 sociétés à faible capitalisation qui respectent certains critères d'inclusion afin de garantir qu'elles sont liquides et solvables. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P SmallCap 600^{MD} et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <https://ca.spindices.com/indices/equity/sp-600>.

Indice composé plafonné S&P/TSX

L'indice composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. Il s'agit du plus vaste indice de la famille S&P/TSX et il constitue la base de nombreux sous-indices. Il comprend des actions ordinaires ainsi que des parts de fiducies de revenu. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice composé plafonné S&P/TSX et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice Solactive Equal Weight Canada Banks

L'indice Solactive Equal Weight Canada Banks comprend des titres d'entités inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur diversifié des banques. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials

L'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials comprend des titres de sociétés qui sont classées au sein du secteur industriel. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas

L'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas comprend des titres de sociétés qui sont classées au sein du secteur du pétrole et du gaz. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight Canada REIT

L'indice Solactive Equal Weight Canada REIT comprend des titres d'entités inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur des fiducies de placement immobilier. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities

L'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities comprend des titres de sociétés inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur des services aux collectivités. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged

L'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur des métaux de base. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. En outre, l'exposition au dollar américain que procure cet indice est couverte par rapport au dollar canadien. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight Global Gold

L'indice Solactive Equal Weight Global Gold comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur de l'or. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Global Gold et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight US Bank

L'indice Solactive Equal Weight US Bank comprend des titres constituant l'indice Solactive US Broad Market qui se classent parmi les secteurs suivants : les finances, les banques des États-Unis, les banques commerciales

des États-Unis ou les institutions d'épargne commerciales des États-Unis. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight US Bank et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged

L'indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged comprend des titres constituant l'indice Solactive US Broad Market qui se classent parmi les secteurs suivants : les finances, les banques des États-Unis, les banques commerciales des États-Unis ou les institutions d'épargne commerciales des États-Unis. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight US Health Care

L'indice Solactive Equal Weight US Health Care comprend des titres constituant l'indice Solactive US Broad Market qui se classent au sein du secteur des soins de santé. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight US Health Care et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged

L'indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged comprend des titres constituant l'indice Solactive US Broad Market qui se classent au sein du secteur des soins de santé. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share

L'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share comprend des actions privilégiées qui sont généralement assorties d'un taux de versement de dividende rajustable et échelonnées au moyen de pondérations équivalentes dans les paniers à terme à rajustement annuel. Les titres sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière au sein des paniers à terme annuel. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière, d'une qualité et d'une liquidité minimales. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et de ses émetteurs constitutants auprès de Solactive, sur son site Web situé à www.solactive.com.

Indice Solactive Media and Communications

L'indice Solactive Media and Communications comprend des titres boursiers mondiaux qui sont liés au secteur des services de communication. Les éléments constitutants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Media and Communications et ses émetteurs constitutants.

Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR)

L'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) mesure le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de

l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) et de ses émetteurs constituants auprès de Solactive, sur son site Web situé à www.solactive.com.

Indice Solactive US Preferred Share Select (NTR)

L'indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) mesure le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) et de ses émetteurs constituants auprès de Solactive, sur son site Web situé à www.solactive.com.

Remplacement d'un indice sous-jacent

Le gestionnaire peut, sous réserve de toute approbation requise des porteurs de parts, remplacer l'indice sous-jacent d'un FINB BMO par un autre indice largement reconnu afin de procurer une exposition essentiellement identique à la catégorie d'actifs à laquelle est actuellement exposé le FINB BMO en question. Si le gestionnaire remplace l'indice sous-jacent d'un FINB BMO ou tout indice qui le remplace, il publiera un communiqué de presse indiquant le nouvel indice, décrivant les titres constituants du nouvel indice et précisant les motifs du remplacement.

Dissolution des indices

Le fournisseur d'indices calcule, établit et met à jour les indices respectifs. S'il cessait de calculer un indice ou si une convention de licence était résiliée, le gestionnaire pourrait dissoudre le ou les FINB BMO applicables au moyen d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement du FINB BMO pertinent, chercher à reproduire un autre indice ou prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du ou des FINB BMO compte tenu des circonstances.

Utilisation des indices

Le gestionnaire et le FINB BMO applicable sont autorisés à utiliser l'indice pertinent aux termes de la convention de licence applicable décrite ci-après à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ». Le gestionnaire et les FINB BMO déclinent toute responsabilité et ne donnent aucune garantie à l'égard de l'exactitude et/ou de l'exhaustivité des indices, ou des données qui y sont incluses.

FNINB BMO

Chaque FNINB BMO vise à procurer un certain résultat de placement, comme il est indiqué aux présentes.

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux assortis de notes ESG supérieures à celles de leurs pairs.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente

d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel cherche à procurer des distributions en espèces mensuelles pouvant produire une appréciation modérée du capital à long terme, en investissant généralement dans des FNB BMO qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies.

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de sociétés américaines à grande capitalisation, principalement en investissant dans des titres de capitaux propres américains et des instruments dérivés afin de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse. Pour ses parts couvertes, le FNB BMO à rendement bonifié investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée réelle à l'échéance est de un an ou moins.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres

des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

FINB BMO

La stratégie de placement de chaque FINB BMO consiste généralement à investir dans une proportion des titres constituants de l'indice applicable ou dans d'autres titres et à détenir de tels titres afin de chercher à reproduire le rendement de cet indice pour atteindre ses objectifs de placement. Les FINB BMO peuvent également détenir de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie, ou encore d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Le gestionnaire peut également utiliser une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements d'un FINB BMO. Cet échantillonnage signifie que le gestionnaire utilisera une analyse quantitative afin de choisir des titres à partir de l'indice applicable pour obtenir un échantillon représentatif des titres qui ressemblent à l'indice en ce qui a trait aux principaux facteurs de risque, aux caractéristiques en matière de rendement, aux pondérations sectorielles, à la capitalisation boursière et aux autres caractéristiques financières appropriées. La quantité de titres constituants choisis à l'aide de cette méthodologie d'échantillonnage sera fonction de divers facteurs, notamment de l'actif du FINB BMO.

Lorsqu'un FINB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements dans des fonds sous-jacents reliés au

gestionnaire par des FINB BMO, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

FINB BMO obligations totales

La stratégie de placement du FINB BMO obligations totales consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations totales afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations totales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations totales investit dans plusieurs autres FNB BMO.

FINB BMO obligations de sociétés notées BBB

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés notées BBB consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés notées BBB afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice FTSE Canada NHA MBS 975 et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice FTSE Canada NHA MBS 975 et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions chinoises

La stratégie de placement du FINB BMO actions chinoises consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice S&P/BNY Mellon China Select ADR et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions chinoises afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice S&P/BNY Mellon China Select ADR et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions chinoises peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations à escompte

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à escompte consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à escompte afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à escompte peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équilibré banques

La stratégie de placement du FINB BMO équilibré banques consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équilibré banques afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équilibré banques peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équilibré aurifères mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO équilibré aurifères mondiales consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Global Gold et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équilibré aurifères mondiales afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Global Gold et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équilibré aurifères mondiales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équilibré produits industriels

La stratégie de placement du FINB BMO équilibré produits industriels consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équilibré produits industriels afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équilibré produits industriels peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équi pondéré pétrole et gaz

La stratégie de placement du FINB BMO équi pondéré pétrole et gaz consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équi pondéré pétrole et gaz afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équi pondéré pétrole et gaz peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équi pondéré de FPI

La stratégie de placement du FINB BMO équi pondéré de FPI consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équi pondéré de FPI afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équi pondéré de FPI peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équi pondéré banques américaines couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équi pondéré banques américaines couvert en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO équi pondéré banques américaines couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO équi pondéré banques américaines et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

En plus ou au lieu d'un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés, le FINB BMO équi pondéré banques américaines couvert en dollars canadiens peut investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged et détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équi pondéré banques américaines couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équi pondéré banques américaines

La stratégie de placement du FINB BMO équi pondéré banques américaines consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Bank et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équi pondéré banques américaines afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Bank et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équi pondéré banques américaines peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équilibré américain de la santé

La stratégie de placement du FINB BMO équilibré américain de la santé consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équilibré américain de la santé afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équilibré américain de la santé peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équilibré services aux collectivités

La stratégie de placement du FINB BMO équilibré services aux collectivités consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équilibré services aux collectivités afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équilibré services aux collectivités peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO ESG obligations de sociétés

La stratégie de placement du FINB BMO ESG obligations de sociétés consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO ESG obligations de sociétés afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO ESG obligations de sociétés peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays MSCI US

Corporate Sustainability SRI et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO communications mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO communications mondiales consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Media and Communications et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO communications mondiales afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Media and Communications et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO communications mondiales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO infrastructures mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO infrastructures mondiales consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO infrastructures mondiales afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO infrastructures mondiales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de gouvernements

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de gouvernements consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de gouvernements afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de gouvernements peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition à l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Au lieu ou en plus d'un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens peut investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged et détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions indiennes

La stratégie de placement du FINB BMO actions indiennes consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice S&P/BNY Mellon India Select DR et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions indiennes afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice S&P/BNY Mellon India Select DR et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions indiennes peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO petites gazières

La stratégie de placement du FINB BMO petites gazières consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO petites gazières afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO petites gazières peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO petites aurifères

La stratégie de placement du FINB BMO petites aurifères consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO petites aurifères afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO petites aurifères peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO petites pétrolières

La stratégie de placement du FINB BMO petites pétrolières consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Dow Jones North America Select Junior Oil et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode

d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO petites pétrolières afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Dow Jones North America Select Junior Oil et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO petites pétrolières peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO échelonné actions privilégiées

La stratégie de placement du FINB BMO échelonné actions privilégiées consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO échelonné actions privilégiées afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO échelonné actions privilégiées peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à long terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à long terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations fédérales à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à long terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à long terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations provinciales à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à long terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement

et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à long terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

Jusqu'au 15 janvier 2020 ou vers cette date, la stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme consiste à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Avec prise d'effet le 15 janvier 2020 ou vers cette date, la stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme consistera à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 20+ Year et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice pertinent et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme attribuable à ses parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme attribuable à ses parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Au lieu ou en plus d'un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens peut investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI ACWI Quality et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage

pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI ACWI Quality et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI Canada ESG Leaders et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI Canada ESG Leaders et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI Canada valeur

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Canada valeur consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Canada valeur afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Canada valeur peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI EAFE ESG Leaders et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI EAFE ESG Leaders et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO MSCI EAFE et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Au lieu ou en plus d'un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens peut investir dans les titres constituant de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI EAFE

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI EAFE et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI EAFE et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI EAFE peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI EAFE valeur

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE valeur consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped et à détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE valeur afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituant de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI EAFE valeur peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI marchés émergents

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI marchés émergents consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI Emerging Markets et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI marchés émergents afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI Emerging Markets et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI marchés émergents peut investir dans d'autres titres ou détenir de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI Global ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Global ESG Leaders consiste actuellement à obtenir une exposition à l'indice MSCI World ESG Leaders en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders investit principalement dans d'autres FNB BMO.

Au lieu ou en plus d'un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders peut investir dans les titres constituant de l'indice MSCI World ESG Leaders et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Global ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI USA ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI USA ESG Leaders et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI USA ESG Leaders et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI USA Quality et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI USA Quality et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI américaines valeur

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI américaines valeur consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et à détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI américaines valeur afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI américaines valeur peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode

d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions du Nasdaq 100

La stratégie de placement du FINB BMO actions du Nasdaq 100 consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice NASDAQ-100 et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions du Nasdaq 100 afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice NASDAQ-100 et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations à rendement réel

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à rendement réel consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à rendement réel afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à rendement réel peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO S&P 500 et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Au lieu ou en plus d'un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens peut investir dans les titres constituants de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO S&P 500

La stratégie de placement du FINB BMO S&P 500 consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice S&P 500 et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P 500 afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice S&P 500 et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P 500 peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

La stratégie de placement du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation

La stratégie de placement du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice S&P MidCap 400^{MD} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice S&P MidCap 400^{MD} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation attribuable à ses parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation attribuable à ses parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

La stratégie de placement du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice S&P SmallCap 600^{MD} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice S&P SmallCap 600^{MD} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation attribuable à ses parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation attribuable à ses parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de

tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations fédérales à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Au lieu ou en plus d'un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens peut investir dans les titres constituant de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

La stratégie de placement du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituant de l'indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Rééquilibrage et rajustement (FINB BMO)

Le tableau suivant indique l'indice actuel pour chaque FINB BMO et présente de l'information sur le rééquilibrage des indices.

FINB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO obligations totales	Indice FTSE Canada UniverseXM Bond ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	Indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Indice FTSE Canada NHA MBS 975	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO actions chinoises	Indice S&P/BNY Mellon China Select ADR	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations de sociétés	Indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations à escompte	Indice des obligations à escompte FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged)	Des composants peuvent être ajoutés ou supprimés aux fins d'une meilleure représentation du marché en général et du secteur américain. Pour qu'une certaine continuité soit maintenue, la composition est rarement modifiée. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) ».
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged	Rééquilibré annuellement
FINB BMO équilibré banques	Indice Solactive Equal Weight Canada Banks	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équilibré aurifères mondiales	Indice Solactive Equal Weight Global Gold	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équilibré produits industriels	Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équilibré pétrole et gaz	Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équilibré de FPI	Indice Solactive Equal Weight Canada REIT	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équilibré banques américaines	Indice Solactive Equal Weight US Bank	Rééquilibré semestriellement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO équi pondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équi pondéré américain de la santé	Indice Solactive Equal Weight US Health Care	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équi pondéré services aux collectivités	Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO ESG obligations de sociétés	Indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO communications mondiales	Indice Solactive Media and Communications	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD	Rééquilibré annuellement
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD	Rééquilibré annuellement
FINB BMO infrastructures mondiales	Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations de gouvernements	Indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	Indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO actions indiennes	Indice S&P/BNY Mellon India Select DR	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO petites gazières	Indice Dow Jones North America Select Junior Gas	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO petites aurifères	Indice Dow Jones North America Select Junior Gold	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO petites pétrolières	Indice Dow Jones North America Select Junior Oil	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO échelonné actions privilégiées	Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à long terme	Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO obligations provinciales à long terme	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Jusqu'au 15 janvier 2020 ou vers cette date – Indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond À compter du 15 janvier 2020 ou vers cette date – Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 20+ Year	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Indice MSCI ACWI Quality	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Indice MSCI Canada ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI Canada valeur	Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	Indice MSCI EAFE ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI EAFE	Indice MSCI EAFE	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI EAFE valeur	Indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI marchés émergents	Indice MSCI Emerging Markets	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	Indice MSCI World ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Indice MSCI USA ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Indice MSCI USA Quality	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI américaines valeur	Indice MSCI USA Enhanced Value Capped	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Indice NASDAQ-100 Hedged to CAD	Rééquilibré trimestriellement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO actions du Nasdaq 100	Indice NASDAQ-100	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations à rendement réel	Indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P 500	Indice S&P 500	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Indice composé plafonné S&P/TSX	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Indice S&P MidCap 400 ^{MD}	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Indice S&P SmallCap 600 ^{MD}	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à court terme	Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations provinciales à court terme	Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations à court terme	Indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR)	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Indice Solactive US Preferred Share Select (NTR)	Rééquilibré trimestriellement

En règle générale, le portefeuille de chaque FINB BMO devrait être rééquilibré à la fin du premier jour de bourse suivant celui où un rajustement est effectué.

FNINB

La stratégie de placement de chaque FNINB BMO consiste à investir dans un portefeuille de titres choisis par le gestionnaire et à détenir de tels titres et/ou à utiliser des instruments dérivés pour atteindre ses objectifs de placement, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Objectifs de placement ». Les FNINB BMO peuvent également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Lorsqu'un FNINB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements par des FNINB BMO dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

De plus, certains des FNINB BMO appliquent les stratégies de placement décrites ci-dessous :

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. Les titres de capitaux propres et les titres à revenu fixe seront choisis principalement en fonction de facteurs ESG que leur auront attribué les fournisseurs d'indices associés aux FNB sous-jacents. En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investira principalement dans des titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres à revenu fixe et 40 % dans des titres de capitaux propres.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investira principalement dans des titres de banques canadiennes et/ou de FNB et détiendra de tels titres. À l'heure actuelle, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investit dans le FINB BMO équilibré banques.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres des émetteurs inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average, dans des proportions égales à celles qu'ils représentent dans cet indice, et détiendra de tels titres et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de banques américaines et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes largement reconnues comme étant des sociétés de services aux collectivités, qui peuvent également comprendre des entreprises de télécommunications et de transport par pipelines, et détiendra de tels titres, et il utilisera des instruments dérivés pour couvrir les titres en dollars américains par rapport au dollar canadien.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes a reçues au moment de la vente des options par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes. Les options d'achat que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés européennes versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés

européennes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable détiendra principalement des titres et des instruments dérivés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité, et dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada, et détiendra de tels titres. Pour obtenir une exposition au crédit à rendement élevé, le FNB BMO rendement élevé à taux variable peut investir directement dans des titres d'emprunt, d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement et peut utiliser des instruments dérivés, comme des swaps sur défaillance de crédit (des « SDC »), des indices de SDC, des swaps de taux d'intérêt et d'autres instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres. Les sociétés choisies présenteront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 80 % dans des titres de capitaux propres et 20 % dans des titres à revenu fixe.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO internationales de dividendes et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO internationales de dividendes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés internationales versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO internationales de dividendes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi les titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés des marchés émergents et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés internationales. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés internationales en investissant dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines. À l'heure actuelle, il investit principalement dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel a recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. L'exposition aux placements qui génèrent des revenus peut être obtenue au moyen d'investissements directs dans ceux-ci ou d'investissements dans d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des certificats américains d'actions étrangères ou des instruments dérivés. Lorsqu'il répartit les placements du portefeuille, le gestionnaire tient compte des évaluations moyennes du marché par région, secteur et catégorie d'actifs, des conditions économiques particulières qui peuvent toucher le placement et des risques de perte possibles.

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié investira principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation et dans des instruments dérivés pour obtenir une exposition aux sociétés américaines à grande capitalisation.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du rendement et de la liquidité.

Le FNB BMO à rendement bonifié peut également avoir recours à des stratégies liées aux dérivés.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut vendre des options d'achat qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Au moment de la vente d'options d'achat sur des titres en portefeuille et des FNB, le FNB BMO à rendement bonifié vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Les options d'achat vendues procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues lorsqu'il a vendu les options.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut acheter des options d'achat afin d'obtenir une exposition éventuelle aux titres de capitaux propres américains et aux marchés américains.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut vendre des options de vente en vue de réduire le coût net de l'acquisition de titres en portefeuille. Ces options seront vendues uniquement à l'égard des titres dans lesquels le FNB BMO à rendement bonifié est autorisé à investir et seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Au moment de la vente d'options de vente sur des titres en portefeuille et des FNB, le FNB BMO à rendement bonifié vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours des titres de capitaux propres américains et des marchés américains.

Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO à rendement bonifié, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation.

La tranche du portefeuille du FNB BMO à rendement bonifié attribuable aux parts couvertes sera investie dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments afin de tenter de couvrir l'exposition au dollar américain.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et directement dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations de sociétés, des obligations du gouvernement du Canada, des obligations provinciales et des obligations municipales.

Le FNB BMO obligations à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et des titres à revenu fixe américains, notamment des obligations de sociétés et du gouvernement.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres admissibles seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines. À l'heure actuelle, il investit principalement dans le FNB BMO américain de dividendes et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO américain de dividendes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines en investissant dans le FNB BMO américain de dividendes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines a reçues au moment de la vente des options par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines. Les options d'achat que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines investira principalement dans un portefeuille d'options de vente afin d'obtenir une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102), comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces ». En particulier, les options de vente vendues par le FNB seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à un portefeuille d'options de vente en vue d'obtenir une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102), comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces ». En particulier, les options de vente vendues par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente

sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition à un portefeuille d'options de vente offrant une exposition aux titres de sociétés américaines à grande capitalisation en investissant dans le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

Prêt de titres

Un FNB BMO peut, conformément au Règlement 81-102, prêter des titres à des emprunteurs de titres qu'il juge acceptables afin d'en tirer un revenu additionnel conformément aux modalités d'une convention de prêt de titres intervenue entre le FNB BMO et un mandataire d'opérations de prêt de titres, selon laquelle i) l'emprunteur versera au FNB BMO des frais de prêt de titres négociés et lui versera une rémunération correspondant aux distributions qu'il aura reçues sur les titres empruntés, ii) les prêts de titres sont admissibles à titre de « mécanismes de prêt de valeurs mobilières » pour l'application de la LIR, iii) le FNB BMO recevra une sûreté accessoire correspondant au moins à 102 % de la valeur des titres en portefeuille prêtés et iv) immédiatement après que le FNB BMO a conclu l'opération, la valeur marchande globale de tous les titres prêtés qui ne lui ont pas encore été retournés ne doit pas excéder 50 % de l'actif total du FNB BMO. Le mandataire d'opérations de prêt de titres d'un FNB BMO sera chargé de l'administration courante des prêts de titres, y compris de l'évaluation quotidienne à la valeur du marché de la sûreté accessoire.

Utilisation d'instruments dérivés

Les FNB BMO peuvent détenir ou utiliser des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des swaps, à des fins de couverture ou non. Les FNB BMO peuvent investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments seulement s'ils les utilisent conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris à l'égard des limites relatives aux risques de crédit associés au cocontractant et aux objectifs et aux stratégies de placement du FNB BMO pertinent. L'exposition que pourrait avoir le portefeuille de chacun des FNB BMO couverts et la tranche du portefeuille d'un FNB à parts couvertes attribuable aux parts couvertes à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO – Utilisation d'instruments dérivés ».

Fonds sous-jacents

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Règlement 81-102, un FNB BMO peut investir dans des fonds sous-jacents d'une manière conforme à ses objectifs et à ses stratégies de placement, à la condition qu'il n'y ait aucune répétition des frais de gestion facturables à l'égard des titres détenus indirectement par un FNB BMO au moyen de ses placements dans des fonds sous-jacents et des frais de gestion qui lui sont directement imputés. Si un FNB BMO investit dans un fonds sous-jacent et que les frais de gestion payables par le fonds sous-jacent sont supérieurs à ceux du FNB BMO, le FNB BMO pourrait payer indirectement des frais de gestion plus élevés sur la partie de l'actif du FNB BMO investie dans le fonds sous-jacent, peu importe si le fonds sous-jacent est géré par le gestionnaire (ou un membre de son groupe) ou par un gestionnaire de fonds indépendant. Lorsqu'un FNB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements par des FNB BMO dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LES FNB BMO FONT DES PLACEMENTS

FINB BMO

FINB BMO obligations totales

Le FINB BMO obligations totales procure généralement une exposition à une gamme de titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à un an et qui sont cotés au moins BBB. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent représentent le marché canadien des obligations de sociétés et des gouvernements provinciaux et fédéral du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés notées BBB

Le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens et assorties d'une note de BBB. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens

Le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens investit généralement dans des titres adossés à des créances hypothécaires canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Canada NHA MBS 975 ».

FINB BMO actions chinoises

Le FINB BMO actions chinoises procure généralement une exposition à un indice général de marchés boursiers chinois non couvert par rapport au yuan. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P/BNY Mellon China Select ADR ».

FINB BMO obligations de sociétés

Le FINB BMO obligations de sociétés investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens qui sont assorties d'une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate ».

FINB BMO obligations à escompte

Le FINB BMO obligations à escompte investit généralement dans des obligations du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et de sociétés du Canada qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale (100 \$). Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

Le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés qui sont inscrites à la cote de bourses de valeurs des États-Unis. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) ».

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens investit généralement dans divers titres d'emprunt émis ou garantis par les gouvernements fédéraux de pays jugés être des « pays de marché émergent ». Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged ».

FINB BMO équi pondéré banques

Le FINB BMO équi pondéré banques investit généralement dans des titres de capitaux propres de banques canadiennes diversifiées. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Banks ».

FINB BMO équi pondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équi pondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de sociétés minières mondiales qui œuvrent dans la production ou l'extraction de métaux de base. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged ».

FINB BMO équi pondéré aurifères mondiales

Le FINB BMO équi pondéré aurifères mondiales investit généralement dans les titres de sociétés minières mondiales qui œuvrent dans la production ou l'extraction d'or. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Global Gold ».

FINB BMO équi pondéré produits industriels

Le FINB BMO équi pondéré produits industriels investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes du secteur industriel. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials ».

FINB BMO équi pondéré pétrole et gaz

Le FINB BMO équi pondéré pétrole et gaz investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés pétrolières et gazières canadiennes. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas ».

FINB BMO équi pondéré de FPI

Le FINB BMO équi pondéré de FPI investit généralement dans les titres de capitaux propres de fiducies de placement immobilier canadiennes qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des fiducies de placement immobilier. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada REIT ».

FINB BMO équi pondéré banques américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équi pondéré banques américaines couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de banques américaines à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur des banques. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged ».

FINB BMO équi pondéré banques américaines

Le FINB BMO équi pondéré banques américaines investit généralement dans les titres de capitaux propres de banques des États-Unis à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur des banques. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Bank ».

FINB BMO équi pondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équi pondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation qui sont classées,

selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur de la santé. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged ».

FINB BMO équipondéré américain de la santé

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur de la santé. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Health Care ».

FINB BMO équipondéré services aux collectivités

Le FINB BMO équipondéré services aux collectivités investit généralement dans les titres de capitaux propres d'entreprises de services aux collectivités canadiennes définies, selon la norme *Global Industry Classification Standard* (GICS^{MD}), comme des services aux collectivités. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities ».

FINB BMO ESG obligations de sociétés

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens, assorties d'une note d'au moins BBB et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays MSCI Canadian Corporate Sustainability SRI ».

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des obligations de sociétés émises aux États-Unis en dollars américains, assorties d'une note d'au moins BBB et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI ».

FINB BMO communications mondiales

Le FINB BMO communications mondiales investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont liées au secteur des services de communication. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Media and Communications ».

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation essentiels. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO infrastructures mondiales

Le FINB BMO infrastructures mondiales investit généralement dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote de bourses nord-américaines d'entités qui sont propriétaires, exploitantes ou gestionnaires d'actifs

d'infrastructure. Les activités d'infrastructure procurent habituellement des flux de revenu relativement stables et prévisibles et présentent certaines ou la totalité des caractéristiques suivantes : faible corrélation avec les autres catégories d'actifs; rendement stable; rendement fixe et réglementé; effet de levier moyennant des frais fixes; profil de demande relativement stable; revenu lié à l'inflation; services essentiels de base irremplaçables et immunité relative au cycle économique. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed ».

FINB BMO obligations de gouvernements

Le FINB BMO obligations de gouvernements investit généralement dans des obligations de gouvernements émises au Canada en dollars canadiens qui sont assorties d'une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related ».

FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité

Le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens qui sont assorties d'une note d'au moins A. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens procure généralement une exposition à des obligations de société à rendement élevé émises aux États-Unis (en dollars américains) dont la plupart ont une durée de plus d'un an et qui ont reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement procure généralement une exposition à des obligations de société à rendement élevé émises aux États-Unis (en dollars américains) dont la plupart ont une durée de plus d'un an et qui ont reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid ».

FINB BMO actions indiennes

Le FINB BMO actions indiennes procure généralement une exposition à un indice général de marchés boursiers indiens non couverts par rapport à la roupie indienne. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P/BNY Mellon India Select DR ».

FINB BMO petites gazières

Le FINB BMO petites gazières investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés gazières nord-américaines qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz ou du matériel, des services et de la distribution liés au pétrole, et dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au gaz. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones North America Select Junior Gas ».

FINB BMO petites aurifères

Le FINB BMO petites aurifères investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés aurifères définies, selon la norme *Industry Classification Benchmark*, comme des aurifères. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones North America Select Junior Gold ».

FINB BMO petites pétrolières

Le FINB BMO petites pétrolières investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés pétrolières nord-américaines qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz ou du matériel, des services et de la distribution liés au pétrole, et dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au pétrole. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones North America Select Junior Oil ».

FINB BMO échelonné actions privilégiées

Le FINB BMO échelonné actions privilégiées investit dans des actions privilégiées canadiennes inscrites à la cote de la Bourse de Toronto. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share ».

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à long terme investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à long terme

Le FINB BMO obligations fédérales à long terme investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à 10 ans. Les titres détenus dans cet indice sont émis ou garantis par le gouvernement du Canada et par divers intermédiaires qui sont établis ou parrainés par le gouvernement du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à long terme

Le FINB BMO obligations provinciales à long terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance de plus de 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, divers organismes des gouvernements provinciaux et divers intermédiaires qui ont été établis ou parrainés par des gouvernements provinciaux. Le FINB BMO obligations provinciales à long terme peut également investir dans des titres émis par des gouvernements municipaux canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance de plus de 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont des obligations du Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond » et « Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 20+ Year ».

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement de 5 à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

Le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 5 à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont émis par le gouvernement du Canada (y compris des sociétés de la Couronne mandataires ou non) et des organismes supranationaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance variant de 5 à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, divers organismes des gouvernements provinciaux et divers intermédiaires qui sont établis ou parrainés par des gouvernements provinciaux. Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme peut également investir dans des titres émis par des gouvernements municipaux canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des titres de créance de qualité américains, à raison de trois émissions par émetteur, d'un capital encours notionnel d'au moins 750 millions de dollars américains par obligation. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est assujéti à un plafond de 2 % par émetteur. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme investit généralement dans des titres de créance de qualité américains, à raison de trois émissions par émetteur, d'un encours notionnel d'au moins 750 millions de dollars américains par obligation. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est assujéti à un plafond de 2 % par émetteur. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance se situant entre 5 à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont des obligations du Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond ».

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des pays de marchés développés et émergents ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI Quality ».

FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes canadiennes de divers secteurs auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Canada ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI Canada valeur

Le FINB BMO MSCI Canada valeur investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes ouvertes qui exercent des activités dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped ».

FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes établies dans la région EAEO, œuvrant dans divers secteurs et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays de marché développé », sauf les États-Unis et le Canada, ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO MSCI EAFE

Le FINB BMO MSCI EAFE investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays de marché développé », sauf les États-Unis et le Canada, ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE ».

FINB BMO MSCI EAFE valeur

Le FINB BMO MSCI EAFE valeur investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui exercent des activités dans divers secteurs et sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays de marchés développés », sauf les États-Unis et le Canada, ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped ».

FINB BMO MSCI marchés émergents

Le FINB BMO MSCI marchés émergents investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans le pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays de marché émergent » ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Emerging Markets ».

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays européens de marché développé » ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO MSCI Global ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes mondiales de divers secteurs et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI World ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI USA ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes américaines de divers secteurs et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI USA ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI USA Quality ».

FINB BMO MSCI américaines valeur

Le FINB BMO MSCI américaines valeur investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes qui exercent des activités dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI USA Enhanced Value Capped ».

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui ne font pas partie du secteur des services financiers et qui sont cotées au NASDAQ. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice NASDAQ-100 Hedged to CAD ».

FINB BMO actions du Nasdaq 100

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui ne font pas partie du secteur des services financiers et qui sont cotées au Nasdaq Stock Market. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice NASDAQ-100 ».

FINB BMO obligations à rendement réel

Le FINB BMO obligations à rendement réel investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à un an. Les titres détenus dans cet indice sont émis ou garantis par le gouvernement du Canada et sont protégés de l'incidence de l'inflation sur le coupon de l'obligation. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens investit généralement dans 500 titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis œuvrant dans différents secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars ».

FINB BMO S&P 500

Le FINB BMO S&P 500 investit généralement dans 500 titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P 500 ».

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

Le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné investit généralement dans plus de 200 titres de capitaux propres de sociétés canadiennes ouvertes œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice composé plafonné S&P/TSX ».

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation investit généralement dans les titres de capitaux propres de 400 sociétés américaines à moyenne capitalisation inscrites en bourse et œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P MidCap 400^{MD} ».

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation investit généralement dans les titres de capitaux propres de 600 sociétés américaines à faible capitalisation inscrites en bourse et œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P SmallCap 600^{MD} ».

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Les titres détenus dans cet indice sont des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Le FINB BMO obligations fédérales à court terme investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Les titres détenus dans cet indice sont émis ou garantis par le gouvernement du Canada, par divers organismes du gouvernement du Canada et par divers intermédiaires qui sont établis ou parrainés par le gouvernement du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Le FINB BMO obligations provinciales à court terme investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, par divers organismes des gouvernements provinciaux du Canada et par divers intermédiaires qui sont établis ou parrainés par les gouvernements provinciaux du Canada. Le FINB BMO obligations provinciales à court terme peut également investir dans des titres de municipalités canadiennes. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations à court terme

Le FINB BMO obligations à court terme procure généralement une exposition à une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Les titres figurant au sein de l'indice représenteront le marché canadien des obligations assorties d'une note de qualité du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des sociétés, qui sont émises au Canada en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des obligations de qualité à taux fixe de sociétés américaines imposables dont l'échéance se situe entre 1 an et 5 ans. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance se situant entre 1 an à 5 ans. Les titres figurant au sein de l'indice

pertinent sont des obligations du Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond ».

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investit généralement dans une gamme d'actions privilégiées inscrites à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis qui figurent dans l'indice applicable. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) ».

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines investit généralement dans une gamme d'actions privilégiées inscrites à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis qui figurent dans l'indice applicable. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) ».

FNINB BMO

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNB BMO ESG Équilibré ».

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNB BMO Équilibré ».

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO canadien de dividendes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés ».

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNB BMO Conservateur ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investit généralement dans des titres de capitaux propres de banques canadiennes, dans des parts du FINB BMO équilibré banques ou dans une combinaison de ceux-ci, et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines œuvrant dans divers secteurs et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investit généralement dans les titres de capitaux propres de banques des États-Unis et vend des options d'achat couvertes visant une partie du portefeuille. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes de services aux collectivités et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable investit généralement dans des titres d'emprunt de sociétés à rendement élevé ou des instruments dérivés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO rendement élevé à taux variable ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés investit généralement dans un portefeuille de titres mondiaux donnant droit à des dividendes élevés de divers secteurs et vend des options d'achat couvertes à l'égard d'une partie du portefeuille. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés ».

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO Croissance ».

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO internationales de dividendes ».

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes dont les titres affichent une volatilité faible œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à faible volatilité dans plusieurs secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens ».

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter

à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d’actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens ».

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel investit généralement dans un portefeuille diversifié de placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO revenu mensuel ».

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié investit généralement dans des titres de capitaux propres américains et des instruments dérivés pour obtenir une exposition aux marchés américains. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO à rendement bonifié ».

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investit généralement dans des titres à revenu fixe dont la durée résiduelle jusqu’à l’échéance est de un an ou moins. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO obligations à très court terme ».

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investit généralement dans des titres à revenu fixe américains, dont la durée résiduelle jusqu’à l’échéance est principalement de un an ou moins. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNB BMO obligations américaines à très court terme ».

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investit généralement dans 100 titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO américain de dividendes ».

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investit généralement dans 100 titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d’options d’achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d’options d’achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d’options d’achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines ».

FNB BMO vente d’options d’achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d’options d’achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d’options d’achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend généralement des options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines ».

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vend généralement des options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens ».

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Les FNB BMO sont assujettis à certaines restrictions et pratiques prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les FNB BMO sont gérés conformément à ces restrictions et pratiques, sauf si une dispense accordée par les autorités en valeurs mobilières permet d'y déroger. Se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations ». Les porteurs de parts doivent approuver toute modification de l'objectif de placement fondamental d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts ».

FRAIS

Frais payables par les FNB BMO

La valeur du placement d'un porteur de parts dans un FNB BMO sera réduite du montant des frais facturés au FNB BMO en question.

Frais de gestion

Chaque FNB BMO versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau ci-dessous en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO applicable. Les frais de gestion sont payables au gestionnaire en échange des services qu'il fournit à chaque FNB BMO en sa qualité de gestionnaire, notamment acquérir ou prendre des dispositions pour acquérir des titres au nom des FNB BMO, calculer la valeur liquidative, la valeur liquidative par part, le revenu net et les gains en capital nets réalisés des FNB BMO, autoriser le paiement des frais d'exploitation engagés pour le compte des FNB BMO, dresser les états financiers et les données financières et comptables dont les FNB BMO ont besoin, voir à ce que les porteurs de parts reçoivent les états financiers (y compris les états financiers intermédiaires et annuels) et les autres rapports prescrits à l'occasion par les lois applicables, voir à ce que les FNB BMO se conforment aux exigences réglementaires et aux exigences applicables en matière d'inscription à la cote des bourses, produire les rapports des FNB BMO destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières, fixer le montant des distributions que devront faire les FNB BMO et négocier des ententes contractuelles avec les tiers fournisseurs de services, dont les courtiers désignés, le dépositaire, l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, les auditeurs et les imprimeurs. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur » pour de plus amples renseignements. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque trimestre à terme échu. À son gré, le gestionnaire peut renoncer à l'occasion à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion imposés.

FINB BMO	
FINB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations totales	0,08
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	0,15
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	0,15
FINB BMO actions chinoises	0,65
FINB BMO obligations de sociétés	0,15
FINB BMO obligations à escompte	0,09
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	0,23
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	0,50
FINB BMO équilibré banques	0,55
FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	0,55
FINB BMO équilibré aurifères mondiales	0,55
FINB BMO équilibré produits industriels	0,55
FINB BMO équilibré pétrole et gaz	0,55
FINB BMO équilibré de FPI	0,55
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équilibré banques américaines	0,35
FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équilibré américain de la santé	0,35
FINB BMO équilibré services aux collectivités	0,55
FINB BMO ESG obligations de sociétés	0,15
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	0,20
FINB BMO communications mondiales	0,35
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO infrastructures mondiales	0,55
FINB BMO obligations de gouvernements	0,15
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	0,10
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	0,55
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	0,55
FINB BMO actions indiennes	0,65
FINB BMO petites gazières	0,55
FINB BMO petites aurifères	0,55
FINB BMO petites pétrolières	0,55

FINB BMO	
FINB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,45
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à long terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à long terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	0,20
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	0,45
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	0,15
FINB BMO MSCI Canada valeur	0,35
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	0,20
FINB BMO MSCI EAFE	0,20
FINB BMO MSCI EAFE valeur	0,40
FINB BMO MSCI marchés émergents	0,25
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	0,40
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	0,20
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	0,30
FINB BMO MSCI américaines valeur	0,30
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	0,35
FINB BMO actions du Nasdaq 100	0,35
FINB BMO obligations à rendement réel	0,25
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	0,08
FINB BMO S&P 500	0,08
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,05
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	0,15
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	0,10
FINB BMO obligations fédérales à court terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à court terme	0,25

FINB BMO	
FINB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations à court terme	0,09
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	0,20
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,45
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	0,45

FNINB BMO	
FINB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO ESG Équilibré	0,18
FINB BMO Équilibré	0,18
FINB BMO canadien de dividendes	0,35
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	0,65
FINB BMO Conservateur	0,18
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	0,65
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	0,65
FINB BMO rendement élevé à taux variable	0,40
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	0,65
FINB BMO Croissance	0,18
FINB BMO internationales de dividendes	0,40
FINB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	0,40
FINB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,35
FINB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	0,45
FINB BMO d'actions internationales à faible volatilité	0,40
FINB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,40

FNINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	0,30
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,30
FNB BMO revenu mensuel	0,55
FNB BMO à rendement bonifié	0,65
FNB BMO obligations à très court terme	0,15
FNB BMO obligations américaines à très court terme	0,15
FNB BMO américain de dividendes	0,30
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	0,30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65

Frais des fonds sous-jacents

Un FNB BMO peut, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières, investir dans des fonds négociés en bourse, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement qui peuvent être gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe ou par des gestionnaires de fonds indépendants. Ces fonds sous-jacents acquittent des frais en plus des frais payables par un FNB BMO. Un FNB BMO n'a pas à payer les frais de gestion ni de rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Afin d'assurer qu'il n'y aura pas de répétition des frais de gestion imputables à l'égard du FNB BMO et de tout placement dans un fonds sous-jacent, les frais de gestion du FNB BMO seront réduits du montant des frais de gestion payés par le FNB BMO relativement à son placement dans le fonds sous-jacent.

De plus, un FNB BMO n'a pas à payer de frais d'achat ou de rachat relativement aux achats ou aux rachats de titres des fonds sous-jacents dans lesquels il investit si ces fonds sont gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne ayant des liens avec lui. Il n'a pas non plus à payer de frais d'achat ou de rachat relativement à ses achats ou à ses rachats de titres de fonds sous-jacents qui, pour une personne raisonnable, doubleraient des frais payables par un investisseur d'un FNB BMO.

Frais d'exploitation

Outre les frais de gestion, chaque FNB BMO doit régler les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107 (notamment les frais liés à la mise sur pied et à l'exploitation continue du CEI), les courtages et les commissions, les impôts sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TVH, les frais engagés pour se conformer à de nouvelles exigences du gouvernement ou des autorités de réglementation adoptées après l'établissement des premiers FNB BMO et les dépenses extraordinaires. Il incombe au gestionnaire de régler tous les autres coûts et frais des FNB BMO, y compris la rémunération payable au dépositaire, à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, au mandataire aux fins du régime et à d'autres fournisseurs de services, y compris les fournisseurs d'indices, dont le gestionnaire a retenu les services. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».

Si un FNB BMO détient des titres d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse, organismes de placement collectif ou autres fonds d'investissement qui peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires de fonds indépendants, les frais engagés par chacun de ces autres fonds relativement à son exploitation sont indirectement pris en charge par le FNB BMO en plus des frais d'exploitation que celui-ci engage directement.

Distributions de frais de gestion

Pour obtenir des frais de gestion concurrentiels, le gestionnaire peut accepter de réduire les frais de gestion qu'il recevrait autrement des FNB BMO à l'égard de placements effectués dans ceux-ci par certains porteurs de parts. Une somme correspondant à la différence entre les frais autrement facturables et les frais réduits du FNB BMO sera distribuée en espèces par le FNB BMO à ces porteurs de parts à titre de « distributions de frais de gestion ».

Le gestionnaire, à son gré et à l'occasion, établira, le cas échéant, le moment et le montant du versement des distributions de frais de gestion à l'égard des parts d'un FNB BMO. De façon générale, les distributions de frais de gestion seront calculées et attribuées en fonction du nombre moyen de parts d'un porteur de parts (à l'exclusion des parts prêtées par des porteurs de parts aux termes de conventions de prêt de titres) au cours de chaque période applicable, tel qu'il est précisé à l'occasion par le gestionnaire. Seuls les véritables propriétaires de parts (y compris les courtiers désignés et les courtiers) pourront recevoir des distributions de frais de gestion, et non les courtiers ou autres adhérents à la CDS qui détiennent des parts pour le compte de véritables propriétaires. Les distributions de frais de gestion seront d'abord prélevées sur le revenu net du FNB BMO, puis sur ses gains en capital et, enfin, sur son capital. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts » pour plus de précisions. Pour recevoir une distribution de frais de gestion pour une période donnée, le véritable propriétaire de parts doit soumettre une demande en ce sens vérifiée par un adhérent à la CDS pour le compte du propriétaire véritable de parts et fournir au gestionnaire les autres renseignements que celui-ci pourrait exiger conformément aux modalités et à la procédure qu'il établira à l'occasion.

Le gestionnaire se réserve le droit de cesser ou de modifier les distributions de frais de gestion à tout moment. Les porteurs de parts subiront généralement les incidences fiscales des distributions de frais de gestion qu'ils recevront d'un FNB BMO.

Frais payables directement par vous

Les porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'intermédiaire d'une Bourse ne paie aucuns frais directement au gestionnaire ou au FNB BMO relativement à ces achats et ventes.

Si la convention liant le courtier désigné ou la convention de courtage applicable le stipule, le gestionnaire ou un FNB BMO peut facturer aux courtiers désignés et/ou aux courtiers des frais pour compenser certains coûts d'opérations rattachés à une émission de parts du FNB BMO en faveur du courtier désigné et/ou du courtier. Se reporter aux rubriques « Souscription de parts » et « Rachat et échange de parts ».

RENDEMENTS ANNUELS, RATIO DES FRAIS DE GESTION ET RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS

Le tableau ci-après fait état des rendements annuels, du RFG et du RFO de chaque FNB BMO dont il est question dans le rapport de gestion annuel sur le rendement du fonds pour chacun des cinq derniers exercices. Le rendement des placements des nouveaux FNB BMO ou d'un FNB BMO qui n'ont pas encore communiqué leurs rendements annuels, leurs RFG et leurs RFO dans un rapport de gestion annuel sur le rendement du fonds n'est pas indiqué.

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO obligations totales</u>					
Rendements annuels (%)	1,24	2,30	1,54	3,24	8,43
RFG (%)	0,09	0,10	0,14	0,23	0,23
RFO (%)	0,02	0,01	0,00	0,01	0,01

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO actions chinoises</u>					
Rendements annuels (%)	-16,49	37,33	-8,15	19,58	10,87
RFG (%)	0,71	0,71	0,72	0,72	0,74
RFO (%)	0,07	0,06	0,08	0,06	0,04
<u>FINB BMO obligations de sociétés</u>					
Rendements annuels (%)	1,07*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,17	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018					
<u>FINB BMO obligations à escompte</u>					
Rendements annuels (%)	1,18	1,71	1,37	3,60	6,27*
RFG (%)	0,10	0,10	0,15	0,22	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-5,41	26,51	14,94	-0,89	9,87
RFG (%)	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-3,98	4,66	6,96	2,86	8,68
RFG (%)	0,55	0,56	0,56	0,56	0,57
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO équilibré banques</u>					
Rendements annuels (%)	-8,85	14,30	30,76	-5,96	13,79
RFG (%)	0,60	0,62	0,62	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-33,61	37,27	56,43	-45,86	-9,56
RFG (%)	0,60	0,62	0,63	0,63	0,63
RFO (%)	0,20	0,05	0,04	0,04	0,02
<u>FINB BMO équilibré aurifères mondiales</u>					
Rendements annuels (%)	-10,67	-1,01	47,14	-10,12	7,89
RFG (%)	0,61	0,61	0,62	0,63	0,63
RFO (%)	0,05	0,07	0,05	0,18	0,02
<u>FINB BMO équilibré produits industriels</u>					
Rendements annuels (%)	-5,91	17,88	31,36	-14,08	-0,85
RFG (%)	0,59	0,62	0,61	0,61	0,63
RFO (%)	0,01	0,00	0,02	0,01	0,00
<u>FINB BMO équilibré pétrole et gaz</u>					
Rendements annuels (%)	-25,61	-12,81	38,34	-24,55	-11,23
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,61	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
<u>FINB BMO équilibré de FPI</u>					
Rendements annuels (%)	3,20	14,24	17,11	-5,16	8,73
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,61	0,62
RFO (%)	0,02	0,03	0,04	0,01	0,00
<u>FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-19,79	17,00	27,90	-2,74	10,56
RFG (%)	0,38	0,39	0,39	0,4	0,40
RFO (%)	0,01	0,01	0,03	0,03	0,01

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO équilibré banques américaines</u>					
Rendements annuels (%)	-11,40	10,33	24,37	17,14	15,52*
RFG (%)	0,37	0,39	0,39	0,39	0,39
RFO (%)	0,00	0,01	0,02	0,01	0,00

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

<u>FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-2,11	25,29	-4,84	7,10	33,63
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,39	0,40
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00

<u>FINB BMO équilibré américain de la santé</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

<u>FINB BMO équilibré services aux collectivités</u>					
Rendements annuels (%)	-7,92	8,46	20,53	-1,36	12,42
RFG (%)	0,60	0,61	0,61	0,61	0,62
RFO (%)	0,01	0,00	0,04	0,00	0,00

<u>FINB BMO communications mondiales</u>					
Rendements annuels (%)	0,12*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,40	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,09	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mai 2018 au 31 décembre 2018

<u>FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-6,06	13,72*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,41	0,41	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,05	0,04	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017

<u>FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-9,10	4,84*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,40	0,41	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,23	0,16	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017

<u>FINB BMO infrastructures mondiales</u>					
Rendements annuels (%)	-0,39	2,86	17,28	-4,05	30,27
RFG (%)	0,60	0,61	0,61	0,61	0,62
RFO (%)	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00

<u>FINB BMO obligations de gouvernements</u>					
Rendements annuels (%)	2,32*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,17	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-4,21	5,40	14,71	-6,70	1,71
RFG (%)	0,60	0,62	0,62	0,62	0,62
RFO (%)	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00

<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement</u>					
Rendements annuels (%)	5,12	0,49*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,58	0,62	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO actions indiennes</u>					
Rendements annuels (%)	8,85	34,30	-1,78	10,49	32,27
RFG (%)	0,69	0,73	0,73	0,72	0,73
RFO (%)	0,12	0,14	0,11	0,15	0,12
<u>FINB BMO petites gazières</u>					
Rendements annuels (%)	-27,37	-12,53	38,83	-31,39	-19,53
RFG (%)	0,58	0,58	0,58	0,59	0,63
RFO (%)	0,04	0,03	0,02	0,01	0,00
<u>FINB BMO petites aurifères</u>					
Rendements annuels (%)	-18,62	11,92	63,26	-17,04	-2,87
RFG (%)	0,60	0,60	0,60	0,60	0,62
RFO (%)	0,05	0,17	0,15	0,04	0,00
<u>FINB BMO petites pétrolières</u>					
Rendements annuels (%)	-36,30	-27,39	42,72	-26,26	-28,84
RFG (%)	0,60	0,60	0,59	0,59	0,63
RFO (%)	0,02	0,04	0,05	0,02	0,00
<u>FINB BMO échelonné actions privilégiées</u>					
Rendements annuels (%)	-9,35	14,46	6,79	-20,22	4,72
RFG (%)	0,50	0,50	0,50	0,50	0,51
RFO (%)	0,02	0,03	0,06	0,04	0,02
<u>FINB BMO obligations de sociétés à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	-1,25	8,17	6,37	0,53	16,15
RFG (%)	0,32	0,34	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations fédérales à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	3,23	2,58	-1,15	5,04	17,14
RFG (%)	0,21	0,22	0,23	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations provinciales à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	-0,95	7,78	2,09	3,80	17,61
RFG (%)	0,26	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	6,82	2,91*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,23	0,23	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	6,74	7,62*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,22	0,23	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	0,79	2,02	3,72	3,59	8,71
RFG (%)	0,33	0,34	0,33	0,34	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations fédérales à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	2,22	-0,93	-0,32	4,89	8,50
RFG (%)	0,22	0,22	0,22	0,22	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO obligations provinciales à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	1,59	0,96	1,28	4,87	9,13
RFG (%)	0,27	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-3,00	4,65	4,79	1,85	7,68
RFG (%)	0,27	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,01	0,01	0,01	0,02
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	6,33	-1,53	2,20	19,48	16,92
RFG (%)	0,26	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	6,78	5,17	5,32	0,30	6,50
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,31
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	9,84	-2,83*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,22	0,23	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	10,27	1,62*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,23	0,24	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO MSCI Monde de haute qualité</u>					
Rendements annuels (%)	0,41	19,69	2,21	21,86	2,60*
RFG (%)	0,50	0,50	0,51	0,51	0,52
RFO (%)	0,06	0,04	0,03	0,11	0,00
* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO MSCI Canada valeur</u>					
Rendements annuels (%)	-11,12	5,07*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,40	0,40	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,01	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-9,91	16,12	6,52	4,53	5,51
RFG (%)	0,22	0,23	0,23	0,23	0,29
RFO (%)	0,01	0,10	0,07	0,10	0,02
<u>FINB BMO MSCI EAFE</u>					
Rendements annuels (%)	-5,98	17,11	-1,85	18,03	1,94*
RFG (%)	0,21	0,22	0,22	0,23	0,25
RFO (%)	0,05	0,09	0,04	0,21	0,36
* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO MSCI EAFE valeur</u>					
Rendements annuels (%)	-8,28	5,44*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,45	0,45	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,28	0,58	s.o.	s.o.	s.o.

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO MSCI marchés émergents</u>					
Rendements annuels (%)	-7,72	28,92	7,40	-0,22	5,05
RFG (%)	0,26	0,27	0,27	0,29	0,46
RFO (%)	0,11	0,06	0,06	0,08	0,05
<u>FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-6,41	14,80	5,80	9,68	9,99*
RFG (%)	0,45	0,45	0,45	0,45	0,46
RFO (%)	0,08	0,09	0,10	0,10	0,07
* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO MSCI américaines de haute qualité</u>					
Rendements annuels (%)	5,16	17,16	4,06	26,7	4,15*
RFG (%)	0,32	0,34	0,34	0,34	0,36
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO MSCI américaines valeur</u>					
Rendements annuels (%)	-4,08	7,84*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,33	0,34	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,01	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-1,85	31,62	6,41	8,88	19,43
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,39	0,40
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
<u>FINB BMO actions du Nasdaq 100</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
<u>FINB BMO obligations à rendement réel</u>					
Rendements annuels (%)	-0,49	0,32	2,56	2,37	13,16
RFG (%)	0,28	0,27	0,27	0,28	0,29
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-6,12	20,66	10,90	0,52	13,68
RFG (%)	0,09	0,10	0,11	0,11	0,13
RFO (%)	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00
<u>FINB BMO S&P 500</u>					
Rendements annuels (%)	3,44	13,58	8,19	20,21	23,75
RFG (%)	0,09	0,09	0,10	0,11	0,13
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO S&P 500 (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	3,85	21,31	11,50	0,96	13,23
RFG (%)	0,09	0,09	0,10	0,11	0,13
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO S&P/TSX composé plafonné</u>					
Rendements annuels (%)	-8,84	9,05	20,99	-8,29	10,44
RFG (%)	0,05	0,06	0,06	0,06	0,09
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO obligations de sociétés à court terme</u>					
Rendements annuels (%)	1,69	0,83	2,16	2,59	3,24
RFG (%)	0,11	0,11	0,12	0,13	0,20
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de sociétés à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	1,68	0,40*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,11	0,12	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Rendements annuels (%)	1,72	-0,79	-0,05	2,23	2,36
RFG (%)	0,21	0,23	0,22	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations fédérales à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	1,71	-0,88*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,22	0,21	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Rendements annuels (%)	1,72	-0,15	0,62	2,59	3,12
RFG (%)	0,27	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations provinciales à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	1,71	-0,28*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,28	0,28	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations à court terme

Rendements annuels (%)	1,77*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-0,12	1,64	1,93	1,45	1,33*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Rendements annuels (%)	10,01	-4,09*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,23	0,24	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	10,49	0,25*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,23	0,24	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-6,33	4,95*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,49	0,51	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,01	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

<u>FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines</u>					
Rendements annuels (%)	2,51	1,83*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,48	0,48	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,05	0,03	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

<u>FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	2,87	5,54*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,49	0,50	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,05	0,03	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FNB BMO équilibré</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
<u>FNB BMO canadien de dividendes</u>					
Rendements annuels (%)	-10,65	7,71	24,15	-13,13	6,18
RFG (%)	0,38	0,39	0,39	0,39	0,40
RFO (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03
<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés</u>					
Rendements annuels (%)	-9,85	8,37*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,72	0,72	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,26	0,28	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

<u>FNB BMO conservateur</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes</u>					
Rendements annuels (%)	-8,04	11,60	25,26	-4,12	11,66
RFG (%)	0,71	0,72	0,72	0,72	0,73
RFO (%)	0,13	0,16	0,21	0,16	0,21

<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-6,09	22,00	12,00	-0,62	7,69
RFG (%)	0,72	0,71	0,72	0,72	0,73
RFO (%)	0,07	0,08	0,08	0,08	0,10

<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités</u>					
Rendements annuels (%)	-5,51	5,69	19,51	-15,24	14,39
RFG (%)	0,71	0,71	0,71	0,72	0,74
RFO (%)	0,20	0,19	0,23	0,19	0,25

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Rendements annuels (%)	-6,84*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,69	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,13	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-8,54	10,82	12,65	0,92*	s.o.
RFG (%)	0,70	0,72	0,70	0,71	s.o.
RFO (%)	0,01	0,14	0,06	0,13	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Rendements annuels (%)	0,95	5,47	11,00	1,65	3,16*
RFG (%)	0,43	0,45	0,45	0,45	0,45
RFO (%)	0,12	0,09	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO croissance

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO internationales de dividendes

Rendements annuels (%)	-6,24	15,20	5,63	8,85	-2,36*
RFG (%)	0,43	0,44	0,44	0,45	0,46
RFO (%)	0,14	0,19	0,14	0,36	1,95

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-8,87	12,99	15,36	-2,39*	s.o.
RFG (%)	0,44	0,44	0,45	0,49	s.o.
RFO (%)	0,01	0,27	0,21	0,38	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Rendements annuels (%)	-2,78	11,09	13,04	2,67	28,54
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,39	0,40
RFO (%)	0,01	0,01	0,02	0,01	0,02

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Rendements annuels (%)	-5,46	14,82	-0,88*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,48	0,51	0,53	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,30	0,19	0,19	s.o.	s.o.

* Rendement du 10 mai 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Rendements annuels (%)	5,22	14,26	-3,39	10,09*	s.o.
RFG (%)	0,42	0,45	0,45	0,46	s.o.
RFO (%)	0,07	0,06	0,14	1,16	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	1,07	12,61	5,59*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,44	0,45	0,46	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,11	0,23	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 février 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Rendements annuels (%)	8,49	5,10	5,74	26,59	34,98
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,33	0,34
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	8,91	12,28	8,98	6,28	23,38
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,33	0,34
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-1,30	11,78	8,45*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,02	0,01	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 février 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO revenu mensuel

Rendements annuels (%)	-2,13	5,25	6,85	-1,58	9,37
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,63	0,63
RFO (%)	0,01	0,07	0,06	0,11	0,06

FNB BMO obligations à très court terme

Rendements annuels (%)	2,01	1,37	1,80	0,44	1,54
RFG (%)	0,17	0,17	0,17	0,17	0,21
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,02

FNB BMO obligations à très court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	2,00	1,14*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,16	0,16	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNB BMO obligations américaines à très court terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO obligations américaines à très court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO américain de dividendes

Rendements annuels (%)	3,95	6,71	20,18	17,67	26,05
RFG (%)	0,32	0,34	0,33	0,34	0,34
RFO (%)	0,01	0,03	0,01	0,02	0,01

FNB BMO américain de dividendes (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	4,32	14,00	23,86	-1,21	15,25
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,33	0,34
RFO (%)	0,01	0,03	0,01	0,02	0,01

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	-5,46	13,31	22,91	-1,4	15,73
RFG (%)	0,33	0,34	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,01	0,04	0,02	0,02	0,01

FNINB BMO

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines</u>					
Rendements annuels (%)	0,78	5,75	10,22	24,08	18,32*
RFG (%)	0,71	0,71	0,71	0,71	0,73
RFO (%)	0,11	0,11	0,12	0,14	0,16

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	1,14	12,96	13,58	2,59*	s.o.
RFG (%)	0,72	0,72	0,72	0,73	s.o.
RFO (%)	0,11	0,11	0,12	0,14	s.o.

* Rendement du 6 février 2015 au 31 décembre 2015

<u>FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-5,42*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,71	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 mars 2018 au 31 décembre 2018

<u>FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines</u>					
Rendements annuels (%)	2,89	-1,36	0,63	6,09*	s.o.
RFG (%)	0,71	0,73	0,69	0,7	s.o.
RFO (%)	0,17	0,31	0,30	0,33	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

<u>FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	3,79	5,39	3,74	1,26*	s.o.
RFG (%)	0,71	0,72	0,70	0,7	s.o.
RFO (%)	0,17	0,31	0,30	0,33	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

<u>FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	-6,32	4,18*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,73	0,73	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	0,01	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FACTEURS DE RISQUE

Outre les facteurs mentionnés ailleurs dans le présent prospectus, le texte qui suit présente certains facteurs se rapportant à un placement dans les parts, dont les souscripteurs éventuels devraient tenir compte avant d'acheter des parts.

Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO

Risques généraux liés aux placements

Avant d'investir dans un FNB BMO, il faut comprendre que sa valeur peut fluctuer en fonction de l'évolution de la situation financière des émetteurs des placements sous-jacents, de la conjoncture des marchés et d'autres facteurs. L'identité et la pondération des actifs qu'un FNB BMO détient peuvent aussi changer à l'occasion.

Risque lié à un placement dans un fonds de fonds

Les FNB BMO peuvent investir directement dans d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, ou obtenir une exposition à ceux-ci, dans le cadre de leur stratégie de placement. Ces

FNB BMO comportent les risques inhérents aux fonds sous-jacents. En outre, si un fonds sous-jacent suspend les rachats, le FNB BMO sera incapable d'évaluer exactement une partie de son portefeuille de placements et pourrait ne pas être en mesure de racheter ses parts.

Risque lié à la catégorie d'actifs

Le rendement des placements détenus par un FNB BMO peut être inférieur au rendement d'autres placements qui cherchent à reproduire le rendement de pays, régions, industries, catégories d'actifs ou secteurs variés. Le rendement de diverses catégories d'actifs est cyclique et est donc parfois supérieur ou inférieur au rendement des marchés boursiers en général.

Risque d'interdiction d'opérations sur les titres

Si les titres détenus par un FNB BMO font l'objet d'une interdiction d'opérations ordonnée par la TSX, une autorité en valeurs mobilières ou un autre organisme de réglementation compétent ou une bourse pertinente, le gestionnaire peut suspendre l'échange ou le rachat des parts jusqu'au moment où le transfert des titres sera permis par les lois.

Risque lié aux fluctuations de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part variera en fonction, notamment, de la valeur des titres détenus par les FNB BMO. Le gestionnaire et les FNB BMO n'ont aucun contrôle sur les facteurs qui influent sur la valeur des titres détenus par les FNB BMO, notamment les facteurs qui touchent les marchés boursiers et obligataires en général, comme la conjoncture économique et politique, les fluctuations des taux d'intérêt, les facteurs inhérents aux émetteurs des titres, comme les changements de dirigeants, les modifications de la direction stratégique, l'atteinte d'objectifs stratégiques, les fusions, les acquisitions et les dessaisissements, les modifications des politiques en matière de distributions et de dividendes et d'autres événements.

Risque lié au manque de liquidité

Si un FNB BMO ne peut disposer d'une partie ou de la totalité des titres qu'il détient, il pourrait devoir attendre avant de recevoir le produit de disposition jusqu'au moment où il sera en mesure de disposer de ces titres, ou il pourrait être en mesure d'en disposer uniquement à des prix susceptibles de ne pas refléter la valeur réelle de ces placements. De la même façon, si certains titres sont particulièrement illiquides, le gestionnaire pourrait ne pas pouvoir acquérir le nombre de titres souhaité à un prix qu'il juge acceptable et au moment opportun.

Risque lié aux distributions en nature

Une partie du portefeuille d'un FNB BMO peut être investie dans des titres et des instruments illiquides. Rien ne garantit que tous les placements d'un FNB BMO pourront être liquidés avant la dissolution du FNB BMO et que seules des espèces seront distribuées aux porteurs de parts de ce fonds. Les titres et les instruments que les porteurs de parts pourraient recevoir au moment de la dissolution pourraient ne pas être facilement négociables et pourraient devoir être détenus pendant une période de temps indéfinie.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés

Les FNB BMO peuvent utiliser des instruments dérivés à l'occasion, tel qu'il est décrit à la rubrique « Stratégies de placement – Utilisation d'instruments dérivés ». L'utilisation d'instruments dérivés comporte des risques différents des risques associés à un placement direct dans des titres et à d'autres placements conventionnels, et ces risques pourraient être supérieurs. Les risques associés à l'utilisation d'instruments dérivés comprennent les suivants : i) rien ne garantit que la couverture obtenue afin de réduire les risques éliminera les pertes ou qu'un gain sera réalisé; ii) rien ne garantit qu'il existera un marché au moment où les FNB BMO voudront réaliser le contrat sur instruments dérivés, ce qui pourrait les empêcher de réduire une perte ou de réaliser un profit; iii) les bourses de valeurs pourraient imposer des limites à l'égard des opérations pouvant être effectuées sur les contrats d'option et les contrats à terme standardisés, et ces limites pourraient empêcher les FNB BMO de réaliser le contrat sur instruments dérivés; iv) les FNB BMO pourraient subir une perte si l'autre partie au contrat sur instruments dérivés est incapable de remplir ses obligations; v) si les FNB BMO détiennent une position ouverte sur une option, un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré conclu

avec un courtier qui fait faillite, ils pourraient subir une perte et, en ce qui a trait à un contrat à terme standardisé ou à un contrat à terme de gré à gré ouvert, perdre le dépôt de garantie effectué auprès de ce courtier, et vi) si un instrument dérivé est fondé sur un indice boursier et que les opérations sont suspendues sur un nombre important d'actions de l'indice ou qu'une modification est apportée à la composition de l'indice, cela pourra avoir une incidence défavorable sur l'instrument dérivé. Si une couverture de taux d'intérêt est employée, le portefeuille de placements d'un FNB BMO pourrait produire un rendement total supérieur à celui d'un portefeuille sans couverture si les taux d'intérêt montent considérablement, mais un rendement total inférieur si les taux d'intérêt sont stables ou diminuent.

Risque lié aux prêts de titres

Les FNB BMO peuvent effectuer des opérations de prêts de titres conformément au Règlement 81-102 afin d'en tirer un revenu additionnel. Même s'ils reçoivent une garantie correspondant au moins à 102 % de la valeur des titres en portefeuille prêtés et que cette garantie sera évaluée à la valeur du marché, les FNB BMO risqueraient de subir une perte si un emprunteur ne respectait pas son obligation de remettre les titres empruntés et que la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

Risque lié au cours des parts

Les parts peuvent se négocier sur le marché à prime ou à escompte par rapport à la valeur liquidative par part. Rien ne garantit qu'elles se négocieront à des cours qui reflètent leur valeur liquidative. Le cours des parts fluctuera en fonction de la valeur liquidative du FNB BMO, de même que de l'offre et de la demande à la Bourse. Toutefois, étant donné que généralement, seul un nombre prescrit de parts peut être émis en faveur des courtiers désignés et des courtiers, et que les porteurs d'un nombre prescrit de parts (ou d'un multiple intégral de celui-ci) peuvent faire racheter ces parts à leur valeur liquidative, le gestionnaire estime que des escomptes ou des primes élevés par rapport à la valeur liquidative des parts ne devraient pas perdurer.

Risque lié à l'absence d'un marché actif pour les parts et d'antécédents d'exploitation

Même si les FNB BMO sont inscrits à la cote d'une Bourse et que les nouveaux FNB BMO et les parts couvertes du FNB BMO obligations du Trésor américain à long terme le seront (sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX ou de la NEO Bourse, selon le cas), rien ne garantit qu'un marché public actif pour de telles parts sera créé ou maintenu. Les nouveaux FNB BMO sont des fiducies de placement nouvellement formées qui n'ont aucun antécédent d'exploitation.

Risque lié à la dépendance envers le gestionnaire

Les porteurs de parts seront tributaires de la capacité du gestionnaire à gérer efficacement les FNB BMO de façon conforme aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions en matière de placement des FNB BMO. Rien ne garantit que les personnes qui sont principalement chargées de fournir les services d'administration, de gestion de portefeuille et de conseil en gestion de portefeuille aux FNB BMO demeureront à l'emploi du gestionnaire.

Risque de perte

Aucune entité, y compris la Banque de Montréal, ne garantit que vous récupérerez le montant de votre placement dans des parts des FNB BMO. À la différence des comptes bancaires ou des comptes de placement garanti, votre placement dans des parts d'un FNB BMO n'est pas garanti par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Risque lié au rééquilibrage et au rajustement

Les rajustements qui doivent être apportés aux paniers de titres détenus par les FNB BMO en raison du rééquilibrage et des rajustements des indices en ce qui a trait aux FNB BMO ou du portefeuille en ce qui a trait aux FNB BMO peuvent être tributaires de la capacité du gestionnaire et des courtiers désignés de s'acquitter de leurs obligations respectives aux termes de la ou des conventions liant le courtier désigné. Si les courtiers désignés ne s'acquittent pas de leurs obligations, les FNB BMO pourraient être tenus de vendre ou d'acheter, selon le cas, des titres sur le marché. Le cas échéant, les FNB BMO engageraient des coûts liés aux opérations supplémentaires et leur

pondération serait déséquilibrée, ce qui pourrait causer un écart plus grand que prévu entre leur rendement et celui des indices.

Risque lié aux modifications législatives

Rien ne garantit que les lois sur l'impôt sur le revenu ou sur les valeurs mobilières ou d'autres lois ne seront pas modifiées d'une manière qui aura une incidence défavorable sur les distributions reçues par les FNB BMO ou les porteurs de parts. Rien ne garantit que la législation sur l'impôt sur le revenu fédéral canadienne et les politiques administratives et pratiques de cotisation de l'ARC concernant le traitement des fiducies de fonds commun de placement ne seront pas modifiées d'une manière qui aurait une incidence défavorable sur les FNB BMO ou les porteurs de parts.

En guise d'exemple, des modifications de la législation fiscale ou de l'administration de celle-ci pourraient avoir une incidence sur l'imposition d'un FNB BMO ou des émetteurs dans lesquels il investit.

Autres risques d'ordre fiscal

Si un FNB BMO devait ne pas être admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » aux fins de la LIR pendant une période donnée, cette situation pourrait avoir des incidences défavorables sur le FNB BMO et ses porteurs de parts.

Rien ne garantit que l'ARC acceptera le traitement fiscal adopté par un FNB BMO lors de la production de sa déclaration de revenus et elle pourrait exiger une nouvelle cotisation à la suite de laquelle le FNB BMO pourrait devoir payer de l'impôt.

La LIR contient des règles relatives à la restriction de pertes fiscales qui s'appliquent aux fiducies comme les FNB BMO. Les règles relatives à la restriction de pertes s'appliquent généralement à tout moment lorsqu'un porteur de parts d'une fiducie (conjointement avec les membres de son groupe) devient un bénéficiaire détenant une participation majoritaire de la fiducie (c.-à-d. qui détient plus de 50 % de la juste valeur marchande des parts de la fiducie) ou qu'un groupe de porteurs de parts de la fiducie devient un groupe de bénéficiaires détenant une participation majoritaire de la fiducie. Si les règles s'appliquent à un FNB BMO, l'année d'imposition du FNB BMO serait alors réputée se terminer et une distribution automatique du revenu et des gains en capital nets pourrait être effectuée conformément aux modalités de la déclaration de fiducie. De plus, le FNB BMO ne pourrait pas utiliser dans des années ultérieures les pertes en capital qu'il a accumulées ni certaines autres pertes qu'il a subies. Toutefois, les fiducies qui sont admissibles à titre de « fiducies de placement déterminées », au sens des règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes, ne subiront pas ces incidences défavorables. À cette fin, une « fiducie de placement déterminée » comprend une fiducie qui remplit certaines conditions, dont le respect de certaines conditions nécessaires à l'admissibilité à titre de « fiducie de fonds commun de placement » aux fins de la LIR, l'abstention d'utiliser un bien dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise et le respect de certaines exigences de diversification d'actifs. En raison de la façon dont les parts négociées en bourse des FNB BMO sont achetées et vendues, il pourrait être impossible pour un FNB BMO de déterminer si un fait lié à la restriction de pertes est survenu ou à quel moment il est survenu. Par conséquent, rien ne garantit qu'un FNB BMO n'a pas été, ni ne deviendra dans le futur, assujéti aux règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes et rien ne garantit le moment où des distributions résultant d'un fait lié à la restriction de pertes seront effectuées.

Risque lié à la cybersécurité

En raison de l'utilisation accrue de technologies comme Internet pour faire des affaires, le gestionnaire et chaque FNB BMO sont exposés aux risques liés à l'exploitation et à la sécurité de l'information et aux risques connexes. En règle générale, les cyberincidents peuvent résulter d'une attaque délibérée ou d'un événement fortuit. Les cyberattaques comprennent, notamment, un accès non autorisé aux systèmes numériques (p. ex., par piratage ou au moyen d'un encodage de logiciel malveillant) en vue de détourner des actifs ou de l'information sensible, de corrompre des données ou de causer des interruptions ou des défaillances opérationnelles. Les cyberattaques peuvent également être lancées par des moyens ne nécessitant pas un accès non autorisé, comme des attaques par déni de service (c.-à-d. pour faire en sorte que les utilisateurs visés n'aient pas accès aux services de réseau. Les cyberincidents qui touchent les fonds, le gestionnaire ou les fournisseurs de services des FNB BMO (notamment le gestionnaire de portefeuille, l'agent des transferts, le dépositaire ou les sous-dépositaires des FNB BMO) pourraient perturber leurs

activités commerciales respectives ou avoir une incidence sur celles-ci. Ces perturbations pourraient entraîner des pertes financières, l'incapacité des FNB BMO de calculer leur valeur liquidative, des entraves à la négociation, l'incapacité des porteurs de parts d'effectuer des opérations auprès des FNB BMO, l'incapacité des FNB BMO de traiter des opérations, notamment des rachats de titres, des violations des lois en matière de confidentialité de l'information et d'autres lois, des amendes ou des sanctions prévues par la réglementation, des dommages à la réputation ainsi que des remboursements ou d'autres frais compensatoires ou frais liés à la conformité supplémentaires engagés pour prendre des mesures correctives. Des conséquences défavorables semblables pourraient découler des cyberincidents visant les émetteurs de titres dans lesquels les FNB BMO investissent ou les contreparties avec lesquelles les FNB BMO effectuent des opérations.

En outre, des sommes importantes pourraient devoir être engagées pour prévenir les cyberincidents à l'avenir. Même si le gestionnaire et les FNB BMO ont mis en place des plans de continuité des activités en cas de tels cyberincidents et des systèmes de gestion des risques pour les prévenir, ces plans et systèmes ont des limites qui leur sont inhérentes, notamment la possibilité que certains risques n'aient pas été repérés. De plus, le gestionnaire et les FNB BMO n'ont aucune emprise sur les plans et les systèmes de cybersécurité des fournisseurs de services des FNB BMO, des émetteurs de titres dans lesquels les FNB BMO investissent ou de tout autre tiers dont les activités peuvent avoir une incidence sur les FNB BMO ou leurs porteurs de parts. En conséquence, les FNB BMO et leurs porteurs de parts pourraient être défavorablement touchés.

Risque lié aux conflits d'intérêts potentiels

Le gestionnaire, ses administrateurs et dirigeants de même que les membres de leur groupe (y compris les entités du groupe de BMO Groupe financier) et les personnes avec lesquelles ils ont des liens peuvent exercer des activités de promotion, de gestion ou de gestion de placement pour d'autres comptes, fonds ou fiducies qui investissent principalement dans les titres détenus par ou plusieurs FNB BMO.

Même si les dirigeants, les administrateurs et le personnel professionnel du gestionnaire consacreront aux FNB BMO autant de temps qu'ils jugent approprié pour acquitter les fonctions du gestionnaire, les employés du gestionnaire peuvent avoir des conflits dans la répartition de leur temps et de leurs services entre les FNB BMO et les autres fonds gérés par le gestionnaire ou des entités du groupe de BMO Groupe financier.

Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options
FINB BMO obligations totales		✓	✓		✓	✓					✓			✓				✓	✓				
FNB BMO ESG Équilibré			✓			✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓								
FNB BMO Équilibré			✓			✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓								
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FNB BMO canadien de dividendes										✓			✓										

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés										✓			✓									✓	✓
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens		✓	✓		✓	✓									✓			✓	✓				
FINB BMO actions chinoises		✓		✓	✓			✓		✓	✓			✓				✓	✓				
FNB BMO Conservateur			✓			✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓								
FINB BMO obligations de sociétés		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes										✓			✓									✓	✓
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens							✓			✓			✓	✓								✓	✓
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines										✓	✓		✓	✓								✓	✓
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités										✓	✓		✓									✓	✓
FINB BMO obligations à escompte		✓	✓		✓	✓					✓	✓			✓			✓	✓				
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓			✓	✓				✓	✓				
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens		✓	✓		✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓			✓	✓				
FINB BMO équilibré banques		✓			✓					✓			✓	✓				✓	✓				
FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	✓	✓			✓		✓			✓			✓	✓				✓	✓				
FINB BMO équilibré aurifères mondiales		✓			✓		✓			✓	✓		✓	✓				✓	✓	✓			
FINB BMO équilibré produits industriels		✓			✓					✓			✓					✓	✓				
FINB BMO équilibré pétrole et gaz		✓			✓			✓		✓			✓					✓	✓				
FINB BMO équilibré de FPI		✓			✓					✓			✓					✓	✓				
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓			✓	✓				✓	✓				
FINB BMO équilibré banques américaines		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓			✓	✓				✓	✓				

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options
FINB BMO équilibré américain de la santé		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO équilibré services aux collectivités		✓			✓					✓			✓					✓	✓				
FINB BMO ESG obligations de sociétés		✓	✓		✓	✓						✓	✓		✓			✓	✓				
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens		✓	✓		✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓			✓	✓				
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes										✓	✓		✓	✓								✓	✓
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens							✓			✓			✓	✓								✓	✓
FNB BMO rendement élevé à taux variable			✓			✓					✓	✓		✓	✓								
FINB BMO communications mondiales		✓			✓					✓	✓			✓				✓	✓				
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓				✓				✓	✓				
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓				✓				✓	✓				
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés					✓					✓	✓			✓								✓	✓
FINB BMO infrastructures mondiales		✓			✓					✓	✓			✓				✓	✓				
FINB BMO obligations de gouvernements		✓	✓		✓	✓					✓			✓	✓			✓	✓				
FNB BMO Croissance			✓			✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓								
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité		✓	✓		✓	✓					✓			✓	✓			✓	✓				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens		✓	✓		✓	✓	✓					✓		✓	✓			✓	✓				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement		✓	✓		✓	✓					✓	✓		✓	✓			✓	✓				
FINB BMO actions indiennes		✓			✓		✓			✓	✓			✓			✓	✓	✓				
FNB BMO internationales de dividendes										✓	✓		✓	✓									

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens							✓			✓			✓	✓									
FINB BMO petites gazières		✓			✓				✓	✓	✓			✓				✓	✓				
FINB BMO petites aurifères		✓			✓					✓	✓			✓				✓	✓	✓			
FINB BMO petites pétrolières		✓			✓				✓	✓	✓			✓				✓	✓				
FINB BMO échelonné actions privilégiées		✓	✓		✓	✓			✓	✓		✓				✓		✓	✓				
FINB BMO obligations de sociétés à long terme		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FINB BMO obligations fédérales à long terme		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FINB BMO obligations provinciales à long terme		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme		✓	✓		✓	✓					✓	✓		✓	✓			✓	✓				
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité										✓			✓										
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité										✓	✓		✓	✓									
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité										✓	✓		✓	✓									
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens							✓			✓			✓	✓									
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité										✓	✓		✓	✓									
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens							✓			✓			✓	✓									
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens		✓	✓		✓	✓	✓					✓		✓	✓			✓	✓				
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme		✓	✓		✓	✓					✓	✓		✓	✓			✓	✓				
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme		✓	✓		✓	✓					✓	✓		✓	✓			✓	✓				

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options
FINB BMO revenu mensuel			✓			✓				✓	✓	✓		✓	✓								
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders		✓			✓					✓			✓					✓	✓				
FINB BMO MSCI Canada valeur		✓			✓					✓			✓					✓	✓				
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓				✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI EAFE		✓			✓					✓	✓			✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI EAFE valeur		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI marchés émergents		✓			✓			✓		✓	✓			✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓			✓	✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO MSCI américaines valeur		✓			✓					✓	✓		✓	✓				✓	✓				
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓				✓				✓	✓				
FINB BMO actions du Nasdaq 100		✓			✓					✓	✓			✓				✓	✓				
FINB BMO à rendement bonifié					✓		✓			✓	✓		✓	✓							✓	✓	✓
FINB BMO obligations à rendement réel		✓	✓		✓	✓						✓			✓			✓	✓				
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens		✓			✓		✓			✓				✓				✓	✓				
FINB BMO S&P 500		✓			✓			✓		✓	✓			✓				✓	✓				
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné		✓			✓					✓								✓	✓				
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation		✓			✓		✓		✓	✓				✓				✓	✓				
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation		✓			✓		✓		✓	✓				✓				✓	✓				
FINB BMO obligations de sociétés à court terme		✓	✓		✓	✓					✓				✓			✓	✓				
FINB BMO obligations fédérales à court terme		✓	✓		✓	✓					✓				✓			✓	✓				

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options
FINB BMO obligations provinciales à court terme		✓	✓		✓	✓					✓			✓			✓	✓					
FINB BMO obligations à court terme		✓	✓		✓	✓					✓			✓			✓	✓					
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens		✓	✓		✓	✓	✓				✓			✓	✓		✓	✓					
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme		✓	✓		✓	✓					✓	✓		✓	✓		✓	✓					
FNB BMO obligations à très court terme			✓			✓					✓			✓									
FNB BMO obligations américaines à très court terme			✓			✓					✓	✓		✓			✓	✓					
FNB BMO américain de dividendes										✓	✓		✓	✓									
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens							✓			✓			✓	✓									
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines										✓	✓		✓	✓								✓	✓
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens							✓			✓			✓	✓								✓	✓
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens		✓	✓		✓	✓	✓			✓	✓		✓	✓			✓	✓					
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines		✓	✓		✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓					
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines			✓			✓				✓	✓	✓	✓	✓							✓	✓	✓
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens			✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓							✓	✓	✓

Risque lié aux métaux de base

Le FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens pourrait comporter un certain nombre de risques inhérents aux métaux industriels, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, qui sera touchée par le volume des activités utilisant les métaux industriels et par la disponibilité de substituts artificiels et synthétiques; ii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de l'extraction au raffinage, en passant par l'entreposage et la fusion;

iii) les rajustements des stocks; iv) les variations des coûts de production, y compris des coûts de l'entreposage, de la main-d'œuvre et de l'énergie, et v) les coûts liés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur le FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens et la valeur de ses parts pourrait augmenter ou réduire l'incidence d'un autre facteur.

Risque lié au calcul et à la dissolution des indices

En cas de défaillance de l'ordinateur ou des autres installations des fournisseurs d'indices, de la Bourse ou d'une autre bourse de valeurs pertinente pour quelque raison que ce soit, le calcul de la valeur des indices et la fixation par le gestionnaire du nombre prescrit de parts et des paniers de titres pourraient être retardés et la négociation des parts pourrait être suspendue pendant un certain temps.

Si un fournisseur d'indices cesse de calculer l'indice applicable ou si une convention de licence est résiliée, le gestionnaire pourra dissoudre le FINB BMO pertinent sur remise d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement du FINB BMO, chercher à reproduire un autre indice ou prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du FINB BMO compte tenu des circonstances.

Risque de remboursement anticipé

Durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, l'émetteur d'un titre remboursable par anticipation peut rembourser un titre avant l'échéance. Ainsi, un FNB BMO pourrait réinvestir le produit de ce titre à un taux d'intérêt inférieur, ce qui entraînerait une réduction de son revenu.

Le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens est assujéti au risque de paiement anticipé, soit un type de risque de remboursement anticipé qui découle du paiement par un emprunteur d'une tranche de son prêt avant son échéance, ce qui fait en sorte que le FNB BMO devra réinvestir le produit selon la conjoncture du moment. Dans la mesure où la conjoncture actuelle offre des taux d'intérêts moins avantageux que ceux offerts au moment du prêt initial, le FNB BMO recevra des paiements d'intérêts futurs générés par le prêt de remplacement inférieurs à ceux qu'il aurait obtenu si le prêt initial n'avait pas été payé par anticipation.

Risques liés à un FNB axé sur la Chine

Les risques suivants s'appliquent aux FNB BMO qui sont axés sur la Chine :

Concentration géographique en Chine

Puisque le FINB BMO actions chinoises concentre ses placements dans des sociétés chinoises, son rendement devrait être étroitement lié à la situation sociale, politique et économique de la Chine et être plus volatil que le rendement de fonds plus diversifiés sur le plan géographique. Bien que l'économie chinoise ait connu une croissance rapide ces dernières années et que le gouvernement chinois ait mis en œuvre des réformes économiques importantes pour libéraliser la politique commerciale, favoriser l'investissement étranger et réduire le contrôle gouvernemental de l'économie, rien ne garantit que la croissance économique se poursuivra ou que ces réformes seront maintenues. L'économie chinoise pourrait également connaître une croissance plus lente si la demande mondiale ou nationale pour les produits chinois diminue considérablement et/ou si les principaux partenaires commerciaux appliquent des tarifs douaniers ou mettent en œuvre d'autres mesures protectionnistes. L'économie chinoise pourrait également être touchée par une hausse des taux d'inflation, une récession économique, l'inefficacité du marché, la volatilité et des anomalies concernant les cours qui pourraient être liées à l'influence gouvernementale, à un manque d'information à la disposition du public et/ou à une instabilité politique et sociale. Le gouvernement de la Chine exerce un contrôle étroit sur la monnaie afin d'atteindre des objectifs économiques sur les plans commercial et politique et s'immisce souvent dans le marché de la monnaie. Le gouvernement chinois joue également un rôle majeur dans les politiques économiques du pays en matière d'investissements étrangers. Les investisseurs étrangers sont exposés au risque de perte découlant de l'expropriation ou de la nationalisation de leurs actifs et de leurs biens d'investissement, à des restrictions gouvernementales sur les investissements étrangers et au rapatriement de capitaux investis. Les marchés boursiers chinois font l'objet d'arrêts fréquents des opérations et d'un faible volume d'opérations, ce qui se traduit par une

plus faible liquidité et une volatilité accrue des cours. Ces facteurs et d'autres facteurs pourraient nuire au rendement du FINB BMO actions chinoises et accroître la volatilité d'un placement dans ce FNB BMO.

Concentration géographique à Hong Kong

Le FINB BMO actions chinoises peut investir une grande partie de ses actifs dans des placements à Hong Kong. Un placement dans des sociétés qui sont constituées à Hong Kong ou dont les titres s'y négocient comporte des incidences particulières qui ne sont habituellement pas associées à un placement dans des pays dotés de gouvernements plus démocratiques ou d'économies ou de marchés boursiers mieux établis. La Chine est le principal partenaire commercial de Hong Kong, sur le plan tant des exportations que des importations. Tout changement touchant l'économie, la réglementation commerciale ou les taux de change de la Chine est susceptible de nuire à l'économie de Hong Kong.

Risque lié à la concentration

Les FINB BMO, qui visent à reproduire le rendement d'un ou de plusieurs indices, pourraient avoir une plus grande partie de leur actif net investie dans un ou plusieurs émetteurs que ce qui est habituellement permis pour les organismes de placement collectif. Par conséquent, le portefeuille d'un FINB BMO pourrait être moins diversifié qu'un portefeuille de placements moins concentré que lui. De plus, la valeur liquidative du FINB BMO pourrait être davantage volatile que celle d'un portefeuille plus diversifié et pourrait fluctuer considérablement sur de courtes périodes. Même si un portefeuille plus concentré peut parfois augmenter le risque d'illiquidité et, par ricochet, avoir une incidence sur la capacité d'un organisme de placement collectif de satisfaire aux demandes de rachat, le gestionnaire ne croit pas que ces risques sont importants pour les FINB BMO.

Risque lié aux notes de crédit

Les titres détenus par certains FNB BMO qui sont considérés comme ayant reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité pourraient comporter un risque de crédit ou de défaut supérieur par rapport aux titres ayant reçu une note supérieure. Les titres à rendement élevé sont souvent émis par des entreprises dont le taux d'endettement est élevé ou par de petites entreprises moins solvables. Ces titres pourraient être plus volatils que les titres ayant reçu une note supérieure de durée similaire. De plus, la possibilité qu'un titre voie sa note de crédit diminuer ou que l'émetteur de ce titre omette d'effectuer un paiement d'intérêt et/ou un remboursement de capital pourrait réduire le revenu d'un FNB BMO ainsi que le cours de ses parts.

Risque lié à la couverture du change

L'exposition du portefeuille d'un FNB couvert ou des parts couvertes d'un FNB à parts couvertes à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Les FNB couverts, et les FNB à parts couvertes, en ce qui a trait aux parts couvertes, cherchent à couvrir l'exposition directe aux devises par rapport au dollar canadien en concluant des opérations de change à terme avec des institutions financières qui ont une « notation désignée » au sens du Règlement 81-102. Même s'il n'y a aucune garantie que ces opérations couvriront parfaitement l'exposition sous-jacente des FNB, le gestionnaire prévoit qu'elles seront efficaces pour l'essentiel.

Pour les FNB couverts qui sont également des FINB BMO, les coûts, les risques ou les autres incidences sur le rendement de cette stratégie de couverture du change devraient entraîner certains écarts par rapport au rendement d'un indice applicable. Pour les FNB couverts qui sont également des FNINB BMO et pour les parts couvertes, les coûts, les risques ou les autres incidences sur le rendement de cette stratégie de couverture du change devraient entraîner certains écarts par rapport au rendement local sous-jacent du FNB BMO.

L'efficacité de cette stratégie de couverture du change sera, en général, tributaire de la volatilité i) du dollar canadien par rapport aux devises à couvrir; ii) du moment auquel la couverture est utilisée à l'égard du FNB BMO; iii) pour les FINB BMO, des titres constituants applicables; et iv) pour les FNINB BMO et les parts couvertes, des titres en portefeuille sous-jacents applicables.

Une volatilité accrue réduira généralement l'efficacité de la stratégie de couverture du change. L'efficacité de cette stratégie peut également être touchée par toute différence importante entre les taux d'intérêt canadiens et les taux d'intérêt des devises.

Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne couvriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle la catégorie applicable de parts est libellée.

La possibilité de souscrire des parts en dollars américains est offerte aux investisseurs uniquement à des fins de commodité et non pour couvrir le risque de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Risque lié aux marchés émergents

Certains FNB BMO comportent un certain nombre de risques inhérents à une exposition à des émetteurs se trouvant dans des marchés émergents. Les investissements dans les titres d'émetteurs de pays de marchés émergents comportent des risques qui ne sont pas associés à des placements dans les titres d'émetteurs de pays développés. Les marchés émergents peuvent être passablement plus volatiles, et d'autant moins liquides, que les marchés plus développés comme le Canada. Les marchés émergents sont assujettis à une plus grande instabilité politique et économique, à une incertitude entourant l'existence de marchés pour la négociation et à un plus grand nombre de restrictions gouvernementales applicables aux placements étrangers comparativement aux marchés plus développés.

Il pourrait y avoir moins de renseignements publics disponibles à l'égard des émetteurs de marchés émergents et ces émetteurs ne sont pas assujettis aux normes uniformes en matière de communication de l'information financière, d'audit et de comptabilité applicables aux émetteurs canadiens. Il pourrait ne pas y avoir une seule bourse de valeurs centralisée sur laquelle les titres sont négociés dans les pays émergents et les systèmes de gouvernance d'entreprise auxquels les sociétés des marchés émergents sont assujetties pourraient être moins sophistiqués que ceux auxquels sont assujettis les émetteurs canadiens et, par conséquent, les actionnaires de telles sociétés pourraient ne pas jouir de bon nombre des protections dont jouissent les actionnaires au Canada.

Les lois sur les valeurs mobilières d'un grand nombre de pays émergents sont relativement récentes et ne sont pas définitives. Les lois portant sur les placements étrangers dans les titres de marchés émergents, la réglementation sur les valeurs mobilières, les titres de propriété à l'égard des titres et les droits des actionnaires pourraient donc changer rapidement et de façon imprévisible. En outre, la mise en application des régimes fiscaux aux paliers local, régional et fédéral dans les pays émergents pourrait ne pas être uniforme et changer soudainement.

Risque lié au secteur de l'énergie

Certains FNB BMO pourraient comporter un certain nombre de risques inhérents au secteur de l'énergie, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, qui sera touchée par le volume des activités industrielles et commerciales qui sont associées à une demande énergétique; ii) les modifications du prix des sources d'énergie de remplacement; iii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou de la production de sources énergétiques ou encore de l'approvisionnement en celles-ci; iv) les rajustements des stocks; v) les variations des coûts de production et d'expédition, et vi) les coûts liés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur un FNB BMO et la valeur de ses parts pourrait accroître ou réduire l'incidence d'un autre facteur.

Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres

Les titres de capitaux propres tels que les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs la propriété partielle d'une société. La valeur d'un titre de capitaux propres varie en fonction de la situation financière de la société qui l'a émis. La conjoncture des marchés et la vigueur de l'économie dans son ensemble peuvent avoir une influence sur le cours des titres de capitaux propres. Certains titres peuvent être particulièrement sensibles à la fluctuation générale des marchés, ce qui risque de donner lieu à un degré élevé de volatilité du cours de ces titres et de la valeur liquidative d'un FNB BMO qui investit dans ces titres dans certaines conditions du marché et au fil du temps. Les titres liés à des titres de capitaux propres qui fournissent une exposition indirecte aux titres de capitaux propres d'un émetteur, tels que les débetures convertibles, peuvent être touchés par le risque lié aux titres de capitaux propres.

Risque de change

Des variations des taux de change pourraient avoir une incidence sur la valeur liquidative des FNB BMO qui détiennent des placements libellés dans d'autres monnaies que celle dans laquelle les parts des FNB BMO sont libellées. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou en dollars américains.

La possibilité de souscrire des parts en dollars américains est offerte aux investisseurs uniquement à des fins de commodité et non pour couvrir le risque de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Risque lié à la prolongation

En période de hausse des taux d'intérêt, un émetteur peut exercer son droit de rembourser le capital d'une obligation à une date postérieure à celle qui est prévue. Le cas échéant, la valeur de l'obligation diminuera et le rendement du FNB BMO pourrait se ressentir de l'incapacité du FNB BMO d'investir dans des titres à rendement plus élevé.

Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs

Les types et le nombre d'occasions de placement s'offrant aux FNB BMO qui cherchent à maximiser leur exposition à certains facteurs cibles, comme les facteurs ESG, les dividendes, la faible volatilité, la qualité et la valeur, pourraient être limités en raison de l'utilisation d'une stratégie de placement fondée sur des facteurs. Même si les facteurs cibles représentent généralement des composantes jugées positives, ils peuvent également comporter des risques qui leurs sont propres. Les modèles statistiques et mathématiques qui guident la sélection rigoureuse de titres utilisée dans le cadre de placements fondés sur des facteurs se fient à des données historiques. Les modèles fondés sur des règles peuvent entraîner des résultats imprévus, qui peuvent à leur tour avoir une incidence sur le rendement d'un FNB BMO pour diverses raisons, notamment lorsque les marchés se comportent d'une façon imprévisible ou encore lorsqu'il y a des erreurs ou des omissions dans les données utilisées par les modèles ou au niveau de la pondération accordée à chaque facteur et/ou à une hypothèse dans le modèle ainsi que les problèmes techniques dans la conception, le développement, la mise en œuvre et la maintenance du modèle. Ces FNB BMO peuvent avoir un rendement inférieur à celui d'autres fonds qui ne cherchent pas à obtenir une exposition aux facteurs cibles visés. En outre, dans le cas des FINB BMO, les fournisseurs d'indices pourraient ne pas réussir à créer un indice composé d'émetteurs qui respectent les facteurs cibles. Pareillement, dans le cas des FNINB BMO qui utilisent une stratégie active de placement fondée sur des règles pour cibler certains facteurs, le gestionnaire pourrait ne pas parvenir à repérer des émetteurs qui présentent les facteurs souhaités. En règle générale, la méthode utilisée n'éliminera pas la possibilité que ces FNB BMO soient exposés à des facteurs autres que les facteurs cibles, y compris des facteurs défavorables.

Dans le cas des FINB BMO, les indices qui sont construits en fonction de facteurs cibles utilisent une méthode de pondération qui n'est pas fondée sur la capitalisation boursière, ce qui pourrait entraîner un taux de rotation des titres en portefeuille plus élevé que lorsqu'une méthode fondée sur la capitalisation boursière est utilisée. Un taux de rotation plus élevé pourrait faire en sorte qu'un FNB BMO réalise des gains en capital plus fréquemment et engage des frais d'opérations plus élevés.

Risque lié aux placements étrangers

Les placements d'un FNB BMO dans des émetteurs qui ne sont pas du Canada et des États-Unis exposent le FNB BMO à des risques uniques comparativement à un placement dans des titres d'émetteurs du Canada ou des États-Unis, notamment, une plus grande volatilité du marché que les titres de sociétés du Canada ou des États-Unis et une information financière moins complète que pour les émetteurs du Canada ou des États-Unis. De plus, l'évolution défavorable de la conjoncture politique, économique ou sociale pourrait miner la valeur des placements d'un FNB BMO ou empêcher le FNB BMO de réaliser la pleine valeur de ses placements. Finalement, la valeur de la monnaie du pays dans lequel le FNB BMO a investi pourrait diminuer par rapport à la valeur du dollar canadien.

Risques généraux liés aux titres de créance

Avant d'investir dans certains des FNB BMO, il faut comprendre que la valeur des titres de créance sous-jacents sera touchée par la fluctuation des taux d'intérêt. De façon générale, la valeur des titres de créance diminuera si les taux d'intérêt augmentent et elle augmentera si les taux d'intérêt baissent. Les titres dont la durée est

plus longue tendent à être plus sensibles aux taux d'intérêt, ce qui pourrait les rendre plus volatils que les titres dont la durée est plus courte. La valeur liquidative de certains FNB BMO fluctuera en fonction du mouvement des taux d'intérêt et du changement correspondant de la valeur des titres détenus par le FNB BMO. La valeur des obligations détenues par le FNB BMO pourrait être touchée par la fluctuation du cours attribuable à un changement dans la conjoncture économique.

Risques généraux liés aux actions privilégiées

Avant d'investir dans un FNB BMO qui investit principalement dans des actions privilégiées, il faut comprendre que la valeur des titres sous-jacents sera touchée par la fluctuation des taux d'intérêt. De façon générale, la valeur des actions privilégiées diminuera si les taux d'intérêt augmentent et elle augmentera si les taux d'intérêt baissent. Les titres dont la durée est plus longue tendent à être plus sensibles aux taux d'intérêt, ce qui pourrait les rendre plus volatils que les titres dont la durée est plus courte. La valeur liquidative du FNB BMO applicable fluctuera en fonction du mouvement des taux d'intérêt et du changement correspondant de la valeur des titres détenus par le FNB BMO. La valeur des titres détenus par le FNB BMO pourrait être touchée par la fluctuation du cours attribuable à un changement dans la conjoncture économique.

Risque lié à la concentration géographique en Inde

Les placements dans des émetteurs indiens comportent des risques propres à l'Inde, notamment des risques d'ordre juridique, réglementaire, politique et économique. L'incertitude politique et juridique, un contrôle gouvernemental supérieur sur l'économie, les fluctuations ou les blocages de devises, et le risque de nationalisation ou d'expropriation d'actifs pourraient augmenter le risque de pertes. Les marchés boursiers en Inde sont relativement sous-développés, ce qui pourrait entraîner des coûts d'opérations supérieurs ou une incertitude plus grande pour les FNB BMO comparativement aux marchés boursiers plus développés.

Risque lié à la stratégie de placement indiciaire

Les indices n'ont pas été créés par les fournisseurs d'indices uniquement aux fins des FINB BMO. Les fournisseurs d'indices ont le droit de faire des rajustements aux indices ou de cesser de les calculer sans égard aux intérêts particuliers du gestionnaire, des FINB BMO ou des porteurs de parts. De plus, le gestionnaire essaiera de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice pertinent à chaque FINB BMO. Le gestionnaire gèrera « de façon passive » les FINB BMO au moyen d'une stratégie de placement qui consiste à acheter et à détenir, à l'égard de chaque FINB BMO, une part des titres constituants de l'indice pertinente proportionnelle à leur importance dans l'indice ou à investir dans d'autres titres et à les détenir afin de reproduire le rendement de l'indice, notamment en recourant à une méthode d'échantillonnage conforme à l'objectif de placement du FINB BMO. En général, si un FINB BMO utilise une méthode d'échantillonnage ou d'autres titres pour construire son portefeuille, il aura tendance à suivre l'indice de plus près qu'un FINB BMO qui reproduit fidèlement son indice respectif. Dans son processus de sélection des titres pour les FINB BMO, le gestionnaire ne gèrera pas « activement » les FINB BMO au moyen d'une analyse fondamentale des titres dans lesquels il investit pour les FINB BMO et il n'achètera pas de titres ni n'en vendra pour le compte des FINB BMO selon son analyse du marché, de la situation financière ou de la conjoncture économique. Étant donné que le gestionnaire ne tentera pas d'acquérir des positions défensives sur les marchés en baisse, la situation financière défavorable d'un émetteur représenté dans un indice n'entraînera pas nécessairement l'élimination des titres de l'émetteur en question du portefeuille du FINB BMO, à moins que les titres ne soient retirés de l'indice applicable.

Risque lié à la reproduction d'un indice

Les FINB BMO ne reproduiront pas exactement le rendement des indices étant donné que les frais de gestion payables à BMO Gestion d'actifs et les coûts liés aux opérations engagées dans le cadre du rajustement des titres de portefeuille détenus par les FINB BMO et les autres frais des FINB BMO viendront réduire le rendement total des parts, alors qu'il n'en est pas tenu compte dans le calcul des indices.

De plus, les FINB BMO pourraient ne pas reproduire fidèlement le rendement des indices pour diverses raisons, notamment si d'autres titres font partie du portefeuille de titres détenus par les FINB BMO. Il se peut également que, pendant une période de temps, les FINB BMO ne reproduisent pas exactement le rendement des indices en raison de circonstances extraordinaires.

Les rajustements qui doivent être apportés au panier de titres en raison du rééquilibrage ou du rajustement des indices pourraient influencer sur le marché sous-jacent des titres constituant de l'indice visé, ce qui pourrait se refléter à son tour dans la valeur de cet indice. De la même façon, les souscriptions de parts par les courtiers désignés et les courtiers pourraient avoir une incidence sur le marché des titres constituant de l'indice, étant donné que le courtier désigné ou le courtier cherche à acheter ou à emprunter ces titres pour constituer des paniers de titres afin de les remettre au FINB BMO aux fins de règlement des parts devant être émises.

Risque lié aux métaux précieux

Le FINB BMO équilibré aurifères mondiales et le FINB BMO petites aurifères pourraient comporter un certain nombre de risques inhérents aux métaux précieux, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, y compris de la demande industrielle et de bijoux, de même que la quantité de métaux précieux, comme les lingots d'or, détenus par les gouvernements, les sociétés, les institutions financières et les consommateurs en tant que valeur refuge, qui peut être touchée par la structure du système monétaire mondial, la confiance en ce dernier ou un changement rapide de la valeur d'autres actifs; ii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de l'extraction au raffinage, en passant par l'entreposage et la fusion; iii) les rajustements des stocks; iv) les variations des coûts de production, y compris des coûts d'entreposage, de la main-d'œuvre et de l'énergie; v) les coûts associés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement; vi) les taux d'intérêt, d'emprunt et d'octroi de prêts liés aux métaux précieux; vii) les taux de change, y compris la vigueur relative d'une monnaie par rapport aux monnaies dans lesquelles les prix des métaux de base sont cotés, et la confiance à l'égard des taux de change, et viii) les taux de croissance économique et d'inflation. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur le FINB BMO équilibré aurifères mondiales ou le FINB BMO petites aurifères et la valeur de ses parts pourrait augmenter ou réduire l'incidence d'un autre facteur. De plus, le FINB BMO équilibré aurifères mondiales procure une exposition à un marché des marchandises, dont les antécédents démontrent une volatilité accrue par rapport à celle d'autres marchés, dont le marché plus vaste des titres de capitaux propres.

Risque lié à la vente d'options de vente

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens percevront des primes sur les options qu'ils vendent. Leur risque de perte, si au moins une de leurs options est exercée et expire dans le cours, peut éclipser considérablement leurs gains découlant de la réception de ces primes sur les options. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens réserveront ou sépareront des actifs liquides en quantité suffisante pour couvrir leurs obligations aux termes de chaque option de façon continue. La stratégie relative aux options de vente se veut rentable dans des marchés neutres, haussiers et modérément baissiers. Cependant, une baisse importante des marchés peut avoir une incidence défavorable sur le rendement du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens.

Risque lié au traitement fiscal des options

Dans le cadre du calcul de leur revenu aux fins de l'impôt, certains FNB BMO traiteront les primes d'options reçues à la vente d'options d'achat et d'options de vente ainsi que les gains réalisés ou les pertes subies à la liquidation d'options conformément à la pratique administrative publiée par l'ARC. L'ARC a pour pratique de ne pas rendre de décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu à l'égard de la caractérisation d'éléments à titre de capital ou de revenu, et aucune décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu n'a été demandée à l'ARC et cette dernière n'a reçu aucune demande en ce sens. Par conséquent, il se peut que l'ARC ne soit pas d'accord avec le traitement fiscal adopté par ces FNB BMO. Dans ce cas, le revenu net des FNB BMO applicables aux fins de l'impôt et la partie imposable des distributions pour les porteurs de parts pourraient augmenter, et ces FNB BMO pourraient devoir payer de l'impôt sur le revenu. Une telle correction de la part de l'ARC pourrait également faire en sorte que ces FNB BMO doivent payer les retenues d'impôt non remises sur les distributions antérieures versées aux porteurs de parts qui n'étaient pas résidents du Canada aux fins de la LIR au moment de la distribution. Une telle possibilité de paiement pourrait réduire la valeur liquidative, la valeur liquidative par part ou le cours des parts.

Risque lié à l'utilisation d'options

Certains des FNB BMO doivent assumer le risque intégral lié à leur placement dans les titres qui composent leur portefeuille, y compris les titres qui sont visés par des options d'achat qu'ils vendent, si le cours de ces titres baissait. De plus, ces FNB BMO ne devraient pas avoir droit aux gains réalisés sur un titre visé par une option d'achat dont le coût était supérieur au prix d'exercice de l'option. Dans de tels cas, le titulaire de l'option exercera vraisemblablement l'option. Les primes liées à la vente d'options d'achat couvertes ne peuvent excéder les rendements qui seraient produits si les FNB BMO applicables avaient continué d'investir directement dans les titres visés par les options d'achat. L'utilisation d'options peut avoir l'effet de restreindre ou de réduire le rendement total d'un FNB BMO si les attentes du gestionnaire concernant des événements ou des conditions du marché futurs se révèlent inexacts.

Rien ne garantit qu'il existera une bourse de valeurs ou un autre marché hors cote liquide permettant aux FNB BMO de vendre des options d'achat couvertes selon des modalités acceptables ou de liquider des options s'ils souhaitent le faire. La capacité d'un FNB BMO de liquider ses positions pourrait également être touchée par des restrictions quotidiennes imposées par une bourse de valeurs à la négociation d'options. De plus, les bourses de valeurs pourraient suspendre la négociation d'options si le marché est volatil. Si un FNB BMO n'était pas en mesure de racheter une option d'achat en cours, il ne pourrait toucher des profits ni limiter ses pertes avant que l'option puisse être exercée ou vienne à échéance.

Niveaux de risque des FNB BMO

Le gestionnaire attribue un niveau de risque de placement à chacun des FNB BMO afin d'aider davantage l'investisseur à décider si le FNB BMO lui convient. La méthode employée par le gestionnaire pour déterminer le niveau de risque de placement de chaque FNB BMO présenté dans le présent prospectus et dans les aperçus du FNB doit être établie conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement qui est fondée sur la volatilité antérieure d'un FNB BMO, mesurée par l'écart-type sur 10 ans du rendement mensuel du FNB BMO, compte tenu du réinvestissement de la totalité des distributions de revenu et des gains en capital dans des titres additionnels du FNB BMO. Toutefois, d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. Il faut savoir que la volatilité antérieure d'un FNB BMO pourrait ne pas être indicative de sa volatilité future.

Au moyen de cette méthode, le gestionnaire attribuera généralement un niveau de risque de placement d'après l'écart-type antérieur sur 10 ans d'un FNB BMO selon l'une des catégories suivantes :

- Faible
- Faible à moyen
- Moyen
- Moyen à élevé
- Élevé

Dans certains cas, la méthode décrite ci-dessus peut produire un niveau de risque de placement pour un FNB BMO qui, de l'avis du gestionnaire, risque d'être trop faible et de ne pas être indicatif de la volatilité future du FNB BMO. Ainsi, outre la méthode normalisée de classification du risque de placement décrite ci-dessus, le gestionnaire pourrait élever le niveau de risque de placement d'un FNB BMO s'il juge la mesure raisonnable dans les circonstances compte tenu d'autres facteurs qualitatifs, notamment la situation économique, les styles de gestion des portefeuilles, la concentration au sein du secteur et les types de placements effectués par le FNB BMO et la liquidité de ces placements.

De plus, si un FNB BMO ne présente pas d'antécédents de rendement depuis au moins 10 ans, les antécédents de rendement d'un indice de référence qui représente raisonnablement ou qui, dans le cas d'un FNB BMO nouvellement formé, devraient représenter raisonnablement l'écart-type du FNB BMO, seront alors utilisés pour le reste de la période de 10 ans aux fins du calcul de l'écart-type du FNB BMO. Dans le cas d'un FNB BMO dont les objectifs de placement ont été modifiés, le FNB BMO utilisera ses propres antécédents de rendement suivant la modification et utilisera les antécédents de rendement d'un indice de référence qui représente raisonnablement l'écart-type du FNB BMO pour le reste de la période de 10 ans. Cette classification du risque pourra être modifiée une fois que le FNB BMO affichera des antécédents de rendement suffisants. Le niveau de risque de placement et l'indice de

référence pour chaque FNB BMO sont analysés au moins une fois par année et lorsqu'ils ne sont plus raisonnables dans les circonstances, comme en cas de changement important touchant les objectifs et/ou les stratégies de placement du FNB BMO.

Vous pouvez obtenir gratuitement des détails sur la méthode normalisée de classification du risque de placement utilisé pour établir le niveau de risque de placement de chaque FNB BMO si vous en faites la demande par téléphone auprès du Centre d'investissement BMO au 1 800 665-7700, ou par la poste auprès du gestionnaire, BMO Gestion d'actifs inc., au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8.

Les niveaux de risque indiqués dans les tableaux ci-après ne correspondent pas nécessairement à l'évaluation de la tolérance d'un investisseur au risque. Les investisseurs sont priés de consulter leur conseiller financier pour obtenir des conseils concernant leur propre situation.

Niveaux de risque des FINB BMO

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZAG	FINB BMO obligations totales	Faible
ZBBB	FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	Faible
ZMBS	FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Faible
ZCH	FINB BMO actions chinoises	Élevé
ZCB	FINB BMO obligations de sociétés	Faible
ZDB	FINB BMO obligations à escompte	Faible
ZDJ	FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Moyen
ZEF	FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	Faible à moyen
ZEB	FINB BMO équilibré banques	Moyen
ZMT	FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	Élevé
ZGD	FINB BMO équilibré aurifères mondiales	Élevé
ZIN	FINB BMO équilibré produits industriels	Moyen
ZEO	FINB BMO équilibré pétrole et gaz	Moyen à élevé
ZRE	FINB BMO équilibré de FPI	Moyen
ZUB	FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	Élevé
ZBK	FINB BMO équilibré banques américaines	Moyen à élevé
ZUH	FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens	Moyen
ZHU	FINB BMO équilibré américain de la santé	Moyen
ZUT	FINB BMO équilibré services aux collectivités	Moyen
ESGB	FINB BMO ESG obligations de sociétés	Faible
ESGF	FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	Faible
COMM	FINB BMO communications mondiales	Moyen
DISC	FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Moyen
STPL	FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Moyen
ZGI	FINB BMO infrastructures mondiales	Moyen
ZGB	FINB BMO obligations de gouvernements	Faible
ZQB	FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	Faible
ZHY	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Faible à moyen
ZJK	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Faible à moyen
ZID	FINB BMO actions indiennes	Élevé
ZJN	FINB BMO petites gazières	Élevé

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZJG	FINB BMO petites aurifères	Élevé
ZJO	FINB BMO petites pétrolières	Élevé
ZPR	FINB BMO échelonné actions privilégiées	Faible à moyen
ZLC	FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Faible à moyen
ZFL	FINB BMO obligations fédérales à long terme	Faible à moyen
ZPL	FINB BMO obligations provinciales à long terme	Faible à moyen
ZTL	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Moyen à élevé
ZTL.F	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Moyen
ZTL.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Moyen
ZCM	FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Faible
ZFM	FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Faible
ZMP	FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Faible
ZMU	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Faible
ZIC	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Faible à moyen
ZIC.U	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Faible
ZTM	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Faible à moyen
ZTM.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Faible
ZGQ	FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Moyen
ESGA	FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Moyen
ZVC	FINB BMO MSCI Canada valeur	Moyen
ESGE	FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	Moyen
ZDM	FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Moyen
ZEA	FINB BMO MSCI EAFE	Moyen
ZVI	FINB BMO MSCI EAFE valeur	Moyen
ZEM	FINB BMO MSCI marchés émergents	Moyen
ZEQ	FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Moyen
ESGG	FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	Moyen
ESGY	FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Moyen
ZUQ	FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Moyen
ZVU	FINB BMO MSCI américaines valeur	Moyen
ZQQ	FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Moyen
ZNQ	FINB BMO actions du Nasdaq 100	Moyen
ZRR	FINB BMO obligations à rendement réel	Faible à moyen
ZUE	FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Moyen
ZSP	FINB BMO S&P 500	Moyen
ZSP.U	FINB BMO S&P 500	Moyen
ZCN	FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Moyen
ZMID	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Moyen
ZMID.F	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Moyen
ZMID.U	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Moyen
ZSML	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Moyen à élevé
ZSML.F	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Moyen à élevé
ZSML.U	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Moyen à élevé
ZCS	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Faible
ZCS.L	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Faible
ZFS	FINB BMO obligations fédérales à court terme	Faible
ZFS.L	FINB BMO obligations fédérales à court terme	Faible
ZPS	FINB BMO obligations provinciales à court terme	Faible
ZPS.L	FINB BMO obligations provinciales à court terme	Faible
ZSB	FINB BMO obligations à court terme	Faible
ZSU	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Faible
ZTS	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Faible à moyen

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZTS.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Faible
ZHP	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Faible à moyen
ZUP	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Faible à moyen
ZUP.U	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Faible à moyen

Le niveau de risque du FINB BMO obligations totales est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC}. L'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations des gouvernements provinciaux et fédéral et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés notées BBB est fondé sur le rendement de l'indice des obligations universelles de sociétés BBB FTSE Canada^{MC}. L'indice des obligations universelles de sociétés BBB FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, qui sont notées BBB et dont la taille de l'émission est de plus de 100 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens est fondé sur le rendement de l'indice FTSE Canada Short Term Federal (Canada) Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Short Term Federal (Canada) Total Return^{MC} est composé d'obligations fédérales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

Le niveau de risque du FINB BMO actions chinoises est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P/BNY Mellon China Select ADR Total Return CAD. L'indice S&P/BNY Mellon China Select ADR Total Return CAD est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et il est composé d'un groupe choisi de certificats américains d'actions étrangères qui se négocient à des bourses de valeurs des États-Unis et qui représentent des sociétés chinoises.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate mesure le marché des obligations de sociétés canadiennes de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an, leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et ils doivent être émis par des émetteurs du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations à escompte est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Universe Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Universe Total Return^{MC} est une mesure générale des titres à revenu fixe canadien de qualité qui se composent d'obligations du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux et de sociétés.

Le niveau de risque du FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets USD Aggregate Total Return Value Unhedged. L'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets USD Aggregate Total Return Value Unhedged constitue un panier diversifié de titres d'emprunt d'État libellés en dollars américains et émis par des émetteurs de marchés émergents situés dans les quatre grandes régions suivantes : i) l'Amérique latine, ii) l'Europe, iii) le Moyen-Orient et l'Afrique et iv) l'Asie.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré banques est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré aurifères mondiales est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice aurifère mondial S&P/TSX. L'indice aurifère mondial S&P/TSX comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur de l'or.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré produits industriels est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et de l'indice S&P/TSX Equity Industrials Total Return. L'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials comprend des titres de sociétés qui sont classées au sein du secteur industriel. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. L'indice S&P/TSX Equity Industrials Total Return comprend un ensemble investissable de titres canadiens au sein du secteur industriel, selon la norme GICS, qui respectent certains critères relatifs à la capitalisation boursière et à la liquidité.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré pétrole et gaz est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré de FPI est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Canada Select Equal Weight REIT Total Return CAD. L'indice Dow Jones Canada Select Equal Weight REIT Total Return CAD comprend des titres de fiducies de placement immobilier canadiennes.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return se compose de titres de banques à grande capitalisation des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré banques américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et de l'indice Solactive Equal Weight US Bank. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et l'indice Solactive Equal Weight US Bank se composent de titres de banques à grande capitalisation des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return CAD Hedged. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return CAD Hedged se compose de titres de sociétés à grande capitalisation du secteur des soins de santé des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré américain de la santé est fondé sur le rendement de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return se compose de titres de sociétés à grande capitalisation du secteur des soins de santé des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équilibré services aux collectivités est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Canada Select Equal Weight Utilities Total Return CAD. L'indice Dow Jones Canada Select Equal Weight Utilities Total Return CAD se compose de titres de sociétés qui sont considérées comme des entreprises de services publics, tels les services d'électricité, de gaz, d'aqueduc et d'égout. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO ESG obligations de sociétés est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canada Aggregate Corporate. L'indice Bloomberg Barclays Canada Aggregate Corporate est composé d'obligations de sociétés de qualité libellées en dollars canadiens, dont l'émission est de plus de 300 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate. L'indice Bloomberg Barclays US Corporate est composé d'obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains, dont l'émission est de plus de 300 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO communications mondiales est fondé sur le rendement de l'indice MSCI World Information Technology USD (CAD) et de l'indice MSCI World Telecommunication Services Sector USD (CAD). L'indice MSCI World Information Technology USD (CAD) est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisations répandues dans 23 pays de marchés développés. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des technologies de l'information selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}). L'indice MSCI World Telecommunication Services Sector USD (CAD) est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisations répandues dans 23 pays de marchés développés. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des services de télécommunication selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD Total Return et de l'indice MSCI World Consumer Discretionary. L'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD Total Return est un indice boursier mondial qui regroupe des titres de sociétés classées dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires. L'indice MSCI World Consumer Discretionary est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisations répandues dans 23 marchés développés du monde. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD Total Return et de l'indice MSCI World Consumer Staples. L'indice Russell Developed Large Cap Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD Total Return est un indice boursier mondial qui regroupe des titres de sociétés classées dans le secteur des biens de consommation essentiels. L'indice MSCI World Consumer Staples est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisations répandues dans 23 marchés développés du monde. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des biens de consommation essentiels selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO infrastructures mondiales est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure. L'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant. Pour que les titres d'un émetteur constituant puissent faire partie de l'indice, plus de 70 % de ses flux de trésorerie doivent provenir du développement, de la propriété, de la location, de la concession ou de la gestion d'actifs d'infrastructure dans les secteurs suivants : les aéroports, les routes à péage, les ports, les communications, le transport et la distribution de l'électricité, le stockage et le transport du pétrole et du gaz et l'eau.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de gouvernements est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related reproduit le marché des titres du Trésor et des titres liés aux gouvernements à taux fixe libellés en dollars canadiens qui sont de qualité, qui sont assortis d'une durée à l'échéance d'au moins 1 an, dont le nombre en circulation est d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et qui sont émis par des autorités locales, des États et des organismes supranationaux du Canada et d'ailleurs.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité est fondé sur le rendement de l'indice des obligations de société A FTSE Canada. L'indice des obligations de société A FTSE Canada est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, qui sont notées au moins A et dont la taille de l'émission est de plus de 100 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid. L'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid est constitué d'obligations de sociétés à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO actions indiennes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P/BNY Mellon India Select DR Total Return CAD. L'indice S&P/BNY Mellon India Select DR Total Return CAD est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et il est composé d'un groupe choisi de certificats américains et mondiaux d'actions étrangères.

Le niveau de risque du FINB BMO petites gazières est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas Total Return CAD. L'indice Dow Jones North America Select Junior Gas Total Return CAD est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au gaz naturel.

Le niveau de risque du FINB BMO petites aurifères est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold Total Return CAD. L'indice Dow Jones North America Select Junior Gold Total Return CAD est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés qui sont classées dans le secteur de l'extraction de l'or. L'indice est établi par le repérage et la sélection de titres de sociétés nord-américaines à petite et à moyenne capitalisations.

Le niveau de risque du FINB BMO petites pétrolières est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones North America Select Junior Oil Total Return CAD. L'indice Dow Jones North America Select Junior Oil Total Return CAD est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au pétrole.

Le niveau de risque du FINB BMO échelonné actions privilégiées est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et de l'indice S&P/TSX Preferred Total Return. L'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share comprend des actions privilégiées qui sont généralement assorties d'un taux de versement de dividende rajustable et échelonnées au moyen de pondérations équivalentes dans les paniers à terme à rajustement annuel. L'indice S&P/TSX Preferred Total Return est conçu pour reproduire le rendement du marché canadien des actions privilégiées.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Long Term All Corporate Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Long Term All Corporate Total Return^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est supérieure à 10 ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations fédérales à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Federal (Canada) Bond Long Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Federal (Canada) Bond Long Total Return^{MC} est composé d'obligations du gouvernement fédéral à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est supérieure à 10 ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations provinciales à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Long Term Provincial Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Long Term Provincial Total Return^{MC} est composé d'obligations de gouvernements provinciaux à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est supérieure à 10 ans.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays US Long Treasury Total Return Value Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays US Long Treasury Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans plus de 10 ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Long Treasury Total Return en dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Mid Term All Corporate Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Mid Term All Corporate Total Return^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance se situe entre cinq et dix ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Mid Term Provincial Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Mid Term Provincial Total Return^{MC} est composé d'obligations de gouvernements provinciaux à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance se situe entre cinq et dix ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Value Hedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Value Hedged CAD mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Unhedged CAD mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Yr Total Return Value Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Yr Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans une période se situant entre cinq et dix ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI ACWI Quality Net Total Return CAD. L'indice MSCI ACWI Quality Net Total Return CAD est un indice boursier mondial factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders est fondé sur le rendement de l'indice MSCI Canada ESG Leaders. L'indice MSCI Canada ESG Leaders est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations partout au Canada qui ont été choisies en fonction des notes ESG que leur a attribuées MSCI.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Canada valeur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped. L'indice est fondé sur son indice phare, soit l'indice MSCI Canada, qui est composé de titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisations de l'ensemble des marchés canadiens des titres de capitaux propres affichant des caractéristiques globales propres au style axé sur la valeur, ciblant les 25 meilleurs titres ou la moitié de la capitalisation boursière couverte par l'indice phare. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. Les caractéristiques propres au style de placement axé sur la valeur servant à constituer l'indice sont définies selon trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. L'indice impose un plafond de 10 % aux titres représentés qui est appliqué à chaque rééquilibrage semestriel.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders est fondé sur le rendement de l'indice MSCI EAFE ESG Leaders. L'indice MSCI EAFE ESG Leaders est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations sur les marchés développés à l'extérieur de l'Amérique du Nord qui ont été choisies en fonction des notes ESG que leur a attribuées MSCI.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Net Total Return USD. L'indice MSCI EAFE Net Total Return USD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE valeur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped. L'indice est fondé sur son indice phare, soit l'indice MSCI EAFE, qui est composé de titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisations de 21 pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada, affichant des caractéristiques globales propres au style axé sur la valeur. La neutralité régionale est appliquée à trois régions, soit le Japon, la région Pacifique sauf le Japon et l'Europe + Israël, alors que la pondération des régions déterminées est fixée en vue de la faire correspondre à leur pondération au sein de l'indice phare MSCI EAFE. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. Les caractéristiques propres au style de placement axé sur la valeur servant à constituer l'indice sont définies selon trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. L'indice impose un plafond de 10 % aux titres représentés qui est appliqué à chaque rééquilibrage semestriel.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI marchés émergents est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Europe Quality Net Return EUR. L'indice MSCI Europe Quality Net Return EUR est un indice boursier européen factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Global ESG Leaders est fondé sur le rendement de l'indice MSCI World ESG Leaders. L'indice MSCI World ESG Leaders est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations sur les marchés développés mondiaux qui ont été choisies en fonction des notes ESG que leur a attribuées MSCI.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders est fondé sur le rendement de l'indice MSCI USA ESG Leaders. L'indice MSCI USA ESG Leaders est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations des États-Unis qui ont été choisies en fonction des notes ESG que leur a attribuées MSCI.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Quality Net Total Return. L'indice MSCI USA Quality Net Total Return est un indice boursier des États-Unis factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI américaines valeur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped. L'indice est fondé sur son indice phare, soit l'indice MSCI USA, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations de l'ensemble des marchés des titres de capitaux propres des États-Unis affichant des caractéristiques globales propres au style axé sur la valeur. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. Les caractéristiques propres au style de placement axé sur la valeur servant à constituer l'indice sont définies selon trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. L'indice impose un plafond de 10 % aux titres représentés qui est appliqué à chaque rééquilibrage semestriel.

Le niveau de risque du FINB BMO actions du Nasdaq 100 est fondé sur le rendement de l'indice NASDAQ-100 Total Return. L'indice NASDAQ-100 Total Return est un indice modifié pondéré en fonction de la

capitalisation boursière qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice NASDAQ-100 Total Return. L'indice NASDAQ-100 Total Return est un indice modifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations à rendement réel est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC}. L'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} se compose d'obligations à rendement réel à versements semestriels qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée à l'échéance est supérieure à un an et qui sont émises par le gouvernement du Canada.

Le niveau de risque du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO S&P 500 est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 CAD Total Return. L'indice S&P 500 CAD Total Return est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres de 500 des émetteurs publics américains les plus importants qui est couramment utilisé comme mesure du rendement des marchés boursiers américains en général.

Le niveau de risque du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation est fondé sur le rendement de l'indice S&P MidCap 400^{MC} en dollars canadiens. L'indice S&P MidCap 400^{MC} est composé de 400 émetteurs publics américains à moyenne capitalisation. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation est fondé sur le rendement de l'indice S&P MidCap 400^{MC} en dollars américains.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation est fondé sur le rendement de l'indice S&P SmallCap 600^{MC} en dollars canadiens. L'indice S&P SmallCap 600^{MC} est composé de 600 émetteurs publics américains à faible capitalisation. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation est fondé sur le rendement de l'indice S&P SmallCap 600^{MC} en dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations fédérales à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations provinciales à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations à court terme est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year mesure le marché canadien des titres de sociétés, des titres liés aux gouvernements et des titres du Trésor de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an mais inférieure à cinq ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui des indices Bloomberg Barclays U.S. Corporate 1-5 years Total Return et Bloomberg Barclays U.S. Investment Grade 1-5 Year Corporate Bond Capped Total Return Value Hedged CAD. Les indices Bloomberg Barclays U.S. Corporate 1-5 years Total Return et Bloomberg Barclays U.S. Investment Grade 1-5 Year Corporate Bond Capped Total Return Value Hedged CAD mesurent le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Ils comprennent des titres libellés en dollars américains

émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays Treasury 1-5 Year Total Return Value Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays Treasury 1-5 Year Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans une période se situant entre un et cinq ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P Preferred Stock Total Return et de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (Net Total Return). L'indice S&P Preferred Stock Total Return et l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (Net Total Return) mesurent le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale.

Le niveau de risque du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P Preferred Stock Total Return et de l'indice Solactive US Preferred Share Select (Net Total Return). L'indice S&P Preferred Stock Total Return et l'indice Solactive US Preferred Share Select (Net Total Return) mesurent le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars et doivent respecter les exigences de liquidité minimale.

Niveaux de risque des FNINB BMO

SYMBOLE	FNINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZESG	FNB BMO ESG Équilibré	Faible à moyen
ZBAL	FNB BMO Équilibré	Faible à moyen
ZDV	FNB BMO canadien de dividendes	Moyen
ZWC	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	Moyen
ZCON	FNB BMO Conservateur	Faible
ZWB	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	Moyen
ZWA	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	Moyen
ZWK	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	Moyen à élevé
ZWU	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	Faible à moyen
ZWP	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	Moyen
ZWE	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZFH	FNB BMO rendement élevé à taux variable	Faible
ZWG	FNB BMO vente d'options d'achats couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	Moyen
ZGRO	FNB BMO Croissance	Faible à moyen
ZDI	FNB BMO internationales de dividendes	Moyen
ZDH	FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZLB	FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	Faible à moyen
ZLE	FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	Moyen
ZLI	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	Faible à moyen
ZLD	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	Faible à moyen
ZLU	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	Faible à moyen

SYMBOLE	FNINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZLU.U	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	Faible à moyen
ZLH	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	Faible à moyen
ZMI	FNB BMO revenu mensuel	Faible à moyen
ZPAY	FNB BMO à rendement bonifié	Faible à moyen
ZPAY.F	FNB BMO à rendement bonifié	Faible à moyen
ZPAY.U	FNB BMO à rendement bonifié	Faible à moyen
ZST	FNB BMO obligations à très court terme	Faible
ZST.L	FNB BMO obligations à très court terme	Faible
ZUS.U	FNB BMO obligations américaines à très court terme	Faible
ZUS.V	FNB BMO obligations américaines à très court terme	Faible
ZDY	FNB BMO américain de dividendes	Faible à moyen
ZDY.U	FNB BMO américain de dividendes	Moyen
ZUD	FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZWH	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	Moyen
ZWH.U	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	Moyen
ZWS	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Moyen
ZPW	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	Faible à moyen
ZPW.U	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	Faible à moyen
ZPH	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Faible à moyen

Le niveau de risque du FNB BMO ESG Équilibré est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 40 % – indice MSCI World Total Return, 20 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 40 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World Total Return est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO Équilibré est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 40 % – indice MSCI World Total Return, 20 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 40 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World Total Return est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO canadien de dividendes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX. L'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX mesure le rendement des titres de sociétés figurant dans l'indice S&P Canada BMI qui observe une politique d'augmentation constante des dividendes chaque année pendant au moins cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX. L'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX mesure le rendement des titres de sociétés figurant dans

l'indice S&P Canada BMI qui observe une politique d'augmentation constante des dividendes chaque année pendant au moins cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO Conservateur est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 25 % – indice MSCI World Total Return; 15 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 60 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice des banques diversifiées à pondération égale S&P/TSX. L'indice des banques diversifiées à pondération égale S&P/TSX mesure le rendement des titres des banques commerciales dont les activités proviennent principalement de prêts commerciaux et qui sont fortement présentes dans les secteurs des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, et il fixe la pondération de ces éléments de façon équivalente.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Industrial Average Total Return. L'indice Dow Jones Industrial Average Total Return est une mesure à pondération fondée sur le cours des titres de 30 sociétés américaines qui constituent des valeurs sûres. L'indice couvre tous les secteurs d'activité, sauf le transport et les services publics.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines est fondé sur le rendement de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et sur celui de l'indice Solactive Equal Weight US Bank. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et l'indice Solactive Equal Weight US Bank se composent de titres de banques à grande capitalisation des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui des indices Dow Jones Canada Select Equal Weight Utilities Total Return et Solactive Equal Weight Canada Utilities. Les indices Dow Jones Canada Select Equal Weight Utilities Total Return et Solactive Equal Weight Canada Utilities mesurent le rendement boursier des sociétés canadiennes du secteur des services publics. Les actions qui composent les indices doivent respecter des exigences de taille minimale en fonction de la capitalisation boursière. Les indices sont calculés en tenant compte des dividendes réinvestis et sont pondérés également.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Europe. L'indice MSCI Europe établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 15 pays de marchés développés d'Europe. L'indice ne fait pas l'objet d'une couverture et est en dollars canadiens.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Europe. L'indice MSCI Europe établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 15 pays de marchés développés d'Europe.

Le niveau de risque du FNB BMO rendement élevé à taux variable est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays US High Yield 1-5 Year Cash Pay 2% Total Return. L'indice Bloomberg Barclays US High Yield 1-5 Year Cash Pay 2% Total Return reproduit le rendement de titres de créance de sociétés libellés en dollar américains qui ne sont pas de qualité et dont la durée à l'échéance est supérieure à un an mais inférieure à cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés est fondé sur le rendement de l'indice MSCI World. L'indice MSCI World est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays.

Le niveau de risque du FNB BMO Croissance est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 55 % – indice MSCI World Total Return; 25 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 20 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World Total Return est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO internationales de dividendes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Net Total Return USD. L'indice MSCI EAFE Net Total Return USD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD Net Total Return. L'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD Net Total Return est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Canada Minimum Volatility. L'indice MSCI Canada Minimum Volatility vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à l'univers des titres de capitaux propres canadiens de sociétés à grande et à moyenne capitalisations de MSCI.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility Net Total Return. L'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility Net Total Return vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations répandues dans 24 pays de marchés émergents.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (CAD). L'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (CAD) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à un univers de titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations répandues dans des pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (USD). L'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (USD) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à un univers de titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations répandues dans des pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return (CAD). L'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return (CAD) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à l'univers de titres de capitaux propres de sociétés des États-Unis à grande et à moyenne capitalisations.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return. L'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à l'univers de titres de capitaux propres de sociétés des États-Unis à grande et à moyenne capitalisations. L'indice est entièrement couvert par rapport au dollar canadien.

Le niveau de risque du FNB BMO revenu mensuel est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur le regroupement des rendements de l'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC}. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX et l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux et de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO à rendement bonifié est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 60 % – indice CBOE S&P 500 2 % OTM PutWrite; et 40 % – indice CBOE S&P 500 BuyWrite en dollars canadiens. L'indice CBOE S&P 500 2 % OTM PutWrite représente la vente près de l'échéance de 2 % des options de vente hors du cours et la détention de bons du Trésor à court terme. L'indice CBOE S&P 500 BuyWrite représente l'achat de titres de 500 émetteurs publics américains à grande capitalisation et la vente près de l'échéance des options d'achat presque à parité. Le niveau de risque des parts couvertes du FNB BMO à rendement bonifié est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 60 % – indice CBOE S&P 500 2 % OTM PutWrite; et 40 % – indice CBOE S&P 500 BuyWrite en dollars américains.

Le niveau de risque du FNB BMO obligations à très court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Short Term All Corporate Total Return. L'indice FTSE Canada Short Term All Corporate Total Return est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO obligations américaines à très court terme est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Corporate 1-5 years Total Return. L'indice Bloomberg Barclays U.S. Corporate 1-5 years Total Return mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FNB BMO américain de dividendes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté leurs dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté leurs dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté leurs dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté leurs dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice CBOE S&P 500 Put Write. L'indice CBOE S&P 500 Put Write reproduit le

rendement d'une stratégie de placement hypothétique (stratégie d'options de vente) qui consiste à vendre à découvert des options de vente sur l'indice S&P 500 dans un compte marché monétaire.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice CBOE S&P 500 Put Write. L'indice CBOE S&P 500 Put Write reproduit le rendement d'une stratégie de placement hypothétique (stratégie d'options de vente) qui consiste à vendre à découvert des options de vente sur l'indice S&P 500 dans un compte marché monétaire.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Distributions

Les distributions en espèces à l'égard des parts (sauf les parts de catégorie Accumulation) d'un FNB BMO seront versées dans la monnaie dans laquelle les parts du FNB BMO sont libellées et de la façon indiquée dans le tableau ci-après.

Fréquence des distributions FINB BMO			
FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations totales	✓		
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB		✓	
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	✓		
FINB BMO actions chinoises			✓
FINB BMO obligations de sociétés		✓	
FINB BMO obligations à escompte	✓		
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens		✓	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO équilibré banques	✓		
FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équilibré aurifères mondiales			✓
FINB BMO équilibré produits industriels		✓	
FINB BMO équilibré pétrole et gaz		✓	
FINB BMO équilibré de FPI	✓		
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO équilibré banques américaines		✓	
FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équilibré américain de la santé			✓
FINB BMO équilibré services aux collectivités	✓		
FINB BMO ESG obligations de sociétés		✓	

Fréquence des distributions FINB BMO			
FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens		✓	
FINB BMO communications mondiales		✓	
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO infrastructures mondiales		✓	
FINB BMO obligations de gouvernements		✓	
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	✓		
FINB BMO actions indiennes			✓
FINB BMO petites gazières			✓
FINB BMO petites aurifères			✓
FINB BMO petites pétrolières			✓
FINB BMO échelonné actions privilégiées	✓		
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à long terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à long terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme		✓	
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI Canada valeur		✓	
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens		✓	

Fréquence des distributions FINB BMO			
FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO MSCI EAFE		✓	
FINB BMO MSCI EAFE valeur		✓	
FINB BMO MSCI marchés émergents			✓
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI américaines valeur		✓	
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens			✓
FINB BMO actions du Nasdaq 100			✓
FINB BMO obligations à rendement réel	✓		
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO S&P 500		✓	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné		✓	
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation		✓	
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à court terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à court terme	✓		
FINB BMO obligations à court terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme		✓	
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	✓		

Fréquence des distributions FNINB BMO			
FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO ESG Équilibré		✓	
FINB BMO Équilibré		✓	
FINB BMO canadien de dividendes	✓		

Fréquence des distributions FNINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	✓		
FNB BMO Conservateur		✓	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO rendement élevé à taux variable	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	✓		
FNB BMO Croissance		✓	
FNB BMO internationales de dividendes	✓		
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité			✓
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO revenu mensuel	✓		
FNB BMO à rendement bonifié	✓		
FNB BMO obligations à très court terme	✓		
FNB BMO obligations américaines à très court terme	✓		
FNB BMO américain de dividendes	✓		
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		

Fréquence des distributions FNINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		

Les distributions en espèces à l'égard des parts d'un FNB BMO devraient être prélevées principalement sur les dividendes ou les distributions, et d'autres revenus ou gains, reçus par le FNB BMO, déduction faite des frais du FNB BMO, mais elles pourraient également se composer de sommes non imposables, dont des remboursements de capital payables au gré du gestionnaire. Dans la mesure où les frais d'un FNB BMO excèdent le revenu généré par le FNB BMO au cours d'un mois, d'un trimestre ou d'un exercice, selon le cas, aucune distribution mensuelle, trimestrielle ou annuelle ne devrait être versée.

Les distributions à l'égard des parts de catégorie Accumulation du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations fédérales à court terme, du FINB BMO obligations provinciales à court terme, du FNB BMO obligations à très court terme et du FNB BMO obligations américaines à très court terme, le cas échéant, seront automatiquement réinvesties dans des parts de catégorie Accumulation additionnelles du FNB BMO pertinent. Après chaque distribution, le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent sera immédiatement regroupé de façon que le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent en circulation soit le même que le nombre de parts de catégorie Accumulation en circulation avant la distribution. Le nombre de titres des investisseurs non résidents peut être réduit en raison de la retenue d'impôt.

Fréquence des distributions Parts de catégorie Accumulation			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations de sociétés à court terme			✓
FINB BMO obligations fédérales à court terme			✓
FINB BMO obligations provinciales à court terme			✓
FNB BMO obligations à très court terme			✓
FNB BMO obligations américaines à très court terme			✓

Pour chaque année d'imposition, chaque FNB BMO doit s'assurer que son revenu (y compris le revenu tiré des dividendes extraordinaires versés sur les titres qu'il détient) et ses gains en capital nets réalisés, s'il en est, ont été distribués aux porteurs de parts de manière à ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu ordinaire sur ces sommes. Dans la mesure où un FNB BMO n'a pas distribué tout son revenu ou tous ses gains en capital nets au cours d'une année d'imposition, la différence entre cette somme et la somme réellement distribuée sera versée sous forme de « distribution réinvestie ». Les distributions réinvesties à l'égard de parts, déduction faite de toute retenue d'impôt requise, seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB BMO à un prix égal à la valeur liquidative par part du FNB BMO et les parts seront immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après la distribution soit égal au nombre de parts en circulation avant la distribution. Le traitement fiscal des porteurs de parts qui ont reçu des distributions réinvesties est décrit à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts – Distributions ».

Outre les distributions décrites ci-dessus, un FNB BMO peut verser à l'occasion des distributions additionnelles sur ses parts, notamment dans le cadre d'un dividende extraordinaire ou d'un remboursement de capital.

Régime de réinvestissement des distributions

Certains FNB BMO ont adopté un régime de réinvestissement des distributions qui permet à un porteur de parts (un « **participant au régime** ») de choisir de réinvestir automatiquement toutes les distributions en espèces qui lui sont versées sur les parts qu'il détient dans des parts supplémentaires (les « **parts du régime** ») conformément aux modalités du régime de réinvestissement des distributions (dont il est possible d'obtenir un exemplaire auprès de votre courtier) et à la convention relative à l'agent chargé du réinvestissement des distributions intervenue entre le gestionnaire, agissant pour le compte du FNB BMO, et le mandataire aux fins du régime, telle qu'elle peut être modifiée. Les principales modalités du régime de réinvestissement des distributions sont décrites ci-après.

Les porteurs de parts qui ne sont pas résidents du Canada ne peuvent participer au régime de réinvestissement des distributions et tout porteur de parts qui cessera d'être résident du Canada devra mettre fin à sa participation au régime de réinvestissement des distributions. Aucun FNB BMO ne sera tenu d'effectuer l'achat de parts du régime si cet achat est illégal.

Le porteur de parts qui souhaite s'inscrire au régime de réinvestissement des distributions à une date de référence relative à une distribution particulière doit en aviser l'adhérent à la CDS par l'intermédiaire duquel il détient ses parts suffisamment à l'avance pour que l'adhérent à la CDS puisse en aviser la CDS au plus tard à 16 h à la date de référence relative à une distribution.

Les distributions que les participants au régime doivent recevoir seront affectées à l'achat sur le marché de parts du régime pour leur compte.

Aucune fraction de part du régime ne sera achetée aux termes du régime de réinvestissement des distributions. Les fonds restants après l'achat de parts du régime entières seront portés au crédit du participant au régime par l'intermédiaire de son adhérent à la CDS, en remplacement des fractions de parts du régime.

Le réinvestissement automatique des distributions aux termes du régime de réinvestissement des distributions ne soustraira pas les participants au régime à leur obligation de payer l'impôt sur le revenu applicable à cette distribution. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts ».

Les participants au régime peuvent volontairement mettre fin à leur participation au régime de réinvestissement des distributions à une date de référence relative à une distribution particulière en avisant leur adhérent à la CDS bien avant cette date. Ils devraient communiquer avec leur adhérent à la CDS pour obtenir des renseignements détaillés sur les procédures de résiliation de leur participation au régime de réinvestissement des distributions. À compter de la première date de versement des distributions après la réception d'un tel avis d'un participant au régime et son acceptation par un adhérent à la CDS, les distributions versées au participant au régime seront versées en espèces. Les frais associés à la préparation et à la remise d'un tel avis seront pris en charge par le participant au régime qui exerce son droit de mettre fin à sa participation au régime de réinvestissement des distributions. Le gestionnaire pourra mettre fin au régime de réinvestissement des distributions, à son seul gré, moyennant l'envoi d'un préavis d'au moins 30 jours i) aux participants inscrits au régime de réinvestissement des distributions, ii) aux adhérents à la CDS par l'entremise desquels les participants au régime détiennent leurs parts, iii) au mandataire aux fins du régime et iv) s'il y a lieu, à la Bourse.

Le gestionnaire peut modifier ou suspendre le régime de réinvestissement des distributions à tout moment, à son seul gré, pourvu qu'il obtienne d'abord l'approbation des modifications par la TSX et qu'il en avise i) les participants inscrits au régime de réinvestissement des distributions, ii) les adhérents à la CDS par l'entremise desquels les participants au régime détiennent leurs parts, iii) le mandataire aux fins du régime et iv) s'il y a lieu, la Bourse.

ACHATS DE PARTS

Placement initial dans les nouveaux FNB BMO

Conformément au Règlement 81-102, les nouveaux FNB BMO n'émettront pas de parts auprès du public tant qu'ils n'auront pas reçu et accepté des ordres d'une valeur totalisant au moins 500 000 \$ d'investisseurs autres que le gestionnaire, ses administrateurs, ses dirigeants et ses porteurs de titres.

Placement continu

Les parts des FNB BMO sont émises et vendues sur une base continue et un nombre illimité de parts peuvent être émises.

Courtiers désignés

Le gestionnaire, pour le compte de chacun des FNB BMO, a conclu une convention liant le courtier désigné avec un courtier désigné, aux termes de laquelle le courtier désigné accepte d'exercer certaines fonctions à l'égard des FNB BMO, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse, ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements de l'indice ou du portefeuille applicable, tel qu'il est énoncé aux rubriques « Stratégies de placement – Rééquilibrage et rajustement », et, lorsque des parts sont rachetées en espèces, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Rachat et échange de parts » et iii) afficher un cours vendeur et un cours acheteur pour la négociation des parts à la Bourse. Le gestionnaire peut, à son gré et à l'occasion, rembourser tout courtier désigné de certains frais que celui-ci a engagés dans le cadre de ses fonctions.

La convention liant le courtier désigné prévoit que le gestionnaire peut à l'occasion et, dans tous les cas, pas plus d'une fois par trimestre, exiger que le courtier désigné souscrive des parts d'un FNB BMO en espèces d'une valeur n'excédant pas 0,30 % de la valeur liquidative du FNB BMO. Le nombre de parts émises correspondra au montant de souscription divisé par la valeur liquidative par part calculée après la remise par le gestionnaire d'un avis de souscription au courtier désigné. Le courtier désigné devra payer les parts, et les parts seront émises au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la remise de l'avis de souscription (ou dans un délai plus court déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement dans des marchés pertinents).

Émission de parts

En faveur des courtiers désignés et des courtiers

Tous les ordres visant à acheter des parts directement des FNB BMO doivent être passés par les courtiers désignés ou les courtiers. Les FNB BMO se réservent le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier. Aucun FNB BMO ne versera de rémunération à un courtier désigné ou à un courtier dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, le gestionnaire peut, à son gré, facturer des frais d'administration à un courtier désigné ou à un courtier pour compenser les frais (notamment les droits d'inscription additionnelle à la cote de la Bourse) engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Tout jour de bourse, un courtier désigné ou un courtier peut passer un ordre de souscription visant le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci ou tout nombre de parts que le gestionnaire peut autoriser) d'un FNB BMO. Si le FNB BMO reçoit un ordre de souscription au plus tard à 9 h un jour de bourse (ou à une heure ultérieure ce jour de bourse autorisée par le gestionnaire), il émettra les parts en faveur du courtier désigné ou du courtier i) dans les trois jours ouvrables suivant l'acceptation de l'avis de souscription, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date d'acceptation de l'ordre de souscription, dans le cas d'un FNB BMO qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans un délai plus court que ceux indiqués au point i) ou ii) déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement des marchés pertinents, à la condition, dans chaque cas, qu'il ait reçu le paiement des parts souscrites.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier désigné ou un courtier doit remettre un paiement composé, au gré du gestionnaire, i) d'un panier de titres et d'une somme en espèces d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme en espèces reçue soit égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription, ii) d'une somme en espèces égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou iii) d'une combinaison de titres et d'une somme en espèces, fixée par le gestionnaire, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme en espèces reçue soit égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

Chaque jour de bourse, le panier de titres de chaque FNB BMO sera offert au courtier désigné et aux courtiers de ce FNB BMO. Le gestionnaire peut, à son gré, augmenter ou diminuer le nombre prescrit de parts à l'occasion.

En faveur des courtiers désignés dans des circonstances spéciales

Un FNB BMO peut émettre des parts en faveur de courtiers désignés dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements du FNB BMO ou de son portefeuille, tel qu'il est énoncé aux rubriques « Stratégies de placement – Rééquilibrage et rajustement », et, lorsque des parts sont rachetées en espèces, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Rachat et échange de parts – Rachat de parts contre une somme en espèces ».

En faveur des porteurs de parts à titre de distributions réinvesties

Un FNB BMO peut émettre des parts en faveur de porteurs de parts du FNB BMO au moment du réinvestissement automatique des dividendes extraordinaires et des autres distributions réinvesties. Se reporter aux rubriques « Politique en matière de distributions » et « Incidences fiscales ».

Achat et vente de parts

Un investisseur peut acheter ou vendre des parts par l'entremise de courtiers inscrits dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts. Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur des courtiers désignés et des courtiers.

À l'occasion, si un FNB BMO, les courtiers désignés et les courtiers en conviennent, les courtiers désignés et les courtiers peuvent accepter de la part des acheteurs éventuels des titres en guise de paiement des parts.

Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts

Les dispositions relatives aux « systèmes d'alerte » énoncées dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'acquisition de parts. En outre, les FNB BMO ont obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense permettant aux porteurs de parts d'acquérir plus de 20 % des parts de tout FNB BMO par l'entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, à la condition que le porteur de parts, et toute personne agissant conjointement ou de concert avec lui, s'engage envers le gestionnaire à ne pas exercer les droits de vote rattachés à plus de 20 % des parts de ce FNB BMO à une assemblée des porteurs de parts.

Chaque FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3 a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant de régler les opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché primaire au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Ce cycle de règlement diffère du cycle de règlement habituel pour des opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché secondaire, qui a lieu habituellement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Porteurs de parts non résidents

Les propriétaires véritables d'une majorité des parts d'un FNB BMO ne peuvent à aucun moment être i) des non-résidents du Canada, ii) des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes ou iii) une combinaison de non-résidents du Canada et de ces sociétés de personnes (termes définis dans la LIR). Le gestionnaire peut exiger une déclaration à l'égard du territoire de résidence d'un propriétaire véritable de parts et, s'il s'agit d'une société de personnes, à l'égard de son statut de « société de personnes canadienne ». Si le gestionnaire

apprend, après avoir pris connaissance des déclarations visant la propriété effective ou autrement, que les propriétaires véritables de 40 % des parts d'un FNB BMO alors en circulation sont, ou pourraient être, des non-résidents et/ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes, ou qu'une telle situation est imminente, il peut l'annoncer publiquement. Si le gestionnaire détermine que les propriétaires véritables de plus de 40 % de ces parts d'une catégorie sont des non-résidents et/ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes, il peut envoyer un avis à ces porteurs de parts non résidents et sociétés de personnes, choisis dans l'ordre inverse de l'ordre d'acquisition ou de la façon qu'il juge équitable et réalisable, les enjoignant de vendre leurs parts ou une partie de celles-ci dans le délai précisé d'au moins 30 jours. Si les porteurs de parts qui ont reçu l'avis en question n'ont pas vendu dans ce délai le nombre précisé de parts ni fourni au gestionnaire la preuve satisfaisante qu'ils ne sont pas des non-résidents ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes, le gestionnaire peut, pour le compte de ces porteurs de parts, vendre ces parts et, entre temps, suspendre les droits de vote et les droits aux distributions rattachés à ces parts. À compter de cette vente, les porteurs touchés cesseront d'être des porteurs véritables de parts et leurs droits seront limités à la réception du produit net tiré de la vente de ces parts.

Malgré ce qui précède, le gestionnaire peut décider de ne pas prendre les mesures énoncées ci-dessus si des conseillers juridiques l'ont avisé que l'omission de prendre de telles mesures n'aura pas d'incidences défavorables sur le statut du FNB BMO en tant que fiducie de fonds commun de placement pour l'application de la LIR, ou encore, il peut prendre toute autre mesure qu'il juge nécessaire pour conserver le statut de fiducie de fonds commun de placement du FNB BMO pour l'application de la LIR.

Inscription et transfert par l'intermédiaire de la CDS

L'inscription des participations dans les parts et les transferts des parts ne seront effectués que par l'intermédiaire de la CDS. Les parts doivent être achetées, transférées et remises aux fins d'échange ou de rachat uniquement par l'entremise d'un adhérent à la CDS. La CDS ou l'adhérent à la CDS par l'entremise duquel un propriétaire détient des parts doit effectuer tout paiement ou livrer tout autre bien auquel ce propriétaire a droit, et c'est par son entremise que ce propriétaire exerce tous les droits d'un propriétaire de parts. À l'achat d'une part, le propriétaire ne recevra que l'avis d'exécution habituel puisqu'aucun certificat physique attestant la propriété ne sera délivré. Lorsque, dans le présent prospectus, il est fait mention d'un porteur de parts, on désigne, à moins que le contexte n'exige un sens différent, le propriétaire véritable des parts.

Les FNB BMO et le gestionnaire ne seront pas responsables : i) des dossiers tenus par la CDS en ce qui concerne les participations véritables dans les parts ou des comptes d'inscription en compte tenus par la CDS, ii) de la gestion, de la supervision ou de l'examen des dossiers concernant ces participations véritables ou iii) de tout avis donné ou d'une déclaration faite par la CDS à l'égard des règles et des règlements de la CDS ou d'une mesure prise par la CDS ou selon les directives des adhérents à la CDS.

La capacité d'un propriétaire véritable de parts de donner en gage ces parts ou de prendre toute mesure à leur égard (autrement que par l'entremise d'un adhérent à la CDS) pourrait être limitée en raison de l'absence de certificat physique.

Les FNB BMO ont le choix de mettre fin à l'immatriculation des parts au moyen du système d'inscription en compte, auquel cas des certificats entièrement nominatifs concernant ces parts seront délivrés à leurs propriétaires véritables ou à leurs prête-noms.

RACHAT ET ÉCHANGE DE PARTS

Rachat de parts contre une somme en espèces

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB BMO contre une somme en espèces à un prix de rachat par part équivalant i) à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat ou, si ce montant est inférieur, ii) à la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Étant donné que les porteurs de parts seront généralement en mesure de vendre leurs parts au cours alors en vigueur à la Bourse par l'entremise d'un courtier inscrit sous réserve, uniquement, du paiement des courtages habituels, ils devraient consulter leurs courtiers ou conseillers en placement avant de faire racheter leurs parts contre une somme en espèces.

Pour qu'un rachat en espèces prenne effet un jour de bourse, une demande de rachat en espèces selon le modèle prescrit par le gestionnaire à l'occasion doit être remise au FNB BMO pertinent à son siège social au plus tard à 9 h ce jour de bourse (ou à une heure ultérieure ce jour de bourse autorisée par le gestionnaire). Si une demande de rachat en espèces est reçue après l'heure indiquée ci-dessus un jour de bourse, l'ordre de rachat en espèces ne prendra effet que le jour de bourse suivant. Le prix de rachat sera réglé i) dans les trois jours ouvrables suivant la date de prise d'effet du rachat, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date de prise d'effet du rachat, dans le cas d'un FNB BMO qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans chaque cas, dans un délai plus court que ceux indiqués au point i) ou ii) déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement des marchés pertinents. On peut se procurer les formulaires de demande de rachat en espèces auprès d'un courtier inscrit.

Les investisseurs qui font racheter leurs parts avant la date ex-dividende relative à une distribution n'auront pas le droit de recevoir la distribution en question.

Dans le cadre du rachat des parts, un FNB BMO aliénera généralement des titres ou d'autres actifs pour régler le rachat. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des FNB BMO ».

Échange de parts contre des paniers de titres

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces. Cependant, au gré du gestionnaire, certains FNB BMO pourraient ne payer qu'une somme en espèces lorsqu'un porteur de parts exerce son droit d'échanger un nombre prescrit de parts.

Pour effectuer un échange de parts, un porteur de parts doit présenter une demande d'échange selon le modèle prescrit par le gestionnaire à l'occasion au FNB BMO applicable à son siège social au plus tard à 9 h un jour de bourse (ou à une heure ultérieure un jour de bourse autorisée par le gestionnaire). Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative des parts le jour de prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la remise de paniers de titres et d'une somme en espèces ou, dans le cas du FINB BMO actions chinoises, du FINB BMO infrastructures mondiales et du FINB BMO actions indiennes, d'une somme en espèces seulement. Les parts seront rachetées dans le cadre de l'échange.

Si une demande d'échange est reçue après l'heure indiquée ci-dessus un jour de bourse, l'ordre d'échange ne prendra effet que le jour de bourse suivant. Le règlement des échanges contre des paniers de titres et une somme en espèces sera effectué i) dans les trois jours ouvrables suivant la date de prise d'effet de l'échange, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date de prise d'effet de l'échange, dans le cas d'un FNB BMO qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans un délai plus court déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement des marchés pertinents. Les titres devant être inclus dans les paniers de titres remis lors d'un échange seront choisis par le gestionnaire, à son gré.

Les porteurs de parts devraient savoir que la valeur liquidative par part diminuera à la date ex-dividende d'une distribution payable en espèces à l'égard des parts. Un porteur de parts qui n'est pas un porteur inscrit à compter de la date ex-dividende n'aura pas droit à cette distribution.

Si les titres détenus par un FNB BMO font à un moment donné l'objet d'une interdiction d'opérations ordonnée par une autorité en valeurs mobilières ou un autre organisme de réglementation compétent ou une bourse pertinente, la livraison de ces titres à un porteur de parts au moment d'un échange du nombre prescrit de parts pourrait être reportée jusqu'au moment où le transfert des titres sera permis par les lois.

Demandes d'échange et de rachat

Le porteur de parts qui soumet une demande d'échange ou de rachat est réputé déclarer au FNB BMO et au gestionnaire ce qui suit : i) il est pleinement habilité à déposer les parts aux fins d'échange ou de rachat et à recevoir le produit de l'échange ou du rachat et ii) les parts n'ont pas été prêtées ni données en gage et elles ne font pas l'objet

d'une convention de rachat, d'une convention de prêt de titres ni d'une entente similaire qui empêcherait leur livraison au FNB BMO. Le gestionnaire se réserve le droit de vérifier ces déclarations, à son gré. En règle générale, il les vérifiera s'il y a des niveaux inhabituellement élevés d'échange ou de rachat ou une position à découvert à l'égard du FNB BMO applicable. Si le porteur de parts, sur réception d'une demande de vérification, ne fournit pas au gestionnaire une preuve satisfaisante de la véracité des déclarations, sa demande d'échange ou de rachat ne sera pas considérée comme ayant été reçue en bonne et due forme et sera refusée.

Suspension de l'échange et du rachat

Le gestionnaire peut suspendre le rachat des parts, ou le paiement du produit du rachat d'un FNB BMO :

i) pendant toute période au cours de laquelle les négociations normales sont interrompues à une bourse ou à un autre marché où des titres appartenant au FNB BMO sont inscrits et négociés, si ceux-ci représentent plus de 50 % en valeur ou en exposition au marché sous-jacent du total de l'actif du FNB BMO, sans provision pour le passif, et s'ils ne sont pas négociés à une autre bourse qui représente une solution de rechange raisonnablement pratique pour le FNB BMO ou ii) avec le consentement préalable des autorités en valeurs mobilières, pour toute période ne pouvant dépasser 30 jours, pendant laquelle le gestionnaire détermine qu'il existe une situation qui rend la vente d'actifs du FNB BMO difficile ou qui nuit à la capacité de l'agent des calculs de déterminer leur valeur. Cette suspension peut s'appliquer à toutes les demandes de rachat reçues avant la suspension, mais pour lesquelles aucun paiement n'a été fait, de même qu'à toutes les demandes reçues pendant la suspension. Le gestionnaire avisera tous les porteurs de parts qui font une telle demande qu'il y a une suspension et que le rachat sera fait au prix de rachat fixé à la première date d'évaluation qui suit la fin de la suspension. Tous ces porteurs de parts auront le droit de retirer leur demande de rachat et seront avisés de ce droit. La suspension prendra fin dans tous les cas le premier jour où a cessé la situation qui donnait lieu à la suspension, pourvu qu'il n'existe aucune autre situation permettant une suspension. Dans la mesure où elle n'est pas contraire aux règles et aux règlements officiels adoptés par tout organisme gouvernemental ayant compétence sur les FNB BMO, toute déclaration de suspension que fait le gestionnaire sera concluante.

Coûts liés aux échanges et aux rachats

Le gestionnaire peut facturer aux porteurs de parts, à son gré, des frais d'administration correspondant à au plus 0,05 % du produit tiré de l'échange ou du rachat du FNB BMO pour compenser certains frais d'opérations liés à l'échange ou au rachat de parts d'un FNB BMO.

Échange et rachat de parts par l'entremise d'adhérents à la CDS

Les droits d'échange et de rachat décrits ci-dessus doivent être exercés par l'entremise de l'adhérent à la CDS par l'intermédiaire duquel le propriétaire détient des parts. Les propriétaires véritables de parts doivent s'assurer de fournir des instructions d'échange et/ou de rachat aux adhérents à la CDS par l'entremise desquels ils détiennent des parts suffisamment de temps avant les dates limites indiquées ci-dessus pour permettre à ces adhérents à la CDS d'aviser la CDS et à la CDS d'aviser le gestionnaire avant la date limite pertinente.

Opérations à court terme

À l'heure actuelle, le gestionnaire est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'imposer des restrictions sur les opérations à court terme à l'égard des FNB BMO puisque les parts des FNB BMO sont généralement négociées par des investisseurs à une bourse de valeurs sur le marché secondaire de la même façon que le sont d'autres titres inscrits à la cote d'une bourse de valeurs. Dans les quelques cas où les parts des FNB BMO ne sont pas achetées sur le marché secondaire, un courtier désigné ou un courtier participe habituellement aux souscriptions et le gestionnaire pourrait leur imposer des frais de rachat visant à indemniser le FNB BMO applicable pour les frais qu'il a engagés dans le cadre de l'opération.

FOURCHETTES DES COURS DES PARTS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR CELLES-CI

Les tableaux suivants présentent les fourchettes des cours des parts des FNB BMO et le volume des opérations mensuelles sur celles-ci à la Bourse applicable chaque mois ou, le cas échéant, partie de mois au cours la période de 12 mois précédant la date du prospectus. Cette information n'est pas encore disponible pour les parts des nouveaux FNB BMO et les parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme et les données partielles reflètent le fait que certains FNB BMO ont été récemment créés.

FINB BMO**FINB BMO obligations totales
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	15,44 \$	15,28 \$	17 847 281
Février	15,50 \$	15,38 \$	21 783 414
Mars	15,86 \$	15,44 \$	21 149 144
Avril	15,75 \$	15,61 \$	20 867 993
Mai	15,92 \$	15,63 \$	22 574 560
Juin	16,07 \$	15,92 \$	18 468 326
Juillet	16,06 \$	15,90 \$	19 559 601
Août	16,43 \$	16,07 \$	29 868 922
Septembre	16,31 \$	15,91 \$	17 683 263
Octobre	16,24 \$	15,82 \$	23 831 342
Novembre	16,11 \$	15,84 \$	18 208 505
Décembre	16,07 \$	15,86 \$	17 701 146

**FINB BMO actions chinoises
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	23,27 \$	20,30 \$	593 060
Février	24,94 \$	23,16 \$	721 984
Mars	25,67 \$	24,44 \$	804 639
Avril	26,45 \$	25,49 \$	562 675
Mai	26,25 \$	21,92 \$	940 840
Juin	23,13 \$	21,77 \$	369 585
Juillet	23,52 \$	22,51 \$	301 185
Août	22,57 \$	20,84 \$	502 431
Septembre	23,44 \$	21,50 \$	288 376
Octobre	22,97 \$	21,53 \$	214 564
Novembre	24,32 \$	23,13 \$	230 944
Décembre	25,24 \$	23,35 \$	281 465

**FINB BMO obligations de sociétés
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	49,51 \$	48,88 \$	85 559
Février	50,03 \$	49,58 \$	131 614
Mars	51,12 \$	49,97 \$	26 414
Avril	50,74 \$	50,15 \$	16 434
Mai	51,32 \$	50,58 \$	36 196
Juin	51,85 \$	51,32 \$	16 403
Juillet	51,73 \$	51,17 \$	59 140
Août	52,36 \$	51,77 \$	125 550
Septembre	52,25 \$	51,29 \$	39 040
Octobre	51,84 \$	50,84 \$	170 217
Novembre	51,83 \$	50,91 \$	324 448
Décembre	51,83 \$	51,10 \$	64 294

**FINB BMO obligations à escompte
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	15,80 \$	15,61 \$	2 070 762
Février	15,87 \$	15,75 \$	1 741 388
Mars	16,22 \$	15,80 \$	1 033 535
Avril	16,13 \$	15,96 \$	1 328 662
Mai	16,32 \$	16,03 \$	1 442 562
Juin	16,49 \$	16,33 \$	1 665 322
Juillet	16,51 \$	16,31 \$	5 816 733
Août	16,85 \$	16,50 \$	12 257 316
Septembre	16,72 \$	16,34 \$	3 483 967
Octobre	16,69 \$	16,27 \$	2 391 088
Novembre	16,59 \$	16,30 \$	2 868 988
Décembre	16,55 \$	16,31 \$	2 070 334

**FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones
couverte en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	41,78 \$	38,00 \$	1 762 443
Février	43,65 \$	41,82 \$	1 079 984
Mars	43,53 \$	42,58 \$	872 639
Avril	44,43 \$	43,56 \$	469 198
Mai	44,15 \$	41,45 \$	764 019
Juin	44,64 \$	41,37 \$	785 774
Juillet	45,40 \$	44,44 \$	445 094
Août	44,13 \$	42,31 \$	1 240 779
Septembre	45,28 \$	43,42 \$	816 900
Octobre	45,01 \$	43,20 \$	807 835
Novembre	46,78 \$	45,23 \$	570 270
Décembre	47,44 \$	45,71 \$	440 279

**FINB BMO obligations de marchés émergents
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	15,72 \$	15,25 \$	997 180
Février	15,81 \$	15,54 \$	800 640
Mars	15,79 \$	15,48 \$	579 302
Avril	15,73 \$	15,50 \$	782 868
Mai	15,66 \$	15,46 \$	536 367
Juin	15,99 \$	15,57 \$	1 382 912
Juillet	16,09 \$	15,76 \$	5 002 173
Août	15,94 \$	15,47 \$	1 309 628
Septembre	15,55 \$	15,32 \$	685 857
Octobre	15,49 \$	15,29 \$	2 459 751
Novembre	15,49 \$	15,29 \$	1 610 492
Décembre	15,65 \$	15,34 \$	1 333 459

**FINB BMO équilibré banques
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	28,57 \$	26,10 \$	27 572 567
Février	29,21 \$	28,50 \$	32 243 619
Mars	29,27 \$	28,01 \$	32 745 957
Avril	29,64 \$	28,46 \$	11 523 680
Mai	29,68 \$	27,77 \$	21 043 319
Juin	28,67 \$	27,81 \$	10 047 541
Juillet	28,82 \$	28,41 \$	13 562 945
Août	28,37 \$	27,00 \$	14 309 242
Septembre	29,45 \$	27,39 \$	26 441 714
Octobre	29,66 \$	28,72 \$	28 208 985
Novembre	30,43 \$	29,71 \$	9 631 327
Décembre	30,07 \$	29,30 \$	20 469 057

**FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux,
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier*	43,75 \$	38,40 \$	41 971
Février	47,24 \$	42,96 \$	78 626
Mars	46,79 \$	43,79 \$	139 509
Avril	48,68 \$	46,31 \$	117 729
Mai	46,31 \$	40,47 \$	212 293
Juin	45,26 \$	40,95 \$	39 251
Juillet	45,45 \$	43,19 \$	87 207
Août	42,27 \$	36,60 \$	56 085
Septembre	43,55 \$	37,69 \$	100 987
Octobre	41,96 \$	38,14 \$	79 222
Novembre	44,53 \$	42,19 \$	106 129
Décembre	45,49 \$	41,84 \$	104 010

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 5 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO équilibré aurifères mondiales
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2019			
Janvier*	45,20 \$	40,05 \$	61 450
Février	47,21 \$	44,56 \$	78 095
Mars	48,58 \$	45,23 \$	126 199
Avril	46,98 \$	42,51 \$	131 327
Mai	43,01 \$	40,00 \$	140 852
Juin	51,38 \$	44,32 \$	484 067
Juillet	58,26 \$	50,53 \$	302 499
Août	65,66 \$	58,43 \$	1 317 425
Septembre	65,25 \$	55,55 \$	1 397 275
Octobre	60,07 \$	54,34 \$	224 656
Novembre	59,63 \$	55,71 \$	202 124
Décembre	63,61 \$	57,53 \$	144 673

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 5 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO équilibré produits industriels
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2019			
Janvier	26,59 \$	24,39 \$	431 379
Février	27,71 \$	26,36 \$	511 791
Mars	27,87 \$	27,18 \$	272 888
Avril	28,30 \$	27,94 \$	182 034
Mai	28,60 \$	27,33 \$	286 639
Juin	29,09 \$	27,80 \$	83 514
Juillet	29,26 \$	28,73 \$	210 005
Août	28,57 \$	26,73 \$	210 713
Septembre	27,93 \$	26,81 \$	101 071
Octobre	27,45 \$	26,17 \$	283 916
Novembre	29,13 \$	27,80 \$	187 454
Décembre	29,86 \$	28,52 \$	193 719

**FINB BMO équilibré pétrole et gaz
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2019			
Janvier*	43,50 \$	39,75 \$	2 721 816
Février	45,34 \$	41,69 \$	1 508 191
Mars	46,11 \$	44,18 \$	953 248
Avril	47,91 \$	44,53 \$	1 242 648
Mai	44,97 \$	42,74 \$	791 212
Juin	42,94 \$	41,43 \$	1 716 811
Juillet	43,60 \$	40,98 \$	457 018
Août	41,13 \$	39,40 \$	965 869
Septembre	44,54 \$	40,80 \$	832 508
Octobre	40,95 \$	38,98 \$	426 097
Novembre	42,20 \$	39,90 \$	1 248 187
Décembre	44,42 \$	40,31 \$	588 214

*Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 5 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO équilibré de FPI
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2019			
Janvier	22,30 \$	20,42 \$	2 789 988
Février	23,02 \$	22,18 \$	2 740 795
Mars	23,80 \$	22,98 \$	2 039 537
Avril	23,75 \$	22,88 \$	2 405 844
Mai	23,82 \$	22,91 \$	1 797 719
Juin	24,03 \$	23,28 \$	1 301 985
Juillet	24,00 \$	23,52 \$	1 991 978
Août	24,56 \$	23,77 \$	1 164 050
Septembre	25,22 \$	24,15 \$	1 336 789
Octobre	25,70 \$	24,62 \$	2 695 872
Novembre	25,45 \$	24,57 \$	2 199 053
Décembre	25,67 \$	24,54 \$	2 525 971

**FINB BMO équilibré banques américaines
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	26,98 \$	23,62 \$	4 971 459
Février	28,09 \$	26,60 \$	2 389 817
Mars	28,00 \$	24,91 \$	3 261 925
Avril	28,23 \$	26,34 \$	2 160 130
Mai	28,33 \$	25,48 \$	1 436 832
Juin	27,10 \$	25,70 \$	1 604 015
Juillet	28,25 \$	26,90 \$	1 565 246
Août	26,86 \$	24,29 \$	2 086 073
Septembre	27,85 \$	24,90 \$	1 524 584
Octobre	28,62 \$	25,71 \$	2 538 943
Novembre	29,76 \$	28,70 \$	1 103 216
Décembre	30,85 \$	28,97 \$	1 029 959

**FINB BMO équilibré américain de la santé
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	52,82 \$	46,74 \$	1 005 997
Février	54,19 \$	52,17 \$	844 515
Mars	54,72 \$	52,21 \$	1 007 991
Avril	54,50 \$	50,31 \$	1 201 915
Mai	53,43 \$	50,46 \$	986 295
Juin	54,86 \$	50,56 \$	323 354
Juillet	55,76 \$	54,33 \$	429 909
Août	54,10 \$	52,20 \$	370 502
Septembre	53,67 \$	51,81 \$	410 311
Octobre	55,09 \$	50,75 \$	484 434
Novembre	59,17 \$	55,16 \$	346 419
Décembre	60,69 \$	58,65 \$	235 009

**FINB BMO équilibré banques américaines
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	25,89 \$	22,94 \$	3 570 586
Février	26,82 \$	25,22 \$	1 313 321
Mars	27,12 \$	24,28 \$	1 280 133
Avril	27,60 \$	25,50 \$	1 771 832
Mai	27,66 \$	25,09 \$	1 634 477
Juin	26,32 \$	25,15 \$	1 421 279
Juillet	27,15 \$	25,67 \$	836 095
Août	25,92 \$	23,67 \$	1 029 481
Septembre	27,06 \$	24,29 \$	664 978
Octobre	27,49 \$	25,09 \$	640 088
Novembre	28,95 \$	27,65 \$	834 492
Décembre	29,78 \$	28,23 \$	461 035

**FINB BMO équilibré américain de la santé
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	30,28 \$	30,04 \$	270
Mars	31,16 \$	30,44 \$	32 967
Avril	31,09 \$	28,53 \$	52 417
Mai	30,65 \$	29,13 \$	43 610
Juin	30,93 \$	29,07 \$	11 547
Juillet	31,22 \$	30,55 \$	40 153
Août	30,72 \$	29,92 \$	7 700
Septembre	30,68 \$	29,72 \$	10 155
Octobre	31,26 \$	29,12 \$	21 019
Novembre	33,84 \$	31,30 \$	110 808
Décembre	34,39 \$	33,31 \$	28 241

**FINB BMO équilibré services aux collectivités
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	16,88 \$	15,60 \$	1 232 990
Février	17,35 \$	16,86 \$	1 087 726
Mars	18,15 \$	17,39 \$	2 173 358
Avril	18,32 \$	18,09 \$	1 572 364
Mai	18,31 \$	18,02 \$	1 043 369
Juin	18,93 \$	18,24 \$	1 101 953
Juillet	18,98 \$	18,56 \$	1 197 324
Août	18,84 \$	18,48 \$	1 773 342
Septembre	19,34 \$	18,72 \$	1 598 403
Octobre	19,65 \$	18,98 \$	1 515 235
Novembre	20,21 \$	19,22 \$	1 488 265
Décembre	20,51 \$	20,15 \$	736 168

**FINB BMO biens de consommation discrétionnaires
mondiaux couvert en dollars canadiens**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	22,28 \$	20,59 \$	17 569
Février	23,02 \$	22,03 \$	68 657
Mars	23,10 \$	22,48 \$	25 739
Avril	24,55 \$	23,40 \$	27 244
Mai	24,54 \$	22,67 \$	25 101
Juin	24,30 \$	22,76 \$	17 558
Juillet	25,02 \$	24,52 \$	18 220
Août	24,17 \$	23,03 \$	49 139
Septembre	24,92 \$	23,87 \$	89 368
Octobre	24,74 \$	23,71 \$	29 288
Novembre	25,45 \$	24,98 \$	29 070
Décembre	25,93 \$	24,94 \$	15 806

**FINB BMO infrastructures mondiales
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	35,58 \$	33,34 \$	342 719
Février	36,65 \$	35,39 \$	225 483
Mars	38,77 \$	37,03 \$	648 501
Avril	38,75 \$	38,04 \$	430 520
Mai	39,23 \$	38,09 \$	434 135
Juin	39,92 \$	38,48 \$	434 176
Juillet	39,77 \$	38,63 \$	244 708
Août	40,43 \$	38,88 \$	221 930
Septembre	41,07 \$	39,68 \$	298 292
Octobre	40,56 \$	39,30 \$	340 169
Novembre	40,05 \$	38,86 \$	243 917
Décembre	41,53 \$	39,46 \$	469 082

**FINB BMO communications mondiales
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,55 \$	19,51 \$	386 148
Février	21,40 \$	20,53 \$	141 237
Mars	22,45 \$	21,31 \$	81 836
Avril	23,34 \$	22,15 \$	251 254
Mai	23,21 \$	22,04 \$	181 023
Juin	22,87 \$	21,55 \$	39 484
Juillet	23,11 \$	22,40 \$	121 552
Août	22,82 \$	21,95 \$	61 192
Septembre	23,13 \$	22,42 \$	103 992
Octobre	23,00 \$	22,01 \$	147 872
Novembre	23,89 \$	23,06 \$	26 077
Décembre	24,11 \$	23,40 \$	36 558

**FINB BMO biens de consommation essentiels
mondiaux couvert en dollars canadiens**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	19,00 \$	18,29 \$	274 817
Février	19,78 \$	19,23 \$	104 541
Mars	20,35 \$	19,61 \$	144 661
Avril	20,83 \$	20,20 \$	30 491
Mai	20,92 \$	20,23 \$	84 953
Juin	20,98 \$	20,32 \$	112 579
Juillet	21,46 \$	20,99 \$	128 840
Août	21,61 \$	20,75 \$	139 187
Septembre	21,90 \$	21,47 \$	143 622
Octobre	21,56 \$	21,20 \$	93 572
Novembre	21,82 \$	21,28 \$	60 477
Décembre	22,13 \$	21,50 \$	139 642

**FINB BMO obligations de gouvernements
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	50,41 \$	49,81 \$	160 021
Février	50,74 \$	50,25 \$	90 060
Mars	52,05 \$	50,56 \$	141 402
Avril	51,46 \$	50,90 \$	29 379
Mai	52,38 \$	51,21 \$	144 939
Juin	52,86 \$	52,35 \$	57 058
Juillet	52,58 \$	51,95 \$	63 656
Août	54,03 \$	52,77 \$	134 549
Septembre	53,76 \$	52,35 \$	166 869
Octobre	53,37 \$	51,89 \$	159 016
Novembre	52,93 \$	51,96 \$	133 471
Décembre	52,90 \$	51,80 \$	188 545

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens (TSX)

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	13,45 \$	12,83 \$	8 683 317
Février	13,65 \$	13,40 \$	1 992 317
Mars	13,71 \$	13,49 \$	2 438 097
Avril	13,84 \$	13,64 \$	11 319 997
Mai	13,83 \$	13,36 \$	13 951 357
Juin	13,89 \$	13,43 \$	1 633 056
Juillet	13,87 \$	13,66 \$	6 054 452
Août	13,72 \$	13,51 \$	4 619 376
Septembre	13,83 \$	13,68 \$	3 082 404
Octobre	13,74 \$	13,53 \$	1 870 456
Novembre	13,70 \$	13,56 \$	1 902 466
Décembre	13,84 \$	13,54 \$	4 040 895

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement (TSX)

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,14 \$	19,55 \$	2 107 164
Février	20,30 \$	19,83 \$	469 161
Mars	20,68 \$	20,37 \$	833 844
Avril	21,07 \$	20,60 \$	404 999
Mai	20,95 \$	20,56 \$	288 721
Juin	20,85 \$	20,33 \$	92 138
Juillet	20,64 \$	20,24 \$	3 244 752
Août	20,68 \$	20,39 \$	446 868
Septembre	20,80 \$	20,49 \$	81 212
Octobre	20,55 \$	20,27 \$	560 868
Novembre	20,59 \$	20,36 \$	668 945
Décembre	20,69 \$	20,30 \$	1 069 882

FINB BMO actions indiennes (TSX)

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	26,06 \$	25,12 \$	374 145
Février	25,97 \$	24,77 \$	4 406 709
Mars	28,51 \$	25,51 \$	2 936 860
Avril	28,76 \$	28,05 \$	376 492
Mai	29,52 \$	26,64 \$	260 964
Juin	29,64 \$	28,45 \$	183 518
Juillet	29,22 \$	26,84 \$	188 911
Août	26,69 \$	25,04 \$	532 624
Septembre	27,41 \$	24,95 \$	463 823
Octobre	27,76 \$	26,08 \$	352 132
Novembre	28,54 \$	27,53 \$	200 336
Décembre	28,75 \$	27,99 \$	170 877

FINB BMO petites gazières (TSX)

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier*	51,88 \$	46,76 \$	8 044
Février	50,95 \$	47,17 \$	13 144
Mars	52,90 \$	48,93 \$	11 786
Avril	53,08 \$	50,54 \$	14 108
Mai	48,99 \$	40,57 \$	10 720
Juin	40,75 \$	37,60 \$	34 991
Juillet	38,56 \$	34,30 \$	48 885
Août	35,07 \$	30,48 \$	44 258
Septembre	38,70 \$	31,80 \$	38 625
Octobre	34,73 \$	32,48 \$	14 636
Novembre	35,96 \$	30,63 \$	57 004
Décembre	35,88 \$	30,07 \$	16 832

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 4 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO petites aurifères
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier*	46,53 \$	41,34 \$	248 573
Février	48,66 \$	45,26 \$	354 749
Mars	50,09 \$	45,73 \$	354 341
Avril	47,52 \$	42,90 \$	152 039
Mai	44,37 \$	41,75 \$	152 594
Juin	52,64 \$	45,28 \$	280 470
Juillet	60,87 \$	51,35 \$	663 702
Août	66,38 \$	60,66 \$	1 111 089
Septembre	66,09 \$	55,01 \$	544 826
Octobre	59,25 \$	53,34 \$	278 003
Novembre	58,66 \$	54,20 \$	206 881
Décembre	62,90 \$	56,72 \$	168 021

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 6 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO échelonné actions privilégiées
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	10,58 \$	10,05 \$	26 410 360
Février	10,31 \$	10,09 \$	24 041 167
Mars	10,30 \$	10,05 \$	35 831 818
Avril	10,25 \$	10,12 \$	32 455 998
Mai	10,14 \$	9,73 \$	26 017 381
Juin	9,72 \$	9,47 \$	25 525 678
Juillet	9,95 \$	9,74 \$	21 678 924
Août	9,84 \$	9,05 \$	22 102 026
Septembre	9,66 \$	9,26 \$	23 084 796
Octobre	9,63 \$	9,44 \$	28 137 889
Novembre	9,70 \$	9,56 \$	21 318 568
Décembre	9,86 \$	9,53 \$	35 145 730

**FINB BMO petites pétrolières
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier*	48,10 \$	41,75 \$	264 613
Février	48,88 \$	44,55 \$	203 339
Mars	50,67 \$	45,74 \$	187 096
Avril	53,90 \$	48,41 \$	299 800
Mai	47,87 \$	40,77 \$	191 091
Juin	42,47 \$	38,72 \$	129 801
Juillet	42,34 \$	38,03 \$	74 943
Août	38,05 \$	32,13 \$	108 289
Septembre	42,07 \$	33,42 \$	271 671
Octobre	34,54 \$	32,08 \$	48 258
Novembre	35,55 \$	33,06 \$	43 650
Décembre	39,00 \$	32,81 \$	91 484

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 5 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO obligations de sociétés à long terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	18,07 \$	17,64 \$	1 037 608
Février	18,20 \$	17,98 \$	1 650 720
Mars	18,87 \$	18,02 \$	1 489 787
Avril	18,57 \$	18,32 \$	1 422 724
Mai	18,98 \$	18,53 \$	985 068
Juin	19,43 \$	18,97 \$	1 045 502
Juillet	19,55 \$	19,22 \$	1 088 316
Août	20,16 \$	19,57 \$	1 280 289
Septembre	19,90 \$	19,13 \$	986 106
Octobre	19,89 \$	19,07 \$	2 575 490
Novembre	19,72 \$	19,04 \$	1 277 755
Décembre	19,72 \$	19,28 \$	583 355

**FINB BMO obligations fédérales à long terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	17,74 \$	17,20 \$	828 982
Février	17,57 \$	17,35 \$	1 528 154
Mars	18,34 \$	17,36 \$	973 076
Avril	18,01 \$	17,67 \$	10 862 236
Mai	18,50 \$	17,82 \$	12 313 255
Juin	18,78 \$	18,45 \$	4 036 020
Juillet	18,81 \$	18,36 \$	20 955 203
Août	19,90 \$	18,86 \$	8 688 554
Septembre	19,58 \$	18,58 \$	9 274 742
Octobre	19,46 \$	18,38 \$	10 488 767
Novembre	19,02 \$	18,38 \$	5 435 498
Décembre	18,96 \$	18,32 \$	6 244 025

**FINB BMO obligations provinciales à long terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	15,69 \$	15,38 \$	589 747
Février	15,85 \$	15,59 \$	1 574 905
Mars	16,56 \$	15,71 \$	1 469 459
Avril	16,37 \$	16,02 \$	388 267
Mai	16,78 \$	16,12 \$	1 600 973
Juin	17,14 \$	16,80 \$	2 002 267
Juillet	17,19 \$	16,83 \$	1 279 130
Août	17,98 \$	17,25 \$	2 491 130
Septembre	17,71 \$	16,87 \$	1 293 402
Octobre	17,65 \$	16,77 \$	5 146 963
Novembre	17,47 \$	16,78 \$	1 307 328
Décembre	17,39 \$	16,89 \$	1 335 051

**FINB BMO obligations du Trésor américain à long
terme
(NEO Bourse)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	51,93 \$	49,99 \$	177 256
Février	50,99 \$	49,68 \$	209 447
Mars	53,12 \$	49,77 \$	296 018
Avril	52,11 \$	51,11 \$	107 200
Mai	55,67 \$	52,03 \$	294 851
Juin	55,89 \$	54,01 \$	472 234
Juillet	54,92 \$	52,99 \$	189 512
Août	61,42 \$	55,86 \$	337 958
Septembre	61,44 \$	57,14 \$	433 060
Octobre	60,59 \$	56,02 \$	298 115
Novembre	58,61 \$	55,91 \$	177 348
Décembre	58,92 \$	54,96 \$	294 940

**FINB BMO obligations du Trésor américain à long
terme (parts en dollars américains – NEO Bourse)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	50,26 \$	49,34 \$	17 034
Février	50,16 \$	49,34 \$	61 085
Mars	51,68 \$	49,72 \$	27 066
Avril	51,28 \$	50,33 \$	23 289
Mai	54,02 \$	51,00 \$	3 721
Juin	54,87 \$	53,90 \$	11 082
Juillet	54,65 \$	53,34 \$	15 869
Août	60,56 \$	55,61 \$	41 596
Septembre	61,00 \$	56,66 \$	124 757
Octobre	59,86 \$	56,55 \$	19 152
Novembre	58,02 \$	55,65 \$	20 229
Décembre	57,78 \$	55,54 \$	40 636

**FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	15,99 \$	15,70 \$	2 790 317
Février	16,12 \$	15,93 \$	2 866 155
Mars	16,46 \$	16,04 \$	2 361 515
Avril	16,45 \$	16,23 \$	4 423 441
Mai	16,54 \$	16,33 \$	3 866 902
Juin	16,71 \$	16,52 \$	2 147 135
Juillet	16,77 \$	16,53 \$	5 961 964
Août	16,90 \$	16,75 \$	4 721 527
Septembre	16,89 \$	16,51 \$	3 474 356
Octobre	16,79 \$	16,43 \$	4 448 813
Novembre	16,68 \$	16,45 \$	2 845 388
Décembre	16,63 \$	16,47 \$	4 499 792

**FINB BMO obligations fédérales à moyen terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	16,19 \$	16,02 \$	7 402 016
Février	16,19 \$	16,09 \$	2 657 284
Mars	16,55 \$	16,13 \$	2 882 588
Avril	16,46 \$	16,29 \$	2 861 979
Mai	16,62 \$	16,34 \$	2 604 252
Juin	16,70 \$	16,57 \$	2 030 659
Juillet	16,67 \$	16,44 \$	11 851 231
Août	17,01 \$	16,66 \$	6 817 407
Septembre	16,96 \$	16,52 \$	2 668 783
Octobre	16,83 \$	16,40 \$	3 263 489
Novembre	16,62 \$	16,41 \$	1 411 645
Décembre	16,56 \$	16,28 \$	3 474 033

**FINB BMO obligations provinciales à moyen terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	14,87 \$	14,72 \$	2 466 899
Février	14,95 \$	14,81 \$	2 580 064
Mars	15,23 \$	14,87 \$	5 294 415
Avril	15,21 \$	15,05 \$	3 715 273
Mai	15,31 \$	15,07 \$	1 591 797
Juin	15,43 \$	15,30 \$	2 179 258
Juillet	15,43 \$	15,21 \$	1 864 810
Août	15,67 \$	15,42 \$	3 264 069
Septembre	15,62 \$	15,27 \$	1 297 788
Octobre	15,52 \$	15,16 \$	3 750 678
Novembre	15,37 \$	15,18 \$	3 317 778
Décembre	15,32 \$	15,14 \$	4 014 852

**FINB BMO obligations de sociétés américaines de
qualité à moyen terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	18,51 \$	17,97 \$	4 635 701
Février	18,54 \$	18,15 \$	2 505 529
Mars	19,11 \$	18,47 \$	1 563 150
Avril	19,24 \$	18,88 \$	1 222 065
Mai	19,45 \$	19,06 \$	1 706 745
Juin	19,53 \$	19,14 \$	2 380 702
Juillet	19,42 \$	19,08 \$	4 632 841
Août	20,12 \$	19,54 \$	1 410 085
Septembre	20,03 \$	19,51 \$	515 753
Octobre	20,05 \$	19,44 \$	2 708 708
Novembre	19,97 \$	19,52 \$	2 915 248
Décembre	19,97 \$	19,38 \$	2 060 833

**FINB BMO obligations de sociétés américaines de
qualité à moyen terme couvertes en dollars
canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	14,36 \$	14,00 \$	2 288 895
Février	14,44 \$	14,24 \$	1 726 263
Mars	14,67 \$	14,29 \$	1 480 620
Avril	14,68 \$	14,53 \$	2 940 118
Mai	14,77 \$	14,56 \$	3 904 459
Juin	15,12 \$	14,79 \$	3 355 044
Juillet	15,17 \$	14,99 \$	17 690 222
Août	15,48 \$	15,20 \$	2 696 206
Septembre	15,42 \$	15,11 \$	3 762 715
Octobre	15,44 \$	15,21 \$	3 213 601
Novembre	15,36 \$	15,18 \$	3 066 360
Décembre	15,39 \$	15,26 \$	5 887 251

**FINB BMO obligations de sociétés américaines de
qualité à moyen terme
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	14,09 \$	13,79 \$	56 342
Février	14,24 \$	14,06 \$	161 525
Mars	14,55 \$	14,09 \$	132 888
Avril	14,57 \$	14,40 \$	407 361
Mai	14,65 \$	14,44 \$	174 984
Juin	14,97 \$	14,68 \$	220 633
Juillet	15,04 \$	14,88 \$	214 189
Août	15,36 \$	15,03 \$	200 571
Septembre	15,28 \$	15,02 \$	123 261
Octobre	15,29 \$	15,13 \$	475 478
Novembre	15,27 \$	15,10 \$	181 563
Décembre	15,29 \$	15,12 \$	375 673

**FINB BMO obligations du Trésor américain à
moyen terme
(NEO Bourse)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	50,51 \$	49,47 \$	10 238
Février	50,24 \$	48,10 \$	115 235
Mars	51,70 \$	49,96 \$	61 968
Avril	51,46 \$	50,63 \$	80 317
Mai	52,99 \$	51,16 \$	18 904
Juin	52,84 \$	51,62 \$	70 756
Juillet	51,79 \$	51,11 \$	168 794
Août	54,05 \$	52,26 \$	74 974
Septembre	54,33 \$	52,86 \$	28 734
Octobre	54,06 \$	51,88 \$	17 239
Novembre	53,28 \$	52,17 \$	35 103
Décembre	53,40 \$	51,25 \$	39 634

**FINB BMO obligations du Trésor américain à
moyen terme
(parts en dollars américains – NEO Bourse)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	49,93 \$	49,76 \$	4 800
Mars	50,70 \$	49,67 \$	15 316
Avril	50,46 \$	50,12 \$	3 532
Mai	51,39 \$	50,89 \$	594
Juin	52,36 \$	51,83 \$	11 111
Juillet	51,98 \$	51,62 \$	15 564
Août	53,69 \$	53,28 \$	10 572
Septembre	53,52 \$	52,46 \$	8 924
Octobre	52,74 \$	52,43 \$	7 052
Novembre	52,72 \$	52,24 \$	2 429
Décembre	52,92 \$	52,28 \$	56 259

**FINB BMO MSCI Monde de haute qualité
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	30,21 \$	28,03 \$	154 348
Février	31,68 \$	30,18 \$	251 945
Mars	33,07 \$	31,58 \$	95 029
Avril	34,34 \$	33,00 \$	93 124
Mai	34,10 \$	32,13 \$	161 028
Juin	33,74 \$	31,71 \$	114 345
Juillet	34,45 \$	33,48 \$	139 507
Août	33,76 \$	32,68 \$	200 055
Septembre	34,38 \$	33,37 \$	161 020
Octobre	35,02 \$	33,26 \$	108 719
Novembre	36,76 \$	35,14 \$	147 219
Décembre	37,68 \$	36,16 \$	192 746

**FINB BMO MSCI Canada valeur
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	19,22 \$	18,21 \$	4 339
Février	20,20 \$	19,50 \$	6 436
Mars	20,45 \$	19,83 \$	23 239
Avril	21,10 \$	20,14 \$	9 108
Mai	20,75 \$	19,71 \$	27 881
Juin	20,32 \$	19,72 \$	15 423
Juillet	20,22 \$	19,88 \$	12 699
Août	19,28 \$	18,84 \$	26 555
Septembre	20,57 \$	19,19 \$	49 004
Octobre	19,95 \$	19,28 \$	8 160
Novembre	20,76 \$	20,00 \$	20 006
Décembre	20,99 \$	20,41 \$	60 791

**FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars
canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,13 \$	18,83 \$	1 505 871
Février	20,91 \$	20,13 \$	1 538 704
Mars	21,26 \$	20,74 \$	1 560 462
Avril	21,76 \$	21,27 \$	1 276 677
Mai	21,77 \$	20,66 \$	1 035 471
Juin	21,69 \$	20,71 \$	974 446
Juillet	22,00 \$	21,59 \$	1 497 131
Août	21,49 \$	20,40 \$	1 699 375
Septembre	21,99 \$	21,17 \$	1 395 953
Octobre	22,28 \$	21,15 \$	2 747 336
Novembre	22,85 \$	22,34 \$	1 773 595
Décembre	23,16 \$	22,31 \$	1 478 780

**FINB BMO MSCI EAFE
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	17,57 \$	16,72 \$	5 216 051
Février	18,15 \$	17,44 \$	9 417 082
Mars	18,67 \$	18,14 \$	4 706 583
Avril	18,97 \$	18,50 \$	4 561 244
Mai	19,04 \$	18,14 \$	4 808 339
Juin	18,74 \$	18,14 \$	4 592 677
Juillet	18,84 \$	18,30 \$	11 400 741
Août	18,25 \$	17,57 \$	10 094 632
Septembre	18,81 \$	18,08 \$	12 259 062
Octobre	19,00 \$	17,98 \$	5 670 136
Novembre	19,50 \$	19,08 \$	27 031 245
Décembre	19,76 \$	19,15 \$	7 897 603

**FINB BMO MSCI EAFE valeur
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	19,39 \$	18,22 \$	57 894
Février	19,72 \$	19,21 \$	60 511
Mars	20,02 \$	19,52 \$	76 316
Avril	20,30 \$	20,00 \$	25 633
Mai	20,20 \$	18,94 \$	20 580
Juin	19,27 \$	18,79 \$	15 969
Juillet	19,25 \$	18,63 \$	33 209
Août	18,55 \$	17,83 \$	121 234
Septembre	19,16 \$	18,11 \$	25 280
Octobre	19,23 \$	18,35 \$	216 382
Novembre	19,93 \$	19,34 \$	86 326
Décembre	20,27 \$	19,48 \$	21 324

**FINB BMO MSCI marchés émergents
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	19,76 \$	18,14 \$	2 788 620
Février	20,09 \$	19,48 \$	13 292 534
Mars	20,38 \$	19,57 \$	6 339 534
Avril	20,83 \$	20,23 \$	3 954 946
Mai	20,79 \$	18,87 \$	3 502 564
Juin	19,93 \$	19,19 \$	1 818 477
Juillet	20,00 \$	19,50 \$	3 507 066
Août	19,19 \$	18,26 \$	3 326 714
Septembre	19,80 \$	18,80 \$	3 975 837
Octobre	20,00 \$	19,04 \$	2 665 275
Novembre	20,58 \$	20,04 \$	8 223 990
Décembre	21,24 \$	19,93 \$	5 259 454

**FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert
en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	19,27 \$	18,22 \$	1 062 788
Février	20,26 \$	19,34 \$	675 302
Mars	20,84 \$	20,26 \$	1 044 340
Avril	21,68 \$	20,98 \$	607 598
Mai	21,54 \$	20,82 \$	1 003 520
Juin	22,10 \$	20,99 \$	486 716
Juillet	22,63 \$	21,95 \$	496 239
Août	22,32 \$	21,40 \$	829 059
Septembre	22,83 \$	22,25 \$	807 335
Octobre	23,03 \$	21,64 \$	969 801
Novembre	23,59 \$	23,05 \$	604 726
Décembre	24,20 \$	23,08 \$	454 645

**FINB BMO MSCI américaines de haute qualité
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	33,49 \$	30,99 \$	365 925
Février	35,35 \$	33,55 \$	704 302
Mars	37,00 \$	35,58 \$	471 968
Avril	38,94 \$	37,03 \$	372 340
Mai	38,52 \$	36,24 \$	1 225 228
Juin	38,21 \$	35,58 \$	310 863
Juillet	39,25 \$	37,86 \$	267 718
Août	38,49 \$	37,14 \$	661 605
Septembre	39,18 \$	38,17 \$	748 845
Octobre	39,67 \$	37,83 \$	789 338
Novembre	41,85 \$	39,81 \$	966 775
Décembre	42,67 \$	41,00 \$	516 586

**FINB BMO MSCI américaines valeur
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	21,35 \$	19,80 \$	9 939
Février	22,09 \$	21,24 \$	60 477
Mars	22,20 \$	21,49 \$	5 906
Avril	22,75 \$	21,99 \$	25 788
Mai	22,60 \$	21,04 \$	14 950
Juin	21,58 \$	21,19 \$	7 100
Juillet	22,52 \$	21,78 \$	6 002
Août	21,91 \$	20,69 \$	2 980
Septembre	22,91 \$	22,15 \$	5 588
Octobre	22,67 \$	21,37 \$	5 376
Novembre	23,80 \$	23,24 \$	196 917
Décembre	24,26 \$	23,19 \$	17 773

**FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en
dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	51,59 \$	46,13 \$	3 057 396
Février	53,16 \$	51,31 \$	2 041 757
Mars	55,96 \$	52,39 \$	2 338 788
Avril	58,46 \$	55,85 \$	1 246 075
Mai	58,55 \$	53,22 \$	2 557 036
Juin	57,68 \$	52,11 \$	2 591 276
Juillet	59,65 \$	57,93 \$	1 364 596
Août	58,05 \$	55,63 \$	3 367 154
Septembre	58,88 \$	56,57 \$	1 935 476
Octobre	60,26 \$	56,17 \$	1 989 716
Novembre	62,85 \$	60,61 \$	1 451 961
Décembre	64,84 \$	61,45 \$	1 277 517

**FINB BMO actions du Nasdaq 100
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	30,23 \$	30,00 \$	277 124
Mars	32,38 \$	30,21 \$	1 010 801
Avril	34,12 \$	32,17 \$	623 450
Mai	34,01 \$	31,42 \$	703 814
Juin	33,12 \$	30,31 \$	114 642
Juillet	34,18 \$	32,92 \$	311 181
Août	33,32 \$	32,13 \$	529 527
Septembre	34,01 \$	32,78 \$	151 314
Octobre	34,50 \$	32,55 \$	1 485 746
Novembre	36,34 \$	34,68 \$	744 750
Décembre	37,12 \$	35,43 \$	421 155

**FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	40,32 \$	36,55 \$	4 516 933
Février	41,73 \$	40,27 \$	664 437
Mars	42,62 \$	40,88 \$	928 349
Avril	43,85 \$	42,63 \$	11 296 738
Mai	43,80 \$	40,98 \$	961 372
Juin	43,92 \$	40,76 \$	793 249
Juillet	44,82 \$	43,97 \$	2 011 225
Août	43,77 \$	42,15 \$	1 999 208
Septembre	44,66 \$	43,08 \$	752 637
Octobre	45,05 \$	42,68 \$	1 258 668
Novembre	46,90 \$	45,28 \$	488 770
Décembre	47,96 \$	45,80 \$	436 099

**FINB BMO S&P 500
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	29,87 \$	26,98 \$	6 586 964
Février	30,98 \$	29,77 \$	575 893
Mars	31,58 \$	30,28 \$	491 338
Avril	32,53 \$	31,59 \$	499 282
Mai	32,50 \$	30,46 \$	668 647
Juin	32,70 \$	30,30 \$	321 990
Juillet	33,43 \$	32,78 \$	252 001
Août	32,62 \$	31,46 \$	34 580 457
Septembre	33,35 \$	32,14 \$	1 830 725
Octobre	33,65 \$	31,89 \$	850 635
Novembre	34,94 \$	33,82 \$	480 929
Décembre	35,71 \$	34,16 \$	790 982

**FINB BMO obligations à rendement réel
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	17,02 \$	16,74 \$	545 311
Février	17,09 \$	16,91 \$	327 727
Mars	17,83 \$	16,97 \$	106 001
Avril	17,64 \$	17,28 \$	198 029
Mai	17,90 \$	17,40 \$	345 980
Juin	18,19 \$	17,92 \$	139 970
Juillet	18,20 \$	17,77 \$	340 590
Août	18,70 \$	18,16 \$	240 426
Septembre	18,50 \$	17,75 \$	137 779
Octobre	18,42 \$	17,60 \$	297 183
Novembre	18,14 \$	17,65 \$	289 635
Décembre	18,04 \$	17,62 \$	385 273

**FINB BMO S&P 500
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	39,10 \$	36,25 \$	6 361 566
Février	40,62 \$	38,95 \$	8 785 040
Mars	42,11 \$	40,53 \$	9 651 889
Avril	43,53 \$	41,92 \$	13 273 836
Mai	43,50 \$	41,01 \$	15 255 403
Juin	43,06 \$	40,67 \$	15 623 795
Juillet	43,85 \$	42,77 \$	12 509 763
Août	43,00 \$	41,71 \$	18 310 349
Septembre	44,09 \$	42,75 \$	24 240 437
Octobre	44,14 \$	42,30 \$	11 897 998
Novembre	46,22 \$	44,32 \$	14 386 777
Décembre	46,80 \$	45,30 \$	19 440 704

**FINB BMO S&P/TSX composé plafonné
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	21,03 \$	19,18 \$	16 647 307
Février	21,78 \$	20,98 \$	22 121 382
Mars	22,07 \$	21,70 \$	21 663 109
Avril	22,53 \$	21,91 \$	8 305 126
Mai	22,32 \$	21,75 \$	7 752 069
Juin	22,52 \$	21,72 \$	7 228 879
Juillet	22,48 \$	22,22 \$	6 491 416
Août	22,32 \$	21,70 \$	4 141 069
Septembre	22,97 \$	22,26 \$	6 313 690
Octobre	22,34 \$	22,04 \$	10 395 288
Novembre	23,23 \$	22,46 \$	5 485 416
Décembre	23,37 \$	22,89 \$	9 592 870

**FINB BMO obligations de sociétés à court terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	14,05 \$	13,93 \$	13 115 291
Février	14,10 \$	14,00 \$	5 540 993
Mars	14,22 \$	14,07 \$	6 895 827
Avril	14,24 \$	14,13 \$	9 350 341
Mai	14,24 \$	14,17 \$	10 141 850
Juin	14,31 \$	14,23 \$	4 012 894
Juillet	14,31 \$	14,20 \$	4 139 332
Août	14,31 \$	14,24 \$	5 371 295
Septembre	14,29 \$	14,17 \$	3 528 859
Octobre	14,26 \$	14,12 \$	7 708 883
Novembre	14,23 \$	14,14 \$	4 695 966
Décembre	14,20 \$	14,15 \$	3 876 093

**FINB BMO obligations de sociétés à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,62 \$	20,38 \$	104 174
Février	20,70 \$	20,59 \$	165 181
Mars	20,92 \$	20,71 \$	337 640
Avril	20,98 \$	20,86 \$	77 953
Mai	21,08 \$	20,95 \$	100 972
Juin	21,20 \$	21,09 \$	105 517
Juillet	21,25 \$	21,09 \$	67 463
Août	21,32 \$	21,21 \$	76 905
Septembre	21,33 \$	21,13 \$	59 559
Octobre	21,32 \$	21,17 \$	123 325
Novembre	21,35 \$	21,24 \$	258 812
Décembre	21,37 \$	21,31 \$	226 162

**FINB BMO obligations fédérales à court terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	14,21 \$	14,17 \$	5 829 821
Février	14,23 \$	14,19 \$	3 859 109
Mars	14,35 \$	14,21 \$	2 145 149
Avril	14,33 \$	14,26 \$	1 331 932
Mai	14,35 \$	14,26 \$	4 873 230
Juin	14,37 \$	14,31 \$	6 315 494
Juillet	14,34 \$	14,26 \$	4 529 500
Août	14,38 \$	14,31 \$	1 501 550
Septembre	14,38 \$	14,26 \$	1 496 820
Octobre	14,34 \$	14,19 \$	4 976 327
Novembre	14,29 \$	14,23 \$	7 070 171
Décembre	14,25 \$	14,18 \$	7 379 890

**FINB BMO obligations fédérales à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,20 \$	20,14 \$	203 720
Février	20,29 \$	20,23 \$	29 894
Mars	20,46 \$	20,30 \$	71 290
Avril	20,46 \$	20,39 \$	55 568
Mai	20,51 \$	20,42 \$	37 537
Juin	20,59 \$	20,54 \$	46 105
Juillet	20,58 \$	20,47 \$	3 736
Août	20,71 \$	20,61 \$	13 684
Septembre	20,69 \$	20,53 \$	29 025
Octobre	20,68 \$	20,49 \$	256 803
Novembre	20,62 \$	20,54 \$	146 247
Décembre	20,62 \$	20,53 \$	13 052

**FINB BMO obligations provinciales à court terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	13,33 \$	13,26 \$	1 335 491
Février	13,35 \$	13,30 \$	1 791 705
Mars	13,45 \$	13,31 \$	862 035
Avril	13,43 \$	13,36 \$	1 369 927
Mai	13,42 \$	13,35 \$	855 428
Juin	13,45 \$	13,37 \$	2 234 034
Juillet	13,41 \$	13,32 \$	1 252 428
Août	13,45 \$	13,36 \$	2 509 210
Septembre	13,42 \$	13,30 \$	683 109
Octobre	13,37 \$	13,23 \$	3 333 843
Novembre	13,32 \$	13,23 \$	2 931 572
Décembre	13,26 \$	13,19 \$	2 738 198

**FINB BMO obligations provinciales à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,37 \$	20,26 \$	61 088
Février	20,47 \$	20,38 \$	45 787
Mars	20,66 \$	20,49 \$	73 114
Avril	20,68 \$	20,61 \$	13 483
Mai	20,76 \$	20,65 \$	27 562
Juin	20,85 \$	20,78 \$	1 365
Juillet	20,83 \$	20,68 \$	10 060
Août	20,95 \$	20,90 \$	7 453
Septembre	20,87 \$	20,79 \$	19 624
Octobre	20,93 \$	20,76 \$	179 784
Novembre	20,90 \$	20,80 \$	3 713
Décembre	20,87 \$	20,82 \$	43 157

**FINB BMO obligations à court terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	49,99 \$	49,67 \$	78 452
Février	50,11 \$	49,87 \$	23 499
Mars	50,55 \$	50,12 \$	41 688
Avril	50,32 \$	50,11 \$	75 618
Mai	50,56 \$	50,21 \$	72 600
Juin	50,70 \$	50,31 \$	16 932
Juillet	50,43 \$	50,12 \$	113 454
Août	50,67 \$	50,43 \$	105 592
Septembre	50,69 \$	50,15 \$	133 942
Octobre	50,35 \$	49,95 \$	115 538
Novembre	50,33 \$	50,05 \$	40 170
Décembre	50,28 \$	49,89 \$	35 497

**FINB BMO obligations du Trésor américain à court
terme
(NEO Bourse)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	51,15 \$	49,50 \$	272 880
Février	50,16 \$	49,35 \$	108 426
Mars	51,11 \$	50,11 \$	145 108
Avril	51,11 \$	50,32 \$	233 026
Mai	51,85 \$	50,89 \$	84 009
Juin	51,78 \$	50,27 \$	123 917
Juillet	50,59 \$	50,04 \$	504 529
Août	51,72 \$	50,84 \$	52 460
Septembre	51,77 \$	50,80 \$	142 995
Octobre	51,70 \$	50,42 \$	43 616
Novembre	51,47 \$	50,68 \$	24 246
Décembre	51,48 \$	49,91 \$	90 155

**FINB BMO obligations de sociétés américaines
de qualité à court terme couvertes en
dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	14,41 \$	14,27 \$	412 199
Février	14,47 \$	14,39 \$	394 005
Mars	14,58 \$	14,41 \$	935 785
Avril	14,57 \$	14,50 \$	1 706 157
Mai	14,61 \$	14,50 \$	510 961
Juin	14,68 \$	14,57 \$	280 960
Juillet	14,73 \$	14,61 \$	355 361
Août	14,75 \$	14,63 \$	1 712 311
Septembre	14,75 \$	14,60 \$	229 066
Octobre	14,78 \$	14,67 \$	394 510
Novembre	14,73 \$	14,64 \$	346 103
Décembre	14,72 \$	14,63 \$	1 606 215

**FINB BMO obligations du Trésor américain à
court terme (parts en dollars américains – NEO
Bourse)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	49,43 \$	49,34 \$	7 741
Février	49,62 \$	49,46 \$	4 688
Mars	49,98 \$	49,56 \$	18 345
Avril	49,88 \$	49,73 \$	7 463
Mai	50,18 \$	49,89 \$	160 739
Juin	50,75 \$	50,46 \$	7 869
Juillet	50,43 \$	50,31 \$	31 432
Août	50,94 \$	50,78 \$	3 758
Septembre	51,04 \$	50,54 \$	3 754
Octobre	50,84 \$	50,57 \$	14 156
Novembre	50,72 \$	50,48 \$	22 172
Décembre	50,79 \$	50,46 \$	57 458

**FINB BMO actions privilégiées de sociétés
américaines couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2019			
Janvier	24,00 \$	22,40 \$	23 888
Février	24,09 \$	23,47 \$	139 387
Mars	24,20 \$	23,80 \$	57 926
Avril	24,51 \$	23,90 \$	52 421
Mai	24,15 \$	23,75 \$	106 760
Juin	24,27 \$	23,79 \$	58 226
Juillet	24,44 \$	24,03 \$	44 620
Août	24,43 \$	24,04 \$	19 944
Septembre	24,66 \$	24,18 \$	35 687
Octobre	24,64 \$	24,33 \$	62 782
Novembre	24,46 \$	24,05 \$	40 134
Décembre	24,57 \$	23,91 \$	26 400

**FINB BMO actions privilégiées de
sociétés américaines
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2019			
Janvier	24,39 \$	23,81 \$	454 363
Février	24,85 \$	24,25 \$	94 900
Mars	25,46 \$	25,01 \$	237 393
Avril	25,39 \$	25,00 \$	185 414
Mai	25,54 \$	25,24 \$	127 367
Juin	25,43 \$	24,61 \$	197 661
Juillet	25,23 \$	24,70 \$	495 170
Août	25,59 \$	25,09 \$	50 993
Septembre	25,71 \$	25,27 \$	45 411
Octobre	25,68 \$	25,11 \$	90 854
Novembre	25,55 \$	25,17 \$	178 940
Décembre	25,40 \$	24,78 \$	158 244

**FINB BMO actions privilégiées de
sociétés américaines
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2019			
Janvier	24,12 \$	23,43 \$	23 371
Février	24,50 \$	23,93 \$	27 464
Mars	24,59 \$	24,30 \$	24 529
Avril	24,64 \$	24,30 \$	47 748
Mai	24,59 \$	24,28 \$	7 431
Juin	24,92 \$	24,26 \$	12 726
Juillet	24,93 \$	24,62 \$	58 080
Août	24,91 \$	24,68 \$	7 660
Septembre	25,19 \$	24,71 \$	71 197
Octobre	25,15 \$	24,90 \$	21 437
Novembre	24,98 \$	24,67 \$	11 148
Décembre	25,05 \$	24,49 \$	50 013

FNINB BMO**FNB BMO Équilibré
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	30,47 \$	30,24 \$	103 197
Mars	31,12 \$	30,45 \$	141 571
Avril	31,56 \$	30,94 \$	160 057
Mai	31,51 \$	30,82 \$	110 735
Juin	31,68 \$	30,75 \$	312 023
Juillet	31,72 \$	31,36 \$	198 916
Août	31,52 \$	31,05 \$	169 490
Septembre	31,94 \$	31,46 \$	161 926
Octobre	31,79 \$	31,21 \$	189 183
Novembre	32,62 \$	31,95 \$	110 714
Décembre	32,84 \$	32,21 \$	135 398

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
sociétés canadiennes à dividendes élevés
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	18,53 \$	17,27 \$	2 371 435
Février	19,05 \$	18,49 \$	2 397 843
Mars	19,37 \$	19,00 \$	2 537 043
Avril	19,78 \$	19,24 \$	2 905 755
Mai	19,50 \$	18,83 \$	2 710 977
Juin	19,17 \$	18,78 \$	2 115 922
Juillet	19,15 \$	18,81 \$	2 659 529
Août	18,73 \$	18,24 \$	2 204 270
Septembre	19,28 \$	18,59 \$	2 258 418
Octobre	18,88 \$	18,57 \$	2 598 417
Novembre	19,22 \$	18,68 \$	2 288 488
Décembre	19,16 \$	18,80 \$	2 945 361

**FNB BMO canadien de dividendes
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	16,31 \$	15,11 \$	3 633 331
Février	16,87 \$	16,28 \$	1 715 378
Mars	17,17 \$	16,85 \$	1 800 007
Avril	17,60 \$	17,11 \$	2 729 682
Mai	17,34 \$	16,78 \$	1 755 724
Juin	17,19 \$	16,74 \$	1 344 483
Juillet	17,18 \$	16,88 \$	1 486 855
Août	16,81 \$	16,39 \$	1 361 849
Septembre	17,60 \$	16,75 \$	1 360 301
Octobre	17,27 \$	17,05 \$	1 220 996
Novembre	17,83 \$	17,22 \$	1 307 078
Décembre	17,93 \$	17,49 \$	1 317 799

**FNB BMO Conservateur
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	30,38 \$	30,18 \$	24 556
Mars	31,00 \$	30,39 \$	141 968
Avril	31,22 \$	30,85 \$	83 353
Mai	31,16 \$	30,76 \$	55 140
Juin	31,55 \$	30,90 \$	67 018
Juillet	31,55 \$	31,20 \$	71 531
Août	31,66 \$	31,27 \$	29 842
Septembre	31,85 \$	31,43 \$	76 967
Octobre	31,62 \$	31,26 \$	80 233
Novembre	32,20 \$	31,62 \$	58 117
Décembre	32,30 \$	31,86 \$	50 363

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
banques canadiennes
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	18,41 \$	17,01 \$	7 159 537
Février	18,79 \$	18,40 \$	5 670 352
Mars	18,79 \$	18,01 \$	6 615 821
Avril	18,92 \$	18,28 \$	4 851 932
Mai	18,95 \$	17,76 \$	7 202 241
Juin	18,36 \$	17,81 \$	6 117 284
Juillet	18,45 \$	18,18 \$	4 852 981
Août	18,16 \$	17,31 \$	9 096 372
Septembre	18,56 \$	17,51 \$	4 895 013
Octobre	18,74 \$	18,16 \$	4 222 394
Novembre	19,14 \$	18,73 \$	5 554 162
Décembre	18,90 \$	18,43 \$	3 927 885

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
banques américaines
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	30,75 \$	30,22 \$	94 423
Mars	31,05 \$	28,02 \$	171 007
Avril	31,45 \$	29,35 \$	254 595
Mai	31,46 \$	28,82 \$	99 206
Juin	30,18 \$	28,81 \$	61 418
Juillet	31,17 \$	29,78 \$	140 402
Août	29,83 \$	27,30 \$	173 516
Septembre	30,58 \$	28,00 \$	216 130
Octobre	30,95 \$	28,79 \$	101 557
Novembre	32,53 \$	31,12 \$	105 009
Décembre	33,11 \$	31,63 \$	123 684

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes
Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars
canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	22,31 \$	20,48 \$	957 259
Février	23,21 \$	22,30 \$	745 016
Mars	23,09 \$	22,55 \$	920 693
Avril	23,39 \$	23,02 \$	1 455 794
Mai	23,20 \$	21,74 \$	836 579
Juin	23,31 \$	21,69 \$	541 350
Juillet	23,75 \$	23,23 \$	417 283
Août	23,05 \$	22,13 \$	812 978
Septembre	23,41 \$	22,58 \$	469 628
Octobre	23,25 \$	22,47 \$	484 042
Novembre	23,96 \$	23,35 \$	377 731
Décembre	24,23 \$	23,44 \$	338 081

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
services aux collectivités
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	12,82 \$	12,12 \$	4 047 075
Février	13,20 \$	12,82 \$	3 001 254
Mars	13,55 \$	13,19 \$	5 683 417
Avril	13,64 \$	13,37 \$	5 631 944
Mai	13,69 \$	13,31 \$	6 328 091
Juin	13,64 \$	13,38 \$	6 017 906
Juillet	13,68 \$	13,33 \$	5 463 370
Août	13,70 \$	13,32 \$	5 710 861
Septembre	14,04 \$	13,74 \$	5 898 224
Octobre	13,90 \$	13,58 \$	5 043 327
Novembre	13,98 \$	13,69 \$	4 772 531
Décembre	14,09 \$	13,78 \$	5 641 578

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
dividendes élevés de sociétés européennes
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	17,95 \$	17,12 \$	3 594 274
Février	18,40 \$	17,72 \$	1 247 638
Mars	18,82 \$	18,26 \$	684 327
Avril	18,95 \$	18,40 \$	653 642
Mai	18,77 \$	17,92 \$	752 068
Juin	18,54 \$	18,01 \$	1 366 201
Juillet	18,50 \$	17,76 \$	1 688 858
Août	17,66 \$	17,28 \$	417 737
Septembre	18,27 \$	17,55 \$	778 178
Octobre	18,31 \$	17,55 \$	1 371 681
Novembre	18,78 \$	18,30 \$	816 361
Décembre	18,95 \$	18,39 \$	699 515

**FNB BMO rendement élevé à taux variable
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	15,27 \$	14,82 \$	2 778 087
Février	15,42 \$	15,21 \$	8 353 142
Mars	15,49 \$	15,24 \$	1 569 147
Avril	15,67 \$	15,45 \$	2 997 491
Mai	15,68 \$	15,19 \$	3 740 282
Juin	15,69 \$	15,14 \$	676 902
Juillet	15,71 \$	15,54 \$	577 988
Août	15,49 \$	15,25 \$	625 108
Septembre	15,66 \$	15,41 \$	378 706
Octobre	15,68 \$	15,36 \$	668 470
Novembre	15,71 \$	15,58 \$	460 976
Décembre	15,89 \$	15,60 \$	802 347

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
dividendes élevés de sociétés européennes couvert
en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	19,57 \$	18,47 \$	5 001 767
Février	20,09 \$	19,38 \$	3 674 091
Mars	20,42 \$	19,86 \$	3 589 507
Avril	20,78 \$	20,18 \$	2 987 695
Mai	20,67 \$	19,64 \$	3 484 973
Juin	20,63 \$	19,75 \$	2 744 872
Juillet	20,63 \$	20,22 \$	2 392 037
Août	20,13 \$	19,33 \$	4 104 684
Septembre	20,59 \$	19,91 \$	2 793 577
Octobre	20,81 \$	19,94 \$	2 269 235
Novembre	21,13 \$	20,60 \$	2 524 147
Décembre	21,33 \$	20,63 \$	3 754 491

**FNB BMO Croissance
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	30,58 \$	30,30 \$	104 242
Mars	31,34 \$	30,46 \$	258 471
Avril	31,88 \$	31,13 \$	242 819
Mai	31,85 \$	30,74 \$	189 766
Juin	31,76 \$	30,61 \$	130 818
Juillet	31,87 \$	31,39 \$	148 796
Août	31,47 \$	30,76 \$	110 693
Septembre	32,11 \$	31,32 \$	109 761
Octobre	32,04 \$	31,09 \$	92 531
Novembre	33,05 \$	32,14 \$	113 103
Décembre	33,36 \$	32,49 \$	136 909

**FNB BMO internationales de dividendes
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,70 \$	19,54 \$	1 519 638
Février	21,05 \$	20,39 \$	984 371
Mars	21,67 \$	20,91 \$	1 192 634
Avril	21,93 \$	21,24 \$	1 363 052
Mai	21,71 \$	20,35 \$	907 810
Juin	20,90 \$	20,30 \$	1 133 851
Juillet	21,06 \$	20,08 \$	1 335 236
Août	19,88 \$	19,30 \$	700 600
Septembre	20,90 \$	19,66 \$	849 783
Octobre	21,23 \$	19,98 \$	1 235 202
Novembre	21,49 \$	21,22 \$	859 347
Décembre	21,88 \$	21,02 \$	1 821 528

**FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	30,76 \$	28,65 \$	3 613 835
Février	31,76 \$	30,75 \$	3 474 814
Mars	32,24 \$	31,77 \$	3 809 676
Avril	32,82 \$	32,33 \$	3 844 125
Mai	33,53 \$	32,79 \$	3 440 315
Juin	34,10 \$	33,16 \$	4 454 202
Juillet	34,01 \$	33,66 \$	8 280 827
Août	34,36 \$	33,46 \$	5 734 467
Septembre	34,82 \$	34,18 \$	6 107 574
Octobre	34,54 \$	33,47 \$	6 626 854
Novembre	35,31 \$	33,88 \$	6 393 600
Décembre	35,20 \$	34,44 \$	7 103 962

**FNB BMO internationales de dividendes couvert en
dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	21,32 \$	19,99 \$	441 021
Février	21,95 \$	21,25 \$	458 432
Mars	22,30 \$	21,64 \$	402 905
Avril	22,78 \$	22,05 \$	305 776
Mai	22,47 \$	21,07 \$	401 827
Juin	21,93 \$	20,97 \$	329 906
Juillet	22,33 \$	21,55 \$	332 339
Août	21,31 \$	20,43 \$	332 051
Septembre	22,31 \$	21,03 \$	342 545
Octobre	22,89 \$	21,47 \$	351 788
Novembre	23,04 \$	22,55 \$	275 265
Décembre	23,27 \$	22,23 \$	312 124

**FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible
volatilité
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	21,39 \$	20,16 \$	205 725
Février	21,69 \$	21,30 \$	83 885
Mars	22,00 \$	21,26 \$	170 764
Avril	22,26 \$	21,86 \$	230 949
Mai	22,19 \$	21,00 \$	390 259
Juin	21,87 \$	21,44 \$	260 739
Juillet	21,78 \$	21,19 \$	287 225
Août	21,02 \$	20,09 \$	572 634
Septembre	21,35 \$	20,55 \$	216 335
Octobre	21,45 \$	20,64 \$	249 344
Novembre	22,00 \$	21,46 \$	822 108
Décembre	22,48 \$	21,37 \$	173 576

**FNB BMO d'actions internationales à faible
volatilité
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	24,23 \$	23,28 \$	939 558
Février	24,74 \$	23,94 \$	2 381 371
Mars	25,55 \$	24,83 \$	851 127
Avril	25,28 \$	24,95 \$	803 197
Mai	25,25 \$	24,65 \$	1 062 778
Juin	25,44 \$	24,80 \$	874 988
Juillet	25,28 \$	24,60 \$	1 108 648
Août	24,78 \$	24,00 \$	2 673 886
Septembre	25,05 \$	24,44 \$	955 480
Octobre	25,39 \$	24,42 \$	2 805 465
Novembre	25,92 \$	25,39 \$	1 004 041
Décembre	25,84 \$	25,39 \$	1 332 046

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	33,26 \$	31,76 \$	3 093 002
Février	34,54 \$	33,08 \$	2 763 478
Mars	35,90 \$	34,85 \$	1 713 544
Avril	36,23 \$	35,34 \$	908 823
Mai	36,72 \$	35,92 \$	1 448 673
Juin	37,48 \$	36,12 \$	1 883 921
Juillet	37,50 \$	36,70 \$	3 541 660
Août	38,25 \$	37,05 \$	3 551 336
Septembre	38,93 \$	38,06 \$	4 978 823
Octobre	38,92 \$	37,53 \$	6 246 264
Novembre	39,12 \$	37,77 \$	2 904 802
Décembre	39,42 \$	38,69 \$	4 622 248

**FNB BMO d'actions internationales à faible
volatilité couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	23,67 \$	22,37 \$	205 779
Février	24,38 \$	23,55 \$	346 085
Mars	24,78 \$	24,18 \$	505 470
Avril	24,84 \$	24,53 \$	224 019
Mai	24,81 \$	24,10 \$	249 381
Juin	25,10 \$	24,30 \$	239 224
Juillet	25,47 \$	24,80 \$	262 440
Août	24,72 \$	23,82 \$	397 097
Septembre	25,14 \$	24,61 \$	450 376
Octobre	25,56 \$	24,55 \$	270 673
Novembre	26,13 \$	25,55 \$	281 250
Décembre	26,13 \$	25,53 \$	152 776

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	26,00 \$	24,26 \$	160 028
Février	26,91 \$	25,88 \$	89 575
Mars	27,51 \$	26,54 \$	68 874
Avril	27,75 \$	27,17 \$	119 564
Mai	28,06 \$	27,29 \$	151 456
Juin	28,98 \$	27,57 \$	93 659
Juillet	29,23 \$	28,75 \$	76 426
Août	29,44 \$	28,66 \$	126 739
Septembre	30,13 \$	29,57 \$	110 666
Octobre	30,08 \$	29,48 \$	187 284
Novembre	30,23 \$	29,39 \$	91 368
Décembre	30,73 \$	29,86 \$	93 026

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	23,61 \$	22,20 \$	223 802
Février	24,54 \$	23,57 \$	266 197
Mars	25,04 \$	24,25 \$	417 853
Avril	25,29 \$	24,76 \$	287 965
Mai	25,47 \$	24,78 \$	207 304
Juin	26,29 \$	25,07 \$	184 150
Juillet	26,54 \$	26,10 \$	245 608
Août	26,78 \$	25,95 \$	186 693
Septembre	27,33 \$	26,90 \$	140 315
Octobre	27,24 \$	26,73 \$	219 860
Novembre	27,36 \$	26,61 \$	178 725
Décembre	27,88 \$	27,09 \$	147 400

**FNB BMO revenu mensuel
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	15,65 \$	15,11 \$	627 476
Février	15,95 \$	15,65 \$	350 733
Mars	16,19 \$	15,96 \$	730 553
Avril	16,32 \$	16,15 \$	457 977
Mai	16,23 \$	15,94 \$	324 388
Juin	16,28 \$	15,92 \$	693 367
Juillet	16,30 \$	16,14 \$	326 393
Août	16,12 \$	15,95 \$	272 900
Septembre	16,37 \$	16,10 \$	342 134
Octobre	16,31 \$	16,14 \$	515 031
Novembre	16,56 \$	16,33 \$	305 843
Décembre	16,62 \$	16,39 \$	276 414

**FNB BMO obligations à très court terme
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	51,16 \$	51,04 \$	4 248 987
Février	51,15 \$	51,04 \$	4 440 063
Mars	51,19 \$	51,07 \$	937 216
Avril	51,19 \$	51,05 \$	708 204
Mai	51,18 \$	51,05 \$	1 167 195
Juin	51,15 \$	51,01 \$	1 032 482
Juillet	51,12 \$	51,00 \$	1 273 212
Août	51,10 \$	50,95 \$	1 337 678
Septembre	51,04 \$	50,91 \$	1 642 017
Octobre	50,98 \$	50,87 \$	1 871 386
Novembre	50,98 \$	50,85 \$	3 204 103
Décembre	50,92 \$	50,82 \$	2 213 789

**FNB BMO obligations à très court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	51,73 \$	51,58 \$	1 782 064
Février	51,85 \$	51,73 \$	1 298 775
Mars	52,00 \$	51,86 \$	1 608 257
Avril	52,11 \$	51,97 \$	954 296
Mai	52,23 \$	52,11 \$	1 499 109
Juin	52,32 \$	52,21 \$	1 497 094
Juillet	52,41 \$	52,29 \$	1 342 102
Août	52,50 \$	52,42 \$	1 327 202
Septembre	52,56 \$	52,50 \$	1 496 223
Octobre	52,66 \$	52,57 \$	1 583 981
Novembre	52,74 \$	52,64 \$	1 217 487
Décembre	52,84 \$	52,73 \$	1 957 709

**FNB BMO obligations américaines à très court
terme
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	50,00 \$	49,88 \$	41 090
Mars	49,98 \$	49,86 \$	77 692
Avril	49,97 \$	49,84 \$	423 219
Mai	49,95 \$	49,82 \$	241 381
Juin	49,97 \$	49,83 \$	160 119
Juillet	49,93 \$	49,81 \$	231 973
Août	49,92 \$	49,79 \$	124 069
Septembre	49,87 \$	49,74 \$	178 483
Octobre	49,83 \$	49,68 \$	1 829 363
Novembre	49,76 \$	49,62 \$	1 600 562
Décembre	49,72 \$	49,58 \$	201 437

**FNB BMO américain de dividendes
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	30,92 \$	29,21 \$	1 231 700
Février	31,89 \$	30,63 \$	1 251 111
Mars	32,64 \$	31,84 \$	4 108 541
Avril	33,51 \$	32,52 \$	1 440 119
Mai	33,25 \$	30,93 \$	1 085 062
Juin	32,32 \$	31,03 \$	1 170 386
Juillet	32,86 \$	31,98 \$	1 478 836
Août	32,11 \$	30,95 \$	937 855
Septembre	33,24 \$	31,61 \$	5 637 026
Octobre	33,11 \$	32,00 \$	1 056 081
Novembre	34,07 \$	33,24 \$	5 192 871
Décembre	34,63 \$	33,40 \$	2 114 415

**FNB BMO obligations américaines à très court
terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	- \$	- \$	-
Février	50,01 \$	49,96 \$	117 830
Mars	50,14 \$	49,99 \$	364 021
Avril	50,24 \$	50,12 \$	295 100
Mai	50,36 \$	50,22 \$	251 629
Juin	50,50 \$	50,35 \$	100 309
Juillet	50,59 \$	50,45 \$	184 360
Août	50,72 \$	50,60 \$	697 826
Septembre	50,78 \$	50,72 \$	158 078
Octobre	50,90 \$	50,79 \$	150 972
Novembre	50,97 \$	50,88 \$	420 266
Décembre	51,05 \$	50,96 \$	347 989

**FNB BMO américain de dividendes
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	23,90 \$	22,33 \$	74 133
Février	24,74 \$	23,83 \$	71 536
Mars	25,00 \$	24,17 \$	115 520
Avril	25,45 \$	24,97 \$	80 190
Mai	25,38 \$	23,48 \$	120 954
Juin	25,04 \$	23,61 \$	78 360
Juillet	25,55 \$	25,04 \$	132 651
Août	24,92 \$	23,82 \$	134 121
Septembre	25,69 \$	24,23 \$	44 071
Octobre	25,80 \$	24,62 \$	35 496
Novembre	26,23 \$	25,92 \$	48 914
Décembre	26,98 \$	25,74 \$	39 759

**FNB BMO américain de dividendes couvert en
dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	23,40 \$	21,81 \$	422 541
Février	24,21 \$	23,34 \$	411 100
Mars	24,44 \$	23,72 \$	393 788
Avril	24,86 \$	24,39 \$	301 495
Mai	24,75 \$	22,83 \$	231 999
Juin	24,36 \$	23,09 \$	345 579
Juillet	24,83 \$	24,28 \$	212 068
Août	24,16 \$	23,10 \$	250 588
Septembre	24,89 \$	23,49 \$	215 444
Octobre	24,99 \$	23,85 \$	449 063
Novembre	25,45 \$	25,12 \$	574 288
Décembre	26,11 \$	24,94 \$	161 067

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
dividendes élevés de sociétés américaines
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,12 \$	19,11 \$	2 057 672
Février	20,54 \$	19,79 \$	4 155 137
Mars	20,91 \$	20,43 \$	2 455 730
Avril	21,34 \$	20,84 \$	3 484 476
Mai	21,22 \$	19,97 \$	2 847 351
Juin	20,86 \$	20,01 \$	3 207 366
Juillet	21,03 \$	20,56 \$	4 310 571
Août	20,57 \$	19,84 \$	4 031 392
Septembre	21,16 \$	20,26 \$	3 207 481
Octobre	21,15 \$	20,39 \$	2 649 709
Novembre	21,78 \$	21,24 \$	2 346 907
Décembre	21,86 \$	21,25 \$	4 207 712

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
dividendes élevés de sociétés américaines
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	20,81 \$	19,40 \$	144 172
Février	21,36 \$	20,60 \$	120 370
Mars	21,48 \$	20,83 \$	202 394
Avril	21,78 \$	21,41 \$	185 475
Mai	21,65 \$	20,23 \$	133 442
Juin	21,58 \$	20,30 \$	222 034
Juillet	21,90 \$	21,50 \$	1 460 260
Août	21,30 \$	20,44 \$	470 979
Septembre	21,89 \$	20,85 \$	337 442
Octobre	22,14 \$	21,06 \$	217 957
Novembre	22,48 \$	22,18 \$	179 708
Décembre	22,79 \$	21,96 \$	131 882

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de
dividendes élevés de sociétés américaines couvert en
dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	19,04 \$	17,91 \$	388 428
Février	19,53 \$	18,87 \$	428 176
Mars	19,62 \$	19,07 \$	355 567
Avril	19,92 \$	19,58 \$	443 305
Mai	19,82 \$	18,50 \$	372 629
Juin	19,66 \$	18,62 \$	341 157
Juillet	19,93 \$	19,53 \$	240 847
Août	19,45 \$	18,55 \$	266 688
Septembre	19,86 \$	18,90 \$	361 890
Octobre	20,05 \$	19,07 \$	427 890
Novembre	20,39 \$	20,10 \$	382 614
Décembre	20,65 \$	19,95 \$	367 146

**FNB BMO vente d'options de vente de sociétés
américaines
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	17,28 \$	16,88 \$	328 148
Février	17,17 \$	16,83 \$	2 785 998
Mars	17,33 \$	17,09 \$	390 775
Avril	17,60 \$	17,22 \$	426 953
Mai	17,35 \$	16,76 \$	370 416
Juin	16,75 \$	16,31 \$	365 695
Juillet	16,61 \$	16,33 \$	222 674
Août	16,37 \$	16,06 \$	254 528
Septembre	16,40 \$	16,05 \$	219 643
Octobre	16,12 \$	15,95 \$	376 111
Novembre	16,32 \$	16,03 \$	353 122
Décembre	16,25 \$	15,92 \$	509 452

**FNB BMO vente d'options de vente de sociétés
américaines
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	17,24 \$	16,96 \$	16 707
Février	17,33 \$	17,00 \$	31 433
Mars	17,33 \$	17,01 \$	27 070
Avril	17,44 \$	17,21 \$	45 968
Mai	17,27 \$	16,59 \$	52 411
Juin	16,79 \$	16,56 \$	141 617
Juillet	16,89 \$	16,69 \$	41 990
Août	16,58 \$	16,10 \$	95 478
Septembre	16,53 \$	16,21 \$	85 080
Octobre	16,41 \$	15,98 \$	112 126
Novembre	16,41 \$	16,29 \$	91 671
Décembre	16,51 \$	16,22 \$	45 329

**FNB BMO vente d'options de vente de sociétés
américaines couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		Volume
	Haut (\$)	Bas (\$)	
2019			
Janvier	17,63 \$	17,30 \$	56 219
Février	17,64 \$	17,28 \$	45 244
Mars	17,60 \$	17,36 \$	80 396
Avril	17,76 \$	17,58 \$	54 938
Mai	17,54 \$	16,83 \$	63 470
Juin	17,00 \$	16,84 \$	51 413
Juillet	17,05 \$	16,88 \$	59 771
Août	16,78 \$	16,31 \$	85 921
Septembre	16,70 \$	16,39 \$	92 098
Octobre	16,56 \$	16,16 \$	146 651
Novembre	16,58 \$	16,45 \$	148 798
Décembre	16,65 \$	16,38 \$	104 879

INCIDENCES FISCALES

De l'avis d'Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., le texte qui suit constitue un sommaire des principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent en vertu de la LIR aux FNB BMO et à un investisseur éventuel dans les parts d'un FNB BMO qui, aux fins de la LIR, est un particulier, exception faite d'une fiducie, réside au Canada, détient des parts du FNB BMO, et des titres en portefeuille du FNB BMO acceptés en guise de paiement pour des parts d'un FNB BMO, à titre d'immobilisations, n'a pas conclu, à l'égard de parts ou de titres en portefeuille du FNB BMO acceptés en guise de paiement pour des parts d'un FNB BMO, de « contrat dérivé à terme » au sens de la LIR, n'est pas affilié au FNB BMO et n'a pas de lien de dépendance avec celui-ci. Le présent résumé est fondé sur les dispositions actuelles de la LIR et de son règlement d'application, sur toutes les propositions visant à modifier la LIR et son règlement d'application qui ont été annoncées publiquement par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes (les « **propositions fiscales** »), et sur l'interprétation que donnent les conseillers juridiques aux politiques administratives et aux pratiques de cotisations actuelles de l'ARC. Le présent résumé ne tient pas compte des modifications pouvant être apportées au droit par suite d'une décision ou d'une mesure législative, administrative ou judiciaire, ni n'en prévoit, et ne tient pas compte des autres lois ou incidences fiscales provinciales, territoriales ou étrangères qui pourraient être sensiblement différentes de celles qui sont énoncées ci-après.

Le présent résumé est de nature générale seulement et il ne constitue pas un exposé exhaustif de toutes les incidences fiscales possibles. Les investisseurs éventuels devraient donc consulter leurs propres conseillers fiscaux compte tenu de leur situation particulière.

Le présent résumé est également fondé sur l'hypothèse selon laquelle i) aucun des émetteurs des titres détenus par un FNB BMO ne sera une société étrangère affiliée du FNB BMO ou d'un porteur de parts, ii) aucun des titres détenus par un FNB BMO ne sera un « abri fiscal déterminé » au sens du paragraphe 143.2(1) de la LIR, iii) aucun des titres détenus par un FNB BMO ne sera une participation dans une fiducie non résidente autre qu'une « fiducie étrangère exempte », tel que ce terme est défini à l'article 94 de la LIR portant sur les fiducies non résidentes; iv) aucun des titres détenus par un FNB BMO ne sera une participation dans une fiducie (ou une société de personnes qui détient une telle participation) qui obligerait un FNB BMO (ou la société de personnes) à déclarer un revenu important relativement à cette participation conformément aux règles prescrites dans l'article 94.1 ou 94.2 de la LIR; et v) aucun FNB BMO ne conclura une entente s'il en résulte un mécanisme de transfert de dividendes aux fins de la LIR.

Statut des FNB BMO

Le présent résumé est fondé sur l'hypothèse selon laquelle chaque FNB BMO respectera à tout moment important les conditions prescrites par la LIR et autrement de sorte à être admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la LIR. Les conseillers juridiques ont été avisés du fait que les FNB BMO sont ou devraient être admissibles (selon le cas) à titre de « fiducies de fonds commun de placement » en vertu de la LIR à tout moment important. Si un FNB BMO n'était pas admissible à ce titre aux fins de la LIR pendant une période donnée, les incidences fiscales pourraient être considérablement différentes de celles qui sont énoncées ci-après.

Imposition des FNB BMO

Un FNB BMO inclura dans le calcul de son revenu les distributions imposables qu'il aura reçues sur les titres qu'il détient, y compris tout dividende extraordinaire, la tranche imposable des gains en capital qu'il aura réalisés au moment de la disposition des titres qu'il détient et le revenu gagné en prêtant des titres et en négociant des contrats à terme standardisés, ainsi que les gains en capital imposables ou le revenu réalisés dans le cadre d'opérations sur options. En vertu des règles relatives aux EIPD, certains revenus gagnés par des émetteurs de titres en portefeuille d'un FNB BMO qui sont des fiducies intermédiaires de placement déterminées ou des sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées seraient traités, lorsque le revenu est distribué ou attribué à un FNB BMO, comme des dividendes déterminés provenant d'une société canadienne imposable. Dans la mesure où un FNB BMO réalise un revenu provenant de « biens hors portefeuille » (au sens attribué à ce terme dans la LIR) ou réalise des gains en capital imposables nets à la disposition de ce bien, le FNB BMO sera en général assujéti à l'impôt aux termes de la partie I de la LIR au taux d'imposition des sociétés. Un FNB BMO inclura dans le calcul de son revenu tous les intérêts courus sur les obligations qu'il détient. Dans le cas du FNB BMO obligations à rendement réel, ou de tout autre FNB BMO détenant des obligations à rendement réel ou rajustées en fonction de l'inflation, toute somme à titre de rajustement lié à l'inflation du capital des obligations sera réputée être un intérêt à cette fin. Les intérêts courus et les intérêts réputés seront reflétés dans les distributions versées aux porteurs de parts.

La déclaration de fiducie régissant chacun des FNB BMO exige que chaque FNB BMO distribue aux porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, pour chaque année d'imposition de sorte qu'il n'ait pas à payer d'impôt ordinaire pour l'année d'imposition (compte tenu des pertes applicables du FNB BMO et de tout remboursement de gains en capital auxquels le FNB BMO a droit). Si, au cours d'une année d'imposition, le revenu aux fins de l'impôt d'un FNB BMO dépasse l'encaisse disponible aux fins de distribution par le FNB BMO, comme dans le cas de la réception de dividendes extraordinaires, le FNB BMO distribuera son revenu sous forme de distributions réinvesties.

Si un FNB BMO investit dans un autre fonds (un « **fonds sous-jacent** ») qui est une fiducie résidente du Canada, sauf une fiducie intermédiaire de placement déterminée, le fonds sous-jacent pourra raisonnablement désigner une partie des sommes qu'il distribue au FNB BMO comme i) des dividendes imposables (y compris des dividendes déterminés) reçus par le fonds sous-jacent à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) des gains en capital imposables nets réalisés par le fonds sous-jacent. Ces sommes ainsi désignées seront réputées, à des fins fiscales, avoir été reçues ou réalisées par le FNB BMO à titre de dividendes imposables ou de gains en capital imposables, respectivement. Le fonds sous-jacent qui doit payer une retenue d'impôt étrangère peut faire les désignations faisant en sorte qu'un FNB BMO soit réputé avoir payé sa part de l'impôt étranger en question.

Les FNB BMO pourraient être assujettis aux règles de la perte apparente énoncées dans la LIR. Une perte subie à la disposition de biens pourrait être considérée comme une perte apparente lorsqu'un FNB BMO acquiert un bien (un « **bien de remplacement** ») qui est le même bien ou un bien identique au bien disposé, dans les 30 jours précédant ou suivant la disposition, et que le FNB BMO détient toujours le bien de remplacement 30 jours après la disposition initiale. Si une perte est apparente, elle ne peut être déduite d'autres gains tant que le bien de remplacement n'est pas vendu et qu'il n'est pas acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente.

Aux fins du calcul du revenu d'un FNB BMO, les gains réalisés ou les pertes subies dans le cadre d'opérations sur des titres effectuées par le FNB BMO constitueront des gains en capital ou des pertes en capital du FNB BMO dans l'année où les gains auront été réalisés ou les pertes auront été subies, sauf si le FNB BMO est considéré comme faisant le commerce de titres ou si le FNB BMO a effectué une ou plusieurs opérations considérées comme un projet comportant un risque ou une affaire de caractère commercial. Le gestionnaire a avisé les conseillers juridiques que chaque FNB BMO qui détient des « titres canadiens » (terme défini dans la LIR) a choisi ou choisira, conformément à la LIR, de faire traiter chacun des titres en question comme une immobilisation. Un tel choix garantira que les gains réalisés ou les pertes subies par le FNB BMO à la disposition de titres canadiens seront imposés à titre de gains en capital ou de pertes en capital.

Un FNB BMO aura le droit, pour chaque année d'imposition durant laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement, de déduire de l'impôt, s'il y a lieu, à payer sur ses gains en capital nets réalisés (ou de se faire rembourser) une somme déterminée en vertu de la LIR en fonction des rachats de parts effectués durant l'année (le « **remboursement au titre des gains en capital** »). Le remboursement au titre des gains en capital d'une année d'imposition donnée pourrait ne pas compenser entièrement l'impôt à payer par le FNB BMO pour cette année d'imposition par suite de la vente de ses placements dans le cadre du rachat de parts.

Le gestionnaire a indiqué aux conseillers juridiques que, généralement, chaque FNB BMO inclura les gains et déduira les pertes à titre de revenu, plutôt qu'à titre de gains et de pertes en capital, à l'égard des placements effectués par l'entremise d'opérations sur instruments dérivés, sauf si ces instruments dérivés ne sont pas des « contrats dérivés à terme » (terme défini dans la LIR) et sont conclus pour couvrir les titres qu'il détient à titre d'immobilisations et qu'ils sont suffisamment liés à ceux-ci. Les gains réalisés ou les pertes subies sur des instruments dérivés seront constatés à des fins fiscales au moment où le FNB BMO les réalisera ou les subira.

Eu égard à la stratégie de placement du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le gestionnaire entend faire en sorte que les opérations sur options réalisées par ces FNB BMO soient traitées et déclarées à titre de revenu. Chaque FNB BMO est tenu de calculer son revenu et ses gains à des fins fiscales en dollars canadiens. Par conséquent, toutes les sommes relatives aux placements, notamment le revenu, le coût et le produit de disposition, qui ne sont pas libellées en dollars canadiens seront touchées par les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport à une monnaie étrangère.

Un FNB BMO pourrait devoir payer à l'étranger une retenue d'impôt ou d'autres taxes ou impôts dans le cadre de placements dans des titres étrangers.

Imposition des porteurs de parts

Distributions

Un porteur de parts (sauf dans le cas des régimes enregistrés) devra inclure dans son revenu à des fins fiscales pour toute année le montant en dollars canadiens du revenu net et des gains en capital imposables nets du FNB BMO, le cas échéant, qui lui sont payés ou payables au cours de l'année et que le FNB BMO a déduits dans le calcul de son revenu, que ces sommes soient réinvesties dans des parts supplémentaires ou non (y compris des parts du régime acquises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions), y compris les distributions de frais de gestion reçues par des porteurs de parts dans la mesure où elles sont prélevées sur le revenu net et les gains en capital imposables nets du FNB BMO.

La tranche non imposable des gains en capital nets réalisés d'un FNB BMO qui est payée ou payable à un porteur de parts au cours d'une année d'imposition ne sera pas incluse dans le calcul du revenu du porteur de parts pour l'année et ne réduira pas le prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO que détient le porteur de parts. Toute

autre distribution non imposable, comme un remboursement de capital, ne sera pas incluse dans le calcul du revenu du porteur de parts pour l'année, mais elle viendra réduire le prix de base rajusté du porteur de parts (à moins que le FNB BMO ne choisisse de traiter cette somme à titre de distribution de revenu supplémentaire). Dans la mesure où le prix de base rajusté des parts d'un porteur serait autrement un montant négatif, le montant négatif sera réputé être un gain en capital réalisé par le porteur de parts et le prix de base rajusté pour le porteur de parts sera équivalent à zéro immédiatement après.

Chacun des FNB BMO attribuera, dans la mesure permise par la LIR, la tranche du revenu net distribuée aux porteurs de parts pouvant raisonnablement être considérée comme constituée, respectivement, i) de dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés) reçus ou réputés reçus par le FNB BMO à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) de gains en capital imposables nets réalisés ou réputés réalisés par le FNB BMO. De tels montants attribués seront réputés, à des fins fiscales, avoir été reçus ou réalisés par les porteurs de parts au cours de l'année à titre de dividendes imposables et de gains en capital imposables, respectivement. Les règles de majoration des dividendes et de crédits d'impôt normalement applicables aux dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés) versés par une société canadienne imposable s'appliqueront aux montants attribués par le FNB BMO en question à titre de dividendes imposables. Les gains en capital ainsi attribués seront assujettis aux règles générales ayant trait à l'imposition des gains en capital qui sont décrites ci-après. De plus, un FNB BMO peut attribuer le revenu de sources étrangères, s'il y a lieu, de sorte que les porteurs de parts puissent demander un crédit pour impôt étranger conformément aux dispositions de la LIR et sous réserve des restrictions générales de celle-ci, pour une partie de l'impôt étranger, s'il y a lieu, payé ou considéré comme payé par le FNB BMO. Aux fins de la LIR, toute perte subie par le FNB BMO ne peut être attribuée aux porteurs de parts de ce FNB BMO ni être considérée comme une perte subie par ces derniers.

Composition des distributions

Les porteurs de parts seront informés chaque année de la composition des sommes qui leur ont été distribuées, y compris des sommes à l'égard des distributions en espèces et des distributions réinvesties. Ces renseignements indiqueront si les distributions doivent être traitées comme un revenu ordinaire, des dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés), des gains en capital imposables, des sommes non imposables, un revenu de source étrangère ou un impôt étranger réputé avoir été payé par le porteur de parts, s'il y a lieu.

Dispositions de parts

À la disposition réelle ou réputée d'une part, y compris au moment de l'échange ou du rachat d'une part ou encore de la dissolution d'un FNB BMO, un gain en capital (ou une perte en capital) sera généralement réalisé (ou subie) par le porteur de parts dans la mesure où le produit de disposition de la part est supérieur (ou inférieur) à la somme du prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts et des coûts de dispositions raisonnables. De façon générale, le prix de base rajusté de toutes les parts d'un FNB BMO détenues par un porteur de parts correspond au montant total payé pour les parts (y compris les commissions payées et le montant des distributions réinvesties), peu importe le moment où l'investisseur les a achetées, déduction faite de toute distribution non imposable (sauf la tranche non imposable des gains en capital) comme le remboursement de capital et du prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO auparavant rachetées ou échangées par le porteur de parts. Aux fins du calcul du prix de base rajusté des parts pour un porteur de parts, à l'acquisition de parts d'un FNB BMO, on doit établir la moyenne du coût des parts nouvellement acquises et du prix de base rajusté de toutes les parts du FNB BMO appartenant au porteur de parts à titre d'immobilisations immédiatement avant l'acquisition. Le coût des parts acquises lors du réinvestissement de distributions, y compris aux termes du régime de réinvestissement des distributions, correspondra à la somme ainsi réinvestie.

Lorsqu'un porteur de parts qui demande le rachat échange des parts d'un FNB BMO contre des paniers de titres, ou lorsqu'un porteur de parts reçoit des titres en guise de distribution en nature au moment de la dissolution d'un FNB BMO, le produit de disposition des parts pour le porteur de parts sera équivalent à la juste valeur marchande des titres ainsi reçus, majorée de la somme en espèces reçue au moment de l'échange, déduction faite de tout gain en capital ou revenu réalisé par le FNB BMO à la suite du transfert de ces titres que le FNB BMO a attribués au porteur de parts. Lorsque le FNB BMO attribue le revenu ou un gain en capital qu'il a tiré du transfert de titres à un porteur de parts qui demande le rachat, le porteur de parts devra inclure dans son revenu le revenu ou la tranche imposable du gain en capital ainsi attribué. Le coût, à des fins fiscales, des titres qu'un porteur de parts qui demande le rachat acquiert au moment de l'échange ou du rachat de parts correspondra généralement à la juste valeur marchande de ces titres à ce moment-là.

Des propositions législatives publiées par le ministre des Finances du Canada le 30 juillet 2019 proposaient des modifications de la LIR qui a) interdiraient à une fiducie de fonds commun de placement de déduire le revenu de la fiducie de fonds commun de placement attribué à un porteur de parts au rachat de parts, lorsque le produit de disposition du porteur de parts est réduit du montant de l'attribution; et b) interdiraient à une fiducie de fonds commun de placement de déduire la tranche du gain en capital de la fiducie de fonds commun de placement attribuée à un porteur de parts au rachat de parts qui est supérieure aux gains accumulés du porteur de parts sur ces parts lorsque le produit de disposition du porteur de parts est réduit par cette attribution. La première de ces deux modifications proposées prendrait effet, à l'égard de toutes les fiducies de fonds commun de placement, pour les années d'imposition d'une fiducie de fonds commun de placement commençant le 19 mars 2019 ou après cette date. La deuxième modification proposée prendrait effet i) pour les années d'imposition d'une fiducie de fonds commun de placement inscrite à la cote d'une bourse désignée au Canada et dont les titres sont placés en continu, à compter du 19 mars 2020; et ii) pour les années d'imposition de toutes les autres fiducies de fonds commun de placement, à compter du 19 mars 2019. Si les modifications proposées de la LIR sont adoptées dans leur forme actuelle, le revenu et les gains en capital imposables qui auraient par ailleurs été attribués aux porteurs de parts au rachat de parts pourraient être déclarés payables aux porteurs de parts restants qui n'effectuent pas de rachats afin de garantir que la fiducie de fonds commun de placement ne doive pas payer d'impôt sur le revenu non remboursable à cet égard. Par conséquent, les montants de distributions imposables versées aux porteurs de parts d'un FNB BMO pourraient être supérieurs à ce qu'ils auraient été en l'absence de telles modifications.

Si un porteur de parts détient des parts en dollars américains, tout gain en capital réalisé ou toute perte en capital subie aux fins de l'impôt lors de la disposition de parts en dollars américains sera établi par la conversion du coût en dollars américains et du produit de disposition en dollars canadiens à l'aide du taux de change applicable à la date d'acquisition et à la date de disposition, respectivement.

Lorsque des titres en portefeuille d'un FNB BMO sont acceptés en guise de paiement de parts d'un FNB BMO

Lorsque des titres en portefeuille d'un FNB BMO sont acceptés en guise de paiement de parts acquises par un porteur de parts, ce porteur de parts réalisera généralement un gain en capital (ou subira une perte en capital) au cours de l'année d'imposition du porteur de parts durant laquelle la disposition de ces titres a lieu dans la mesure où le produit de disposition de ces titres, déduction faite des frais de disposition raisonnables, est supérieur (ou est inférieur) au prix de base rajusté de ces titres pour le porteur de parts. À cette fin, le produit de disposition pour le porteur de parts correspondra à la juste valeur marchande des parts reçues majorée de toute somme en espèces reçue pour tenir lieu des fractions de parts. Le coût pour un porteur de parts des parts ainsi acquises correspondra à la juste valeur marchande des titres en portefeuille du FNB BMO dont il a disposé en échange de ces parts au moment de cette disposition, déduction faite de toute somme en espèces reçue pour tenir lieu des fractions de parts; ce coût sera généralement égal ou à peu près équivalent à la juste valeur marchande des parts reçues en contrepartie des titres en portefeuille du FNB BMO. Aux fins du calcul du prix de base rajusté des parts ainsi acquises par un porteur de parts, on doit établir la moyenne du coût des parts nouvellement acquises et du prix de base rajusté de toutes les parts appartenant alors au porteur de parts à titre d'immobilisations. Si les titres dont dispose ainsi un porteur de parts sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, les gains en capital réalisés ou les pertes en capital subies par le porteur de parts seront calculés par la conversion en dollars canadiens du coût et du produit de disposition à l'aide du taux de change en vigueur à la date de l'acquisition et de la disposition, respectivement.

Imposition des gains en capital et des pertes en capital

La moitié des gains en capital réalisés par un porteur de parts et le montant de tout gain en capital imposable net réalisé ou réputé réalisé par un FNB BMO et attribué par le FNB BMO à un porteur de parts seront inclus dans le revenu du porteur de parts à titre de gain en capital imposable. La moitié d'une perte en capital subie par un porteur de parts constituera une perte en capital déductible qui peut être déduite des gains en capital imposables, sous réserve des règles détaillées contenues dans la LIR et conformément à celles-ci.

Imposition des régimes enregistrés

De façon générale, un régime enregistré ne sera pas imposé sur la somme d'une distribution qu'un FNB BMO a versée ou doit verser à un régime enregistré ni sur les gains qu'il réalise à la disposition d'une part. Tout comme l'ensemble des placements détenus dans le cadre d'un régime enregistré, il faudra généralement payer l'impôt sur les sommes retirées d'un régime enregistré (sauf pour un CELI ou un remboursement de cotisation à un REEE ou un REEI).

Incidences fiscales de la politique en matière de distributions des FNB BMO

Une partie du prix payé par l'investisseur qui achète des parts peut tenir compte du revenu ou des gains en capital réalisés avant que cette personne n'ait fait l'acquisition de ses parts. Lorsque ces montants sont versés aux porteurs de parts sous forme de distributions, ils doivent être inclus dans le revenu du porteur de parts aux fins de l'impôt conformément aux dispositions de la LIR, même si le FNB BMO a réalisé ces montants avant que le porteur de parts ne devienne propriétaire des parts. Cette situation pourrait surtout s'appliquer si des parts sont souscrites vers la fin de l'année avant les dernières distributions de l'année.

Échange de renseignements fiscaux

Des obligations d'examen diligent et d'information contenues dans la LIR ont été adoptées en vue de mettre en œuvre l'*Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux*. Tant que les parts demeureront immatriculées au nom de la CDS, un FNB BMO ne devrait pas avoir de compte déclarable américain et ne devrait donc pas être tenu de fournir de l'information à l'ARC à l'égard de ses porteurs de parts. Toutefois, les courtiers par l'intermédiaire desquels les porteurs de parts détiennent leurs parts sont assujettis à des obligations d'examen diligent et d'information à l'égard des comptes financiers qu'ils tiennent pour leurs clients. Les porteurs de parts, ou les personnes détenant le contrôle de ceux-ci, pourraient être tenus de fournir à leur courtier de l'information leur permettant d'identifier les personnes des États-Unis détenant des parts. Dans le cas où un porteur de parts, ou les personnes détenant le contrôle de celui-ci, est une personne des États-Unis (y compris un citoyen américain) ou dans le cas où un porteur de parts ne fournit pas l'information demandée, la partie XVIII de la LIR, exigera en général que de l'information sur les placements que détient le porteur de parts dans le compte financier tenu par le courtier soit fournie à l'ARC, sauf si les placements sont détenus dans un régime enregistré. L'ARC transmettra ensuite cette information à l'Internal Revenue Service des États-Unis.

Des obligations de communication contenues dans la LIR ont été adoptées en vue de mettre en œuvre la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques (les « **règles relatives à la norme commune de déclaration** »). Conformément aux règles relatives à la norme commune de déclaration, les institutions financières canadiennes doivent mettre en place une procédure visant à signaler les comptes détenus par des résidents de pays étrangers, sauf les États-Unis (les « **juridictions soumises à déclaration** ») ou par certaines entités dont les « personnes détenant le contrôle » sont des résidents de juridictions soumises à déclaration. Les règles relatives à la norme commune de déclaration prévoient que les institutions financières canadiennes devront déclarer à l'ARC chaque année certains renseignements sur le compte et d'autres renseignements personnels sur les porteurs de parts (et, le cas échéant, les personnes détenant le contrôle de ceux-ci) qui résident dans les juridictions soumises à déclaration. Ces renseignements seront échangés de façon bilatérale réciproque avec des juridictions soumises à déclaration dans lesquels les titulaires de compte ou les personnes détenant le contrôle de ceux-ci résident conformément aux dispositions et aux mesures de protection prévues dans la convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale ou la convention fiscale bilatérale applicable. Selon les règles relatives à la norme commune de déclaration, les porteurs de parts seront tenus de fournir à leur courtier les renseignements requis sur leurs placements dans un FNB BMO aux fins de l'échange de renseignements en question, à moins que le placement ne soit détenu dans le cadre d'un régime enregistré.

ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT

De l'avis des conseillers juridiques, à la condition qu'un FNB BMO soit admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la LIR ou que les parts du FNB BMO soient inscrites à la cote d'une bourse de valeurs désignée au sens de la LIR, ce qui comprend la TSX et la NEO Bourse, ou qu'elles constituent des placements enregistrés au sens de la LIR, les parts du FNB BMO seront des placements admissibles pour les fiducies régies par des régimes enregistrés.

Malgré ce qui précède, dans le cas d'un compte d'épargne libre d'impôt (« CELI »), d'un régime enregistré d'épargne-retraite (« REER »), d'un régime enregistré d'épargne-études (« REEE »), d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (« REEI ») et d'un fonds enregistré de revenu de retraite (« FERR »), si le titulaire du CELI ou du REEI, le souscripteur du REEE ou le rentier du REER ou du FERR (un « particulier contrôlant ») détient une « participation notable » dans un FNB BMO, ou si le particulier contrôlant ne traite pas sans lien de dépendance avec un FNB BMO aux fins de l'application de la LIR, les parts de ce FNB BMO constitueront un « placement interdit » pour le CELI, le REER, le REEE, le REEI ou le FERR. Si les parts d'un FNB BMO constituent un « placement interdit » pour un CELI, un REER, un REEE, un REEI ou un FERR qui acquiert de telles parts, le particulier contrôlant

devra payer la pénalité prévue dans la LIR. En règle générale, un particulier contrôlant ne sera considéré comme ayant une « participation notable » dans un FNB BMO que s'il a la propriété d'au moins 10 % de la valeur des parts en circulation de ce FNB BMO, seul ou conjointement avec les personnes et sociétés de personnes avec lesquelles il a des liens de dépendance. De plus, les parts du FNB BMO ne constitueront pas un « placement interdit » au cours des 24 premiers mois de l'existence du FNB BMO si, tout au long de cette période, le FNB BMO est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement ou de placement enregistré au sens de la LIR et s'il continue à respecter, pour l'essentiel, les exigences du Règlement 81-102 ou si les parts constituent par ailleurs des « biens exclus », au sens de la LIR, pour les fiducies régies par un CELI, un REER, un REEE, REEI ou un FERR.

Dans le cas de l'échange de parts d'un FNB BMO contre un panier de titres du FNB BMO ou d'une distribution en nature à la dissolution de FNB BMO, l'investisseur recevra des titres qui peuvent être ou non des placements admissibles pour les régimes enregistrés. Les investisseurs devraient consulter leur propre conseiller en fiscalité pour savoir si ces titres constitueraient des placements admissibles pour les régimes enregistrés ou des placements interdits pour les CELI, les REEE, les REEI, les REER ou les FERR.

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FNB BMO

Administrateurs et dirigeants du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur

Les nom, lieu de résidence, poste et fonctions principales de chacun des administrateurs et des membres de la haute direction de BMO Gestion d'actifs inc., fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO, sont indiqués ci-après :

Nom et lieu de résidence	Poste auprès du gestionnaire	Fonctions principales
NELSON AVILA Toronto (Ontario)	Chef de la direction financière	Responsable de la direction financière, BMO Gestion mondiale d'actifs – Canada
THOMAS BURIAN Mississauga (Ontario)	Administrateur	Vice-président et chef de la direction financière, Gestion de patrimoine, BMO Groupe financier
WILLIAM CHINKIWSKY Toronto (Ontario)	Chef de la conformité	Chef, Conformité de la gestion mondiale d'actifs
KEVIN GOPAUL Oakville (Ontario)	Chef des fonds négociables en bourse et administrateur	Chef des fonds négociables en bourse, BMO Gestion mondiale d'actifs
STEVE ILOTT Toronto (Ontario)	Chef des placements et administrateur	Chef des solutions de placement et chef des placements pour l'Amérique du Nord
BENJAMIN IRAYA Oakville (Ontario)	Secrétaire	Directeur, Gouvernance des filiales, Banque de Montréal
ROSS F. KAPPELE Toronto (Ontario)	Chef, personne désignée responsable et administrateur	Chef, Distribution et gestion clientèle, BMO Gestion mondiale d'actifs – Canada
MELISSA KELMAN Toronto (Ontario)	Chef de la mise en circulation des produits	Vice-présidente et administratrice, Groupe des fonds d'investissement, BMO Groupe financier
KRISTI MITCHEM Woodside (Californie)	Administratrice	Chef de la direction, BMO Gestion mondiale d'actifs

Nom et lieu de résidence	Poste auprès du gestionnaire	Fonctions principales
GILLES OUELLETTE Toronto (Ontario)	Président du conseil et administrateur	Président du conseil, BMO Gestion mondiale d'actifs
ROBERT J. SCHAUER Toronto (Ontario)	Chef, Exploitation des fonds d'investissement	Chef, Transformation de l'entreprise de GMA, Amérique du Nord, BMO Gestion mondiale d'actifs
LENA ZECCHINO Etobicoke (Ontario)	Chef de la lutte au recyclage des produits de la criminalité	Administratrice et chef de la lutte au recyclage des produits de la criminalité – Gestion de patrimoine, BMO Groupe Financier

Sauf tel qu'il est énoncé dans les présentes, chacune des personnes qui précèdent a occupé son poste actuel ou un poste de cadre auprès du gestionnaire ou d'un membre de son groupe au cours des cinq derniers exercices. Avant janvier 2017, Nelson Avila a été directeur des finances chez BMO Fonds d'investissement d'avril 2013 à décembre 2015. Avant octobre 2018, Kevin Gopaul a été chef, BMO Gestion mondiale d'actifs Canada, de mai 2017 à septembre 2018, et personne désignée responsable, gestionnaire de fonds d'investissement, d'août 2017 à septembre 2018; avant mai 2017, il était chef de la direction, BMO Gestion d'actifs inc., et chef de la direction, BMO Investissements Inc.; avant août 2016, il était premier vice-président de BMO Gestion d'actifs inc. Avant octobre 2018, Steve Ilott a été chef des placements, BMO Gestion mondiale d'actifs, de janvier 2017 à septembre 2018. Avant novembre 2015, Benjamin Iraya a été technicien juridique principal chez BMO Groupe financier, d'août 2010 à octobre 2015. Avant mars 2019, Kristi Mitchem a été chef de la direction et chef, Wells Fargo Asset Management, de juin 2016 à février 2019, et directrice générale principale, State Street Global Advisors, de juin 2010 à juin 2016. Avant mai 2019, Gilles Ouellette a été chef de groupe, Gestion de patrimoine, BMO Banque de Montréal de mai 2001 à novembre 2016 et chef de groupe, Gestion mondiale d'actifs, BMO Banque de Montréal de novembre 2016 à mai 2019. Avant octobre 2018, Robert Schauer a été directeur, Exploitation, de BMO Banque de Montréal de mars 2006 à septembre 2018. Avant avril 2017, Lena Zecchino a été gestionnaire principale, Programmes de réglementation de la gestion du patrimoine, Banque de Montréal, de juillet 2014 à avril 2017.

Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO

BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et elle est chargée de leur administration. Le gestionnaire est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille et courtier sur le marché dispensé dans chaque province et territoire du Canada, en tant que gestionnaire des opérations sur marchandises en Ontario et en tant que gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec.

BMO Gestion d'actifs inc. est un gestionnaire de placement canadien. Parmi ses clients figurent des caisses de retraite, des fondations, des fiducies, des réserves de sociétés d'assurance, des sociétés par actions et des organismes de placement collectif. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque de Montréal. Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1).

Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur

BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur de chacun des FNB BMO et, en cette qualité, est chargé de rendre, ou de s'assurer que soient rendus, des services de gestion, d'administration et de conformité aux FNB BMO, notamment acquérir ou prendre des dispositions pour acquérir des titres au nom des FNB BMO, calculer, ou s'assurer que soient calculés, la valeur liquidative, la valeur liquidative par part, le revenu net et les gains en capital nets réalisés des FNB BMO, autoriser le paiement des frais d'exploitation engagés pour le compte des FNB BMO, dresser, ou s'assurer que soient dressés, les états financiers et les données financières et comptables dont les FNB BMO ont besoin, voir à ce que les porteurs de parts reçoivent les états financiers (y compris les états financiers intermédiaires et annuels) et les autres rapports prescrits à l'occasion par les lois applicables, voir à ce que les FNB BMO se conforment aux exigences réglementaires et aux exigences applicables en matière d'inscription à la cote des bourses, produire, ou s'assurer que soient produits, les rapports des FNB BMO destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières, fixer le montant des distributions que

devront faire les FNB BMO et négocier des ententes contractuelles avec les tiers fournisseurs de services, dont les fournisseurs d'indices, les courtiers désignés, le dépositaire, l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, les auditeurs et les imprimeurs.

Modalités de la déclaration de fiducie

Le gestionnaire est tenu d'exercer ses pouvoirs et de s'acquitter de ses fonctions avec honnêteté, de bonne foi et dans l'intérêt des porteurs de parts et, à cet égard, de faire preuve du soin, de la diligence et de la compétence dont un fiduciaire et un gestionnaire raisonnablement prudents feraient preuve dans des circonstances similaires.

Le gestionnaire peut démissionner de son poste de fiduciaire et/ou de gestionnaire de l'un ou l'autre des FNB BMO sur remise d'un préavis de 60 jours aux porteurs de parts. S'il démissionne, le gestionnaire peut nommer son remplaçant, mais celui-ci devra recevoir l'approbation des porteurs de parts, sauf s'il s'agit d'un membre du même groupe que le gestionnaire. Si le gestionnaire a commis un manquement grave à l'égard des obligations qui lui incombent aux termes de la déclaration de fiducie et qu'il n'a pas remédié à ce manquement dans les 30 jours suivant un avis en ce sens qui lui est donné, les porteurs de parts peuvent le destituer et nommer un fiduciaire et/ou gestionnaire remplaçant.

En contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire aux termes de la déclaration de fiducie, le gestionnaire a droit à la rémunération indiquée à la rubrique « Frais – Frais de gestion ». En outre, le gestionnaire, les membres de son groupe et chacun de leurs administrateurs, dirigeants, employés et mandataires seront indemnisés par chacun des FNB BMO de l'ensemble des dettes, des coûts et des frais engagés dans le cadre d'une action, d'une poursuite ou d'une instance imminente, intentée ou introduite, ou de toute autre réclamation présentée contre eux dans l'exercice des fonctions du gestionnaire aux termes de la déclaration de fiducie s'ils ne sont pas attribuables à l'inconduite délibérée du gestionnaire, à sa mauvaise foi, à une négligence de sa part ou à un manquement aux obligations qui lui incombent aux termes de cette déclaration.

Les services de gestion et de fiducie fournis par le gestionnaire ne sont pas exclusifs, et aucune disposition de la déclaration de fiducie ni d'une autre entente n'empêche le gestionnaire de fournir des services semblables à d'autres fonds d'investissement et à d'autres clients (que leurs objectifs et politiques en matière de placement soient semblables ou non à ceux des FNB BMO) ou d'exercer d'autres activités.

Le gestionnaire a pris l'initiative de fonder et d'organiser les FNB BMO et il en est ainsi le promoteur, au sens de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada.

Conseillers en valeurs

À titre de gestionnaire de portefeuille des FNB BMO, le gestionnaire achète et vend des placements pour le compte des FNB BMO conformément à leurs objectifs et à leurs stratégies de placement. Les décisions en matière de placement sont prises par une équipe de gestion de portefeuille qui dispose d'un directeur ou d'un chef. Le tableau suivant présente des renseignements sur la ou les personnes qui sont principalement responsables de la gestion des placements des FNB BMO.

Principal responsable	Ancienneté auprès de BMO Gestion d'actifs inc.
Rob Bechard, chef de la gestion de portefeuille des FNB	Depuis 2009

Dispositions en matière de courtage

Le gestionnaire a recours à divers courtiers pour effectuer les opérations sur titre pour le compte des FNB BMO. Ces courtiers peuvent fournir directement au gestionnaire des services de recherche et de services connexes, tel qu'il est énoncé ci-après, en plus d'exécuter les opérations (c'est ce que l'on désigne souvent les « services regroupés »). Même s'il se peut que chaque FNB BMO ne tire pas le même avantage de chaque service de recherche et service connexe reçu d'un courtier, le gestionnaire s'efforcera de s'assurer que tous les FNB BMO en tirent un avantage équitable au fil du temps.

Le gestionnaire tient une liste de courtiers qui ont été approuvés pour effectuer des opérations sur titres pour le compte des FNB BMO. Lorsqu'il décide si un courtier devrait être ajouté à cette liste, il tient compte de nombreux facteurs, notamment les suivants : a) en ce qui a trait aux opérations : i) le niveau du service; ii) le temps de réponse; iii) la disponibilité des titres (la liquidité); iv) la gestion des comptes; v) la créativité et vi) l'accès à d'autres marchés/liquidités; b) en ce qui a trait à la recherche : i) la production de rapports de recherche exclusifs; ii) la connaissance du secteur d'activité; iii) l'accès à des analyses et iv) l'accès au personnel; c) en ce qui a trait au personnel : i) le soutien administratif et ii) les relations commerciales et d) en ce qui a trait à l'infrastructure : i) le règlement des opérations; ii) l'envoi de confirmation et iii) la production de rapports.

On surveille régulièrement les courtiers approuvés afin de s'assurer que la valeur des biens et des services, tels qu'ils sont indiqués ci-dessus, offre un avantage raisonnable comparativement au montant des courtages payés pour les biens et services. Dans le cadre de cette analyse, le gestionnaire tient compte de l'emploi des biens et des services, de la qualité de l'exécution du point de vue de l'incidence sur les opérations et de la capacité d'atteindre le cours de référence cible ainsi que des courtages payés, comparativement à ceux d'autres courtiers et au marché en général. Les processus de sélection et de suivi sont identiques peu importe si le courtier est membre du même groupe que le gestionnaire ou s'il est un tiers non relié.

Depuis la date du dernier prospectus des FNB BMO, le gestionnaire a reçu, de BMO NB, courtier membre du même groupe, des rapports de recherche exclusifs et de l'information sur le secteur d'activité et a eu accès à ses analystes et à son personnel. En outre, le gestionnaire a reçu, de divers courtiers indépendants non reliés, des rapports de recherche exclusifs et de l'information sur le secteur d'activité et a eu accès à leurs analystes, à leur personnel et à autres systèmes de négociation. Vous pourrez obtenir des renseignements supplémentaires, y compris des renseignements sur les services fournis par chaque courtier, auprès du gestionnaire sur demande et sans frais, en composant 1 800 361-1392.

Conflits d'intérêts

Le gestionnaire, pour le compte de chacun des FNB BMO, a conclu une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés, aux termes de laquelle le courtier désigné accepte d'exercer certaines fonctions à l'égard des FNB BMO, notamment i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse, ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements de l'indice ou du portefeuille applicable et lorsque des parts sont rachetées en espèces et iii) afficher un cours vendeur et un cours acheteur pour la négociation des parts à la Bourse. BMO NB, membre du même groupe que le gestionnaire, a accepté d'agir à titre de courtier désigné et de courtier pour les FNB BMO.

Les administrateurs et dirigeants du gestionnaire peuvent être administrateurs, dirigeants, actionnaires ou porteurs de parts d'un ou de plusieurs émetteurs dont les FNB BMO peuvent acquérir des titres. Le gestionnaire et les membres de son groupe, dont d'autres entités membres du groupe de BMO Groupe financier, peuvent être gestionnaire ou gestionnaire de portefeuille d'un ou de plusieurs émetteurs dont les FNB BMO peuvent acquérir des titres et peuvent être gestionnaires ou gestionnaires de portefeuilles de fonds qui investissent dans les mêmes titres que les FNB BMO. Ces opérations ne seront entreprises que si elles sont permises par les lois sur les valeurs mobilières applicables et si les autorités de réglementation ou le CEI les autorisent.

Lorsqu'un FNB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe (les « **Fonds BMO** »).

Lorsque le gestionnaire choisit d'investir dans des Fonds BMO, il le fait généralement en raison des efficiences économiques qui peuvent être réalisées en investissant dans des Fonds BMO et de sa plus grande familiarité avec i) les capacités des équipes de placement fournissant des services de gestion de placements à ces Fonds BMO; ii) la concordance de la stratégie de placement sous-jacente des Fonds BMO avec l'objectif de placement général du FNB BMO et iii) la réaction des Fonds BMO dans diverses conditions de marché. Plus particulièrement, un placement dans des Fonds BMO donne au gestionnaire davantage de souplesse en ce qui a trait à la renonciation aux frais de gestion, ce qui aide à maintenir les FNB BMO dans une situation viable sur le plan commercial.

L'utilisation prédominante de Fonds BMO crée des conflits d'intérêts puisqu'elle procure des avantages accessoires au gestionnaire, dont une hausse des actifs totaux sous gestion du gestionnaire et une hausse des actifs des

FNB BMO et des Fonds BMO, augmentant ainsi possiblement la viabilité sur le plan commercial des FNB BMO et des Fonds BMO par l'intermédiaire d'une hausse des actifs et de meilleures économies d'échelle. Malgré l'utilisation prédominante de Fonds BMO pour les raisons indiquées précédemment, le gestionnaire peut, à son gré, choisir des fonds sous-jacents indépendants pour toute catégorie d'actifs à tout moment même si un Fonds BMO existe dans une catégorie d'actifs similaire.

Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire a mis sur pied un CEI des FNB BMO conformément au Règlement 81-107. Le CEI est composé à l'heure actuelle de quatre membres, qui sont tous indépendants du gestionnaire.

Le mandat du CEI consiste à examiner les questions de conflit d'intérêts que le gestionnaire a repérées et lui a soumises et à donner son approbation ou sa recommandation à cet égard, selon la nature de la question de conflit d'intérêts. En tout temps, les membres du CEI doivent agir honnêtement et de bonne foi dans l'intérêt des FNB BMO et, à cet égard, ils feront preuve du soin, de la diligence et de la compétence dont une personne raisonnablement prudente ferait preuve dans des circonstances similaires.

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures écrites concernant la façon de traiter chaque question de conflit d'intérêts. Au moins une fois l'an, le CEI passera en revue et évaluera le caractère adéquat et l'efficacité des politiques et des procédures écrites du gestionnaire concernant les questions de conflit d'intérêts, et procédera à une auto-évaluation de son indépendance, de la rémunération de ses membres et de son efficacité.

Le gestionnaire tiendra des registres à l'égard de toutes les questions et/ou activités faisant l'objet d'un examen du CEI, y compris un exemplaire de ses politiques et procédures écrites concernant la façon de traiter les questions de conflit d'intérêts, le procès-verbal des réunions tenues par le CEI et des exemplaires des documents, notamment des rapports écrits, soumis au CEI. Le gestionnaire fournira également au CEI l'aide et les renseignements dont celui-ci a besoin pour s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu du Règlement 81-107.

Les membres du CEI ont droit à une rémunération versée par les FNB BMO et au remboursement de tous les frais raisonnables qu'ils ont engagés dans le cadre de leurs fonctions en tant que membre du CEI. En outre, les FNB BMO indemniseront les membres du CEI, sauf en cas d'inconduite délibérée, de mauvaise foi, de négligence et de violation de leur devoir de diligence.

Le tableau qui suit présente le nom et le lieu de résidence des membres du CEI :

JACQUELINE ALLEN	Toronto (Ontario)
MARLENE DAVIDGE (PRÉSIDENTE)	Toronto (Ontario)
JIM FALLE	Port Perry (Ontario)
WENDY HANNAM	Toronto (Ontario)

Chaque membre du CEI est rémunéré pour ses services à ce titre. La rémunération annuelle versée à chaque membre du CEI (sauf le président du CEI) à l'égard des fonds négociables en bourse gérés par le gestionnaire est d'environ 30 768 \$ et la rémunération annuelle versée au président du CEI est d'environ 44 230 \$. De plus, chaque membre du CEI a droit au remboursement de tous les frais raisonnables engagés dans le cadre de ses fonctions à ce titre.

Le gestionnaire ne remboursera pas aux fonds négociables en bourse les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107.

Le CEI doit effectuer des évaluations périodiques et, pour chaque exercice des FNB BMO, il produira un rapport à l'intention des porteurs de parts décrivant son mandat et ses activités durant l'exercice. On peut se procurer sans frais un exemplaire de ce rapport auprès du gestionnaire en composant le 1 800 361-1392 ou encore sur le site Web des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire, ou sur SEDAR à www.sedar.com.

Membres de la haute direction des FNB BMO

Robert J. Schauer, de Toronto, en Ontario, est le chef de la direction financière de chaque FNB BMO. Les fonctions principales de M. Schauer sont Chef, Transformation de l'entreprise de GMA, Amérique du Nord, BMO Gestion mondiale d'actifs.

Dépositaire

Aux termes de la convention de dépôt, State Street Trust Company Canada est le dépositaire des actifs des FNB BMO et a le pouvoir de nommer des sous-dépositaires. Les bureaux principaux du dépositaire sont situés à Toronto, en Ontario. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ou State Street Trust Company Canada peut résilier la convention de dépôt sur remise d'un préavis écrit d'au moins 90 jours. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ou State Street Trust Company Canada peut résilier la convention de dépôt immédiatement en cas d'un changement de contrôle, d'un manquement important à la convention de dépôt auquel il n'est pas remédié dans les 60 jours suivants ou de la faillite de l'une des parties. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, peut résilier la convention de dépôt immédiatement si le dépositaire cesse d'avoir le droit d'agir à titre de dépositaire des FNB BMO en vertu des lois applicables ou si le gestionnaire doit cesser d'agir à titre de gestionnaire de fonds d'investissement des FNB BMO. Le dépositaire peut résilier la convention de dépôt immédiatement si le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ne verse pas au dépositaire la rémunération et les frais facturés pendant plus de deux mois lorsqu'ils sont dus, et qu'il n'y remédie dans les 60 jours suivants. Le dépositaire a le droit de recevoir une rémunération du gestionnaire tel qu'il est indiqué à la rubrique « Frais » et de se faire rembourser l'intégralité des frais et des passifs qu'il a dûment engagés dans le cadre des activités des FNB BMO.

Auditeur

L'auditeur des FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, situé au 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) M5J 0B2.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, agit à titre d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard des parts. Le registre des FNB BMO se trouve à Toronto, en Ontario.

Mandataire aux fins du régime

State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, est le mandataire aux fins du régime pour le régime de réinvestissement des distributions des FNB BMO.

Mandataire d'opérations de prêt de titres

Pour le compte des FNB BMO, le gestionnaire a conclu une convention d'autorisation de prêt de titres avec State Street Bank and Trust Company. Le régime de prêt de titres est administré par le mandataire d'opérations de prêt de titres, qui agit comme mandataire dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. L'administrateur du régime de prêt de titres évaluera les titres prêtés et la garantie quotidiennement pour s'assurer que la valeur de la garantie équivaut au moins à 105 % de la valeur des titres. Aux termes de la convention de prêt de titres, le mandataire d'opérations de prêt de titres indemnisera les FNB BMO à l'égard de l'ensemble des pertes, des dommages, des responsabilités, des coûts et des frais directs réellement subis ou engagés et découlant d'une réclamation d'un tiers attribuable au défaut du mandataire d'opérations de prêt de titres de respecter sa norme de diligence, pourvu que ce défaut ne résulte pas d'événements qui échappent à son contrôle ou de la négligence ou d'une omission des FNB BMO ou de leurs mandataires. Une partie peut résilier la convention de prêt de titres en donnant à l'autre partie un préavis de cinq jours ouvrables.

CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

L'agent des calculs calculera la valeur liquidative et la valeur liquidative par part d'une catégorie d'un FNB BMO à l'heure d'évaluation à chaque date d'évaluation. La valeur liquidative des parts d'une catégorie d'un FNB BMO à une date donnée équivaudra à la valeur globale de l'actif de ce FNB BMO attribuable à cette catégorie, moins la valeur globale du passif du FNB BMO attribuable à cette catégorie, y compris le revenu, les gains en capital nets réalisés ou les autres sommes payables aux porteurs de parts au plus tard à cette date et la valeur du passif du FNB BMO pour les frais de gestion, exprimée en dollars canadiens selon le taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative par part d'une catégorie un jour donné se calcule en divisant la valeur liquidative à cette date par le nombre de parts de cette catégorie alors en circulation.

Politiques et procédures d'évaluation

Pour les besoins du calcul de la valeur liquidative de chacun des FNB BMO, l'agent des calculs applique les principes suivants :

- a) la valeur de l'encaisse et des fonds en dépôt, des effets et des billets à vue, des débiteurs, des frais payés d'avance, des dividendes en espèces et des intérêts déclarés ou courus, mais non encore reçus, est réputée correspondre à leur valeur comptable ou à la juste valeur que l'agent des calculs leur attribue, à son appréciation;
- b) les obligations et d'autres titres d'emprunt seront évalués à la valeur de marché selon les cours obtenus auprès d'un service d'évaluation reconnu à l'heure d'évaluation à la date d'évaluation. La valeur des investissements à court terme, notamment les billets et les instruments du marché monétaire, est inscrite à leur juste valeur;
- c) tout titre inscrit ou négocié à une bourse est évalué au cours de clôture (ou à toute autre valeur permise par les autorités en valeurs mobilières) publié à l'heure d'évaluation à la date d'évaluation à la principale bourse où le titre est négocié ou, si un cours de clôture fiable n'est pas disponible à ce moment-là, à sa juste valeur;
- d) les titres d'un organisme de placement collectif qu'un FNB BMO détient seront évalués en fonction de la valeur liquidative publiée de l'organisme de placement collectif;
- e) la valeur des comptes en devises sera exprimée en dollars canadiens en tenant compte i) de la valeur des placements et autres éléments d'actif, établie à l'aide du taux de change applicable à la fin de la période d'évaluation pertinente et ii) de la valeur des achats et ventes de placements, du revenu et des frais comptabilisés, établie à l'aide du taux de change applicable aux dates de ces opérations;
- f) la valeur des titres en portefeuille d'un FNB BMO sera évaluée en dollars canadiens avant que sa valeur liquidative soit calculée;
- g) la valeur des contrats de change à terme correspond à la différence entre la valeur du contrat au moment de sa conclusion et sa valeur à la date d'évaluation. Les options sur devises seront évaluées selon le cours du marché. À l'échéance ou l'expiration du contrat ou de l'option, le gain de change réalisé ou la perte de change subie sera constaté;
- h) la valeur des contrats à terme de gré à gré correspondra à la différence entre la valeur du contrat au moment de sa conclusion et sa valeur à la date d'évaluation;
- i) les options négociables seront évaluées à leur valeur au cours du marché;
- j) si un FNB BMO vend une option négociable couverte, la prime obtenue sera réputée constituer un produit constaté d'avance dont la valeur correspond à la valeur au cours du marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. La différence découlant de la réévaluation sera considérée comme un gain non réalisé ou une perte non subie. Les produits constatés d'avance seront déduits pour arriver à la valeur liquidative du FNB BMO;

- k) les contrats à terme standardisés seront évalués selon la marge en cours à payer ou à recevoir;
- l) les lingots, pièces de monnaie, certificats et autres attestations de métaux précieux seront évalués selon leur valeur au cours du marché;
- m) les titres de négociation restreinte seront évalués selon les cours publiés en usage ou selon la méthode suivante, si elle donne une valeur plus basse : les titres de négociation restreinte seront évalués selon le pourcentage de la valeur marchande des titres de négociation non restreinte que le FNB BMO a payé pour les acquérir, mais si la période au cours de laquelle les restrictions touchant ces titres s'appliqueront est connue, le prix peut être rajusté pour tenir compte de cette période;
- n) tous les autres éléments d'actif seront évalués selon notre meilleure estimation de leur juste valeur;
- o) si un placement ne peut être évalué selon les principes susmentionnés, ou si ceux-ci sont jugés à tout moment comme inadéquats dans les circonstances par l'agent des calculs, alors, malgré les principes susmentionnés, l'agent des calculs fera cette évaluation d'une manière qu'il estime juste et raisonnable.

La valeur d'un titre ou d'un bien auquel, selon l'agent des calculs, les principes d'évaluation ci-dessus ne peuvent être appliqués (lorsqu'aucun prix ou rendement équivalent n'est publié comme il est indiqué ci-dessus ou pour une autre raison) correspondra à la juste valeur de ce titre ou de ce bien établie de la manière précisée par l'agent des calculs à l'occasion. L'agent des calculs peut également établir la juste valeur de titres dans les circonstances suivantes : i) en cas d'arrêt des opérations sur un titre qui est normalement négocié à une bourse; ii) si les marchés sur lesquels les titres sont négociés ont fermé avant l'heure de calcul de la valeur liquidative d'un FNB BMO et qu'il existe une preuve suffisante pour déterminer que le cours de clôture sur le marché n'est pas la valeur la plus appropriée au moment de l'évaluation et iii) lorsqu'un pays impose des restrictions en matière de placement ou des restrictions monétaires qui ont une incidence sur la capacité des FNB BMO de liquider les actifs détenus sur ce marché.

Il sera tenu compte de chaque opération de portefeuille dans le calcul de la valeur liquidative par part au plus tard au prochain calcul de la valeur liquidative par part qui suit la date à laquelle l'opération lie les parties. Il sera tenu compte de l'émission, de l'échange ou du rachat des parts dans le prochain calcul de la valeur liquidative par part qui suit le calcul effectué aux fins de cette émission, de cet échange ou de ce rachat.

Information sur la valeur liquidative

Après l'heure d'évaluation à la date d'évaluation, la valeur liquidative et la valeur liquidative par part de chaque FNB BMO sera habituellement publiée dans la presse financière et affichée sur le site Web des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire.

CARACTÉRISTIQUES DES PARTS

Description des titres faisant l'objet du placement

Chacun des FNB BMO est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables d'un nombre illimité de catégories de parts, représentant une quote-part égale et indivise de son actif net. Sauf en ce qui concerne les parts en dollars américains, qui sont libellées en dollars américains, les parts des FNB BMO sont libellées en dollars canadiens.

Le 16 décembre 2004, la *Loi de 2004 sur la responsabilité des bénéficiaires d'une fiducie* (Ontario) est entrée en vigueur. Cette loi prévoit que les porteurs de parts d'une fiducie ne sont pas, à titre de bénéficiaires, responsables des actes, omissions, obligations ou engagements de la fiducie si, lorsque sont commis les actes ou omissions ou que naissent les obligations et engagements : i) d'une part, la fiducie est un émetteur assujéti au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et ii), d'autre part, la fiducie est régie par les lois de l'Ontario. Chacun des FNB BMO est ou sera un émetteur assujéti en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) avant l'émission initiale de parts et chacun des FNB BMO est régi par les lois de l'Ontario en vertu des dispositions de la déclaration de fiducie.

Certaines dispositions des parts

Toutes les parts d'un FNB BMO comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions que leur verse un FNB BMO, sauf les distributions de frais de gestion, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés et toute distribution versée à la dissolution du FNB BMO. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

Échange de parts contre des paniers de titres

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces ou, dans le cas de certains FNB BMO, une somme en espèces seulement. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts – Échange de parts contre des paniers de titres ».

Rachat de parts contre une somme en espèces

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB BMO contre une somme en espèces à un prix de rachat par part équivalant i) à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat ou, si ce montant est inférieur, ii) à la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts – Rachat de parts contre une somme en espèces ».

Aucun exercice des droits de vote

Les porteurs de parts d'un FNB BMO n'auront pas le droit de voter à l'égard des titres détenus par le FNB BMO.

Modification des modalités

Les droits se rattachant aux parts d'un FNB BMO ne peuvent être modifiés que conformément aux modalités de la déclaration de fiducie. Se reporter à la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts ».

QUESTIONS TOUCHANT LES PORTEURS DE PARTS

Assemblées des porteurs de parts

Le gestionnaire peut convoquer une assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO qui votent en tant que catégorie unique (à moins que, compte tenu des circonstances, une catégorie soit touchée différemment, auquel cas les porteurs de chaque catégorie du FNB BMO voteront séparément) à tout moment et doit en convoquer une à la demande écrite des porteurs de parts d'un FNB BMO détenant dans l'ensemble au moins 10 % des parts du FNB BMO. Sauf disposition contraire de la loi, les assemblées des porteurs de parts d'un FNB BMO seront tenues si elles sont convoquées par le gestionnaire sur remise d'un avis écrit au moins 21 jours et au plus 50 jours avant l'assemblée. À toute assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO, le quorum sera constitué d'au moins deux porteurs de parts du FNB BMO présent ou représenté par procuration, et détenant 10 % des parts du FNB BMO. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée dans la demi-heure suivant le moment fixé pour la tenue de l'assemblée, l'assemblée, si elle a été convoquée à la demande de porteurs de parts ou aux fins d'examen du remplacement du gestionnaire du FNB BMO, sera annulée, mais, dans tout autre cas, elle sera ajournée et se tiendra à la même heure et au même endroit à une date tombant au moins 10 jours plus tard. Le gestionnaire avisera les porteurs de parts de la date de la reprise de l'assemblée au moins trois jours à l'avance au moyen d'un communiqué, et, à l'assemblée de reprise, les porteurs de parts présents ou représentés par procuration constitueront le quorum.

Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts

Le Règlement 81-102 exige qu'une assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO soit convoquée aux fins d'approbation de certaines modifications, dont les suivantes :

- a) le mode de calcul des frais facturés au FNB BMO est modifié d'une façon qui pourrait entraîner une hausse des frais à la charge du FNB BMO, sauf si :
 - i) le FNB BMO n'a aucun lien de dépendance avec la personne physique ou morale qui facture les frais;
 - ii) les porteurs de parts ont reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification;
 - iii) le droit à un avis décrit à l'alinéa ii) est énoncé dans le prospectus du FNB BMO;
- b) des frais imposés, devant être facturés à un FNB BMO ou directement par le FNB BMO ou le gestionnaire aux porteurs de parts du fonds en question relativement à la détention de parts du FNB BMO, pourraient entraîner une hausse des frais à la charge du FNB BMO ou de ses porteurs de parts;
- c) le gestionnaire est remplacé, sauf si le nouveau gestionnaire du FNB BMO est membre du groupe du gestionnaire;
- d) l'objectif de placement fondamental du FNB BMO est modifié;
- e) le FNB BMO diminue la fréquence du calcul de sa valeur liquidative par part;
- f) le FNB BMO entreprend une restructuration avec un autre organisme de placement collectif ou un transfert de ses actifs à celui-ci, le FNB BMO cesse d'exercer ses activités après la restructuration ou le transfert des actifs et l'opération fait en sorte que les porteurs de parts deviennent des porteurs de titres de l'autre organisme de placement collectif, sauf si :
 - i) le CEI du FNB BMO a approuvé la modification;
 - ii) le FNB BMO est restructuré avec un autre organisme de placement collectif géré par le gestionnaire, ou par un membre du groupe de celui-ci, ou ses actifs sont transférés à un autre organisme de placement collectif géré par le gestionnaire ou par un membre du groupe de celui-ci;
 - iii) les porteurs de parts ont reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification;
 - iv) le droit à un avis décrit à l'alinéa iii) est énoncé dans le prospectus du FNB BMO;
 - v) l'opération respecte certaines autres exigences des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables;
- g) le FNB BMO entreprend une restructuration avec un autre organisme de placement collectif, ou acquiert des actifs de celui-ci, le FNB BMO poursuit ses activités après la restructuration ou l'acquisition des actifs, l'opération fait en sorte que les porteurs de l'autre organisme de placement collectif deviennent des porteurs de parts du FNB BMO, et l'opération serait un changement important pour le FNB BMO;
- h) toute autre question qui doit, aux termes des documents constitutifs du FNB BMO ou des lois qui s'appliquent au FNB BMO, ou encore aux termes d'une convention, faire l'objet d'un vote des porteurs de parts du FNB BMO.

L'approbation des porteurs de parts d'un FNB BMO sera réputée avoir été donnée si elle est obtenue au moyen d'une résolution adoptée à une assemblée des porteurs de parts du FNB BMO dûment convoquée et tenue à cette fin, à au moins la majorité des voix exprimées. Les porteurs de parts ont droit à une voix par part entière détenue à la date de référence établie aux fins du scrutin à une assemblée des porteurs de parts.

Un FNB BMO peut, sans l'approbation des porteurs de parts, fusionner ou conclure une autre opération similaire qui donne lieu à un regroupement des fonds ou de leurs actifs (une « **fusion permise** ») avec un ou plusieurs autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe dont les objectifs de placement sont essentiellement similaires à ceux du FNB BMO, sous réserve de ce qui suit :

- a) l'approbation de la fusion par le CEI;
- b) le respect de certaines conditions relatives aux fusions pré-agrées énoncées au paragraphe 5.6 du Règlement 81-102;
- c) un avis écrit donné aux porteurs de parts au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de la fusion.

Dans le cadre d'une fusion permise, les fonds qui fusionnent seront évalués à leur valeur liquidative respective aux fins de l'opération.

En outre, l'auditeur d'un FNB BMO ne peut être remplacé, à moins que :

- a) le CEI n'ait approuvé la modification;
- b) les porteurs de parts n'aient reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification.

Modifications de la déclaration de fiducie

Aux termes des modalités de la déclaration de fiducie, l'approbation des porteurs de parts n'est requise que si les lois applicables l'exigent en raison de la nature de la modification apportée à la déclaration de fiducie.

Sauf pour ce qui est des modifications de la déclaration de fiducie décrites ci-après qui ne requièrent pas l'approbation des porteurs de parts ni la remise d'un préavis à ceux-ci, la déclaration de fiducie peut être modifiée à l'occasion par le gestionnaire sur remise d'un préavis écrit d'au moins 30 jours aux porteurs de parts.

La déclaration de fiducie peut être modifiée par le gestionnaire sans l'approbation des porteurs de parts ni la remise d'un avis à ceux-ci dans les cas suivants : i) supprimer toute contradiction ou incohérence pouvant exister entre les dispositions de la déclaration de fiducie et celles d'une loi ou d'un règlement qui s'applique au FNB BMO ou qui le concerne; ii) apporter à la déclaration de fiducie une modification ou une correction qui est d'ordre typographique ou qui est nécessaire afin de corriger une ambiguïté, une disposition fautive ou incompatible, une omission, une erreur de copiste ou une erreur évidente; iii) rendre la déclaration de fiducie conforme aux lois, aux règles et aux instructions générales applicables établies par les autorités en valeurs mobilières ou la rendre conforme aux pratiques courantes du secteur des valeurs mobilières, à la condition que la modification n'ait pas pour effet de nuire aux droits, aux privilèges ou aux intérêts des porteurs de parts; iv) maintenir le statut de « fiducie de fonds commun de placement » d'un FNB BMO aux fins de la LIR ou permettre au gestionnaire de prendre les mesures qui peuvent être souhaitables ou nécessaires pour qu'un FNB BMO conserve ce statut; v) modifier la fin de l'année d'imposition d'un FNB BMO conformément à la LIR; vi) établir un ou plusieurs nouveaux FNB BMO; vii) modifier la dénomination d'un FNB BMO; viii) créer des catégories supplémentaires de parts d'un FNB BMO et redésigner les catégories existantes des parts d'un FNB BMO, sauf si cela modifie ou nuit aux droits se rattachant à ces parts; ix) procurer une protection supplémentaire aux porteurs de parts ou x) si, de l'avis du gestionnaire, la modification ne porte pas préjudice aux porteurs de parts et est nécessaire ou souhaitable. Toute modification de la déclaration de fiducie que fait le gestionnaire sans le consentement des porteurs de parts sera divulguée dans le prochain rapport ordinaire prévu à l'intention des porteurs de parts.

Rapports aux porteurs de parts

L'exercice d'un FNB BMO correspond à l'année civile ou à toute autre période autorisée ou réputée en vertu de la LIR. Les états financiers annuels d'un FNB BMO seront audités par l'auditeur du FNB BMO conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. L'auditeur sera appelé à rédiger un rapport sur la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux Normes internationales d'information financière, qui constituent l'un des cadres d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le gestionnaire verra à ce que le FNB BMO se conforme à toutes les exigences applicables en matière de communication de l'information et d'administration.

Le gestionnaire, pour le compte de chaque FNB BMO, fournira aux porteurs de parts du FNB BMO les états financiers intermédiaires non audités, les états financiers annuels audités, les rapports intermédiaires de la direction sur le rendement des fonds et les derniers rapports annuels déposés de la direction sur le rendement des fonds, conformément aux lois applicables.

Les renseignements fiscaux dont les porteurs de parts ont besoin pour produire leur déclaration sur le revenu fédérale annuelle leur seront distribués dans les 90 jours suivant la fin de chaque exercice des FNB BMO, qui se produit en décembre de chaque année civile.

Le gestionnaire tiendra des livres et registres appropriés reflétant les activités des FNB BMO. Le porteur de parts ou son représentant dûment autorisé a le droit d'examiner les livres et registres du FNB BMO applicable durant les heures d'ouverture habituelles au siège social du gestionnaire. Malgré ce qui précède, le porteur de parts n'aura pas accès à l'information qui, de l'avis du gestionnaire, doit être gardée confidentielle dans l'intérêt des FNB BMO.

DISSOLUTION DES FNB BMO

Un FNB BMO peut être dissous par le gestionnaire sur remise d'un préavis d'au moins 60 jours aux porteurs de parts et le gestionnaire publiera un communiqué avant la dissolution. Le gestionnaire peut également dissoudre un FNB BMO si le fournisseur d'indices cesse de calculer l'indice pertinent ou que la convention de licence connexe est résiliée, tel qu'il est énoncé ci-dessus à la rubrique « Objectifs de placement – Dissolution des indices ». À la dissolution d'un FNB BMO, les titres, les espèces et les autres actifs qui resteront après le règlement de toutes les dettes et obligations du FNB BMO seront distribués au prorata parmi les porteurs de parts du FNB BMO.

Les droits des porteurs de parts d'échanger et de faire racheter les parts décrits à la rubrique « Rachat et échange de parts » cesseront à la date de dissolution du FNB BMO applicable.

PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES

CDS & Co., le prête-nom de la CDS, est le propriétaire inscrit des parts de tous les FNB BMO qu'elle détient pour divers courtiers et autres personnes pour le compte de leurs clients, entre autres. De temps à autre, un FNB BMO ou un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou un membre du groupe de celui-ci pourrait être le propriétaire véritable, directement ou indirectement, de plus de 10 % des parts d'un FNB BMO.

DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, peut conclure diverses conventions de placement continu avec des courtiers inscrits (qui peuvent ou non être des courtiers désignés), aux termes desquelles les courtiers peuvent souscrire des parts de l'un ou de plusieurs des FNB BMO de la façon décrite à la rubrique « Achats de parts – Émission de parts ».

Le gestionnaire touchera une rémunération en contrepartie des services qu'il rend aux FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Frais ».

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE VOTE PAR PROCURATION

Le gestionnaire est chargé d'exercer les droits de vote par procuration au nom des FNB BMO et doit exercer les droits de vote par procuration au nom d'un FNB BMO dans l'intérêt du FNB BMO et de ses porteurs de titres.

Le gestionnaire a nommé un des membres de son groupe, BMO Asset Management Ltd. (anciennement, F&C Management Ltd.), pour qu'il fournisse des services liés au vote par procuration à l'aide de son Équipe de gouvernance en matière d'investissement responsable (« **équipe IR** ») (anciennement appelée l'Équipe de gouvernance et de placement durable ou équipe GPD), qui est composée d'experts en environnement, en gouvernance et en responsabilité sociale (« **EGS** »), et de toute autre ressource existante ou éventuelle qui serait adéquate à cette fin. Les experts EGS travaillent en collaboration avec les équipes de gestion de portefeuille, mais indépendamment de celles-ci. L'équipe IR s'occupe de la recherche et de l'analyse en matière de vote par procuration, et aide également à l'élaboration des lignes directrices en matière de gouvernance de BMO Gestion mondiale d'actifs (dont le gestionnaire fait partie, « **BMO GMA** »), qui sont accessibles au public et qui énoncent les attentes de BMO GMA en ce qui concerne la bonne gouvernance.

Le gestionnaire a mis en place des politiques et des procédures de vote par procuration à l'égard des FNB BMO, qui prévoient l'adoption des politiques et procédures de vote par procuration globales de BMO GMA, dont les lignes directrices en matière de gouvernance et des instructions permanentes concernant le vote, et prévoient généralement le respect de ces lignes directrices en matière de gouvernance (collectivement, les « **directives de vote par procuration** »). Les directives de vote par procuration renferment des renseignements concernant l'exercice des droits de vote sur les questions pour lesquelles les FNB BMO ont reçu des documents reliés aux procurations d'un émetteur et, le cas échéant, sont employées conjointement avec les propres politiques et procédures de vote par procuration du gestionnaire.

Pour sa prestation de services liés au vote par procuration au gestionnaire, BMO Asset Management Ltd. retient les services d'International Shareholder Services (« **ISS** »), un tiers administrateur du vote par procuration (l'« **agent des procurations** »), qui exerce elle-même, sans aucune indication, la majorité des droits de vote conformément aux directives de vote par procuration. Lorsque l'agent des procurations a besoin d'indications au sujet des directives de vote par procuration, ou lorsque l'équipe IR souhaite examiner davantage comment voter à l'égard de certaines questions, l'agent des procurations consulte l'équipe IR et obtient des instructions sur la façon de procéder.

Bien que l'équipe IR souscrive généralement aux lignes directrices en matière de gouvernance et qu'elle se fie à ISS pour exercer les droits de vote, toute question qui peut être soumise au vote par procuration et qui est différente des lignes directrices en matière de gouvernance est examinée à la lumière des circonstances particulières qui s'y rapportent. Cette mesure assure la souplesse nécessaire pour prendre des décisions éclairées dans le cadre du processus de vote par procuration. De plus, le gestionnaire peut déroger aux directives de vote par procuration ou à ses propres politiques et procédures de vote par procuration, selon le cas, pour éviter de prendre des décisions de vote qui pourraient nuire aux intérêts d'un FNB BMO ou de ses porteurs de titres.

En raison de la diversité des questions pouvant être soumises au vote par procuration, le résumé des directives de vote par procuration qui suit n'est pas exhaustif et ne constitue qu'un guide; il ne dicte pas nécessairement la manière dont le vote doit être exercé dans chaque cas.

Les directives de vote par procuration comprennent :

- a) une politique permanente de traitement des questions courantes sur lesquelles un FNB BMO peut voter, comme l'élection des administrateurs, la nomination de l'auditeur et l'émission d'actions;
- b) les circonstances dans lesquelles un FNB BMO s'écartera de la politique permanente relative aux questions courantes. Les directives de vote par procuration prévoient, par exemple, que les FNB BMO appuieront habituellement la recommandation de la direction en ce qui concerne la nomination de l'auditeur, mais qu'ils peuvent voter contre si l'indépendance de l'auditeur est en doute;
- c) des politiques et des procédures permettant à un FNB BMO de déterminer comment voter sur des questions extraordinaires, comme les fusions et acquisitions, les scissions et autres restructurations internes, les propositions touchant les droits des actionnaires (autres que l'émission d'actions), la

gouvernance d'entreprise, la rémunération, la responsabilité sociale et environnementale. Ainsi, concernant les fusions et acquisitions, les scissions et autres restructurations internes, les directives de vote par procuration prévoient que les FNB BMO soutiendront habituellement l'équipe de direction en place, pourvu que les modalités financières, les avantages synergétiques et la qualité de la direction soient solides;

- d) des procédures assurant que les droits de vote rattachés aux titres en portefeuille d'un FNB BMO sont exercés conformément aux instructions du FNB BMO. Le cas échéant, cela pourrait comprendre l'obligation des gestionnaires de portefeuille ou des sous-conseillers d'attester qu'ils ont exercé tous les droits de vote rattachés aux titres détenus par les FNB BMO qu'ils gèrent conformément aux directives de vote par procuration et/ou à leurs propres politiques de vote par procuration.

BMO GMA a mis en place des politiques visant à repérer et à traiter des conflits d'intérêts potentiels relativement au vote par procuration, comme dans les situations suivantes qui impliquent l'exercice de droits de vote par procuration :

- a) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée d'une société lorsque la société est un client de BMO Groupe financier ou entretient par ailleurs des relations d'affaires avec celle-ci;
- b) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée des actionnaires de la Banque de Montréal (y compris les assemblées de fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe) ou à une assemblée d'une société relativement à une opération stratégique sur le capital, comme une fusion ou une acquisition visant la société (ou un membre de son groupe) ou un membre de BMO Groupe financier;
- c) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée visant un dirigeant, un administrateur ou un employé de BMO GMA;
- d) l'exercice de droits de vote par procuration portant sur une question dont l'issue du vote pourrait avantager un fonds plutôt qu'un autre;
- e) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée lorsque les gestionnaires de portefeuille membres du groupe du gestionnaire préfèrent une issue du vote différente.

Les droits de vote rattachés aux titres que détient un FNB BMO dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne avec laquelle il a des liens ne seront exercés que si le gestionnaire prend, à son gré, des arrangements pour que les porteurs de titres du FNB BMO exercent les droits de vote rattachés aux titres du fonds sous-jacent.

Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, un exemplaire des directives de vote par procuration et des politiques et des procédures de vote par procuration du gestionnaire, en composant sans frais le 1 800 304-7151 ou en écrivant au gestionnaire au 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1.

En tant que porteur de titres, vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les résultats des votes par procuration de chaque FNB BMO pour la dernière période terminée le 30 juin de chaque année après le 31 août de la même année, en composant le 1 800 304-7151. On peut également consulter les résultats des votes par procuration sur les sites Internet des FNB BMO à l'adresse www.bmo.com/fnb ou à l'adresse www.bmo.com/gma/ca.

CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats suivants peuvent raisonnablement être considérés comme importants pour les acheteurs de parts :

- a) la déclaration de fiducie;
- b) la convention de dépôt;
- c) les conventions de licence.

Les détails relatifs à la déclaration de fiducie se trouvent à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ». Les détails relatifs à la convention de dépôt se trouvent à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Dépositaire ». Les détails relatifs aux conventions de licence se trouvent à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ». On peut examiner des exemplaires des contrats susmentionnés durant les heures d'ouverture au siège social du gestionnaire.

Conventions de licence

S&P Dow Jones Indices LLC

Définitions particulières

Aux fins de la présente rubrique seulement, les « **indices S&P** » désignent les indices suivants :

Indice S&P 500^{MD}
Indice S&P 500^{MD} Hedged to Canadian Dollars
Indice S&P MidCap 400^{MD}
Indice S&P SmallCap 600^{MD}
Indice S&P/BNY Mellon India Select DR CAD
Indice S&P/BNY Mellon China Select ADR CAD
Indice composé plafonné S&P/TSX

Aux fins de la présente rubrique seulement, les « **indices Dow Jones** » désignent les indices suivants :

Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed
Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged)
Indice Dow Jones North America Select Junior Gas
Indice Dow Jones North America Select Junior Gold
Indice Dow Jones North America Select Junior Oil

Collectivement, les indices S&P et les indices Dow Jones sont désignés les « **indices** ».

Aux fins de la présente rubrique seulement, les « **produits** » désignent les FNB BMO suivants :

FINB BMO actions chinoises
FINB BMO obligations de sociétés
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens
FINB BMO infrastructures mondiales
FINB BMO obligations de gouvernements
FINB BMO petites gazières
FINB BMO petites aurifères
FINB BMO petites pétrolières
FINB BMO actions indiennes
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens
FINB BMO S&P 500
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation
FINB BMO obligations à court terme

Conventions de licence

La Banque de Montréal et le gestionnaire ont conclu une convention datée du 16 octobre 2009, dans sa version modifiée à l'occasion, avec S&P Opco, LLC, filiale de S&P Dow Jones Indices LLC (individuellement, une « **convention de licence conclue avec S&P Opco** ») et, collectivement, les « **conventions de licence conclues avec S&P Opco** », aux termes desquelles le gestionnaire a le droit, conformément aux modalités de ces conventions et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices S&P et certaines marques de commerce connexes pour l'exploitation des produits pertinents.

La durée initiale des licences pour l'indice S&P MidCap 400^{MD} et l'indice S&P SmallCap 600^{MD} est de trois ans et elle sera ensuite renouvelée chaque année. Les licences de l'indice S&P 500^{MD} Hedged to Canadian Dollars et de l'indice composé plafonné S&P/TSX sont renouvelées tous les trois ans. Les licences pour l'indice S&P 500^{MD}, l'indice S&P/BNY Mellon India Select DR CAD et l'indice S&P/BNY Mellon China Select ADR CAD sont renouvelées tous les ans. Chaque licence pourra être renouvelée conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec S&P Opco. Si la totalité ou une partie de la convention de licence conclue avec S&P Opco est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les produits visés par cette résiliation.

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 29 mai 2009, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Dow Jones Opco, LLC (la « **convention de licence conclue avec Dow Jones** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de cette convention et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Dow Jones et certaines marques de commerce connexes pour l'exploitation des produits pertinents.

La convention de licence conclue avec Dow Jones est renouvelée automatiquement pour des périodes successives d'un an tant qu'elle n'est pas résiliée par l'une des parties. Si la totalité ou une partie de la convention est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les produits visés par cette résiliation.

Information sur les marques de commerce et avis d'exonération

Chacun des indices est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC, des membres de son groupe et/ou de tiers concédants de licences et ils ont été concédés sous licence aux fins d'utilisation par le gestionnaire.

Standard & Poor's^{MD}, S&P^{MD}, S&P 500^{MD}, S&P MidCap 400^{MD} et S&P SmallCap 600^{MD} sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« **S&P** »); Dow Jones^{MD}, Dow Jones Industrial Average^{MD} et DJIA^{MD} sont des marques de commerce déposées de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« **Dow Jones** »); TSX^{MD} est une marque de commerce déposée de TSX, Inc. (« **TSX** »); BNY Mellon^{MD} est une marque de commerce déposée de The Bank of New York Mellon (« **BNY** »); et Brookfield^{MD} est une marque de commerce déposée de Brookfield Office Properties Inc. et/ou des membres de son groupe (« **Brookfield** »). Ces marques de commerce ont été concédées sous licence à S&P Dow Jones Indices LLC et/ou aux membres de son groupe et ont été concédées aux termes d'une sous-licence aux fins d'utilisation à certaines fins par le gestionnaire relativement aux produits.

Les parts des produits ne sont pas parrainées, garanties, vendues ou promues par S&P Dow Jones Indices LLC, les membres de son groupe ou des tiers concédants de licence, notamment S&P, TSX, BNY, Brookfield et/ou les membres de leurs groupes respectifs (collectivement, les « **parties S&P Dow Jones Indices** »). Les parties S&P Dow Jones Indices ne font aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires des produits ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les produits en particulier ni quant à la capacité des indices à reproduire le rendement du marché. Le seul lien qui unit les parties S&P Dow Jones Indices au gestionnaire se résume à l'octroi d'une licence d'utilisation des indices et de certaines marques de commerce et certaines appellations commerciales connexes. Les indices sont établis, composés et calculés par S&P Dow Jones Indices LLC sans égard au gestionnaire ou aux produits. Les parties S&P Dow Jones Indices ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins du gestionnaire ni ceux des propriétaires des produits lorsqu'elles établissent, composent ou calculent les indices. Les parties S&P Dow Jones Indices ne sont pas responsables du prix et du volume établis pour les produits devant être vendus et n'ont pas participé à leur établissement. Elles ne sont pas non plus responsables du moment de l'émission des produits devant être émis ni de l'établissement du calcul de l'équation de conversion en argent des produits et n'y ont pas participé. Les parties S&P Dow Jones Indices n'ont aucune obligation ni responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits. Rien ne garantit que les produits de placement fondés sur les indices reproduiront avec exactitude le rendement des indices ou généreront des rendements de placement positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation de la part des parties S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre ou de conserver ce titre, ni ne doit être considéré comme un conseil en placement.

LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE GARANTISSENT PAS LE CARACTÈRE APPROPRIÉ, L'EXACTITUDE, LA RAPIDITÉ DE PUBLICATION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU ENCORE DES DONNÉES CONNEXES OU ENCORE DE TOUTE COMMUNICATION, Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS VERBALES OU ÉCRITES (NOTAMMENT ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE SONT PAS RESPONSABLES DES

ERREURS, DES OMISSIONS, DES INTERRUPTIONS OU DES RETARDS DE CALCUL DES INDICES. LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES RÉSULTATS QU’OBTIENDRONT BMO GESTION D’ACTIFS, LES PROPRIÉTAIRES DES PRODUITS OU D’AUTRES PERSONNES OU ENTITÉS DE L’UTILISATION DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE À L’ÉGARD DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y FIGURENT, ET ELLES REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE L’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À LEUR ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE SONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES PERTES DE PROFITS, DES DOMMAGES OU DES PERTES INDIRECTS ET DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, NOTAMMENT LA PERTE DE TEMPS, DE SURVALEUR OU DE PROFITS, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. IL N’EXISTE AUCUN TIERS BÉNÉFICIAIRE DES CONVENTIONS ET DES ENTENTES CONCLUES ENTRE S&P DOW JONES INDICES LLC ET BMO GESTION D’ACTIFS, MIS À PART LES TIERS CONCÉDANTS DE LICENCE DE S&P DOW JONES INDICES LLC.

FTSE Canada et FTSE

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 16 octobre 2009, dans sa version modifiée à l’occasion, avec FTSE Canada (la « **convention de 2009 conclue avec FTSE** ») et une convention datée du 30 janvier 2017, dans sa version modifiée à l’occasion, avec FTSE, FTSE Canada, Frank Russell Company et FTSE Fixed Income LLC (la « **convention conclue avec FTSE** » et, collectivement avec la convention de 2009 conclue avec FTSE, les « **conventions de licence conclues avec FTSE** ») aux termes desquelles il a le droit, conformément aux modalités des conventions de licence conclues avec FTSE Canada et sous réserve de celles-ci, d’utiliser l’« indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l’indice « FTSE Canada NHA MBS 975 », l’« indice des obligations à rendement réel d’organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} », l’« indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} », l’indice « FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} », l’indice « FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD » et l’indice « FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD » (collectivement, les « **indices FNB BMO FTSE** »), respectivement, pour l’exploitation du FINB BMO obligations totales, du FINB BMO obligations de sociétés notées BBB, du FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens, du FINB BMO obligations à escompte, du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité, du FINB BMO obligations de sociétés à long terme, du FINB BMO obligations fédérales à long terme, du FINB BMO obligations provinciales à long terme, du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme, du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme, du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme, du FINB BMO obligations à rendement réel, du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations fédérales à court terme et du FINB BMO obligations provinciales à court terme (collectivement, les « **FNB BMO FTSE** »), respectivement, et d’utiliser certaines marques de commerce à l’égard de ces indices et des FNB BMO FTSE. Le droit d’utiliser les indices FNB FTSE est renouvelé automatiquement chaque année, sauf en cas de résiliation anticipée conformément aux modalités des conventions de licences conclues avec FTSE. Si la totalité ou une partie d’une convention de licence conclue avec FTSE est résiliée pour quelque raison que ce soit à l’égard d’un FNB BMO FTSE, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les FNB BMO FTSE applicables en se servant des indices FTSE Canada concernés.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« **FGDCM** »), FTSE International Limited (« **FTSE** »), Frank Russell Company (« **Frank Russell** »), FTSE Fixed Income LLC (« **FTSE FI** ») ou les sociétés du groupe London Stock Exchange (conjointement avec FGDCM, FTSE, Frank Russell et FTSE FI, les « **concedants de licence** ») ne parrainent pas les parts des FNB BMO FTSE, ne les garantissent pas, ne les vendent pas et n’en font pas la promotion. Les concedants de licences ne font aucune affirmation, prédiction ni déclaration et ne donnent aucune garantie que ce soit, qu’elle soit expresse ou implicite, concernant i) les résultats à obtenir de l’utilisation des indices FNB BMO

FTSE, ii) les niveaux auxquels se situent les indices FNB BMO FTSE à une heure donnée, un jour donné ou autrement ou iii) la convenance d'un indice sous-jacent aux fins auxquelles il est utilisé dans le cadre des FNB BMO FTSE. Chacun des indices FNB BMO FTSE est compilé et calculé par FGDCM ou FTSE et tous les droits d'auteur relatifs aux valeurs et aux listes des titres constituants des indices FNB BMO FTSE appartiennent à FGDCM ou à FTSE, respectivement. Les concédants de licence ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans les indices FNB BMO FTSE Canada et ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci. « FTSE^{MD} » est une marque de commerce des sociétés du groupe London Stock Exchange et est utilisée sous licence.

Aucun des concédants de licence n'a fourni ni ne fournira de conseils financiers et de conseils en placement ni n'a fait de recommandation à l'égard de l'indice au gestionnaire ou à ses clients. Les indices FNB BMO FTSE sont calculés par FTSE ou son mandataire. Les concédants de licence a) ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans les indices FNB BMO FTSE et b) ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci.

Bloomberg Barclays

BLOOMBERG^{MD} est une marque de commerce et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS^{MD} est une marque de commerce et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et les membres de son groupe, y compris Bloomberg Services Limited (« **BISL** ») (collectivement, « **Bloomberg** »), ou les concédants de licence de Bloomberg sont propriétaires de tous les droits exclusifs relatifs aux indices Bloomberg Barclays. Le gestionnaire a conclu une convention datée du 26 mars 2010, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Bloomberg (la « **convention de licence conclue avec Bloomberg** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Bloomberg et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Bloomberg Barclays Canadian Corporate, Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged, Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related, Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged, Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid, Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond, Bloomberg Barclays U.S. Treasury 20+ Year, Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond, Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped, Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years, Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond et Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged (collectivement, les « **indices Bloomberg Barclays** ») pour l'exploitation du FINB BMO obligations de sociétés, du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de gouvernements, du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement, du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, du FINB BMO obligations à court terme, du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme et du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, respectivement (collectivement, les « **produits FNB BMO** »), et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices Bloomberg Barclays et produits FNB BMO. La durée initiale de la convention de licence conclue avec Bloomberg est d'un an, à moins que la convention ne soit résiliée plus tôt conformément à ses modalités. La convention de licence conclue avec Bloomberg est renouvelée automatiquement chaque année, à moins que l'une ou l'autre des parties ne donne un préavis d'au moins 90 jours avant la fin de la durée ou qu'elle ne soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec Bloomberg est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne sera plus en mesure d'exploiter les produits FNB BMO en se servant des indices Bloomberg Barclays.

Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc. et les membres de son groupe (collectivement, « **Barclays** ») ainsi que Bloomberg ne sont pas les émetteurs ou les producteurs des produits FNB BMO, et Bloomberg et Barclays n'ont aucune responsabilité ni obligation envers les personnes qui investissent dans les produits FNB BMO. Les indices Bloomberg Barclays sont concédés sous licence aux fins d'utilisation par le gestionnaire, en qualité d'émetteur des produits FNB BMO. Le seul lien qui unit Bloomberg et Barclays au gestionnaire à l'égard des indices Bloomberg Barclays se résume à l'octroi sous licence des indices Bloomberg Barclays, qui sont établis, composés et calculés par Bloomberg, ou son successeur, sans égard au gestionnaire, aux produits FNB BMO ou aux propriétaires de ceux-ci.

De plus, le gestionnaire peut réaliser pour son propre compte des opérations avec Barclays à l'égard des indices Bloomberg Barclays dans le cadre des produits FNB BMO. Les investisseurs acquièrent des produits FNB BMO auprès du gestionnaire et n'acquièrent pas de participation dans les indices Bloomberg Barclays ni n'établissent de lien de quelque nature que ce soit avec Bloomberg ou Barclays lorsqu'ils investissent dans les produits FNB BMO. Bloomberg et Barclays ne parrainent pas les produits FNB BMO, ne les garantissent pas, ne les vendent pas ni n'en font la promotion. Bloomberg et Barclays ne font aucune déclaration ni ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, au sujet de l'opportunité d'investir dans les produits FNB BMO ou dans des titres en général ou de la capacité des indices Bloomberg Barclays de reproduire le rendement du marché correspondant ou relatif. Bloomberg et Barclays ne se sont pas prononcées sur la légalité ou la convenance des produits FNB BMO eu égard à une personne ou à une entité. Bloomberg et Barclays ne sont pas chargées d'établir le moment où les produits FNB BMO seront émis ni d'établir leur prix ou leur volume à l'émission, et n'ont pas participé à leur établissement. Bloomberg et Barclays ne sont pas tenues de tenir compte des besoins de l'émetteur ou des propriétaires des produits FNB BMO ou d'un tiers lorsqu'elles établissent, composent ou calculent les indices Bloomberg Barclays. Bloomberg et Barclays n'ont aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, la commercialisation ou de la négociation des produits FNB BMO.

La convention de licence intervenue entre Bloomberg et Barclays s'applique uniquement au bénéfice de Bloomberg et de Barclays et non des propriétaires des produits FNB BMO, des investisseurs ou d'autres tiers. De plus, la convention de licence intervenue entre le gestionnaire et Bloomberg s'applique uniquement au bénéfice du gestionnaire et de Bloomberg et non des propriétaires des produits FNB BMO, des investisseurs ou d'autres tiers.

BLOOMBERG ET BARCLAYS NE SAURAIENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU D'AUTRES TIERS DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES NI DES INTERRUPTIONS DANS LA LIVRAISON DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES RÉSULTATS QU'OBTIENDRONT L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DE CESSER DE LES CALCULER OU DE LES PUBLIER, ET BLOOMBERG ET BARCLAYS NE SAURAIENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES D'UNE ERREUR DE CALCUL OU D'UNE PUBLICATION ERRONÉE, RETARDÉE OU INTERROMPUE À L'ÉGARD DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE SAURAIENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT LES DOMMAGES-INTÉRÊTS SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS OU DE LA PERTE DE PROFITS RÉSULTANT DE L'UTILISATION DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES OU À L'ÉGARD DES PRODUITS FNB BMO, ET CE, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES-INTÉRÊTS OU D'UNE TELLE PERTE DE PROFITS.

Les renseignements fournis par Bloomberg ou Barclays et utilisés dans la présente publication ne peuvent être reproduits de quelque façon que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division bancaire d'investissement de Barclays Bank PLC. Barclays Bank PLC est immatriculée en Angleterre sous le numéro 1026167 et son siège social est situé au 1 Churchill Place, Londres, E14 5HP.

NASDAQ OMX

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 6 janvier 2010, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Nasdaq, l'ayant cause de Nasdaq OMX Group Inc. (la « **convention de licence conclue avec Nasdaq** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Nasdaq, d'utiliser l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD pour l'exploitation du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens et de l'indice NASDAQ-100^{MD} pour l'exploitation du FINB BMO actions du Nasdaq 100 et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et de ces FNB BMO. La convention de licence conclue avec Nasdaq est renouvelée automatiquement chaque année à l'égard de chaque indice figurant dans la

convention de licence conclue avec Nasdaq, à moins qu'une partie donne un avis de résiliation d'au moins 90 jours avant son expiration ou que la convention soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec Nasdaq est résiliée à l'égard d'un indice pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FNB BMO applicable qui utilise l'indice en question.

Nasdaq, Inc. ou les membres de son groupe (collectivement, les « **sociétés** ») ne parrainent pas le FINB BMO actions du Nasdaq 100 et le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens (aux fins de la présente rubrique seulement, les « **produits** »), ne les garantissent pas, ne vendent pas leurs parts et n'en font pas la promotion. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou la convenance des produits, ni sur l'exactitude ou le caractère adéquat des descriptions de ceux-ci et des renseignements s'y rapportant. Les sociétés ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, aux propriétaires des produits ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les produits en particulier, ni quant à la capacité de l'indice NASDAQ-100^{MD} ou de l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD de reproduire le rendement général du marché boursier. Le seul lien qui unit les sociétés au gestionnaire (le « **titulaire de la licence** ») se résume à l'octroi d'une licence d'utilisation des marques de commerce déposées NASDAQ^{MD}, l'indice NASDAQ-100^{MD} et l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD ainsi que de certaines appellations commerciales des sociétés et à l'utilisation de l'indice NASDAQ-100^{MD} et de l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD qui est établi, composé et calculé par Nasdaq sans égard au titulaire de licence ou aux produits. Nasdaq n'a pas l'obligation de tenir compte des besoins du titulaire de licence ni de ceux des propriétaires des produits lorsqu'elle établit, compose ou calcule l'indice NASDAQ-100^{MD} et l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD. Les sociétés ne sont pas chargées d'établir le moment où les produits seront émis ni d'établir leur prix ou leur volume à l'émission, et n'ont pas participé à leur établissement, ni à l'établissement ou au calcul de l'équation aux termes de laquelle les produits doivent être convertis en comptant. Les sociétés n'ont aucune obligation à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits.

LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE ET/OU LE CALCUL CONTINU DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} ET DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} HEDGED TO CAD OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT AU RÉSULTAT QU'OBTIENDRONT LE TITULAIRE DE LA LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES DES PRODUITS OU UNE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} ET DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} HEDGED TO CAD OU DES DONNÉES QUI Y FIGURENT. ELLES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, À L'ÉGARD DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} ET DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} HEDGED TO CAD OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES ET REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CEUX-CI. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE LA PERTE DE PROFITS OU DE DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

MSCI

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 29 janvier 2013 avec MSCI, dans sa version modifiée à l'occasion (la « **convention de licence conclue avec MSCI** »), aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec MSCI et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice MSCI ACWI Quality, l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped, l'indice MSCI Canada ESG Leaders, l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI EAFE, l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped, l'indice MSCI Emerging Markets, l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI EAFE ESG Leaders, l'indice MSCI World ESG Leaders, l'indice MSCI USA Quality, l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et l'indice MSCI USA ESG Leaders (collectivement, les « **indices MSCI** ») pour l'exploitation du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, du FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, du FINB BMO MSCI Canada valeur, du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, du FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, du FINB BMO MSCI EAFE, du FINB BMO MSCI EAFE valeur, du FINB BMO MSCI marchés émergents, du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, du FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité et du FINB BMO MSCI américaines valeur, respectivement, et pour l'utilisation de certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et de ces FNB BMO. La durée initiale de la convention de licence conclue avec MSCI est de trois ans, sauf si elle est résiliée plus tôt conformément à ses modalités. La convention de licence conclue avec MSCI est renouvelée automatiquement

chaque année, à moins que l'une ou l'autre des parties ne donne un préavis de résiliation au moins 90 jours avant la fin de la durée ou qu'elle ne soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec MSCI est résiliée en entier ou en partie pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, le FINB BMO MSCI Canada valeur, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE, le FINB BMO MSCI EAFE valeur, le FINB BMO MSCI marchés émergents, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité ou le FINB BMO MSCI américaines valeur en se fondant sur l'indice MSCI pertinent.

MSCI INC. (« MSCI »), LES MEMBRES DE SON GROUPE, SES FOURNISSEURS DE RENSEIGNEMENTS ET LES AUTRES TIERS PARTICIPANTS À LA COMPILATION, AU CALCUL OU À LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI OU LIÉS À UNE TELLE COMPILATION, À UN TEL CALCUL OU À UNE TELLE CRÉATION (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES DE MSCI ») NE PARRAINENT PAS LES FNB BMO, NE LES GARANTISSENT PAS, NE LES VENDENT PAS NI N'EN FONT LA PROMOTION. LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI. MSCI ET LES NOMS DES INDICES MSCI SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DES MEMBRES DE SON GROUPE ET ONT ÉTÉ OBTENUS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR BMO GESTION D'ACTIFS. AUCUNE PARTIE DE MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FNB BMO NI À AUCUNE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ CONCERNANT L'OPPORTUNITÉ D'INVESTIR DANS DES FNB BMO EN GÉNÉRAL OU DANS LES FNB BMO DONT IL EST QUESTION AUX PRÉSENTES NI QUANT À LA CAPACITÉ D'UN INDICE MSCI DE REPRODUIRE LE RENDEMENT DU MARCHÉ DES ACTIONS CORRESPONDANT. MSCI OU LES MEMBRES DE SON GROUPE CONCÈDENT DES LICENCES À L'ÉGARD DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE ET MARQUES DE SERVICE ET À L'ÉGARD DE CERTAINS NOMS ET DES INDICES MSCI QUI SONT ÉTABLIS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI SANS ÉGARD AUX FNB BMO OU À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI N'EST TENUE DE TENIR COMPTE DES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ LORSQU'ELLE ÉTABLIT, COMPOSE OU CALCULE LES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA FIXATION DES COURS OU DES QUANTITÉS DE PARTS DES FNB BMO QUI DOIVENT ÊTRE ÉMISES NI DU CALCUL DE L'ÉQUATION AUX TERMES DE LAQUELLE LES PARTS DES FNB BMO SONT RACHETABLES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DU MSCI N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU AU PLACEMENT DES PARTS DES FNB BMO.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES RENSEIGNEMENTS DE SOURCES QU'ELLE JUGE FIABLES AUX FINS D'INCLUSION DANS LES INDICES MSCI OU DE CALCUL DE CEUX-CI, AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE DONNE DE GARANTIE QUANT À L'ORIGINALITÉ, À L'EXACTITUDE ET/OU À L'EXHAUSTIVITÉ D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES PARTIES DE MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE SERA RESPONSABLE DES ERREURS, OMISSIONS OU INTERRUPTIONS D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES DE MSCI DÉCLINENT EXPRESSÉMENT PAR LES PRÉSENTES TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CHAQUE INDICE DE MSCI ET DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS UNE DES PARTIES DE MSCI NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS), MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur des titres, produits ou parts des FNB BMO visés aux présentes ni aucune autre personne ou entité ne peut utiliser ou mentionner un nom commercial, une marque de commerce ou une marque de service de MSCI dans le but de parrainer, de garantir ou de commercialiser ce titre ou d'en faire la promotion sans avoir communiqué au préalable avec MSCI pour déterminer si son autorisation est requise. Une personne ou une entité ne peut déclarer en aucun cas être affiliée à MSCI sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celle-ci.

MSCI ESG Research

Le gestionnaire a conclu un addenda à la convention de licence conclue avec MSCI avec MSCI ESG Research (la « **convention de licence conclue avec MSCI ESG Research** »), aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec MSCI ESG Research et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice Bloomberg Barclays MSCI Canada Corporate Sustainability SRI et l'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate Sustainability SRI (collectivement, les « **indices MSCI ESG Research** ») pour l'exploitation du FINB BMO ESG obligations de sociétés et du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, respectivement, et pour l'utilisation de certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et de ces FNB BMO. La durée initiale de la convention de licence conclue avec MSCI ESG Research est de trois ans, sauf si elle est résiliée plus tôt conformément à ses modalités. La convention de licence conclue avec MSCI ESG Research est renouvelée automatiquement chaque année, à moins que l'une ou l'autre des parties ne donne un préavis de résiliation au moins 90 jours avant la fin de la durée ou qu'elle ne soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec MSCI ESG Research est résiliée en entier ou en partie pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FINB BMO ESG obligations de sociétés et le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens en se fondant sur l'indice MSCI ESG Research pertinent.

MSCI ESG RESEARCH LLC (« MSCI ESG RESEARCH »), BLOOMBERG INDEX SERVICES LIMITED (« BLOOMBERG »), BARCLAYS BANK PLC (« BARCLAYS ») OU LES MEMBRES DE LEURS GROUPES RESPECTIFS, LES FOURNISSEURS DE RENSEIGNEMENTS ET LES AUTRES TIERS PARTICIPANTS À LA COMPILATION, AU CALCUL OU À LA CRÉATION D'UN INDICE BLOOMBERG BARCLAYS MSCI ESG (CHACUN, UN « INDICE ») OU LIÉS À UNE TELLE COMPILATION, À UN TEL CALCUL OU À UNE TELLE CRÉATION (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES DES INDICES ») NE PARRAINENT PAS LES FNB BMO, NE LES GARANTISSENT PAS, NE LES VENDENT PAS NI N'EN FONT LA PROMOTION. LES INDICES SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE LA PARTIE DES INDICES CONCERNÉE. « BLOOMBERG », « BARCLAYS », « MSCI ESG RESEARCH » ET LES NOMS DES INDICES SONT DES MARQUES DE SERVICE OU DES MARQUES DE COMMERCE DE BLOOMBERG, DE BARCLAYS, DE MSCI ESG RESEARCH OU DES MEMBRES DE LEURS GROUPES RESPECTIFS ET ONT ÉTÉ OBTENUS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR BMO GESTION D'ACTIFS INC. AUCUNE PARTIE DES INDICES NE FAIT DE DÉCLARATION NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FNB BMO NI À AUCUNE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ CONCERNANT L'OPPORTUNITÉ D'INVESTIR DANS DES FNB BMO EN GÉNÉRAL OU DANS LES FNB BMO DONT IL EST QUESTION AUX PRÉSENTES NI QUANT À LA CAPACITÉ D'UN INDICE DE REPRODUIRE LE RENDEMENT DU MARCHÉ DES ACTIONS CORRESPONDANT. MSCI ESG RESEARCH, BLOOMBERG, BARCLAYS OU LES MEMBRES DE LEURS GROUPES RESPECTIFS CONCÈDENT DES LICENCES À L'ÉGARD DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE ET MARQUES DE SERVICE ET À L'ÉGARD DE CERTAINS NOMS ET DES INDICES QUI SONT ÉTABLIS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR BLOOMBERG ET/OU MSCI ESG RESEARCH SANS ÉGARD AUX FNB BMO OU À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES DES INDICES N'EST TENUE DE TENIR COMPTE DES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ LORSQU'ELLE ÉTABLIT, COMPOSE OU CALCULE LES INDICES. AUCUNE DES PARTIES DES INDICES N'EST RESPONSABLE DE LA FIXATION DES COURS OU DES QUANTITÉS DE PARTS DES FNB BMO QUI DOIVENT ÊTRE ÉMISES NI DU CALCUL DE L'ÉQUATION AUX TERMES DE LAQUELLE LES PARTS DES FNB BMO SONT RACHETABLES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DES INDICES N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU AU PLACEMENT DES PARTS DES FNB BMO.

BIEN QUE LES PARTIES DES INDICES OBTIENNENT DES RENSEIGNEMENTS DE SOURCES QU'ELLES JUGENT FIABLES AUX FINS D'INCLUSION DANS LES INDICES OU DE CALCUL DE CEUX-CI, AUCUNE DES PARTIES DES INDICES NE DONNE DE GARANTIE QUANT À L'ORIGINALITÉ, À L'EXACTITUDE ET/OU À L'EXHAUSTIVITÉ D'UN INDICE OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES PARTIES DES INDICES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION D'UN INDICE OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. AUCUNE DES PARTIES DES INDICES NE SERA RESPONSABLE DES ERREURS, DES OMISSIONS OU DES INTERRUPTIONS D'UN INDICE OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DES INDICES NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES DES INDICES DÉCLINENT EXPRESSÉMENT PAR LES PRÉSENTES TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CHAQUE INDICE ET DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS UNE DES PARTIES DES INDICES NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS ET DES DOMMAGES-INTÉRÊTS SPÉCIAUX OU PUNITIFS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS), MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ET DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur des titres, produits ou parts des FNB BMO visés aux présentes ni aucune autre personne ou entité ne peut utiliser ou mentionner un nom commercial, une marque de commerce ou une marque de service de MSCI ESG Research, de Bloomberg ou de Barclays dans le but de parrainer, de garantir ou de commercialiser ce titre ou d'en faire la promotion sans avoir communiqué au préalable avec MSCI ESG Research pour déterminer si son autorisation est requise. Une personne ou une entité ne peut déclarer en aucun cas être affiliée à MSCI ESG Research, à Bloomberg ou à Barclays sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celles-ci.

Solactive

Le gestionnaire a conclu avec Solactive une convention de licence datée du 19 octobre 2015, dans sa version modifiée à l'occasion (la « **convention de licence conclue avec Solactive** »), aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Solactive et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Solactive Equal Weight Canada Banks, Solactive Equal Weight Canada Industrials, Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas, Solactive Equal Weight Canada REIT, Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged, Solactive Equal Weight Global Gold, Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged, Solactive Equal Weight US Bank, Solactive Equal Weight US Health Care, Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged, Solactive Equal Weight Canada Utilities, Solactive Media and Communications, Solactive Laddered Canadian Preferred Share, Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) et Solactive US Preferred Share Select (NTR) (collectivement, les « **indices** ») pour l'exploitation du FINB BMO équilibré banques, du FINB BMO équilibré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équilibré aurifères mondiales, du FINB BMO équilibré produits industriels, du FINB BMO équilibré pétrole et gaz, du FINB BMO équilibré de FPI, du FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équilibré banques américaines, du FINB BMO équilibré américain de la santé couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équilibré services aux collectivités, du FINB BMO communications mondiales, du FINB BMO échelonné actions privilégiées, du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens et du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (les « **FNB BMO Solactive** ») et pour l'utilisation des marques de commerce de Solactive à l'égard des indices et des FNB BMO. La convention de licence conclue avec Solactive n'a pas de durée fixe, mais elle peut être résiliée dans certains cas. Si la convention de licence conclue avec Solactive est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les FNB BMO Solactive en se fondant sur les indices.

Les parts des FNB BMO ne sont pas parrainées, garanties, vendues ou promues de quelque autre façon que ce soit par Solactive AG et Solactive AG n'offre aucune garantie expresse ou implicite concernant le résultat découlant de l'utilisation des indices et/ou des marques de commerce des indices ou du cours des indices à un certain moment ou à tout autre égard. Les indices sont calculés et publiés par Solactive AG, qui fait de son mieux pour s'assurer que les indices soient calculés correctement. Sans égard à ses obligations envers le gestionnaire, Solactive AG n'est pas tenue de communiquer à des tiers les erreurs contenues dans les indices, notamment aux investisseurs et/ou aux intermédiaires financiers des FNB BMO. Ni la publication des indices par Solactive AG ni l'octroi d'une licence pour

l'utilisation des indices ou des marques de commerce des indices dans le cadre des FNB BMO ne constituent une recommandation de Solactive AG d'investir dans les FNB BMO ni ne représentent de quelque façon que ce soit une garantie ou un avis de Solactive AG concernant un placement dans les FNB BMO.

LITIGES ET INSTANCES ADMINISTRATIVES

Les FNB BMO ne sont pas parties à des poursuites judiciaires et le gestionnaire n'est au courant d'aucune poursuite judiciaire ni d'aucun arbitrage en instance mettant en cause l'un ou l'autre des FNB BMO.

EXPERTS

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., conseillers juridiques des FNB BMO et du gestionnaire, a donné certains avis juridiques à l'égard des principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent à un placement dans les parts effectué par un particulier résident du Canada. Se reporter aux rubriques « Incidences fiscales » et « Admissibilité aux fins de placement ».

L'auditeur des FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, et a rédigé les rapports de l'auditeur indépendant suivants :

- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 22 mars 2019 à l'égard des états financiers des FNB BMO (sauf les nouveaux FNB BMO et les FNB BMO qui ont été créés en 2019) aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les périodes closes à ces dates;
- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 7 février 2019 à l'égard de l'état de la situation financière du FNB BMO Équilibré, FNB BMO Conservateur, du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines, du FINB BMO équilibré américain de la santé, du FNB BMO Croissance, du FINB BMO actions du Nasdaq 100 et du FNB BMO obligations américaines à très court terme;
- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 10 janvier 2020 à l'égard de l'état de la situation financière de chacun des nouveaux FNB BMO au 10 janvier 2020.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a indiqué qu'il est indépendant à l'égard des FNB BMO au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés de l'Ontario.

DISPENSES ET APPROBATIONS

Chaque FNB BMO a obtenu des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense permettant ce qui suit :

- a) l'achat par un porteur de parts d'un FNB BMO, de plus de 20 % des parts du FNB BMO en question par l'entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières;
- b) l'achat et la vente de parts des FNB BMO à la Bourse, qui empêchent la transmission des ordres d'achat ou de rachat aux bureaux de réception des ordres des FNB BMO;
- c) le règlement de l'émission de parts de FNB BMO en partie en espèces et en partie sous forme de titres, à la condition que l'acceptation des titres en règlement soit conforme aux sous-alinéas 9.4(2)b(i) et 9.4(2)b(ii) du Règlement 81-102;
- d) le rachat d'un nombre de parts inférieur au nombre prescrit de parts d'un FNB BMO à un prix égal à 95 % du cours de clôture des parts du FNB BMO en question à la Bourse;
- e) la libération des FNB BMO de l'exigence se rapportant à la date de référence relative à la distribution, à la condition que les FNB BMO respectent les exigences applicables de la Bourse;

- f) la libération des FNB BMO de l'exigence voulant qu'un prospectus renferme une attestation des preneurs fermes;
- g) sous réserve de certaines conditions, payer les courtages associés à l'achat par un FNB BMO, sur le marché secondaire, de parts d'un FNB BMO ou d'un autre FNB géré par un membre du même groupe que BMO Investissements Inc., membre du même groupe que le gestionnaire, ou une personne liée à BMO Investissements Inc.;
- h) la mention des prix Lipper Fund Awards et des classements Lipper Leader Ratings dans les documents de vente d'un FNB BMO, sous réserve de certaines conditions;
- i) la mention des prix FundGrade A+ Awards et des classements FundGrade Ratings dans les documents de vente d'un FNB BMO, sous réserve de certaines conditions;
- j) le règlement, par un FNB BMO qui investit une partie de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, des opérations sur le marché primaire visant des parts de ce FNB BMO au plus tard dans les trois jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Le FINB BMO équilibré banques a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant d'acheter certains titres dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de son actif net serait investi dans les titres d'un seul émetteur afin d'établir le respect de la restriction en matière de concentration prévue par le paragraphe 2.1(1) du Règlement 81-102 (la « **restriction en matière de concentration** »), sous réserve de certaines conditions.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant d'acheter certains titres ou de conclure des opérations sur des instruments dérivés visés dans le cadre d'un tel achat dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de son actif net serait investi, directement ou indirectement, dans les titres d'un seul émetteur afin d'établir le respect de la restriction en matière de concentration prévue par la restriction en matière de concentration, sous réserve de certaines conditions.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens a obtenu une dispense lui permettant d'acheter un titre d'un émetteur inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average ou d'obtenir une exposition à un tel titre dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de sa valeur liquidative serait investie, directement ou indirectement, dans les titres de cet émetteur aux fins de l'établissement du respect de la restriction en matière de concentration. Toutefois, cette dispense a été accordée à la condition que le placement du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens dans un seul émetteur n'excède pas la pondération de cet émetteur dans l'indice Dow Jones Industrial Average au moment de l'achat et que certains renseignements soient communiqués dans le prospectus, notamment les risques associés à un placement effectué sur le fondement de cette dispense.

DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur, ou à l'acquéreur, un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription ou d'acquisition de titres de FNB. Dans plusieurs provinces et territoires, la législation permet également au souscripteur, ou à l'acquéreur, de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ou toute modification de celui-ci contient de l'information fautive ou trompeuse ou si l'aperçu du FNB ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus.

On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Des renseignements supplémentaires sur les FNB BMO figurent ou figureront dans les documents suivants :

- a) le dernier aperçu du FNB déposé des FNB BMO;

- b) les derniers états financiers annuels comparatifs déposés des FNB BMO, ainsi que le rapport de l'auditeur connexe;
- c) les états financiers intermédiaires des FNB BMO déposés après les derniers états financiers annuels comparatifs déposés des FNB BMO;
- d) le dernier RDRF annuel déposé à l'égard des FNB BMO;
- e) tout RDRF intermédiaire à l'égard des FNB BMO déposé après le dernier RDRF annuel déposé à l'égard de ces fonds.

Ces documents sont ou seront intégrés par renvoi dans le présent prospectus, de sorte qu'ils en font ou en feront légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée. Les documents ci-dessus, s'ils sont déposés par les FNB BMO après la date du présent prospectus et avant la fin du placement prévu aux présentes, sont également réputés intégrés par renvoi aux présentes. Un investisseur pourra se procurer auprès du gestionnaire un exemplaire de ces documents, dès qu'ils seront disponibles, sur demande et sans frais en composant le 1 800 361-1392 ou en communiquant avec le courtier inscrit. Ces documents sont ou seront également disponibles sur le site Web des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire.

Ces documents et les autres renseignements sur les FNB BMO sont ou seront disponibles sur Internet à www.sedar.com.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au porteur de parts de

FNB BMO ESG Équilibré
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens
FINB BMO ESG obligations de sociétés
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens
FINB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders
FINB BMO à rendement bonifié
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

(collectivement, les « **FNB BMO** », individuellement, le « **FNB BMO** »)

Notre opinion

À notre avis, l'état financier ci-joint donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chacun des FNB BMO au 10 janvier 2020, conformément aux dispositions des Normes internationales d'information financière (**IFRS**) applicables à la préparation de l'état de la situation financière.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit de l'état financier de chacun des FNB BMO, qui comprend l'état de la situation financière au 10 janvier 2020 ainsi que les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chacun des FNB BMO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état financier au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que l'état financier de chacun des FNB BMO ne comprend pas un jeu complet d'états financiers préparés conformément aux IFRS. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état financier

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de l'état financier de chacun des FNB BMO conformément aux dispositions des IFRS applicables à la préparation de l'état de la situation financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation d'un état financier, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chacun des FNB BMO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des FNB BMO ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chacun des FNB BMO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état financier de chacun des FNB BMO pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état financier de chacun des FNB BMO prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état financier de chacun des FNB BMO comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chacun des FNB BMO;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chacun des FNB BMO à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier de chacun des FNB BMO au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des FNB BMO à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de l'état financier de chacun des FNB BMO, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si l'état financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 10 janvier 2020

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., PwC Tower, 10, York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2, Tél. : 416 863-1133, Téléc. : 416 365-8215, www.pwc.com/ca/fr

FNB BMO ESG Équilibré

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappelé »

Ross Kappelé
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO obligations de sociétés notées BBB

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappelé »

Ross Kappelé
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappele »

Ross Kappele
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO ESG obligations de sociétés

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappelé »

Ross Kappelé
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappele »

Ross Kappele
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappele »
Ross Kappele
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappelé »

Ross Kappelé
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappelé »

Ross Kappelé
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappelé »

Ross Kappelé
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO MSCI Global ESG Leaders

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappelé »

Ross Kappelé
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO MSCI USA ESG Leaders

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappelé »

Ross Kappelé
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO à rendement bonifié

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		99
Total de l'actif		99
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (montant total, par part)		
(1 part émise et rachetable pour les séries suivantes)		
Parts en CAD	5	30
Parts couvertes	5	30
Parts en USD	5	39
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		99

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappele »

Ross Kappele
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		99
Total de l'actif		99
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (montant total, par part)		
(1 part émise et rachetable pour les séries suivantes)		
Parts en CAD	5	30
Parts couvertes	5	30
Parts en USD	5	39
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		99

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappele »

Ross Kappele
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

État de la situation financière

Au 10 janvier 2020 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		99
Total de l'actif		99
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (montant total, par part)		
(1 part émise et rachetable pour les séries suivantes)		
Parts en CAD	5	30
Parts couvertes	5	30
Parts en USD	5	39
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		99

Les notes annexes (pages F-18 à F-22) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Ross Kappele »

Ross Kappele
Administrateur

(signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

Notes annexes

10 janvier 2020

(tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Le FNB BMO ESG Équilibré, le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB, le FINB BMO ESG obligations de sociétés, le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés, le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, le FNB BMO à rendement bonifié, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation et le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation (individuellement, le « **FNB BMO** », collectivement, les « **FNB BMO** ») sont des fonds communs de placement négociés en bourse constitués en fiducie selon les lois de la province d'Ontario le 10 janvier 2020 aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 10 janvier 2020 pouvant être modifiée ou modifiée et mise à jour occasionnellement. BMO Gestion d'actifs inc. (le « **gestionnaire** ») est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et est responsable de leur administration. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal.

L'adresse du siège social des FNB est le 100, King Street West, Toronto (Ontario) M5X 1A1.

Le FNB BMO ESG Équilibré vise à offrir un revenu et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des FNB qui ont été sélectionnés en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés de catégorie investissement, après déduction des charges.

Le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres adossés à des créances hypothécaires, après déduction des charges.

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés canadiennes respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, après déduction des charges.

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, après déduction des charges.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vise à offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés mondiales porteuses de dividendes afin de réaliser un revenu et une plus-value du capital à long terme, tout en réduisant le risque de baisse au moyen d'options d'achat couvertes.

Le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés de catégorie investissement, après déduction des charges.

Le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions canadiennes respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, après déduction des charges.

Le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions internationales respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, après déduction des charges.

Le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions mondiales respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, après déduction des charges.

Le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions américaines respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, après déduction des charges.

Le FNB BMO à rendement bonifié vise à offrir une exposition à un portefeuille de sociétés américaines à grande capitalisation, en investissant principalement dans des actions américaines et des instruments dérivés afin de réaliser une plus-value du capital à long terme et un revenu, tout en réduisant le risque de baisse. Le FNB BMO à rendement bonifié dont les parts sont couvertes utilise aussi des instruments dérivés pour couvrir l'exposition au dollar américain.

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions américaines, après déduction des charges. Le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation dont les parts sont couvertes utilise aussi des instruments dérivés pour couvrir l'exposition au dollar américain.

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions américaines, après déduction des charges. Le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation dont les parts sont couvertes utilise aussi des instruments dérivés pour couvrir l'exposition au dollar américain.

La publication des présents états de la situation financière a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 10 janvier 2020.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables qui ont servi à la préparation des présents états de la situation financière sont décrites ci-après.

2a) Base d'établissement

L'état financier de chaque FNB BMO a été préparé conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'un tel état, et selon le principe du coût historique.

Aux fins des opérations avec les porteurs de parts, la valeur liquidative de chaque FNB BMO correspond au total de l'actif moins le total du passif et elle est calculée chaque jour d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

2b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états de la situation financière sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de chaque FNB BMO.

2c) Instruments financiers

Les FNB BMO comptabilisent les instruments financiers à la juste valeur. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération.

La trésorerie se compose de trésorerie et de dépôts auprès de banques, ce qui peut comprendre des acceptations bancaires et des dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie avoisine sa juste valeur en raison de sa nature à court terme.

L'International Accounting Standard (« IAS ») 32 *Instruments financiers : Présentation* exige que l'obligation de chaque FNB BMO au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables soit présentée au montant du rachat. Les parts des FNB BMO sont rachetables au gré du porteur, selon les conditions indiquées à la note 5.

2d) Classement des parts rachetables

Le rachat de parts à 95 % de la valeur liquidative pour certains rachats des porteurs de parts fait en sorte que la valeur de rachat de cet instrument remboursable au gré du porteur n'est pas essentiellement fondée sur l'actif net du FNB. L'obligation du FNB au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est donc classée comme un passif financier et présentée au montant du rachat.

3. Juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La valeur comptable de la trésorerie et de l'obligation de chaque FNB BMO au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur.

4. Risques liés aux instruments financiers

Le programme global de gestion des risques de chaque FNB BMO vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque auquel chaque FNB BMO est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur leur performance financière.

Risque de crédit

Les FNB BMO sont exposés au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Au 10 janvier 2020, le risque de crédit était considéré comme limité puisque le solde en trésorerie représente un dépôt auprès d'une institution financière notée AA.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que chaque FNB BMO éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Chaque FNB BMO conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

Gestion du risque lié au capital

Le capital de chacun des FNB BMO correspond au montant de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ce montant peut varier de façon importante en fonction du volume et de la fréquence des souscriptions et des rachats effectués au gré des porteurs de parts. Les porteurs de parts peuvent, les jours de bourse, demander le rachat des parts qu'ils détiennent dans un FNB BMO pour un montant correspondant au montant le moins élevé entre : i) 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse de Toronto (la « TSX ») à la date de rachat; et ii) la valeur liquidative par part le jour du rachat effectif.

Pour que des parts puissent être rachetées un jour de bourse donné, une demande de rachat contre trésorerie conforme aux instructions du gestionnaire doit être reçue par le siège du FNB BMO concerné au plus tard à 9 h (heure de l'Est) le jour de bourse pertinent (ou au plus tard à l'heure établie par le gestionnaire). Par ailleurs, les porteurs de parts peuvent échanger leurs parts contre un panier de titres et de la trésorerie. Pour qu'un échange puisse être effectué, une demande d'échange conforme aux instructions du gestionnaire doit être reçue par le siège du FNB BMO concerné au plus tard à 9 h (heure de l'Est) le jour de bourse pertinent (ou au plus tard à l'heure établie par le gestionnaire). Le prix de l'échange est égal à la valeur liquidative des parts le jour de la demande d'échange et il est payable par la livraison d'un panier de titres complété par un montant en trésorerie.

5. Parts rachetables

Le capital des FNB BMO est représenté par les parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et à une quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Conformément à l'objectif et aux stratégies de placement et aux politiques en matière de gestion des risques indiquées à la note 4, les FNB BMO s'emploient à investir les souscriptions reçues dans des placements adéquats, tout en conservant des liquidités suffisantes pour financer les rachats. Au besoin, les FNB BMO peuvent accroître leurs liquidités au moyen d'emprunts à court terme ou en vendant des placements. Les FNB BMO sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts.

Les jours de bourse, un courtier désigné peut placer un ordre de souscription ou d'échange visant le nombre prescrit de parts (ou un multiple entier de ce nombre) d'un FNB BMO. Pour chacun des FNB BMO, un jour de bourse désigne un jour où la TSX est en activité et où le marché sur lequel sont principalement échangés la majorité des titres détenus par le FNB BMO correspondant est ouvert.

Si un ordre de souscription ou d'échange est accepté, le FNB BMO émet au courtier désigné ou échange des parts avec lui i) au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre est accepté, lorsque le FNB BMO investit une partie de son actif dans des titres dont le règlement a habituellement lieu le troisième jour ouvrable après la date d'établissement des prix, ii) au plus tard le deuxième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre est accepté, lorsque le FNB BMO n'investit pas une partie de son actif dans les titres susmentionnés, ou iii) dans tout autre délai plus court déterminé par le gestionnaire par suite d'un changement aux lois applicables ou aux procédures de règlement sur les marchés applicables, sous réserve de la réception du paiement de ces parts. Pour chaque lot correspondant à un nombre prescrit de parts émises ou échangées, un courtier désigné doit effectuer ou recevoir un paiement composé, au gré du gestionnaire :

- a) d'un panier de titres admissibles et d'un montant en trésorerie dont le total est égal à la valeur liquidative des parts émises ou échangées;
- b) d'un montant de trésorerie égal à la valeur liquidative des parts émises ou échangées.

L'échange de parts contre un panier de titres est effectué à un prix correspondant à la valeur liquidative des parts le jour de l'échange, et il consiste à racheter les parts et à verser le panier de titres et un montant de trésorerie. Les parts seront rachetées dans le cadre de l'échange. Les jours de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts d'un FNB BMO pour de la trésorerie. Les parts rachetées contre de la trésorerie sont rachetées à un prix par part correspondant au montant le moins élevé entre : i) 95 % du cours de clôture des parts à la TSX le jour du rachat; et ii) la valeur liquidative par part le jour du rachat.

Aux fins du traitement des opérations avec les porteurs de parts, la valeur liquidative par part d'une catégorie aux fins de souscription, de rachat ou d'échange est calculée en divisant la valeur liquidative de chaque catégorie du FNB BMO (à savoir, le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie du FNB BMO moins le passif attribuable à la catégorie) par le nombre total de parts de la catégorie du FNB BMO en circulation à la date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net est calculé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du FNB BMO. Au 10 janvier 2020, il n'y avait aucune différence entre l'actif net et la valeur liquidative de chaque FNB BMO.

6. Opérations avec des parties liées

Les opérations de placement de chaque FNB BMO sont gérées par le gestionnaire. BMO Investissements Inc., société affiliée au gestionnaire, a acheté la première part émise par chaque FNB BMO, comme l'indique le tableau ci-après :

	Parts	En dollars canadiens, sauf indication contraire	
		Contrepartie (\$)	Prix par part (\$)
FNB BMO ESG Équilibré	1	30	30
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	1	30	30
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	1	30	30
FINB BMO ESG obligations de sociétés	1	30	30
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	1	30	30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	1	30	30
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	1	30	30
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	1	30	30
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	1	30	30
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	1	30	30
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	1	30	30
FNB BMO à rendement bonifié			
- Parts en CAD	1	30	30
- Parts couvertes	1	30	30
- Parts en USD	1	30 USD	30 USD
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation			
- Parts en CAD	1	30	30
- Parts couvertes	1	30	30
- Parts en USD	1	30 USD	30 USD
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation			
- Parts en CAD	1	30	30
- Parts couvertes	1	30	30
- Parts en USD	1	30 USD	30 USD

Chaque FNB BMO paye des frais de gestion au gestionnaire, conformément à la déclaration de fiducie. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion dont le montant correspond à un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO concerné (comme il est indiqué dans le tableau suivant). Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, sont calculés quotidiennement et versés chaque trimestre, à terme échu. Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, renoncer à une partie des frais de gestion.

	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO ESG Équilibré	0,18
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	0,15
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	0,15
FINB BMO ESG obligations de sociétés	0,15
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	0,20
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	0,65
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	0,10
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	0,15
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	0,25

FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	0,20
FINB BMO à rendement bonifié (pour toutes les parts/séries du FNB)	0,65
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation (pour toutes les parts/séries du FNB)	0,15
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation (pour toutes les parts/séries du FNB)	0,20

BMO Investissements Inc. ne peut pas demander l'échange de la première part émise de chaque FNB BMO achetée le 10 janvier 2020 tant que le FNB BMO concerné n'aura pas reçu un minimum de 500 000 \$ de souscriptions provenant d'autres investisseurs.

ATTESTATION DES FNB BMO, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Le 10 janvier 2020

Le présent prospectus, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, conformément à la législation en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

**BMO GESTION D'ACTIFS INC.,
à titre de gestionnaire et de fiduciaire des FNB BMO**

(signé) « Ross Kappelé »
ROSS KAPPELE
Agissant en qualité de chef de la direction

(signé) « Nelson Avila »
NELSON AVILA
Chef de la direction financière

Au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Kevin Gopaul »
KEVIN GOPAUL
Administrateur

(signé) « Steve Ilott »
STEVE ILOTT
Administrateur

**BMO GESTION D'ACTIFS INC.,
à titre de promoteur des FNB BMO**

(signé) « Ross Kappelé »
ROSS KAPPELE
Agissant en qualité de chef de la direction